

Le premier ministre Choi prend le pouvoir

Le président sud-coréen abattu lors d'une querelle

SEOUL (d'après AFP et Reuter) — Le président sud-coréen Park Chung-hee est mort et a été remplacé, hier à la tête de l'État par son premier ministre Choi Kuy-ha, dans des circonstances encore mal élucidées, les nouvelles autorités de Séoul indiquant qu'il avait été victime d'un accident.

Le président Park a été tué à coups de revolver par le chef de la CIA sud-coréenne (KCIA) à la suite d'une querelle, hier soir, indique un communiqué du gouvernement.

Un porte-parole a précisé que le président Park a été tué au cours d'une altercation dans un restaurant de Séoul entre le directeur de la KCIA les services secrets sud-coréens, M. Kim Jae-kyou et le principal garde du corps du président Park. La querelle a dégénéré en un échange de coups de revolver qui a également coûté la vie au garde du corps, M. Cha Ji Chul, et à quatre fonctionnaires de haut rang, ajoute le communiqué. « Le président a été mortellement atteint par une balle perdue ». M. Kim a été arrêté,

des troupes ont été placées devant les principaux bâtiments de Séoul mais la situation semble calme.

Le président Park, qui aurait eu 62 ans le 14 novembre prochain, est mort à 19 h 50 locales, précise le communiqué, ajoutant que des funérailles nationales auront lieu à une date qui n'a pas pour l'instant été fixée.

Les motifs de la querelle entre le garde du corps du président Park et M. Kim n'ont pas été révélés.

Cette mort inattendue du président

sud-coréen survient à un moment où le pays est confronté à une situation interne délicate, à la suite notamment des violentes manifestations anti-gouvernementales survenues la semaine dernière à Pusan (ville portuaire au sud du pays).

Le chef d'état-major, le général Chung Sung-hwa a été chargé de faire appliquer la loi martiale proclamée par les nouvelles autorités. Un couvre-feu et l'interdiction de tout rassemblement ont immédiatement été décrétés, la presse et les autres moyens de communication étant

soumis à la censure militaire.

Les États-Unis, d'où est venue la première nouvelle des événements de Séoul qui ont été qualifiés, de source américaine, de « coup d'État », ont immédiatement mis en garde la Corée du Nord contre toute ingérence au sud du 38ème parallèle, le département d'État soulignant qu'il s'agissait d'une affaire intérieure et appelant toutes les parties à faire preuve de retenue.

Les 38,000 soldats Américains stationnés en Corée du sud ont été mis en état

d'alerte. Les États-Unis sont liés à la corée du Sud par des accords de défense et le département d'État a souligné que Washington réagira fermement à toute tentative extérieure d'exploiter la situation.

Le général Park Chung-hee, âgé de 62 ans, était devenu président de la république de Corée en 1963, 15 ans après la naissance de cet État qui compte aujourd'hui 36 millions d'habitants. La Corée du Sud, qui a vécu ces dernières années une crois-

Voir page 6: Président

culture & société

Avant d'inaugurer la centrale La Grande

Lévesque décrie la décision politique de Bourassa en 71

par Bernard Descôteaux

BAIE-JAMES, LG-2 — Les cérémonies d'inauguration de la centrale de LG-2 ne serviront pas de tremplin politique au gouvernement Lévesque pour lancer un autre projet du siècle à la Baie James. Ces cérémonies seront avant tout un hommage à ce navire amiral de l'économie du Québec qu'est Hydro-Québec.

Voilà ce qu'a indiqué le premier ministre M. René Lévesque, en arrivant à la Baie-James hier midi pour présider aux cérémonies qui auront lieu cet après-midi quand le premier ministre actionnera une simple manette pour mettre en marche la turbine numéro neuf.

C'est au cours d'une conférence de presse que le premier ministre, en compagnie de collègues du cabinet et de dirigeants de l'Hydro-Québec, a fait cette mise au point, indiquant le sens de ces cérémonies et replaçant dans son contexte le rôle des politiciens dans de telles occasions.

« Il s'agit essentiellement de rendre hommage à des milliers de personnes qui sont de la race des constructeurs et qui mettent au point des sources d'énergie » à l'échelle surhumaine ici à LG-2, a-t-il dit. Il a souligné que, quant à lui, il avait toujours été conscient que les hommes politiques ne sont là que pour être responsables à leur niveau de la société d'État.

« Il faut dire aux travailleurs, aux cadres, à la direction de Hydro-Québec la fierté des Québécois devant ce navire amiral de l'économie du Québec qu'est Hydro-Québec », a encore dit le premier ministre ajoutant par la suite que cette réalisation de LG-2 est une sorte d'accomplissement politique dont tout le monde peut être fier.

S'il y a un capital politique dont le gouvernement espère pouvoir tirer profit de ces cérémonies, il semble donc que le seul élément sera en définitive celui de la fierté nationale des Québécois devant cette réalisation. Plusieurs personnes avaient en effet pensé, devant l'ampleur des cérémonies qui se dérouleront aujourd'hui, que le gouvernement Lévesque espérait profiter de l'occasion pour se faire du capital politique, faisant de ces cérémonies une sorte de tremplin pour lancer la seconde phase des travaux du complexe La Grande et des autres éléments complémentaires. L'un pensait alors au premier ministre Bourassa qui

en 1971 avait lancé le projet d'aménagement des rivières de la Baie-James par dessus la tête de l'Hydro-Québec dans un cadre partisan.

Tel ne sera pas le cas. Même s'il n'y a aucun caractère partisan à ces cérémonies, le premier ministre n'annoncera aucune décision aujourd'hui quant à l'avenir des autres éléments du projet, au grand soulagement des dirigeants de la société d'État qui ainsi retrouvent quel-

Voir page 6: Lévesque

Les députés créditistes quittent les Communes avec fracas

par Claude Turcotte

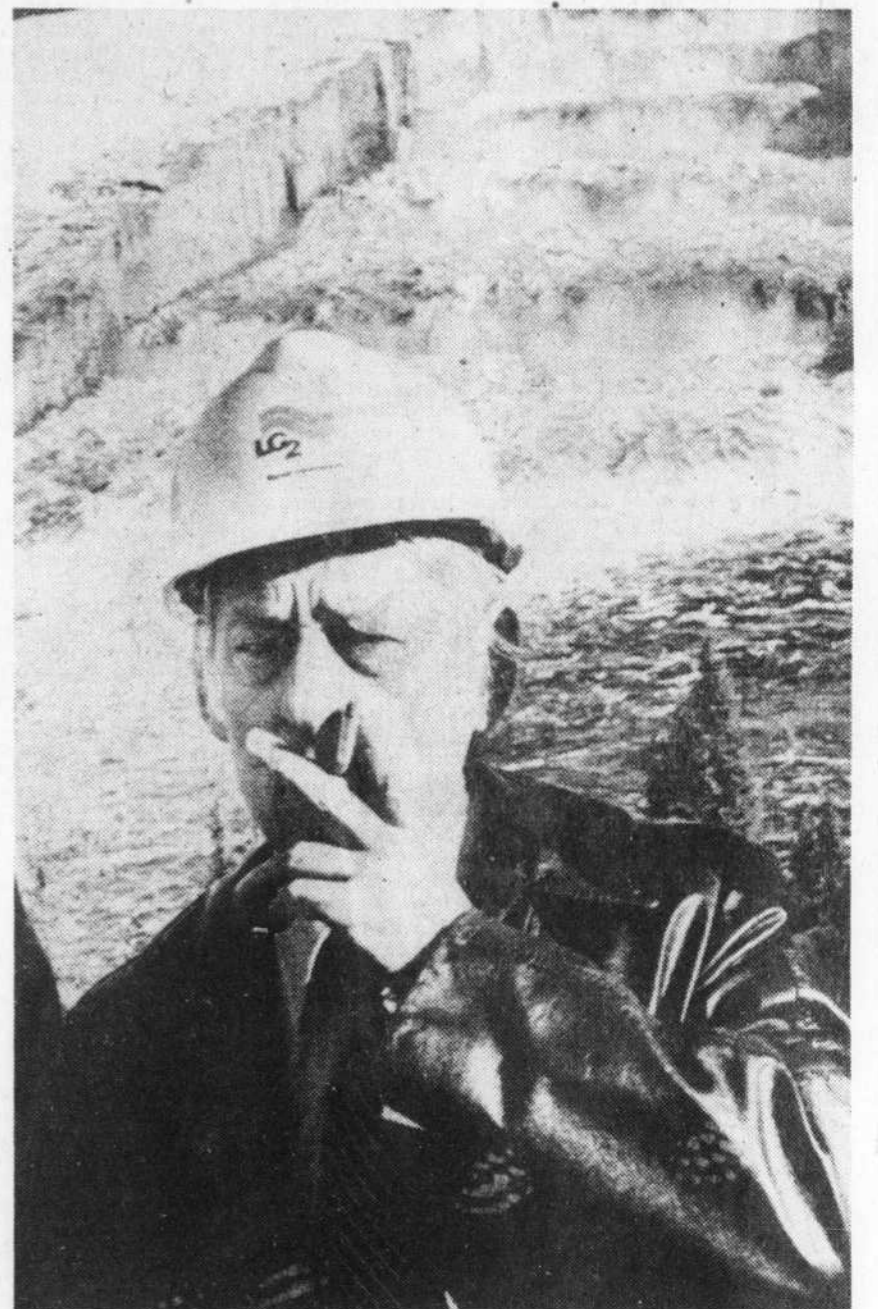
OTTAWA — Les créditistes sont passés à l'action hier en défiant le premier règlement de la Chambre des communes, soit celui de se conformer aux directives du président.

Devant l'absence de réaction de M. James Jerome, les cinq députés créditistes se sont levés, ont traversé lentement la Chambre des communes dans toute sa longueur pour venir saluer les lieux.

Pendant plusieurs minutes, M. Adrien Lambert, député de Bellechasse, a demandé en vain la parole. Il s'est alors mis à parler en même temps que les députés qui posaient les questions et même de formuler ses propres questions pendant que le premier ministre ou d'autres membres du gouvernement répondaient aux députés officiellement reconnus par le président.

Puis, M. Fabien Roy s'est levé à son tour pour soutenir que le président devait reconnaître le député de Bellechasse.

Voir page 6: Créditistes



Le premier ministre René Lévesque adopte une pose bien typique, devant le gigantesque barrage hydroélectrique de LG-2 dont il doit procéder à l'inauguration officielle aujourd'hui, à la Baie-James. (Photolaser CP)

Un conte symphonique



Paule Delorme, André Prévost, Charles Dutoit, les comédiens Dorothée Berryman et Jean Besré, avec les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal, nous réservent une grande première le dimanche 14 novembre: la création d'un conte symphonique. Angèle Dagenais a rencontré les compositeurs du *Conte de l'oiseau*.

— page 27

Jeanne-Mance Delisle

Femme d'Abitibi et auteur dramatique, aussi étonnante qu'elle est inconnue ici, Jeanne-Mance Delisle est désormais quelqu'un sur qui le théâtre québécois peut compter. Dialoguiste du film *L'Hi-ver bleu*, auteur d'une pièce sur l'inceste, auteur de théâtre radiophonique, Jeanne-Mance Delisle raconte à Ginette-Julie Stanton son « drôle de bonheur dans l'écriture ».

— page 30



Washington a des indices

Explosion atomique au sud de l'Afrique?

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Un vif éclat lumineux d'une durée d'une seconde est le seul indice qu'une explosion nucléaire se soit produite à proximité de l'Afrique du Sud le mois dernier, a déclaré hier un haut responsable du Pentagone, le ministre américain de la Défense.

L'éclat lumineux a été enregistré le 22 septembre dernier par un satellite américain spécialement équipé pour détecter

les explosions nucléaires, et l'observation aussitôt transmise au président Carter, à ses proches conseillers, et aux alliés des États-Unis.

Le responsable a cependant ajouté que les États-Unis n'avaient pas jusqu'ici été en mesure d'obtenir la preuve qu'il y a bien eu une explosion nucléaire.

Il a ajouté que même dans le cas contraire, cela n'impliquerait pas automatiquement que l'Afrique du sud en soit bien l'auteur.

Le département d'État américain avait rendu publics jeudi certaines informations relatives à la possibilité d'une explosion nucléaire dans une région qui pourrait inclure l'Afrique du Sud. Pretoria a catégoriquement démenti hier avoir fait exploser le moindre engin nucléaire.

Le porte-parole du Pentagone a déclaré que l'explosion peut s'être produite n'importe où dans une vaste zone allant de l'Atlantique à l'Océan Indien, de l'Afrique du Sud à l'Antarctique.

« Si elle s'est produite au dessus de l'océan, le responsable pourrait être n'importe qui », a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État Cyrus Vance a déclaré au cours d'une conférence de presse que la mise au point par l'Afrique du Sud d'armes nucléaires serait une initiative dangereuse qui aurait un grand effet de déstabilisation. Il a cependant ajouté que jusqu'à présent les États-Unis n'étaient pas en mesure de confirmer que cela s'était produit.

« La région dans laquelle une explosion nucléaire a pu se produire est très vaste, quelque 4,500 milles carrés et nous ne pouvons affirmer qu'une explosion nucléaire a eu lieu en Afrique du Sud », a-t-il ajouté.

M. Vance a rappelé que pendant des mois, les États-Unis se sont efforcés d'amener les Sud-Africains à signer le traité de non-prolifération nucléaire, qui lui interdirait la mise au point d'engins nucléaires.

« Ils ont jusqu'ici refusé de la faire. »

Voir page 6: Explosion

L'avenir incertain du Salvador

1) La tentation révolutionnaire

par Bertrand de la Grange

l'ordre. A plusieurs reprises, depuis cette date, les incidents de ce genre ont fait de nombreuses victimes dans les rues de la capitale. La répression n'atteignait évidemment pas encore le niveau des massacres qui, en 1932, avaient fait entre vingt et trente mille morts dans la population rurale. A cette époque, les militaires avaient décidé d'employer les grands moyens pour mater l'insurrection lancée prématurément par le Parti communiste, qui ne s'en est pas véritablement remis depuis. L'opération allait être un succès pour l'armée et l'oligarchie des grands producteurs de café qui n'ont plus eu à affronter de véritable contestation de leur pouvoir jusqu'à tout récemment.

La montée des luttes sociales, qui s'est encore accélérée avec la victoire des san-

distes au Nicaragua en juillet dernier, ne date en effet que des élections présidentielles qui, en 1977, ont fait accéder frauduleusement au pouvoir le général Carlos Humberto Romero. Ce dernier, qui avait occupé les fonctions de ministre de la Défense dans le gouvernement précédent, avait eu l'occasion de prouver qu'il était parfaitement à l'aise dans les tâches de maintien de l'ordre. Il allait, par contre, se révéler très rapidement un piètre politicien.

Sous la pression des États-Unis, qui se sont rendus compte tardivement des risques d'explosion contenu dans « la rigidité des structures sociales », le général Romero cherche, au cours de l'été, à donner l'illusion qu'il est prêt à négocier avec les partis politiques et à organiser des élections « libres » en mars 1980. En fait, il veut uniquement gagner du temps et il espère pouvoir tenir jusqu'au 22 octobre, date à laquelle l'assemblée générale de l'Organisation des États américains doit se prononcer sur un rapport préparé par

la Commission inter-américaine des droits de l'homme qui a mené, l'année précédente, une enquête sur la répression au Salvador. Le général Romero envoie des émissaires un peu partout en Amérique latine pour éviter une condamnation et pour dénoncer « la subversion internationale » qui aurait fait du Salvador sa nouvelle cible. Les jeunes officiers, qui l'ont renversé la semaine dernière, ne lui auront finalement pas laissé le temps de défendre sa vision très personnelle de la démocratie.

À quelques minutes à peine de l'imposante ambassade des États-Unis, protégée par des systèmes électroniques sophistiqués, l'Université de San Salvador offre un spectacle très coloré. Murs barbouillés de slogans révolutionnaires, immenses banderoles accrochées aux grilles, discours politiques diffusés par des haut-parleurs installés sur les toits des bâtiments. Le Bloc populaire révolutionnaire qui, avec trente à cinquante mille

Voir page 6: Salvador

AU SOMMAIRE

■ Parizeau et Lévesque face aux grèves: la chronique de Pierre O'Neill

— page 2

■ Quinze jours sans métro ni autobus

— page 3

■ Un début de transparence: un éditorial de Lise Bissonnette

■ Cinq créditistes en quête d'un statut; un commentaire de Michel Roy

— page 4

■ La souveraineté-association coûterait cher aux chômeurs et aux retraités (Ryan)

— page 10

■ Le retour de Guy Lafleur au Colisée de Québec

— page 11



DEUX GRANDS ALBUMS D'ART TIRAGE LIMITÉ À 3 000 EXEMPLAIRES TOUS NUMÉROTÉS

UN HOMME ET SON PÉCHÉ

Claude-Henri Grignon illustré par Jean-P. Ladouceur

K r i e g h o f f

Hugues de Jouvancourt

Stanké

2100, rue guy montréal tél.: 935-7452



■ Lévesque et Parizeau face aux grèves

Chaque fois que le ministre des Finances, Jacques Parizeau, apparaît ou intervient dans une réunion du PQ, il fait l'objet d'ovations qui confirment son immense popularité auprès de la base militante. Une adulation qui peut se comparer, d'égal à égal, à la vénération que les plus vieux militants témoignent encore à leur chef et premier ministre. Lors du dernier congrès du parti, aux assises du conseil national, et l'autre jour encore à Montréal, au lancement de la campagne pré-référendaire, ces manifestations d'idolâtrie sont apparues, chaque fois, plus impressionnantes. Le phénomène commence d'ailleurs à irriter certains membres de l'entourage du premier ministre. Et M. Lévesque ne détesterait pas refroidir les allures triomphalistes de ce rival en puissance.

Or, il se pourrait bien que la grève des transports de Montréal lui en fournisse l'occasion. Devant l'Assemblée nationale, mardi dernier, M. Parizeau a clairement indiqué qu'il s'opposerait à ce que le droit de grève soit retiré aux travailleurs du secteur public. Le message était également porteur d'une mise en garde visant à prévenir le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, de ne pas précipiter la présentation d'une loi spéciale pour régler le conflit à la CTCUM.

La réplique n'a pas mis de temps à venir: M. Lévesque a aussitôt ordonné à son ministre du Travail de préparer un projet de loi spéciale qui fera l'objet d'un débat mardi à la réunion du caucus des députés. M. Parizeau a toujours manifesté une opposition fondamentale aux cas d'exception et il craint une escalade des lois spéciales qui viseraient plus tard les employés du secteur hospitalier et les fonctionnaires. Sur cette épineuse question, il est assuré de l'appui de plusieurs députés, d'autant plus que la base militante péquiste est difficilement dissociable de la base militante syndicaliste.

■ Serait-ce la question?

Par les temps qui courent, il est surtout question de la question. Et pendant que le gouvernement péquiste continue à torturer la curiosité des Québécois, le débat doit s'alimenter de spéculations. Or, la Fondation des Québécois: pour le OUI publiera dans les journaux de lundi un message publicitaire qui comporte peut-être un indice sérieux de ce que sera la question: « Le Québec veut une nouvelle entente avec le reste du Canada ». La Fondation des Québécois pour le OUI avait conçu, la semaine dernière, un premier message référendaire: « Au Québec, on sait ce qu'on veut ». Mais les clients ayant refusé de s'identifier au texte, les quotidiens LE DEVOIR, La Presse et le Nouvelliste ont dû suspendre la publication.

■ Ryan au 24 Sussex méfiance et prudence

Le premier ministre du Canada accueillera à midi à sa résidence officielle du 24 Sussex le chef du Parti libéral du Québec. À l'occasion de ce déjeuner intime, les deux leaders politiques aborderont notamment l'avenir politique du Québec, la stratégie référendaire et les intentions politiques du nouveau gouvernement fédéral face aux aspirations et priorités du Québec. M. Clark se propose d'obtenir de M. Ryan des explications sur la nouvelle position constitutionnelle que le PLQ entend rendre publique à la mi-novembre. Mais c'est néanmoins avec prudence que M. Ryan y consentira, étant conscient que le projet de formation d'un parti conservateur provincial au Québec émane du bureau de Joe Clark et aussi parce que le chef du PLQ veut absolument éviter de donner l'impression à M. Trudeau qu'il existe un axe Clark-Ryan. Surtout que les rapports sont déjà tendus entre le PLQ et les libéraux fédéraux.

■ Interviewer Trudeau: une périlleuse aventure

Tout en perdant le pouvoir, Pierre Trudeau a conservé les exigences et caprices d'un premier ministre. Il accorde rarement des entrevues exclusives aux médias et, quant il y consent, il ne permet pas aux journalistes de prendre en notes ou de faire usage d'un magnétophone. Cette semaine à Ottawa, dans une entrevue accordée au Toronto Star et au Soleil de Québec, le chef libéral fédéral a notamment déclaré: a) qu'il s'opposerait à ce que John Turner le remplace à la direction du parti; b) que les sionistes américains sont les véritables instigateurs de la politique de Joe Clark au sujet de Jérusalem. M. Trudeau a sursauté en lisant les comptes rendus. Il soutient n'avoir jamais parlé officiellement de M. Turner au cours de cet entretien tandis que les deux journalistes, Richard Daignault et Claude Hénault, savent bien eux qu'ils ne l'ont pas inventé.

■ Gare aux bavards

De plus en plus nombreux, les députés péquistes s'interrogent sur les stratégies de la direction du parti, les orientations politiques de leur gouvernement et le style de leadership de leur premier ministre. En proie à la morosité, ils sont plus loquaces. Ces manifestations ont alerté l'escouade disciplinaire du bunker qui a aussitôt sonné le couvre-feu et promulgué la loi des mesures du silence. C'est le tout nouveau whip du parti, petit frère Fouettard du caucus. M. Guy Chevrette, qui a été chargé cette semaine de prévenir ses collègues députés de respecter le huis clos des délibérations et de fuir les journalistes.

■ Le PC et l'UN c'est pas fini

Le processus de sabordement de l'UN et de la fondation d'un parti conservateur provincial est loin d'être complété. Les hauts stratèges du leader national du PC, Joe Clark, dont le sénateur Lowell Murray, avaient mis au point un plan de liquidation, dont la réalisation devait s'amorcer dès décembre au congrès du PC-Québec. Menacé par le maraudage des libéraux provinciaux qui étaient parvenus à débaucher Claude Dubois, ainsi que par les efforts de regroupement de l'ex-ministre péquiste, Rodrigue Tremblay, le chef de l'UN a décidé de passer à l'attaque. La décision spectaculaire et précipitée que M. Biron a prise cette semaine a compromis les plans des conservateurs fédéraux et désamorcé le sabotage de ses adversaires provinciaux. Et, à la réflexion, M. Biron croit que le sort de l'UN ne doit pas se régler en catimini par des organisateurs et des bailleurs de fonds du PC. Au contraire, il entend exiger que le projet de regroupement des forces conservatrices au Québec fasse l'objet d'un débat ouvert dans un congrès regroupant les délégués de la base militante de l'UN et du PC. M. Biron veut s'assurer ainsi que le choix du nom du nouveau parti, du futur chef et du programme se fasse au Québec et non par des conservateurs d'Ottawa.

■ Faute d'embâcles, des élections

Les Beaucerons ont la nostalgie des embâcles que les fontes de printemps provoquaient jadis sur la rivière Chaudière. Pariers invétérés, ils misaient sur le jour, voire l'heure exacte où les glaces se briseraient pour libérer les eaux. Puis, sous prétexte de mettre fin aux inondations, un gouvernement trouble-fête est venu ériger des barrages sur la Chaudière. Les embâcles du printemps ont disparu mais les campagnes électorales font encore partie du paysage. Et depuis quelques jours, notamment à Saint-Georges, les Beaucerons parient sur les chances de victoire entre le péquiste Raymond Boisvert et le libéral, Hermann Mathieu.

■ La campagne du PLQ \$1.5 million

La campagne de financement du PLQ a permis de recueillir à ce jour la somme de \$1.5 million. La direction du parti avait prévu que l'opération se terminerait demain 28 octobre mais la campagne devra être prolongée pour atteindre l'objectif fixé à \$2 millions. Dans certains milieux du parti, on attribue l'échec relatif de cette campagne aux tensions qui marquent les rapports entre les permanents rémunérés du secrétariat et les bénévoles chargés de faire du porte à porte et de solliciter des fonds dans les comités.

Québec pourrait prolonger jusqu'en 85 le moratoire sur l'énergie nucléaire

par Bernard Descôteaux

BAIE-JAMES, LG-2 — Le Québec pourrait éviter le recours à l'énergie nucléaire plus longtemps que ne l'avait prévu le gouvernement Lévesque quand, il y a près de deux ans, il avait imposé un moratoire sur cette question. Selon toute probabilité, ce moratoire pourrait aller jusqu'en 1985 et même un peu plus tard si les circonstances sont favorables.

C'est ce qu'a indiqué hier à LG-2 le nouveau ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, alors qu'il participait en compagnie du premier ministre Lévesque et des dirigeants de l'Hydro-Québec à une conférence de presse donnée à la veille de la mise en service de la première unité de production d'électricité à la Baie-James.

Deux facteurs principaux, sont susceptibles d'expliquer pourquoi ce moratoire qui a l'origine était prévu pour trois ans et qui devait prendre fin à l'automne 1980. Ces facteurs sont la part de l'électricité dans le bilan énergétique et la part du gaz dans ce même bilan qui, croit-on maintenant, pourrait être plus élevée.

Le gouvernement Lévesque en décidant de ce premier moratoire sur le nucléaire avait précisé qu'il croyait alors possible de reporter d'au moins quelques années le recours à l'énergie nucléaire comme source de production d'électricité. Il en avait la certitude pour la période du moratoire tout au moins et s'engageait à revoir la situation en 1980 à la lumière de données plus précises sur le potentiel hydro-électrique du Québec exploitable à un coût qui soit concurrentiel au nucléaire.

Pour ce qui est du potentiel hydro-électrique, le gouvernement semble d'ores et déjà rassuré puisqu'il a en main depuis peu les projets de l'Hydro-Québec pour la prochaine décennie. Il manque certaines informations au plan présenté par les dirigeants de la société d'État mais il est néanmoins assez complet pour que le président du conseil de l'Hydro-Québec, M. Lucien Saulnier, ait acquis certaines certitudes sur la question du nucléaire.

Ce plan de développement de l'Hydro-Québec pour la prochaine décennie est tel, a-t-il indiqué, qu'il éloigne dans le temps toute décision, ou tout au moins tout impératif de prendre une décision, plus loin qu'on ne l'avait prévu. M. Saulnier n'a cependant pas voulu préciser de combien d'années on pouvait espérer ainsi repousser le moratoire car, a-t-il souligné, d'autres facteurs que le potentiel hydro-électrique entrent en ligne de compte.

M. Saulnier faisait ainsi allusion à une campagne intensive d'économie d'énergie qui pourra allonger ou raccourcir les délais selon ses résultats. Tant le gouvernement que l'Hydro-Québec misent beaucoup sur ces campagnes, car on fait valoir que l'énergie économisée est l'énergie la moins dispendieuse.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources était cependant prêt à faire preuve de plus d'audace dans ses prévisions. A la suite de M. Saul-

nier il a précisé que le moratoire pourrait être prolongé de cinq ans. Et même plus, a-t-il ajouté par la suite au cours d'une entrevue.

Le délai de cinq ans auquel le ministre fait allusion s'explique de la façon suivante: Selon les prévisions de l'Hydro-Québec, le Québec aura à la fin de la prochaine décennie 10,000 mégawatts de potentiel hydro-électrique encore exploitable à un coût intéressant. Ce sera suffisant pour répondre aux besoins nouveaux pour la période 1990-1995. Au-delà de cela il faudra, à moins de changements, recourir au nucléaire. Pour être en mesure de répondre aux besoins au-delà de 1995 il faudra avoir pris la décision de construire des

centrales nucléaires en 1985 car dix ans sont nécessaires pour leur réalisation.

M. Bérubé, qui précise que ce moratoire devra être révisé d'année en année, ajoute ensuite que le moratoire pourra cependant dépasser 1985. Ce sera à la condition que le programme d'économie d'énergie donne des résultats positifs mais aussi à la condition que l'on augmente la part de d'autres sources que l'électricité et le pétrole dans le bilan énergétique.

Ces autres sources sont, bien sûr, les formes d'énergie nouvelles comme l'énergie solaire, la tourbe et les résidus du bois. Avant tout, il s'agit cependant pour le ministre d'augmenter la part du gaz na-

tural. Il rappelle que le livre blanc sur l'énergie prévoyait faire passer de 6% à 12% la part de cette ressource dans le bilan énergétique du Québec. On découvre qu'en Ontario la part du gaz est déjà de 34%, et de dire M. Bérubé, il y a dans le gaz un potentiel plus grand qu'on ne l'avait pensé au moment de rédiger le livre blanc.

Aux yeux du ministre, le gaz ne doit pas nécessairement remplacer l'électricité mais plutôt le pétrole. Pour cela il croit qu'il faudrait mettre sur pied des programmes d'encouragement pour l'utilisation du gaz qui viendra de l'Alberta. Dans le cadre d'une utilisation rationnelle de chacune des formes d'énergie, le ministre pense qu'il serait même possible de procéder à des

échanges d'énergie entre le Québec et ses voisins, avec les Maritimes notamment, qui pourraient recevoir de l'électricité produite au Québec à

moindre coût qu'aux Maritimes où trop souvent il faut la produire avec du pétrole à des coûts de revient trois fois plus élevés.

Les Anglais font la grève

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne a battu cette année le record de journées de travail perdues, depuis la grève générale de 1926, en grèves et débrayages, indiquent des statistiques du ministère de l'Emploi publiées hier à Londres.

Le total des journées de travail perdues depuis le début de 1979 s'élevait déjà en septembre à plus de 23 millions. Octobre viendra encore gonfler ce chiffre avec deux autres millions de journées perdues, en grande partie en raison d'une grève des travailleurs de l'industrie mécanique.

La dernière grande année de grèves avait été 1972, avec 23.909.000 journées de travail perdues.

Le sénateur Murray agira comme interlocuteur entre Clark et l'Union nationale

par Claude Turcotte

OTTAWA — Au moment où le sénateur Lowell Murray s'apprête à se rendre à Québec pour y rencontrer le chef de l'Union nationale, rien n'indique que les conservateurs fédéraux ont l'intention de se fabriquer une aile provinciale québécoise à partir des débris du parti de Maurice Duplessis.

Le premier ministre Clark, lors de sa conférence de presse hebdomadaire hier à Ottawa, a clairement indiqué que c'est à la demande de M. Rodrigue Biron qu'une rencontre aura lieu dimanche ou lundi à Québec. Il a qualifié d'ailleurs ce meeting de « très préliminaire ».

Comme cela semble être le cas pour M. Biron, le premier ministre estime qu'il serait préférable d'attendre après le référendum pour passer à des gestes concrets. Il a noté en outre que tout mouvement en vue de la formation d'un parti progressiste-conservateur doit d'abord être celui des francophones conservateurs du Québec.

C'est la veille de sa conférence de presse mercredi que M. Biron a communiqué par téléphone avec M. Clark pour lui suggérer une rencontre. On ne sait pas officiellement si c'est par politesse ou par intérêt réel que M. Clark a choisi son principal conseiller politique, M. Murray, pour le représenter, mais les conversations de corridors laissent croire que c'est la première hypothèse qui paraît la plus proche de la vérité.

Dès le lendemain de la victoire en mai dernier, les conservateurs qui parlaient déjà de partir à la conquête du Québec n'ont jamais misé sé-

rieusement sur M. Biron. On le considère certes dans l'entourage de M. Clark comme un honnête homme, mais on ne lui prête pas les meilleures qualités politiques.

Certains disent même que M. Biron n'a pas réussi à influencer le vote dans son propre comté de Lotbinière, qui a élu un créditiste lequel a depuis joint les rangs des ministériels. M. Biron n'a joué du reste aucun rôle dans cette opération. Le 22 mai les conservateurs n'ont pas réussi à obtenir une majorité de voix dans la propre localité de M. Biron. Ce sont là des détails que les conservateurs d'Ottawa ont pris la peine de vérifier.

Par ailleurs, les conservateurs n'ont en aucun temps misé sur l'Union nationale pour se doter d'un parti provincial au Québec. Au contraire, on a plutôt fait savoir aux unionistes qu'on était même prêt à leur passer sur le dos pour construire un parti conservateur dans le Québec.

Comme disait l'un de ces militants hier, « il semble que les unionistes préfèrent prendre le train avec nous ». Par conséquent, M. Murray se présentera à Québec avec un esprit tout à fait ouvert, sans aucun point particulier à faire valoir, sinon que d'écouter ce que M. Biron voudra bien lui dire.

Mais M. Murray comme M. Clark croit que la décision ultime en vue de la création d'un parti provincial doit appartenir aux militants du Québec. Il ne faut pas s'attendre à des initiatives personnelles de sa part lorsqu'il aura son entretien avec M. Biron.

Un autre aspect qui rend les conservateurs très réservés

vis-à-vis du parti provincial concerne justement l'aile fédérale elle-même dans le Québec. Les conservateurs fédéraux sentent plus que jamais dans l'exercice du pouvoir que leur présence au Québec est nettement et dangereusement anémique non seulement d'un point de vue partisan mais aussi sous l'angle de la gouvernance des affaires publiques fédérales.

Pour eux, la correction de cette lacune revêt une importance capitale, qui arrive bien avant l'objectif de créer un parti provincial.

Dans l'esprit des conservateurs fédéraux, la création d'un parti provincial est souhaitable parce que cela donne peut-être à long terme des bénéfices au parti fédéral. « Grâce à un parti provincial, disent-ils, nous aurions une présence quotidienne dans les affaires québécoises. »

D'autre part, il faut noter que M. Clark recevra aujourd'hui au 24, Sussex M. Claude Ryan, le chef du parti libéral du Québec, pour une discussion générale sur sa position référendaire et sur la situation dans le Québec. On ne prévoit aucune déclaration importante à la suite de cet entretien.

Le premier ministre a tenu à indiquer qu'il avait jugé essentiel d'avoir d'abord des réunions avec chacun des premiers ministres provinciaux. Cette première série de rencontres est terminée.

Advertisement for RENOIR restaurant, featuring a couple and text: 'Pour ceux qui s'aiment... RENOIR. Restaurant romantique. CUISINE EUROPÉENNE. 71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec. Ouvert le midi de 11h45 à 14h15. Le soir de 17h00 à minuit. Réservations: (418) 694-0232. Votre hôte: Florent Morissette.'

Advertisement for 'HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN' by Paul-André Linteau, René Durocher, and Jean-Claude Robert. Includes a photo of a street scene and text: 'Les Éditions du Boréal Express présentent la première véritable synthèse de l'histoire contemporaine du Québec. Un imposant ouvrage abondamment illustré de 664 pages. — \$19.95 — En vente dans toutes les librairies.'

La mission Stanfield en tournée au Canada

OTTAWA — M. Robert Stanfield est en passe de devenir le plus itinérant de tous les ambassadeurs itinérants du Canada. Après avoir passé plus d'un mois à visiter huit pays du Moyen-Orient, et avant de retourner en Afrique du Nord pour visiter trois ou quatre autres pays arabes, l'ancien chef conservateur va entreprendre une tournée de toutes les provinces du Canada.

Pour peu que M. Stanfield donne également suite à son intention de visiter l'ONU et le gouvernement américain, sa mission aura probablement coûté plus cher en frais de voyages que les hommes d'affaires américains n'ont déjà perdu de contrats.

C'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, qui a donné les derniers détails de l'itinéraire de M. Stanfield en réponse à une question de l'ancien ministre de l'Industrie, M. Jean-Luc Pépin. « Qu'est-ce que le gouvernement veut savoir que tout le monde ne sait déjà? » a demandé M. Pépin, référant à des déclarations publiques de M. Stanfield et de M. Michael Wilson, ministre d'État au Commerce, selon lesquelles la seule intention de transférer l'ambassade du Canada en Israël a déjà eu des effets négatifs sur les exportations canadiennes vers les pays arabes.

Mme MacDonald et le premier ministre Clark se sont cependant refusés à renoncer immédiatement à leur promesse, même si les conclusions de la mission Stanfield ne font plus guère de doute. L'opposition voulait que le gouvernement separe la question de l'ambassade de Jérusalem de l'ensemble de la révision de la politique canadienne au Moyen-Orient que M. Stanfield est également chargé de réviser. Un tel renoncement mettrait fin, en effet, à l'indécision qui pèse lourdement sur plusieurs entreprises canadiennes.

Rien n'y fait: M. Clark demeure fidèle à son engagement, au moins jusqu'à la venue du rapport de M. Stanfield. Probablement au début de l'an prochain.

En réponse à une lettre

Les avocats du député fédéral de Trois-Rivières, monsieur Claude Lajoie, ont écrit au DEVOIR, au sujet d'un article publié le 24 octobre, mettant LE DEVOIR en demeure de se rétracter: Nous avons écrit que le trésorier sortant de l'association libérale, fédérale de Trois-Rivières avait révélé que monsieur Lajoie avait \$5,310 à l'Association.

LE DEVOIR ne peut pas se rétracter: le trésorier a fait cette affirmation devant plusieurs membres de l'association libérale de Trois-Rivières réunis en assemblée générale... et le journaliste du DEVOIR était présent!

Advertisement for 'DANIEL LATOUCHE' book by Daniel Latouche, published by Aux Éditions du Boréal Express. Text: 'VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS DANIEL LATOUCHE une société de l'ambiguïté. Essai sur la récupération tranquille. Volume 264 pages. En vente dans toutes les librairies: \$10.95. Distribution: Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2.'

Advertisement for 'L'HISTOIRE APPROVOISÉE' by Micheline Johnson, published by Aux Éditions du Boréal Express. Text: 'VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS Micheline Johnson L'Histoire approuvée. Pourquoi enseigner l'histoire nationale et comment. Vol. 216 pages. En vente dans toutes les librairies \$8.25. Distribution: Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2.'

Advertisement for 'MAÎTRISE EN CHIMIE' program at Université du Québec à Montréal. Text: 'Le département de chimie de l'Université du Québec à Montréal offre un programme d'étude et de recherche conduisant au grade de maître ès sciences. Les principaux champs de spécialisation du département sont la thermodynamique des solutions et des suspensions, l'électrochimie, la synthèse organique, la chimie pharmaceutique, la chimie de coordination et l'analyse. Le programme offre la possibilité d'une maîtrise en collaboration avec des institutions spécialisées, industrielles ou gouvernementales. Des études à temps partiel sont possibles. Une aide financière d'au moins \$4,000, par année pourrait être accordée aux étudiants qualifiés. Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au directeur du programme, à 282-4740 ou 7151. Les demandes d'admission doivent parvenir au service de l'admission du bureau du registraire au plus tard le 1er novembre pour une admission à la session d'hiver 1980. Université du Québec à Montréal Case postale 8888, succursale (A) Montréal, Qué. H3C 3P8 Téléphone: 282-7161. 1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations.'

Quinze jours sans métro ni autobus

Les inconvénients s'accroissent

par Marie Laurier

Si le gouvernement en a assez du conflit de travail qui paralyse le transport en commun à Montréal et songe à intervenir lundi si la médiation échoue, que dire des deux millions de citoyens qui en subissent les inconvénients depuis maintenant quinze jours?

Le froid et la neige ont succédé à l'été indien accentuant le climat anarchique qui règne dans les rues de la métropole où l'on voit des automobilistes se transformer en véritables fous du volant et devenir des dangers publics.

En somme, c'est toute la population qui subit les retombées de la grève des employés d'entretien et de bureaux de la CTCUM et les personnes âgées les ressentent encore plus douloureusement.

Le président de la Fédération de l'âge d'or du Québec, M. Patrice Tardif, a qualifié la situation d'intolérable, la comparant à « une prise d'otages ». Cet organisme s'est fait rabrouer cette semaine à l'Assemblée nationale par M. Jacques Parizeau. Ce dernier commentait une suggestion de la Fédération de l'âge d'or du Québec favorisant l'instauration d'un tribunal d'arbitrage pour régler les conflits de travail comme celui du transport en commun. M. Parizeau a rétorqué que le gouvernement était en mesure de prendre ses responsabilités et qu'il ne voyait pas la nécessité de recourir à un juge pour disposer de la moitié du budget du Québec.

En dépit de la grève, les personnes âgées n'en continuent pas moins leur lutte contre la hausse des tarifs du transport en commun en vigueur depuis le 26 août. Les citoyens contestataires se tournent maintenant vers le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II, pour obtenir gain de cause. Dans un télégramme qu'il vient de lui fai-

re parvenir, le front commun formé de huit organismes demande une rencontre avec M. DesMarais afin de faire valoir les revendications de leur quelque 200,000 membres.

Les mêmes groupes ont été expulsés de l'édifice de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM), le 18 octobre, lorsqu'ils se sont présentés pour remettre à M. Lawrence Hanigan une pétition portant plus de 35,000 signatures. Les organismes qui représentent les personnes âgées, les étudiants, les centrales syndicales FTQ, CSN

et CEQ font front commun depuis le début de septembre pour s'opposer à la hausse des tarifs du métro et de l'autobus. Ils réclament auprès de M. DesMarais de faire cesser « l'abus de pouvoir du président de la CTCUM, M. Hanigan, qui agit au détriment des intérêts collectifs ».

« On veut rouler et au même prix », soulignait hier le porte-parole du front commun, M. Marc Lemire, président du Conseil de l'âge d'or du Montréal métropolitain et de Laval.

Pour l'instant, rien ne roule et les membres des clubs de l'âge d'or restent

forcément confinés à la maison, l'autobus et le métro étant leur seul recours pour participer aux activités des clubs et le coût du taxi étant inabordable.

Par ailleurs, le comité de grève des employés de la CTCUM a mis sur pied un service de dépannage pour les personnes âgées ayant besoin de transport pour des visites à l'hôpital, chez le médecin ou pour régler un problème urgent. Le club de l'âge d'or local sert de répartiteur pour diriger les demandes des personnes âgées aux grévistes qui s'occupent de les véhiculer au lieu de leur rendez-vous.

La médiation se poursuit

par Alain Duhamel

Les médiateurs du ministère du Travail ont poursuivi hier toute la journée leurs efforts pour rapprocher la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et les trois syndicats de ses employés.

On s'attend à ce que les démarches du sous-ministre, M. Yvan Blain, dans le litige avec les employés d'entretien et les employés de bureaux, et du directeur du travail, M. Raymond Désilets, dans le litige avec les chauffeurs d'autobus et les opérateurs de métro, se poursuivent au cours de la fin de semaine et arrivent à terme au plus tard au début de la semaine prochaine.

Rappelons que le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, nomma ces deux personnes, mardi dernier, avec le mandat de provoquer un règlement rapide. Le ministre du Travail laissait alors entendre qu'il espérait une conclusion pour la fin de la semaine.

À l'Assemblée nationale, jeudi, le premier ministre, M. René Lévesque, s'est fait plus pressant en indiquant que le gouvernement entendait agir au début de la semaine dans l'hypothèse où la médiation aboutirait au même résultat que la conciliation.

Il ne fait pas de doute, aux yeux du président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, que l'intervention directe du gouvernement demeure le seul autre moyen de remettre en marche un service de transport en commun dont les Montréalais sont privés depuis le 11 octobre.

« Il faut bien se rendre à l'évidence que si les médiateurs échouent, il ne nous reste pas beaucoup de moyens. Ce sera cela ou laisser pourrir la situation », a dit M. Hanigan.

Pendant que les représentants de l'employeur et des syndicats défilaient à tour de rôle devant les médiateurs, d'autres corps publics ont offert leur appui ou exhorté le gouvernement d'agir immédiatement.

Après avoir reçu l'appui de leur centrale syndicale, la CSN, plus tôt cette semaine, les employés des services d'entretien et les employés de bureaux ont reçu l'appui des employés de soutien des commissions scolaires, des cégeps, des commissions de formation professionnelle et des syndicats de traversier, tous membres de la Fédération des employés des services publics (CSN).

Par ailleurs, le Conseil du patronat et la Chambre de commerce du district de Montréal ont tous deux pressé le gouvernement d'intervenir afin de remettre le service de transport en commun en marche. Cette intervention se justifie à leurs yeux, même si le processus habituel de règlement des conventions collectives n'est pas encore épuisé, par le caractère essentiel du transport en commun.

Plus de 500,000 usagers quotidiens de la CTCUM et des milliers d'automobilistes se sont débrouillés tant bien que mal, au cours de la seconde semaine de grève, pour se déplacer en une saison peu propice à la marche et à la bicyclette.



Une scène familière depuis quinze jours à Montréal: un arrêt d'autobus isolé, des voitures stationnées n'importe où, des citoyens fatigués de marcher. (Photo Jacques Grenier)

Que la CEQ «garde la tête froide», disent les enseignants anglo-protestants

Les enseignants anglo-protestants du Québec se sont portés hier à la défense de leurs collègues anglo-catholiques qui accueillent les « élèves illégaux » dans leurs classes et ils ont blâmé la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) de s'être immiscée dans le dossier.

Le président de l'Association provinciale des enseignants protestants, M. Don Peacock, a qualifié la réaction de la CEQ d'excessive et l'a poliment invité à « garder la tête froide ».

Cette déclaration de M. Peacock survient au lendemain des accusations véhémentes de la CEQ contre les enseignants anglo-catholiques qui sont allés dans

l'Ouest du pays faire campagne pour recueillir de l'argent afin d'assurer l'éducation des enfants clandestinement dans les écoles anglaises de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. Peacock a rappelé hier que son syndicat, s'il n'avait pas, comme les anglo-catholiques, ouvert les portes aux « illégaux », n'en continuait pas moins de croire que les restrictions imposées par la loi 101 n'étaient pas justifiées.

« Si les enseignants commencent à se disputer sur la question linguistique, nous manquerons à notre devoir », a prévenu M. Peacock, dont le syndicat négocie justement en cartel avec la CEQ actuellement.

Centraide à \$2.8 millions de l'objectif

M. Michel Bélanger, président général de la campagne Centraide 1979, a annoncé hier qu'à la 26e journée officielle de la campagne, le résultat total se chiffre à \$10,350,000.

Cette somme provient de la sollicitation auprès des employeurs et employés et du porte à porte.

Dans les quelques jours qui restent avant la fin de la campagne, Centraide doit aller chercher \$2,850,000 pour atteindre son objectif.

M. Bélanger a donc demandé aux sollicitateurs qui oeuvrent auprès des résidents de ne pas se laisser décourager par le froid et de poursuivre leur sollicitation au cours de la fin de semaine. La campagne se termine le 31 octobre.

Amende de \$8,600 pour avoir fraudé l'impôt fédéral

Une amende de \$8,600 a été imposée, hier, par le juge Mierzwinski, à la firme Pesner Brothers Limited, du 5655 rue Beaulieu, après que celle-ci eut reconnu sa culpabilité en rapport avec la loi de l'impôt fédéral.

Selon l'acte d'accusation, l'entreprise aurait caché des revenus de \$107,845, entre les années 1969 et 1975, éludant ainsi au fisc fédéral une somme de \$21,488.

Un délai de trois mois a été autorisé pour acquitter l'amende à défaut de quoi, le ministère fédéral procéderait à la saisie des biens de l'entreprise.

Outre l'amende imposée, la Pesner Brothers devra également acquitter son dû à l'impôt fédéral, en plus de l'intérêt s'y rattachant.

Faites marcher vos pieds, pas seulement vos doigts. Marchez. Dès aujourd'hui.

Pour la saison des Florales internationales

Il en coûtera plus cher pour aller à La Ronde

par Alain Duhamel

En l'année où elle accueille les Florales internationales, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) demande au conseil municipal d'approuver une hausse du prix d'entrée à La Ronde et des frais de stationnement.

Dans le budget que le conseil municipal étudiera à sa prochaine assemblée, lundi prochain, l'AMARC fait passer le prix d'entrée à La Ronde de \$0.50 à \$0.75 et les frais de stationnement de \$2 à \$3 en semaine, et de \$3 à \$4 en fin de semaine. Ces hausses devraient lui rapporter \$595,000 de revenus supplémentaires.

En 1980, l'AMARC prévoit des revenus de \$10,011,000, dont \$1,211,000 provenant des Florales internationales.

L'exploitation de Terre des Hom-

mes devrait lui coûter \$17,450,000, soit un million de plus que ses prévisions de l'an dernier. La ville de Montréal devrait verser, en principe, \$8,650,000 pour couvrir le déficit d'exploitation. Toutefois, l'AMARC inscrit dans ses prévisions un déficit de \$7.6 millions seulement puisqu'elle compte un bénéfice de \$960,000 provenant des Florales internationales.

Dans l'entente intervenue entre le ministère de l'Agriculture et la ville de Montréal, l'AMARC devait rembourser au gouvernement québécois les avances de crédits jusqu'à concurrence de \$4.5 millions. Si les revenus devaient dépasser cette somme, l'AMARC et le ministère de l'Agriculture partageaient en parts égales l'excédent.

Dans les objectifs qu'elle se fixe pour l'année 1980, l'AMARC indique

qu'elle tentera d'augmenter la fréquentation de Terre des Hommes en sollicitant un peu plus la clientèle touristique provenant de l'extérieur du Québec. « À cette fin, il y aura lieu d'adapter nos efforts de communication, présenter de nouvelles attractions, améliorer la qualité et la diversité des restaurants et augmenter le nombre de journées promotionnelles et spéciales », lit-on dans le budget.

L'AMARC indique aussi qu'elle améliorera la sécurité sous tous les aspects dans l'ensemble du territoire de Terre des Hommes. L'été dernier, un bateau promenade à chaviré et a entraîné la mort de plusieurs visiteurs. Dans son budget, l'AMARC consacre une somme de \$637,600 à la sécurité, \$104,200 de plus que l'an dernier.

Outre son budget de l'année 1980, l'AMARC a déposé au conseil municipi-

pal son programme triennal d'immobilisations. Elle compte dépenser, d'ici 1982, un peu plus de \$4.8 millions. L'an prochain, l'essentiel de ses immobilisations s'effectuera sur l'île Saint-Hélène avec des dépenses de \$838,000. On doit refaire les toits de plusieurs pavillons (\$166,000) et refaire l'aménagement paysager de l'île et de la Place des nations (\$225,000).

Sur La Ronde, où elle compte dépenser \$195,000 l'an prochain, l'AMARC consacra une somme de \$39,000 à la démolition de la Lanterna Magika pour lui substituer éventuellement deux manèges.

Enfin, sur l'île Notre-Dame, où auront lieu les Florales, l'AMARC ne prévoit dépenser, à même ses propres ressources, que la somme de \$40,000 en 1980. Ses dépenses passeront à \$275,000 en 1981 et à \$565,000 en 1982.

«On garde le dessus», dit Harguindeguy

La grève succède au lock-out à la CAT

par Paule des Rivières

La levée du lock-out à la Commission des accidents du travail (CAT) n'a pas été un succès: non seulement les 70 techniciens « indispensables » n'ont pas mis fin à leur débrayage mais l'ensemble des 1,200 fonctionnaires de la commission s'étaient joints à eux hier matin.

La ligne de piquetage devant le siège social de la CAT, à Québec, étant plutôt opaque hier, l'ouverture de la CAT — où un lock-out avait été décrété le 17 de ce mois — n'a tout simplement pas eu lieu.

« Aucune opération n'a pu être effectuée hier », a précisé un porte-parole de la CAT en nourrissant peu d'espoir de reprise du travail lundi matin. Chose certaine, l'émission des dizaines de milliers de chèques que les accidentés du travail attendent depuis plusieurs jours, sinon

deux ou trois semaines, ne pourra être effectuée lundi.

D'ailleurs, ce durcissement du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) est visible non seulement à la CAT mais dans de nombreux services du gouvernement où la riposte au lock-out se traduit par une augmentation des grévistes. Hier, environ 3,800 fonctionnaires étaient en grève et 2,800 en lock-out. « On garde le dessus », a lancé le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy.

Les débrayages affectent entre autres le palais de justice de la métropole où seuls les services essentiels sont assurés. Hier, le gouvernement a décrété le lock-out au service de comptabilité du ministère du Revenu.

Les 45,000 fonctionnaires et ouvriers du gouvernement négocient depuis un an et demi en vue du renouvellement de leur convention collective. Les pourparlers ont échoué pendant de nombreux mois sur les clauses salariales et, la semaine dernière, les dirigeants du syndicat s'engageaient à faire voter leurs membres sur les dernières offres salariales.

Mais le vote ne sera pas complété avant le 10 décembre et le président du syndicat n'a pas l'intention d'ici là de suspendre les moyens de pression, dont les effets se feront sentir pendant longtemps, notamment au ministère de l'Éducation où les services informatiques ne bougent plus depuis juillet.

Lundi, le syndicat réunit les 50 membres de son bureau de négociation et la communication qu'il livrera à la suite sera probablement suivie d'une déclaration de porte-parole du gouvernement dont l'exaspération monte de jour en jour.

Hier, les représentants du syndicat des 6,000 professionnels du gouvernement ont blâmé le gouvernement parce que leurs 110 membres qui travaillent normalement à la CAT n'ont pas reçu leur chèque de paie et parce qu'ils estiment que les services essentiels auraient pu être maintenus à la commission en retenant les services de 36 personnes comme prévu dans une entente.

Un porte-parole du ministre du Travail a rétorqué que le déclenchement de grè-

ves sporadiques n'a pas permis l'application de l'entente et a ajouté que tout avait été envisagé pour garder la CAT ouverte dans la semaine précédant le lock-out. Les 70 techniciens en informatique étant sortis, rien n'allait plus dans ces bureaux hautement informatisés. Quant à la paie des professionnels, ceux-ci la touchent prochainement.

1 heure de plus pour ... dormir

L'histoire ne relate pas si le docteur Schweitzer pouvait, comme nous une fois par année, prolonger d'une heure sa veillée à compter de minuit. Mais pour tous les Québécois, et la majorité des Canadiens, ce soir est le grand jour!

C'est en effet aujourd'hui que l'on doit, pour rester au diapason de notre univers, reculer les aiguilles des horloges, cadrans et montres d'une heure, afin d'en revenir à l'heure normale de l'Est. Il y a six mois en effet, on s'en souviendra, ces mêmes aiguilles avaient été avancées d'une heure, nous privant ainsi, pour ceux qui se lèvent à heures fixes, d'une heure de sommeil.

Ces mêmes personnes auront donc le loisir de faire la grasse matinée une heure de plus demain. Elle réaliseront toutefois en soirée que la nuit aura grugé une heure sur la clarté. Mais qu'à cela ne tienne, dans six mois, ce sera l'opération inverse. Une heure de moins de sommeil, mais une belle et longue soirée de début de printemps en perspective!

FORMATION ET PRODUCTIVITÉ

et la formation dans 10 entreprises québécoises

Colloque Québécois de la Formation en Milieu de Travail
Hôtel Reine Elizabeth
30 et 31 octobre 1979
Information: 653-8763

WEEK-END

Samedi

- À 14 h, conférences sur les pluies acides et leurs effets sur les écosystèmes aquatique et forestier du Québec, au congrès de l'Association des biologistes du Québec, au Ritz Carlton.
- À compter de 11 h, présentation de cinq films dans le cadre de la Semaine du patrimoine, à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal.
- À 10 h 30, conférence de M. André Desgagné, président de l'Office des professions, devant la Fédération des notaires du Québec, au motel Universel, à Drummondville.
- Symposium sur la pharmacie clinique, au Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, de l'Université de Montréal.
- À 9 h 30, colloque « Prends ton pays en main » de la Société nationale des Québécois de Lanaudière, à l'école Barthélémy-Joliette, rue Lépine, à Joliette.
- Jusqu'à lundi, exposition d'oeuvres des anciens de l'Université Laval, dans le hall de la faculté des sciences de l'administration.
- Jusqu'à lundi, exposition d'oeuvres des anciens de l'Université Laval, dans le hall de la faculté des sciences de l'administration.
- Jusqu'à demain, colloque sur la situation de

Dimanche

- l'avortement au Québec, au Centre communautaire Saint-Urbain, 3553 rue Saint-Urbain.
- À compter de 9 h, aujourd'hui et demain, Rallye national des femmes du Parti québécois, à l'école Marie-Anne, 100 rue Sauvé est.
- À 13 h 30, mini-congrès sur « L'ouverture aux pauvres », chez les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, 1420 boul. Mont-Royal.
- À 21 h, soirée de danses et musiques traditionnelles sur La grande place du pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal.
- À compter de 19 h ce soir et toute la journée demain, Salon international de l'agriculture et de l'alimentation au Vélodrome et au Stade olympiques.
- À 18 h 30, conférence de M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement du Québec, au colloque sur l'environnement industriel de l'Université de Montréal, à la Maison Trestler, à Dorion.
- Jusqu'à mardi, retraite conjugale à l'église Saint-Alphonse-d'Youville, 560 rue Crémazie est.

Les Tissages

Au Terroir INC.
STE-MADELEINE, QUÉ.

Pour habiller vos fenêtres de tentures vraiment « québécoises »

795-3315
Ste-Madeleine (St-Hyacinthe)

SAQ: des assemblées de ratification ce week-end

La plupart des 310 magasins de la Société des alcools du Québec pourraient ouvrir leurs portes dès mardi prochain, si les 2,000 membres du Syndicat des employés de magasin et de bureau de la SAQ approuvent, lors du week-end, l'entente de principe conclue hier par leurs négociateurs avec la partie patronale.

Au cours d'assemblées générales à Québec, aujourd'hui, et dans la métropole, demain, les syndiqués, en grève depuis le 4 septembre dernier, seront appelés à ratifier une recommandation de leur comité exécutif en faveur de l'acceptation de l'entente.

Celle-ci porte autant sur une nouvelle convention collective que sur le protocole de retour au travail. Le dernier point en litige, le calcul de la rétroactivité, aurait été réglé hier. Ceci mettrait fin à un conflit marqué, avant le début de la grève, de plusieurs mois de débrayages et de lock-out sporadiques.

L'entente, valable jusqu'au 28 février 1982, permettrait l'ouverture de la majorité des établissements commerciaux de la SAQ dès mardi matin, et celle des autres le lendemain.

Heures d'ouverture: du lun. au sam. de 5h30 à minuit. Fermé le dimanche.

la sila
gastonomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

Un début de transparence

L'ART et les moeurs de gouverner étant ce qu'ils sont, il ne suffira pas à Ottawa d'adopter une loi sur l'accès à l'information gouvernementale pour transformer en prodiges de transparence une bureaucratie et un pouvoir politiques macérant dans le secret depuis des décennies. De même la manipulation de l'information — une gigantesque entreprise si l'on songe que le gouvernement fédéral et ses agences ont à leur emploi environ un millier de personnes aux fonctions reliées à la préparation, la transmission, la circulation de l'information au sein et à l'extérieur des institutions gouvernementales — ne cessera pas d'être une science toujours en perfectionnement. Mais c'est justement parce que la manie du secret et la « gestion » de l'information ont atteint une mesure inégalée qu'on accueille avec plaisir le projet de loi du nouveau gouvernement conservateur sur l'accès à l'information gouvernementale, première brèche sérieuse dans le silence érigé en règle autour de l'administration publique.

Une telle législation se juge à ses deux grands volets: le type de recours disponible au citoyen à qui l'on refuse un document ou une information, le nombre et la nature des exceptions au principe général de divulgation des informations gouvernementales. A ce dernier chapitre, le projet de loi conservateur est quasi aussi maladivement cachottier que celui qu'annonçait le livre vert libéral en 1977. Mais, et c'est ce qui importe actuellement, le gouvernement Clark accepte de donner à l'autorité judiciaire extérieure le dernier mot en cas de conflit autour de la divulgation d'une information. Ce principe fondamental étant acquis, on peut espérer que le gouvernement consentira à revoir et réduire sa liste d'exceptions, soit durant l'examen du projet en comité au cours des prochaines semaines, soit après le royaume de la législation.

Le gouvernement Trudeau avait une hantise en matière d'accès à l'information, celle de garder intact et inattaquable le dernier mot ministériel. Ainsi le livre vert de 1977, qui annonçait un projet de loi qu'on ne réussit jamais à sortir des limbes, rejetait la possibilité de recours aux tribunaux en cas de refus de communication d'un document. Il invoquait un prétexte loufoque, celui de ne pas « trainer dans l'arène politique » des juges qu'il serait

impossible de « bien informer » des facteurs des décisions des ministres, comme si les cours n'avaient jamais traité des milliers de causes touchant des actions gouvernementales. Il confirmait à nouveau l'article 41 de la loi de la Cour fédérale qui donnait à un ministre la prérogative extraordinaire de soustraire à l'examen judiciaire, sans autre cérémonie que la production d'un affidavit, tout document dont la divulgation pouvait à son avis nuire aux relations fédérales-provinciales, à la défense et à la « sécurité nationale », aux relations internationales et au secret du cabinet.

Cette façon de se retirer dans un château-fort et dans l'arbitraire le plus complet, le gouvernement conservateur la rejette d'emblée dans son projet de loi. Il abroge l'article 41 de la loi de la Cour fédérale. Et il crée un poste de « commissaire à l'information », dont les pouvoirs d'enquête sont très étendus. Il ne peut émettre que des recommandations, après avoir reçu une plainte à propos d'un refus d'information; mais le citoyen qui se croit lésé par la recommandation du commissaire, ou par le refus gouvernemental de se plier à cette recommandation, peut toujours en appeler à la Cour fédérale.

On a invoqué les coûts et les lenteurs d'une pareille machine pour s'y opposer. Mais l'expérience américaine enseigne depuis désormais près de treize ans que les dépenses demeurent tout à fait raisonnables et que la voie judiciaire raffermirait la confiance du public dans le mécanisme d'accès à l'information. Le gouvernement Clark estime à dix ou quinze millions le coût annuel de sa législation. Rien là d'astronomique si les institutions fédérales arrivent enfin à s'aérer un peu.

Toute loi sur l'accès à l'information gouvernementale a sa liste d'exceptions au principe de la divulgation. Celle du gouvernement conservateur a voulu être précise pour éviter les généralités servant de refuge universel. Elle est si précise et si détaillée, au total, qu'elle arrive paradoxalement au même résultat. Un fonctionnaire ou un ministre le moins mentalement futé finira toujours par y trouver de quoi refuser de laisser sortir l'un ou l'autre document.

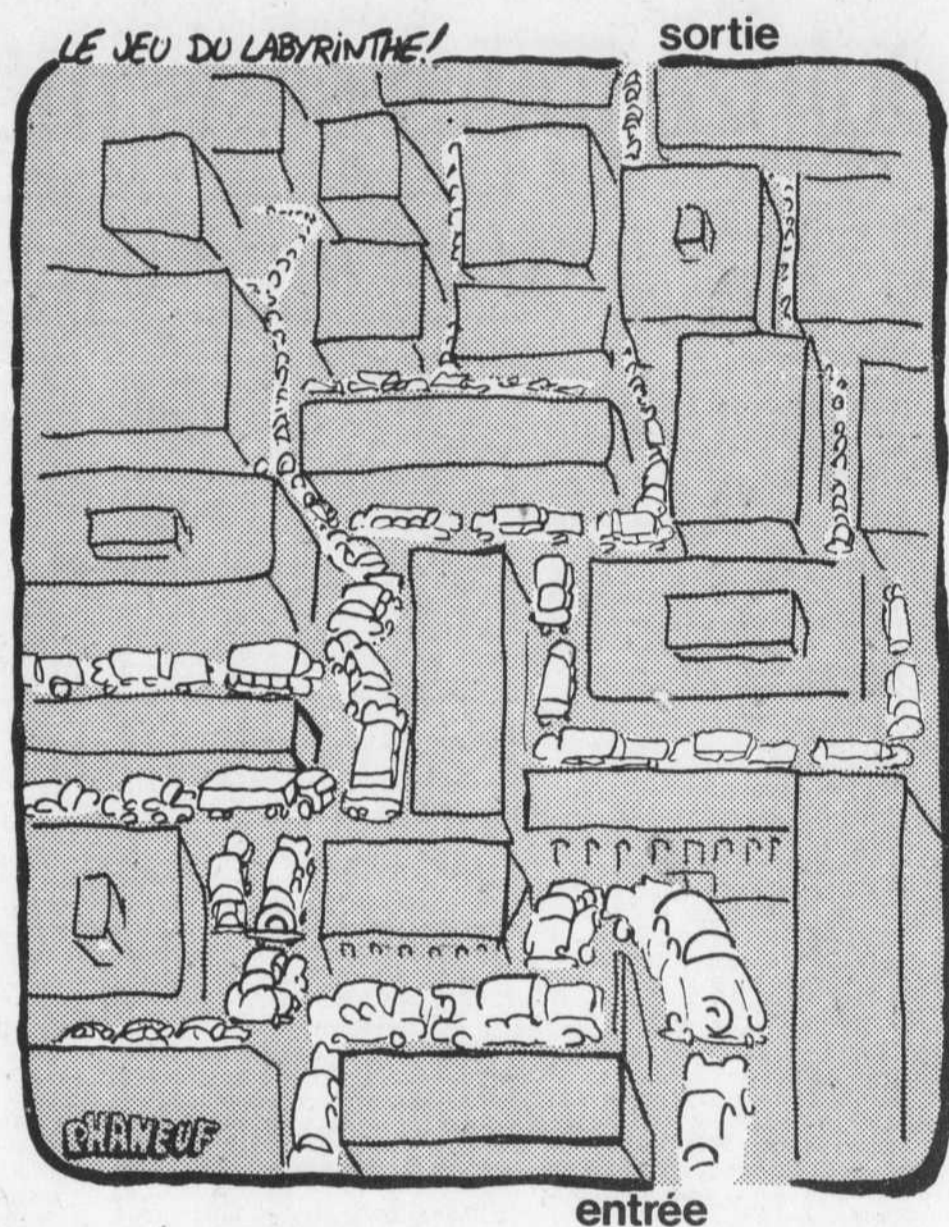
Quelques exemples. Au lieu de prévoir, comme le gouvernement précédait la large couverture de la « sécurité nationale » jamais

précisément définie, le projet de loi actuel affirme devoir refuser de communiquer des documents concernant la « répression d'activités hostiles ou subversives », expression qu'il définit plus tard longuement, de façon telle que la Gendarmerie royale du Canada, sous ce régime, serait probablement autant à l'abri des regards indiscrets qu'elle l'a été avant la série de révélations fortuites de l'année dernière.

De même le projet veut soustraire à l'examen public tout document qui risquerait « vraisemblablement » de porter préjudice aux relations internationales, ou de « nuire aux négociations fédérales-provinciales ». A ces seuls chapitres — et il en est bien d'autres dans le projet de loi — un ministre ou des fonctionnaires pourraient empiler des milliers de documents et refuser de les rendre accessibles. L'essence de la législation canadienne étant la « négociation fédérale-provinciale », comme M. Clark l'apprend plus pratiquement depuis son arrivée au pouvoir, aussi bien dire qu'on invite les citoyens à ne se renseigner que sur des sujets périphériques et surtout non controversés. Enfin, certaines exceptions sont carrément tatillonnes, telles celles qui touchent à des renseignements scientifiques et techniques, qui semblent avoir été rédigées pour protéger des intérêts plus privés que publics.

D'autres aspects du projet de loi mériteraient d'être retouchés, comme les frais assez élevés exigés des requérants, la restriction aux seuls citoyens canadiens du droit de se prévaloir de cette loi, les délais de réponse de trente jours, trois fois plus qu'aux USA. Mais la conviction du gouvernement conservateur semble authentique, et année après année, les travaux du commissaire à l'information et ses rapports contribueront à raffermir l'accès aux dossiers gouvernementaux. Et si l'adoption d'une telle loi, au cours du mandat conservateur, arrivait au moins à modifier le climat de catacombes dans les officines gouvernementales — celui qui fait « classer » le moindre memo quand il ne le fait pas « brûler avant de lire », comme le dit la légende fédérale — ce ne serait pas un mince fleuron. On pourrait même espérer que le gouvernement social-démocrate du Québec se décide un jour, lui aussi, à casser la glace.

Lise BISSONNETTE



LETRES AU DEVOIR

■ Suite à un réquisitoire

(Lettre adressée à Mme Lise Noël, professeur d'histoire.)

Voici quelques-unes de mes réactions à la troisième lecture de votre réquisitoire: « L'Eglise catholique et la femme » qui paraissait dans LE DEVOIR du 19 octobre. Le traitement que vous faites subir à ce que vous appelez « la tradition ecclésiastique » justifie-t-il la haute familiarité envers Karol Wojtyła?

Et cet état de même déconcertant que des fétus d'aussi peu de consistance que Paul de Tarse, Augustin de Tagaste, Jérôme de Bethléem, Jean Chrysostome, Thomas d'Aquin, la fournie des Pères de l'Eglise et les théologiens en bloc, sans omettre Pie XII, Paul VI et Jean-Paul II s'attirent si aisément vos coups de plume vengeurs.

Vous parlez de l'Eglise comme si vous n'en faisiez pas partie. Ça ne changera rien à la réalité. L'Eglise a toujours été et elle restera cet organisme vivant dont chaque baptisé est un des membres. Le

Christ ressuscité en est la tête et Jean-Paul II est actuellement son vicairé parmi nous.

La fréquentation de l'histoire a dû vous apprendre qu'avoir affaire à ces siècles déconcertants que sont les êtres humains dans « leurs prétentieuses audaces », comme vous dites, c'est pour l'Eglise la quadrature du cercle. Avec l'actuelle contestation, les inconstances et les volte-face, les aventures contradictoires des saints et des pécheurs, les réactions intelligentes ou stupides disputées sans arrêt la vedette aux enthousiasmes et aux entêtements obtus. Notre monde est ainsi fait. Et s'il faut s'en rapporter à votre diatribe, le retour à la sérénité n'est pas pour demain.

Je me permets de relever la seule critique polie de votre contestation. Au sujet de la Vierge Marie, vous demandez: « Comment appliquer le modèle d'une femme dont on proclame qu'elle est à la fois vierge et mère? » En effet Renan n'a pas trouvé d'explica-

tion. Ni d'ailleurs aucun autre agnostique avant ou après lui. Pourtant cette explication existe. Vous en fournissez vous-même la première partie quand vous citez Paul VI, qui nous « proposait Marie comme type éminent de la condition féminine ». Imaginez que cela reste vrai aux yeux de saint Joseph et de tous les autres hommes de foi! Il ne s'agit pas de copier un mannequin de chez Dior, mais bien de savoir que nous sommes en face d'une démarche très spéciale de Dieu envers sa créature de choix, puis de nous inspirer de l'humilité et de la fidélité de Celle qui demeure la première et la plus grande de toutes les filles de l'Eglise.

Nous sommes donc invités à reconnaître à la plus belle réussite de la grâce. Et aussi d'ouvrir nos coeurs et nos intelligences à la transformation qui est proposée à tous les membres de l'Eglise que nous sommes.

Louis CHÉNARD, c.s.s.r. Château-Richer, 22 octobre

Cinq créditistes en quête d'un statut

Faute de reconnaissance officielle au Parlement, les cinq députés créditistes ont provoqué aux Communes un incident qui leur vaudra peut-être la sympathie de l'opinion publique. En usurpant un droit de parole qui ne leur était pas accordé, en défiant la présidence en quittant ostensiblement l'enceinte des débats sous l'oeil des caméras, M. Fabien Roy et ses collègues ont bon espoir de gagner ce que la majorité des parlementaires n'est pas disposée à leur octroyer, c'est-à-dire le statut d'un parti reconnu. Le problème, qui se pose depuis le début de la session, prend donc une tournure qui lui donne à présent un caractère plus urgent.

Le Règlement de la Chambre prévoit qu'un parti est « reconnu » s'il compte au moins 12 députés. Il arriva dans le passé qu'on fit des exceptions: ainsi, dans le précédent Parlement, on dénombrait 11, puis 10 puis neuf élus créditistes, mais ceux-ci avaient quand même obtenu le statut de parti reconnu, statut qui

comporte des avantages importants, comme un droit prioritaire de parole en Chambre, des locaux et un personnel, des subventions à la recherche et au secrétariat, etc. Cette fois, à cinq députés seulement, le compte n'y est vraiment plus et, lors de l'examen de la requête créditiste au début du mois, la Chambre a estimé qu'elle ne pouvait faire en sorte au Règlement. Plus indulgent, le président de la Chambre a recommandé aux députés de déferer cette affaire au Comité des privilèges et élections afin d'examiner d'autres hypothèses de solutions. Les chefs de partis ont exprimé leur accord mais n'ont rien fait pour donner suite à la suggestion de M. Jérôme.

A l'appui de sa requête, M. Fabien Roy fait valoir que son groupe est la seule opposition véritable du Québec aux Communes. Il peut le penser, et d'autres avec lui, mais il est difficile à une assemblée démocratiquement élue d'admettre ce point de vue. Le chef du Crédit social déclare ensuite

que son parti a recueilli plus de 500 000 voix aux élections du 22 mai, soit 18% des suffrages exprimés au Québec contre 13% aux conservateurs et 5% au NPD. Ces données sont incontestables et, à certains égards, impressionnantes, mais elles ne font pas du CS une formation canadienne. Hors Québec, celui-ci n'a amassé que 14 000 voix. Nous sommes plutôt en présence d'un groupe régional dont la force et la représentativité sont authentiques.

Devant ces faits, le comité des privilèges et élections de la Chambre pourrait étudier la possibilité de définir un statut de « parti régional » qui, sans comporter tous les avantages inhérents à l'état de parti reconnu, offrirait des privilèges à une formation comme celle de M. Fabien Roy. Si un groupe semblable se constituait en Colombie-Britannique ou à Terre-Neuve et qu'il parvenait à faire élire une poignée de députés, il pourrait bénéficier des mêmes conditions.

Un tel statut serait plus équitable pour les créditistes qui, faute d'une formule de compromis, seront assimilés à des députés indépendants. Mais il est douteux que les conservateurs et les libéraux consentent à une solution du genre, les uns comme les autres n'ayant aucun intérêt à favoriser le raffermissement des tiers partis. Au surplus, M. Clark conserve l'espoir de rallier d'autres créditistes à son parti et d'en nommer un ou deux à des fonctions enviables, ce qui mettrait fin à l'existence parlementaire de cette formation. Quant aux libéraux, ils n'ont pas pour Fabien Roy les égards et le respect que méritait à leurs yeux l'irremplaçable Réal Caouette. L'évidente parenté qui lie le député de la Beauce au Parti québécois lui a déjà causé beaucoup de soucis à l'intérieur de son érébros cauc. Elle entache aussi sa crédibilité aux Communes où libéraux, conservateurs et néo-démocrates voient en lui une « cinquième colonne » du PQ.

Michel ROY

ACTUALITÉ

Sécession n'est pas séparation

par Gérard Bergeron

Il n'y a qu'une différence certaine et incontestable entre le Parti québécois et le Parti libéral: pour donner une nouvelle constitution au Québec, le premier est prêt à aller jusqu'à la sécession incluse, le second se l'interdit absolument, son réformisme restant dans les limites des structures fédérales. Il importait de souligner le mot sécession. D'abord parce que c'est le mot exact, ensuite parce que ce terme technique et précis manque au vocabulaire actuel de nos débats politiques. Tant qu'il est question de séparation et de séparatisme par ses adversaires antipéquistes, tant que la réplique se fait à l'enseigne de la souveraineté et de l'indépendance pour « donner une signification positive au projet péquiste, c'est l'ensemble du débat qui, privé d'une clarté initiale, en souffre. Et quand on jette un oeil sur le terme de souveraineté celui d'association, l'impression s'épaissit encore, car c'est le contraire de l'idée même de séparation. Ainsi se ferme sur lui-même le cycle de la confusion involontaire.

Il faudrait pouvoir s'y reconnaître car c'est dans le dosage, encore inconnu, de ces notions qu'il nous faudra nous prononcer lors du référendum. Éliminons une première imprécision. Le Parti québécois et sa doctrine sont clairement sécessionnistes, mais ne sont pas séparatistes. Où se trouve la différence? Il y a séparation lorsqu'une population et le territoire sur lequel elle habite, et qui n'est pas celui d'un Etat, se détachent d'un Etat qui les comprenait jusque là. Il y a sécession lorsqu'un Etat se détache d'un Etat multiple, ou fédéral, ou d'une confédération d'Etats.

Si Westmount ou le Village Saint-Denis, si le comté de Papineau ou celui de Duplessis, si l'Abitibi ou la Gaspésie se déclaraient indépendants, ce serait par un acte de séparatisme. Mais comme le Parti québécois prône que l'Etat du Québec, dans sa totalité, se détache de l'ensemble fédératif canadien, il est clairement sécessionniste. A l'opposé, tout récemment, le Jura bernois

(francophone) a fait acte de séparation du canton de Berne (germanophone), mais sans faire acte de sécession de la Confédération helvétique, tout au contraire en y adhérant comme nouveau canton. Le processus suivi a été: d'abord, séparation en deux d'un canton, puis intégration du nouveau canton dans la fédération suisse. C'est tout comme si l'hypothétique province Acadia se séparait du Nouveau-Brunswick et adhérerait en tant que province distincte à la fédération canadienne.

Je ne cherche pas qu'à nommer correctement les choses, non plus qu'à savoir lequel des deux actes est de plus grande gravité: faire séparation ou de faire sécession? Dans les deux cas il s'agit d'une très sévère crise du régime qui le frappe au plein coeur de son principe d'unité.

L'Etat où se produit la séparation est diminué, mutilé; les deux Etats, l'ancien et le nouveau, sont de moindre taille que l'Etat qui, antérieurement, les comprenait. L'Etat fédéré qui fait sécession n'est en rien diminué, ni mutilé; c'est l'Etat fédéral qui le devient en perdant un des « X » membres de la fédération. Mais qu'importe le nom, séparation ou sécession, si le résultat est le même? Le résultat n'est qu'analogiquement le même, car il ne se produit pas à la même échelle, ni au même niveau. En séparation, il y a création d'un nouvel Etat (le Jura, éventuellement Acadia), apparition d'un « nouveau joueur ». En sécession, il n'y a pas de nouvel Etat, mais l'arrangement des Etats fédérés qui restent et de l'Etat central est modifié du fait du départ d'un « ancien joueur » qui prétend jouer une nouvelle partie, la sienne.

Le Parti québécois, prônant la sortie du Québec de la Confédération, est carrément sécessionniste, mais il n'est pas que cela. Car si la recherche, la sécession éventuellement faite, l'association avec le reste du Canada. Il est sécessionniste et associationniste. Et c'est alors qu'éclate toute une chicane dont la substance n'est

pas que verbale. Oh combien!

Le Parti québécois n'avait pas à se présenter comme « séparatiste » puisqu'il ne l'est pas; et le tir de ses adversaires, en l'appelant tel, peuvent l'éclaircir mais sans l'atteindre vraiment. Pourquoi ne s'est-il pas présenté comme sécessionniste puisqu'il l'est (et qu'il rassemble suffisamment de professeurs qui savent le sens des mots)? Il faudrait lui demander... L'épithète « québécois » dans son nom peut s'entendre avec une nuance sécessionniste du plus large qualificatif « canadien ». Toutefois, « parti sécessionniste », cela aurait manqué d'attrait et de style. (Au moment de la fondation du Parti québécois en 1968, une opinion prévalente aurait préféré l'appellation du « Parti souverainiste ». Ce fut une concession faite à la constitution de M. Gilles Grégoire, amenant les effectifs du Rassemblement national, qui permit l'appellation actuelle de « Parti québécois »).

Le parti est né à l'enseigne double du Mouvement Souveraineté-Association, établi l'année précédente par M. René Lévesque. Depuis lors, a été lancée la querelle de l'association qui va bientôt battre son plein. « S'associera, s'associera pas? Comment l'association si l'autre partie refuse? Comment l'autre partie pourra-t-elle refuser l'association, puisque l'interdépendance joue dans les deux sens? Etc. » Tout cela ne fait guère que commencer... C'est sur l'autre terme du couple, celui de souveraineté, que je voudrais plutôt attirer l'attention.

S'il s'est refusé de se nommer sécessionniste, presque autant que de se faire appeler séparatiste, le Parti québécois se présente plus volontiers comme souverainiste ou indépendantiste: ce sont mots de plus de noblesse et de plus grande positivité. C'est le discours du RIN (Rassemblement pour l'Indépendance nationale) qui a entraîné le déclassement de l'idée et du terme de séparatisme. Mais l'indépendance reste une notion floue sous son inspiration généreuse: elle suscite des to-

nalités politiques, culturelles, psychologiques, mais sa signification juridique est pauvre en précision. La souveraineté, au contraire, est très riche de signification au sens juridique, tout en évoquant les mêmes tonalités, stimulantes, des points de vue politique, culturel, psychologique. A l'instar de l'indépendance qui implique son contraire, complémentaire, de l'interdépendance, le mouvement, créé par M. Lévesque, a une douze ans, a combiné ces deux idées, contraires et complémentaires, reliées par un trait d'union: Souveraineté-Association.

On revient aux précisions de départ: pour avoir la souveraineté d'abord, avant de pouvoir faire ensuite l'association, un Etat fédéré comme le Québec doit pouvoir faire sa sécession de l'Etat fédéral canadien. De congrès en explications de termes, en passant par beaucoup de textes explicatifs, le Parti québécois tente d'établir que la souveraineté (ou l'indépendance) est possible autant que sera fatale, dans la suite, l'association puisqu'elle est un bon marché pour les deux parties. D'où l'importance toute capitale du Livre Blanc annoncé pour le 1er novembre. Tout ce qui est en cause devrait être précisé, clarifié, au moins au plan des notions élémentaires pour que le citoyen n'ait pas, comme dans le présent petit exercice, à devoir se faire sémanticien...

Car, de sondage en sondage depuis une quinzaine d'années, le Peuple Numérique répète, avec une redondance impressionnante, qu'il n'est pas encore prêt à appuyer la sécession dont il semble connaître la signification tout en ignorant le mot. Yvon Deschamps aurait-il sondé juste? « Un Québec libre et indépendant dans un Canada fort et uni ». Certain aurait-il sondé juste? « Un Québec libre et indépendant dans un Canada fort et uni ». Certain humour, hygiène de l'esprit, ne sera pas de trop pour affronter la féroce campagne référendaire, que n'ont pas encore commencé vraiment à se livrer les deux camps de « frères ennemis ».

■ Pas de discrimination en fiscalité

En lisant dans votre édition du 13 octobre dernier la lettre de Mme Gilberte Lavoie: « Où est l'égalité en matière de fiscalité? » nous avons été saisis par l'aberrance de son contenu.

L'hypothèse de base de Mme Lavoie se lit comme suit: le mari et la femme sont séparés et gagnent tous les deux \$30 000 par année. La femme a la garde de leurs deux enfants âgés de moins de 14 ans, ce qui coûte \$6 000 par année. Et selon les dires de Mme Lavoie, la femme n'aurait pas droit à aucune déduction pour ses enfants.

Premièrement: cette femme a droit à une déduction de \$2 700 en vertu de l'équivalence de personne mariée qui lui accorde le gouvernement provincial pour l'un de ses enfants. Il est tout à fait

faux que cette femme n'ait pas droit à une déduction provinciale à l'égard d'un de ses enfants.

Deuxièmement: l'ex-mari paye une pension alimentaire à son ex-épouse d'un montant total de \$6 000 pour l'année, soit le total des dépenses encourues pour les deux enfants. D'une part, il est vrai que le père aura droit à une déduction de \$6 000 de son revenu et d'autre part, son ex-épouse devra inclure ce montant à titre de revenu imposable. Par contre, elle aura droit encore à son \$2 700 de déduction pour l'un de ses enfants.

Donc au lieu de payer \$6 000 pour l'entretien de ses enfants, elle n'aura qu'à payer l'impôt sur ce montant, soit environ un montant de \$1 300 (selon le taux d'imposition), ce qui est loin de \$6 000 dé-

boursé par l'ex-mari. Troisièmement: si elle paie \$6 000 pour faire garder ses enfants, le gouvernement la limiterait à \$1 000 par enfant, soit \$2 000 dans son cas, ce qui d'après nous serait le cas d'une femme qui a un revenu de \$30 000 par année.

Donc elle aura droit encore à sa déduction d'équivalence en plus de ses frais de garde d'enfants, soit une déduction totale au provincial de \$4 700.

J'espère que cette mise au point que nous avons apportée pourra, pour l'année fiscale qui se termine bientôt, vous faire sauver quelques dollars et vous prouver qu'il n'y a aucune discrimination en matière de fiscalité provinciale.

Jocelyn RIOUX professeur pour H & R Block Saint-Laurent, 17 octobre

■ La voix des enfants de Montréal

Le jeudi 18 octobre 1979, LE DEVOIR, sous le titre « La voix des jeunes va résonner dans tout le Québec », indiquait que les jeunes se feraient entendre partout au Québec au cours de tables rondes simultanées organisées de concert avec le Secrétariat québécois de l'Année internationale de l'enfant. L'article ajoutait que cette initiative était « la seule du genre à donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer durant l'année qui leur est consacrée ».

Nous croyons qu'il est de notre devoir de corriger cette affirmation erronée. Au cours de l'été, quelque 2 000 enfants de tous les districts de la Ville de Montréal ont participé à neuf audiences publiques de la lais.

Il semble donc dans l'intérêt

Commission rogatoire sur les services offerts aux enfants par la Ville de Montréal et chacun de ces jeunes était invité à se prononcer. Un grand nombre d'entre eux l'ont fait. De plus, trois des cinq membres de la Commission sont eux-mêmes des jeunes de 10 à 14 ans.

D'ailleurs, LE DEVOIR, en date du 2 août 1979, faisait écho à cette participation des jeunes. Dans un article intitulé « Quand la parole est aux enfants », le journaliste du DEVOIR écrivait que la commission avait été instituée par le Comité exécutif de la Ville dans le but de « recueillir les opinions des jeunes Montréalais publiés de l'impresion que votre récent article a pu créer. Et c'est avec plaisir que nous vous invitons à assis-

ter d'ici quelques semaines à la présentation du rapport de la commission, rapport qui fera la synthèse des revendications des jeunes de Montréal.

Nicole GAGNON-LAROCQUE, conseiller municipal et présidente de la commission rogatoire et du comité de l'Année internationale de l'enfant de la Ville de Montréal, 22 octobre

■ L'étau se reserre

Eh bien, il y a une autre grève. Cette fois-ci, c'est au transport en commun. Comme on n'est pas anti-syndicaliste, comme la position du gouvernement est précise, on se dit que c'est pas grave; on peut marcher, faire de la bicyclette, ça nous fera

du bien. Puis la pollution s'accroît. On peut marcher, faire de la bicyclette, mais on ne peut plus respirer. L'étau se reserre.

Lisa SUHANIC Montréal, 20 octobre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$65 par année, six mois: \$36, trois mois: \$24. À l'étranger: \$70 par année, six mois: \$38, trois mois: \$27. Édition du samedi: \$19 par semaine. Tarif de l'abonnement: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement: \$1,50 par semaine. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



L'enfant et la vie urbaine

L'ENFANT et la vie urbaine, tel est le thème d'un grand congrès, ouvert à tous, qui débute le 31 octobre aux hôtels Meridien et Loews La Cité. Ce congrès, international, est organisé par le CQEE (Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle), en collaboration avec l'UNESCO. Les médias donneront sûrement des précisions dans les jours qui viennent. Ceux qui ont reçu le programme savent déjà qu'il s'agit pour le Québec de l'événement le plus important de l'Année de l'enfant.

Le président de cet événement, Jean-Claude Marsan est architecte et urbaniste. Le CQEE regroupe des professionnels de la santé appartenant à diverses disciplines. A première vue du moins, il est étonnant qu'un tel organisme ait choisi un thème constituant en lui-même une remise en question de l'intervention professionnelle. Faut-il voir la naissance officielle de la psychologie environnementale au Québec?

Quelle importance l'...nement a-t-

il pour l'enfant? On insiste, avec raison, sur la fragilité des équilibres naturels dans le grand Nord. Arracher un arbre de vingt centimètres dans les Terres de Baffin équivaut à déraciner un érable centenaire sous nos latitudes, disproportion que l'on retrouve dans les réactions en chaîne: pour les animaux polaires un mètre carré de lichen est une oasis. C'est un lien analogue qui unit l'enfant à son environnement. Pour ce dernier, une jeune pousse peut avoir l'importance d'un vieux arbre et la mort d'un insecte celle d'une tragédie.

Sait-on vraiment de quoi l'on prive un enfant en lui enlevant la possibilité d'aller à la pêche un soir de mai, avec une canne qu'il a lui-même taillée, et à l'endroit où ça mûrit, de lier conversation avec un adulte du voisinage. Si on le savait, si on l'avait su, les rives du Saint-Laurent ne seraient sûrement pas ce qu'elles sont maintenant, et peut-être y aurait-il encore, ça et là des ruisseaux, enjambés par des ponts à faire rêver prome-

neurs et pêcheurs.

Nos voisins du Sud envieraient des chercheurs étudier notre civilisation. Dans leur rapport au Congrès, ils écriraient qu'à Montréal, métropole du Québec, chaque petit pont remplit les fonctions de dix policiers et de vingt psychologues.

Cette boutade sérieuse devrait retenir notre attention: les problèmes de l'environnement et plus particulièrement ceux de l'environnement urbain ont cessé d'appartenir à la sphère du luxe. Si les enfants sont si vivement et si douloureusement touchés par la pollution et les autres attentats contre la nature, dans l'homme et hors de l'homme, ce n'est pas uniquement parce qu'ils sont plus impressionnés que les adultes par les messages des médias, c'est aussi parce que, dans leur univers, l'arbrisseau est un chêne. On peut également présumer qu'ils ont assez d'instinct pour pressentir ce qu'est leur équilibre futur qui est menacé par leurs conditions de vie actuelles.

Les plus éveillés veulent peut-être, confusément, nous donner à entendre que nous les prédisposons à chercher refuge auprès d'un quelconque Jim Jones.

Quelle que soit leur volonté de récupérer les individus inadaptés, nos sociétés, les plus riches y compris, ne peuvent plus offrir les services professionnels requis par cette tâche. L'action sur l'environnement est devenue une nécessité économique, pour les raisons que nous venons d'évoquer et aussi parce qu'à défaut d'une telle action nos villes se videraient, de leurs habitants d'abord, de leurs industries ensuite.

Compte tenu des limites atteintes par les services professionnels les mieux organisés, l'action sur l'environnement est aussi devenue une nécessité morale.

On peut mettre en cause le système capitaliste, qui a imposé un modèle urbain destiné à accroître le profit des entreprises à court et à moyen terme. Mais les «diktats» urbanistes de l'Etat et de la police sont encore plus catastroph-

ques. L'échec socialiste en ce domaine est incontestable.

La voie à suivre dans nos sociétés mi-socialistes mi-capitalistes devient claire: que l'Etat intervienne avec discrétion et finesse, de manière à créer des conditions générales telles que les citoyens puissent agir lorsqu'ils le veulent, que dans leur propre intérêt les agents économiques fassent preuve de clairvoyance en précautionnant les besoins dont la manifestation paraît souhaitable.

La dernière livraison de l'hebdomadaire *Finance* nous apprend que les épiciers indépendants continuent de prospérer tandis que du côté des grandes surfaces corporatives c'est la stagnation. Ce phénomène imprévu donne à espérer, même s'il est trop tôt pour conclure que les magasins pour automobiles sont choses du passé.

J'entends récemment un étudiant de Québec parler avec enthousiasme d'une épicerie de la rue Saint-Jean qui se distingue des autres par une vitrine adaptée aux saisons: «L'été dernier il y avait un vrai jardin avec de vrais légumes, cet automne il y a des citrouilles avec un bouquet. Le style de l'intérieur se prête bien à cette décoration. Tout est arrangé avec beaucoup d'imagination». Cette épicerie est l'une des idées heureuses qui font revivre le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Et les épiciers, jeunes aussi, et peut-être diplômés en art ou en sciences sociales, enlèvent joyeusement des clients à Steinberg. Ainsi va la vie quand il n'y a pas de lois ou de monopoles pour l'entra-

ver.

la ville ne peut pas ignorer la pensée alternative, barbarisme — car en français on ne doit pas confondre l'une des deux branches avec l'autre elle-même — qui désigne la subversion joyeuse, positive, souvent innocente et généralement dénuée de prétentions totalitaires.

L'expression pensée alternative est l'un des nombreux synonymes du mot contre-culture. Il y en a plusieurs autres: nouvelle gauche, nouvelle culture, révolution culturelle, etc. Telle est la gauche d'inspiration américaine. Elle est parfois marxiste, mais accessoirement, sa cible principale n'étant pas le capitalisme, ni d'ailleurs le socialisme d'Etat, mais la technique et l'appareil industriel qui caractérisent l'un et l'autre système à quelques nuances près.

Pour s'y retrouver, il faut lire l'excellent ouvrage de Gaétan Rochon sur la contre-culture (1). Il est meilleur que bien des *Que sais-je*, dans le même genre. L'auteur a été vacciné à temps contre le prurit de la fausse originalité. Il est clair.

Il nous apprend que c'est Paul Chamberland qui aurait introduit le mot alternative au Québec en 1974. Le ton du livre est donnée par cette citation de Léon Dion, rattaché par ce biais à la contre-culture: «le grand défi contemporain n'est pas l'opposition entre le capitalisme et le socialisme, mais la recherche d'une réponse aux problèmes de l'industrialisation». Gaétan Rochon est une figure montante qui ne s'affirme pas en niant l'existence de ses prédécesseurs.

1) *Politique et contre-culture*, Cahiers du Québec, Montréal, Hurtubise — HMH 1979.

Une grande synthèse sur le Québec

Linteau P.-A., Durocher, R. Robert, J.-C. **Histoire du Québec contemporain**, De la Confédération à la Crise, (1867-1929). Les Éditions du Boréal Express, 1979, 660 pages.

par Michel Duquette

ON comprend que l'histoire du Québec, dans les débuts de la Confédération, soit déroulée à plus d'un égard. Troublante et complexe, avec sa superposition de traits modernes et archaïques: une industrie naissante, un monde du travail en pleine expansion coexistent avec la persistance d'idéologies d'un autre âge: cléricisme et agrarisme. Sa structure politique double, difficile à cerner, tient à son insertion dans un fédéralisme flou, aux contours imprécis, tantôt envahissant, tantôt fragile. Le statut de ses minorités est la fragile et quotidien rapport de force entre groupes ethniques. Le caractère «hoqueté» de son évolution économique n'est pas incompatible avec une industrialisation étonnante, mais également incomplète, partielle et dépendante. Ces ambiguïtés ont toujours découragé les grandes synthèses et surtout les modèles d'explication ouverts au grand public. Elles ont aussi correspondu à cette «amnésie» si caractéristique du tempérament québécois. Hormis les études prenant pour objet la Nouvelle-France, que le chanoine Groulx considérait, on se demande bien pourquoi, comme «notre grande aventure», les ouvrages complets et accessibles tardaient à se manifester. C'est à cause de cela qu'il faut savoir reconnaître à sa juste valeur toute tentative sérieuse visant à combler le vide de l'histoire contemporaine.

La question n'est plus: Faut-il retourner à l'enseignement de l'histoire? mais bien plutôt: Comment, à l'heure actuelle, reprendre cette étude avec une nouvelle vigueur et offrir à tous les Québécois de synthèse et le panorama qui sont plus que jamais nécessaires à sa compréhension, et qui en constitueraient en quelque sorte l'enseignement? L'imposant ouvrage de Linteau, Durocher et Robert: *Histoire du Québec contemporain* est une réponse, peut-être la réponse à cette question.

Il s'agit d'un manuel et d'un ouvrage de référence. En se penchant sérieusement sur le problème du format — et le défi est de taille dans un livre de 660 pages — les auteurs ont évité soigneusement: 1) un langage emphatique et inabordable, s'adressant à un cénacle d'historiens et de sociologues triés sur le volet; 2) la surabondance des tableaux statistiques, des asymptotes et des cosinus, qui font de l'économie un trépas intellectuel dénotant pour les profanes; 3) le glissement dans l'historiographie bon-enfant, toujours tentée par le démon des réductions et des embellissements; 4) une illustration conventionnelle, genre «vieilles grand-mères» ou «Château Frontenac». Si l'histoire du Québec en ce début de Confédération paraît terne et démissionnaire à plus d'un, cela n'est vrai qu'en appa-

rence. Elle foisonne d'évolutions profondes, de bouleversements, de conflits et de promesses pour l'avenir. C'est ce que cherche à montrer cette contribution.

La thématique est à la fois simple et efficace. On distingue deux périodes historiques de durée sensiblement égales: 1867 à 1896 et 1897 à 1929, la première plutôt conservatrice et faiblement dynamique, l'autre libérale et assez prospère, quoique d'une manière inégale. Dans ce cadre, on situe l'analyse de quelques grandes structures: l'économie, la société: les classes sociales, les conditions de vie, l'Église, les travailleurs, les femmes; le politique: État et partis; enfin la culture et les idéologies. La porte est toute grande ouverte pour une série impressionnante d'articles documentés, et ce qui est remarquable pour un collectif, de style homogène. Mais cet enfant casqué n'est pas né de la cuisse de Jupiter: Il se réclame de la foisonnante *Histoire de la Province de Québec* de Robert Rumilly, véritable grenier documentaire en 41 volumes, pour longtemps encore «la mère de notre histoire», ainsi que de la contribution en géographie humaine de l'insurpassable Raoul Blanchard. De plus «pour replacer l'histoire québécoise dans son contexte canadien, la meilleure collection est certainement la *Canadian Centenary Series*». On se situe aussi par rapport à Vaugeois, Lacoursière et Hamelin (1).

Le Québec a-t-il bien fait d'entrer dans la Confédération? Qu'il ait été poussé, *notens volens*, dans la grande marmite, comme les provinces maritimes d'ailleurs, n'intéresse pas les gens d'alors. Dans les campagnes et les quartiers ouvriers des villes — on excuse la discrétion des auteurs à ce sujet — croupit une population misérable, confrontée moins aux rigueurs de l'hiver qu'à celles de la pauvreté ambiante. Mortalité infantile élevée et émigration vers l'extérieur ne parviennent tout de même pas à enrayer une poussée démographique surprenante. Et voici une hypothèse: seul l'échec de la politique d'immigration multiculturelle au Canada rend possible la survivance de la nationalité québécoise (2).

L'économie progresse dans le cadre impérial britannique: le victorisme tardif, triomphant en Angleterre, corsete la pensée et la création, mais aussi efface et ternit les contours des vieilles idéologies. L'agricultisme et le cléricisme s'unissent à trop dominer. Les temps sont mûrs pour des mutations profondes, qu'annoncent la modernisation du système de transport et l'urbanisation à la fin du XIXe siècle.

Le climat politique est dominé par les conservateurs à Ottawa et à Québec. Les premiers ministres Chauveau, Oumet et Boucherville sont-ils autre chose que des

émansions de John A. MacDonald derrière les murs de la vieille capitale? Les libéraux s'imposent, d'abord avec Mercier (1887-1891), le «fondateur de l'État québécois» puis, après les mandats écourtés de Marchand et Parent, avec Lomer Gouin (1905-1920). Et c'est alors, correspondant à l'Âge d'or du capitalisme, à la «Belle époque», la remarquable croissance sociale et économique du Québec entre 1897 et 1929. Conjoncture éminemment favorable: l'Empire est à son apogée, le commerce international s'étend par le moyen de la navigation intérieure et du chemin de fer jusqu'aux communautés les plus lointaines du continent. La population en excédent dans les campagnes afflue vers les villes, devenues des centres de production et d'échanges privilégiés. Mais jamais, comme aux États-Unis, la fortune ne court les chemins. L'entreprise est l'apanage d'un groupe restreint, cette bourgeoisie prudente et traditionnelle, peu suspecte d'ouverture d'esprit. Les Canadiens français y sont raris-

simés. La caractéristique majeure de cette époque reste toutefois le changement de dépendance: les capitaux et la main-mise américaine prennent le dessus sur l'influence britannique.

«La pénétration américaine se fait principalement par l'implantation de filiales. Elle vise deux objectifs: alimenter en matières premières les industries américaines (c'est le cas pour les mines et les pâtes et papiers), ou pénétrer un nouveau marché en fabriquant ou en assemblant dans des usines au Canada (branch-plants) les produits conçus et mis au point aux États-Unis.» (3)

C'est que les libéraux, au pouvoir depuis 1897, ne sont pas particulièrement nationalistes. Ils ouvrent la porte au capital étranger car «ils voient grand» et pensent avant tout à équilibrer le budget de l'État. On n'a pas le temps de protéger une industrie proprement nationale.

Les entreprises poussent au petit bonheur, surtout dans les grandes villes. L'urbanisation est le fait des promoteurs, les inégalités se superposent aux disparités, et l'on aura gré aux auteurs d'avoir souligné, sans avoir recours à une grille d'analyse particulière, l'envers de la médaille. Car si l'idéologie officielle est prompt à évoquer les succès du modèle canadien de développement, elle préfère dissimuler ses petites misères.

Le monde rural évolue aussi, mais l'existence reste précaire pour une majorité de Québécois. L'Église ombrageuse de ce temps ne desserre pas son étreinte sur la société. Un conflit sur la création d'un ministère de l'Éducation met aux prises, à la fin du siècle, libéraux et hiérarchie catholique. La mort du premier ministre Marchand, en 1900, diffère de 64 ans l'envoi de cette éminente institution. Mrg Bruchési peut alors s'écrier: «...Nous garderons les crucifix aux murs de nos écoles.» D'où un foillis de programmes et de structures peu propices à l'éducation des citoyens (4). Quarante pour cent

d'analphabètes, c'est ce que relève le recensement de 1891.

De son côté, l'enseignement supérieur francophone est le parent pauvre de son vis-à-vis anglophone: faibles subventions, faibles effectifs, enseignement poussé. Tout se tient! Dans ce climat intellectuel camphré, les grands esprits s'étiolent. Mercier meurt jeune, Henri Bourassa reste en marge du pouvoir, Nelligan représente une étoile filante qui s'éteint bientôt, perdue dans un monde pragmatique et indifférent.

«Que reste-t-il de lui dans la tempête brève, Qu'est devenu mon cœur déserté? Hélas, il a sombré dans l'abîme du Rêve.» (Le Vaisseau d'Or)

Les temps ne sont pas encore mûrs pour une affirmation de ces traits qui font l'âme des gens d'ici et qui modèlent les instruments de leur destinée. Il faudra se dégager du passivisme, du messianisme et de l'agricultisme pour envisager un monde plus concret et organisé selon nos propres besoins. Cette définition du na-

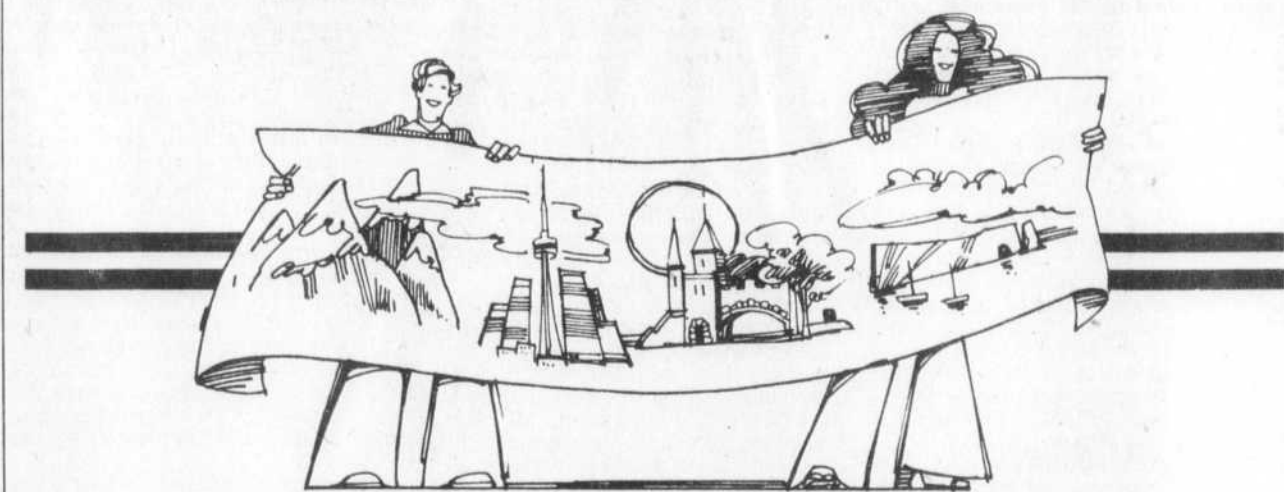
tionalisme, Henri Bourassa la met de l'avant et fait flèche de tout bois quand il s'agit de dénoncer la corruption du pouvoir et «l'impérialisme étranger». Il suscitera, un peu plus tard, de puissants échos.

Il n'y a pas beaucoup d'aspects que ne couvre cet important ouvrage. La lecture est facilitée par un style simple mais soigné. On passe rapidement sur certaines redites, surtout en début de chapitre, la rançon à payer dans les collectifs. Les collaborateurs qui ont traité la partie culturelle s'abandonnent même à une forme de lyrisme qui n'est pas déplacée: cela agrémente le ton volontairement neutre qui prévaut un peu partout. Ce qui n'interdit pas, tout de même un «préjugé favorable» à l'endroit des travailleurs. Le traitement accordé à la minorité anglophone, aux ethnies néo-québécoises, si importantes quand on sait qu'au milieu du siècle précédent, Montréal et Québec sont des villes majoritairement anglaises, ne serait-il pas un peu mince? Au début, on rencontre la mosaïque québécoise, ensuite on l'oublie. Montréal sans son accent aigu est plutôt celui des grands financiers. Est-ce vraiment toujours les cas?

Telle rubrique, traitée généreusement dans la première édition, n'est qu'esquissée dans la seconde. Ou blié ou manqué de données? Si l'on songeait à élargir encore la formule du collectif, des sociologues, des politologues, voire des anthropologues seraient bienvenus de venir, ici et là traiter quelque question particulière: la vie quotidienne, l'analyse des rapports internationaux dans lesquels évolue le pays à cette époque, la question des Amérindiens, etc... Quoi qu'il en soit, le public, avide de poursuivre cette lecture, sera content si la suite de ce premier tome de *L'Histoire du Québec contemporain* donne lieu à une collaboration au moins aussi fructueuse, avec la période 1929-1979.

NOTES:

- (1) Vaugeois, Denis et Jacques Lacoursière, dir. *Canada-Québec*, Synthèse historique, Montréal, Renouveau pédagogique, 1969, 538 p.
- (2) Entre 1846 et 1914, 60.000.000 d'émigrants quittent l'Europe: 60% d'entre eux viennent aux États-Unis, 11% au Brésil, et seulement 8,7% au Canada. *Ibid.*, p. 43
- (3) *Ibid.*, p. 386
- (4) *Ibid.*, p. 530



Voir du pays pour les 2/3 du prix!

Les tarifs aller-retour de VIA.

Chez VIA, les voyages aller-retour à prix réduit, on sait ce que c'est! Il y en a deux sortes: les p'tits voyages et les grands voyages. Tous deux ont un point en com-

mun, ils sont très économiques. Vous ne payez que les 2/3 du prix régulier. Pensez simplement à tout ce que vous pouvez faire... et profitez-en dès maintenant.

Les p'tits voyages aller-retour 1-3 jours.

Trois conditions de base pour en profiter:

- 1) Le prix régulier de l'aller simple en voiture-coach ne peut dépasser \$38.
- 2) L'aller peut s'effectuer tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi, du temps des Fêtes et de la période de Pâques.
- 3) Le retour peut être entrepris n'importe quand avant minuit le 3^e jour (jour de départ non compris).

Exemples d'aller-retour 1-3 jours:	
Montréal - Québec (Sainte-Foy)	\$17
Montréal - Ottawa	\$13
Montréal - Toronto	\$32

Le prix d'un aller-retour 1-3 jours ou 7-30 jours s'établit de la façon suivante: prix régulier à l'aller et 1/3 du prix au retour. Vous payez donc, au total, les 2/3 du prix d'un aller-retour au tarif régulier.

l'invitation au voyage

Les grands voyages aller-retour 7-30 jours.

Trois conditions de base pour en profiter:

- 1) Le prix régulier de l'aller simple en voiture-coach doit être d'au moins \$39.
- 2) L'aller peut s'effectuer tous les jours de la semaine, du 16 septembre au 14 juin, à l'exception du vendredi, du temps des Fêtes et de la période de Pâques.
- 3) Le retour peut être entrepris n'importe quand entre le 7^e jour et le 30^e jour, minuit (jour de départ non compris).

Exemples d'aller-retour 7-30 jours:	
Montréal - Halifax	\$60
Montréal - Winnipeg	\$94
Montréal - Vancouver	\$167

Il y a toute une gamme de tarifs ECONO-CHOIX: les tarifs de groupe, les tarifs Sagesse, les tarifs Enfants et la carte CANRAILPASS. Pour connaître celui qui répond le mieux à vos projets de voyage et pour plus de renseignements sur les conditions à remplir, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

Des têtes couronnées

par Willie Chevalier

mots ou plutôt d'initiales, s'appelaient Zoo...

À moins d'être un forcené de la polémique, on n'écrit pas un livre sur les rois sans une certaine prédilection, si discrète soit-elle, pour l'institution monarchique. Celle de l'auteur transparaît quand il parle du prétendant — si peu prétentieux — au trône de France et de quelques souverains déchués et spoliés qui, depuis la Première Guerre mondiale et surtout la Deuxième, ont su très bien gagner leur vie dans la finance, l'industrie, voire le commerce.

M. Duhamel, qui d'abord et surtout raconte, on le répète, démontre fort bien que ses personnages n'étaient pas tous des parasites-nés. Son abdication, la générosité du contribuable britannique et de vagues rancunes ont condamné Edouard VIII à l'oisiveté et au vagabondage d'un lieu de plaisir à l'autre pendant plus d'un quart de siècle après l'âge de 52 ans. Mais longtemps avant son couronnement, il s'était révélé le plus séduisant des commis-voyageurs; il devrait être leur patron si par impossible on le canonisait. Démuni, il se serait tiré d'affaire, surtout soutenu par sa tendre et pratique épouse.

Critiquer l'institution monarchique est facile. On se le demande en lisant M. Du-

hamel, quelle grande bourgeoisie voudrait vraiment s'astreindre aux tâches qu'accomplit si bien, et si dangereusement parfois, notre gracieuse souveraine? L'auteur de *L'Internationale des Rois* semble n'avoir jamais apprécié son charme. Pourtant, il a dû voir de près Elizabeth II quand il était journaliste ou ambassadeur.

Plus ou moins par la force des choses, on le sait, la plupart des familles royales ont quelque lien de parenté. C'était tout un travail que de démêler cet écheveau et de repérer tous les anciens rois vivants, leurs enfants et leurs petits-enfants. M. Duhamel y a réussi. J'ai cru déceler une ou deux erreurs de fait dans son texte mais je ne connais pas assez l'histoire pour oser les signaler. Et d'ailleurs ce serait bien peu, compte tenu de toutes ces généalogies et de ces amours compliqués.

Lire M. Duhamel est invariablement un plaisir. Non seulement à cause de son style, de ses connaissances en plusieurs domaines et de sa vaste information mais aussi de sa bonne humeur constante. Au temps déjà lointain où il faisait du journalisme politique, ses victimes, quand elles étaient intelligentes, se réjouissaient quasiment de ses coups tellement il les portait avec esprit. Judicieux critique littéraire, sans être benisseur, il ne fut jamais entrepreneur en démolition. De longues figures prennent évidemment sa bonne humeur pour de la légèreté mais elle est bien reposante, surtout par le temps qui court.

Roger Duhamel, *L'Internationale des Rois*, Les Éditions La Presse, Collection Jadis et Naguère, Montréal, 1979, 258 pages, \$9.95.

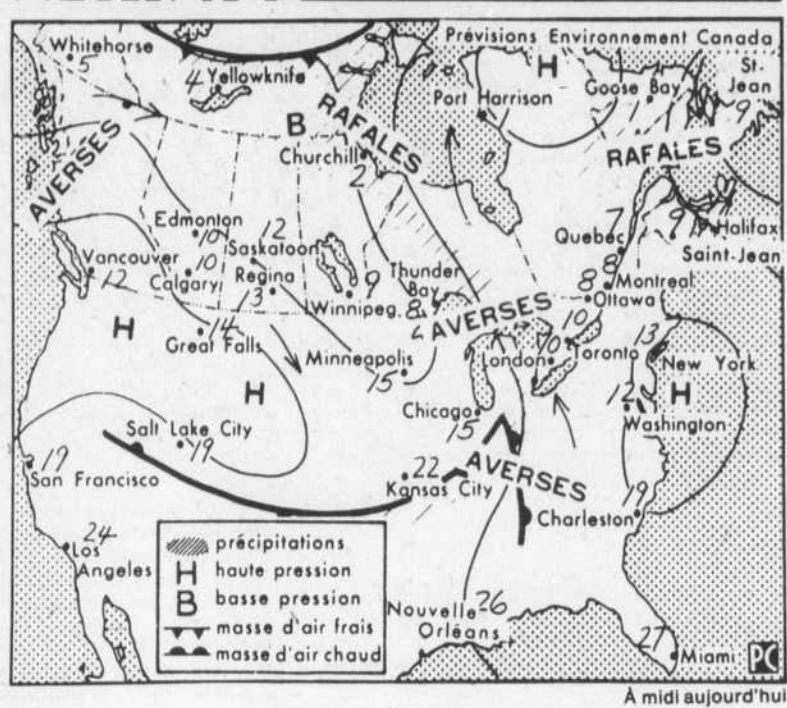
Il est agréable en tout temps, mais surtout quand nous affligent des grèves injustifiables pour la plupart, de lire un ouvrage d'apparence frivole, d'une écriture élégante et qui stimule la réflexion si l'on y est enclin si peu que ce soit.

À part les habitants des îles britanniques, nous sommes, Canadiens français, l'un des rares peuples depuis toujours et sans interruption soumis, façon de parler, à un roi ou à une reine. Il se peut que cela marque sans que l'on s'en rende trop compte mais avouons, tout à fait entre nous — pas un mot au grand-maitre de l'Ordre d'Orange! — que le joug a été rarement accablant.

M. Roger Duhamel ne se livre pas à des considérations semblables dans *L'Internationale des Rois* sauf dans la présentation, remarquable essai. Il n'est pas auteur à mêler les genres. Il raconte, tout simplement, avec sympathie et lucidité, et non sans ironie quand s'y prêtent ses sujets, — mot étrange pour parler de têtes couronnées.

L'histoire des nobles dames et messieurs de *L'Internationale des Rois* nous est servie par ordre alphabétique, ce qui sert l'esprit narquois de M. Duhamel, cette manifestation d'une bonne santé physique et morale. Car l'Albanie vient en tête et son dernier roi, sans jeu de

AMÉTIÉO



Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: dégagement partiel. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: nuageux, possibilité de pluie ou de neige.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie-Beauce: dégagement partiel. Maximum 7. Aperçu pour dimanche: nuageux, possibilité d'averses.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Qué-

bec, Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie: nuageux, un peu de neige. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: nuageux et éclaircies.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, quelques éclaircies, neige, vent léger. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: nuageux et éclaircies.

L'Ontario et le Québec essuient un autre refus au sujet de la police

par Claude Turcotte

OTTAWA — Tout comme l'ancien gouvernement, celui de M. Clark n'a aucunement l'intention de satisfaire à la requête du Québec et de l'Ontario et de leur rembourser les \$2 milliards requis en compensation pour leurs services de polices provinciaux.

Au cours d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice qui s'est terminée hier à Ottawa, MM. Marc-André Bédard et Roy McMurtry, respectivement du Québec et de l'Ontario, ont formulé à nouveau leur demande, puis- qu'ils rencontraient officiellement pour la première fois les représentants fédéraux conservateurs.

On a pu constater pendant la conférence de presse à l'issue de la réunion que cette question demeure extrêmement sensible puisque durant plusieurs minutes M. Jacques Flynn, ministre fédéral de la Justice, et M. Bédard n'ont pas cessé de répondre aux interventions que l'un ou l'autre venait de faire.

« Je suis obligé d'avoir de sérieuses réserves sur l'ouverture d'esprit dont a parlé le nouveau gouvernement. Nous avons eu la même refus intransigent

qu'avant. Pour nous, il s'agit d'une perte nette de \$1 milliard », a déclaré le ministre du gouvernement québécois.

Donnant la répartition M. Flynn a soutenu qu'il n'y a pas de « base juridique » à la position défendue par les deux provinces. « Il est évident, a poursuivi le sénateur, que s'il y avait une base juridique, il y a longtemps que l'affaire aurait été réglée en Cour ».

Au Québec qui avance l'argument des économies que lui aurait permis un contrat avec la Gendarmerie royale du Canada, M. Flynn rétorque qu'il a toujours eu l'option de conclure une entente avec la police fédérale, mais qu'il a préféré avoir sa propre force policière; le ministre reconnaît que ce choix entraîne des désavantages pour les deux provinces centrales, mais il ajoute ceci: « Si l'on a le choix d'avoir les mêmes conditions et qu'on les écarte, on n'est pas justifié de se plaindre ».

M. Flynn toutefois a évoqué la possibilité de divers arrangements éventuellement aussi bien d'ordre administratif, que légal et peut-être même constitutionnel dans certains cas. Il a invité enfin les deux provinces à participer aux prochaines négociations — qui du reste commen-

ceront incessamment — sur le renouvellement de contrat de la GRC avec les huit autres provinces.

M. Bédard a pris note de cette invitation à négocier, non sans avoir signalé qu'il a voulu « allumer une lumière rouge » et faire savoir au gouvernement conservateur qu'il ne suffit pas de manifester une ouverture d'esprit en parole mais de le démontrer par des gestes.

Cet échange électrisant s'est donc terminé par des approbations non équivoques des deux représentants fédéraux, M. Flynn et M. Allan Lawrence, le solliciteur général.

Le remboursement financier pour les deux forces policières provinciales a pris la plus grande partie du temps alloué pour la conférence de presse. Il n'en reste pas moins que les ministres fédéraux et provinciaux ont discuté de plusieurs autres sujets pendant leur réunion de deux jours.

Ainsi, ils se sont mis d'accord pour donner la priorité à une révision en profondeur du Code criminel. On prévoit une réunion prochaine des sous-ministres et de la Commission de réforme du droit du Canada.

La conférence a donné son accord pour mettre sur pied un conseil de l'application de la loi composé de tous les ministres fédéraux et provinciaux chargés de faire respecter la loi. Il ne s'agit pas d'un accord unanime et le Québec notamment aimerait mieux que cette tâche de surveiller la GRC soit confiée à la commission de police de la province.

Les ministres se sont entendus aussi pour élaborer un plan d'action pour la fourniture d'informations et de statistiques complètes et à jour en matière de justice pénale.

On a parlé de cannabis et dans toutes les régions du pays on accumule des preuves de plus en plus nombreuses établissant que l'utilisation des dérivés du cannabis est nocive. On a discuté de « décriminalisation », ce qu'il ne faut pas confondre avec « délégalisation ».

Le problème des chevauchements n'est de toute évidence pas encore éliminé et même le projet de loi sur les jeunes délinquants déposés hier au Parlement présente lui-même des dangers de chevauchement, selon M. Bédard. « On s'orientait vers deux systèmes différents si cette loi est adoptée », a-t-il dit.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Lévesque

que peu de l'indépendance qu'ils avaient pu perdre en 1971 pour préparer leurs projets.

Le plan d'ensemble d'Hydro-Québec pour la décennie qui vient a été soumis au gouvernement il y a peu, a reconnu le premier ministre aux questions des journalistes tout en précisant qu'il n'était toutefois pas complet. Il ne devrait être finalisé que d'ici deux ou trois semaines, et de dire M. Lévesque, « ce n'est pas le moment d'improviser ». Il est clair que les travaux ne s'arrêteront pas à la phase un du complexe La Grande, mais les décisions ne seront annoncées que plus tard, dans un autre contexte.

Ironiquement les seuls précisions apportées par le premier ministre quant aux travaux à venir avaient trait à l'aménagement des rivières Nottaway, Broadback et Rupert, le complexe NBR, celui par lequel le premier ministre Bourassa avait proposé que l'on commence en 1971. Malheureusement, c'est le projet le plus difficile à mettre en oeuvre, et selon ce qu'a indiqué M. Lévesque, il ne sera réalisé que vers l'an 2000.

Absent à cette conférence de presse, l'ex-premier ministre libéral n'en était pas moins omniprésent tant dans les questions des journalistes que dans les commentaires de M. Lévesque et de ses collègues. Les propos du premier ministre s'adressaient clairement à M. Bourassa. De même il fut question de l'accueil plutôt défavorable que le Parti québécois avait réservé au projet et le revirement que ce même parti a effectué après 1976 en reconnaissant tous les mérites du projet de la Baie-James.

M. Lévesque a rappelé que ce projet avait été « sauvé » par la crise de l'énergie de 1973 » et souligné que, somme toute, M. Bourassa avait fait preuve « d'une sorte de sagesse inconsciente dans la bousculade » qui avait eu cours au moment de lancer le projet de la Baie James. M. Guy Joron, l'ancien ministre de l'Énergie, a rappelé que la critique du Parti québécois voulait alors condamner l'improvisation avec laquelle le projet avait été lancé, l'appropriation politique et partisane du projet par les libéraux, et l'intention manifestée par M. Bourassa de créer une entité rivale à l'Hydro-Québec en confiant toute la gestion du projet à la Société de développement de la Baie James. Selon lui ces critiques étaient justifiées.

Il fut aussi question des nouveaux projets de M. Bourassa qui a proposé ces dernières semaines l'aménagement de nouvelles centrales pour en vendre à l'extérieur du Québec l'électricité à profit. Interrogé hier, M. Lévesque a dénoncé cet autre projet appuyé en cela par le président du conseil de direction de l'Hydro-Québec, M. Robert Boyd.

Celui-ci a notamment rappelé que la mission de l'Hydro-Québec est de réaliser des projets pour le Québec et non pour l'étranger. La proposition de M. Bourassa obligerait la société d'État à vendre par des contrats à long terme de l'énergie de base dont on peut prévoir que d'ici 10 ou 15 ans le Québec aura besoin et à laquelle il ne pourra avoir accès en raison de ces contrats. Il vaut mieux se servir de notre électricité pour attirer l'industrie ici que de vendre nos ressources naturelles, a-t-il dit.

M. Bourassa, malgré toutes ces critiques, pourra néanmoins connaître son heure de gloire lorsqu'il sera de la partie aujourd'hui lors des cérémonies d'ouverture, étant l'un des principaux invités d'honneur à son titre d'ancien premier ministre parmi quelque 250 invités spéciaux qui sont attendus.

Parmi ces invités spéciaux, soulignons des représentants de grandes compagnies d'électricité, comme Electricité de France; des dirigeants des entreprises de construction qui ont participé aux travaux, des banques qui ont participé au financement du projet; des représentants des fournisseurs; les ministres de l'Énergie de l'Ontario, de l'Alberta, de Terre-Neuve, le premier ministre Hatfield du Nouveau-Brunswick, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn, quelques sénateurs américains, une forte délégation chinoise. Il y aura enfin les quelque 1,300 travailleurs présents à LG-2. Parmi les absents il faut souligner les autochtones de la Baie-James qui ont décidé de s'abstenir de cette fête organisée par et pour les Blancs.

Les cérémonies d'ouverture seront marquées par des visites du chantier le matin, un dîner avec les travailleurs et remise de trophées de sécurité au travail le midi, une visite officielle de la centrale de LG-2 par le premier ministre et quelques invités spéciaux qui vers 15 h actionneront sous les caméras de télévision la manette qui mettra en marche la turbine numéro 9, la première des 16 turbines de LG-2 qui soit prête à fonctionner.

Cette première turbine fournira 333 mégawatts d'électricité qui viendront aussitôt se joindre au réseau de l'Hydro-Québec. Trois autres turbines de la même capacité seront mises en marche d'ici la fin de l'année et le reste d'ici la fin de la prochaine année. Au total plus de 5,300 mégawatts.

Cette seule centrale, a souligné le premier ministre hier, représente le quart de tout le potentiel de la Baie-James, c'est-à-dire l'équivalent de 150,000, barils de pétrole par jour. Une fois tout le complexe La Grande complété pour sa phase un, on aura alors plus de 10,269 mégawatts. La phase deux de La Grande ajoutera 3,293 mégawatts, puis viendra le complexe de la Grande Baleine avec 2,273 mégawatts puis le complexe NBR avec environ 5,000 mégawatts. Au total près de 600,000 barils de pétrole par jour assurés par la vie, de dire M. Lévesque, qui souligne que les besoins actuels du Québec en pétrole sont de 500,000 barils par jour.

◆ Créditistes

Mais sa démarche n'a pas eu plus de succès. C'est alors que les cinq députés ont traversé la Chambre, en voulant sans doute passer dans le champ de vision des caméras, mais celles-ci étant braquées sur le député qui avait la parole, n'ont pas capté cette scène.

En dehors des Communies, les créditistes ont parlé « d'une stratégie pour nous empêcher de faire nos interventions ». Ils seront de retour aux Communies lundi, mais à voir leur humeur d'hier on peut s'attendre à d'autres gestes inattendus de leur part, à moins que la majorité des députés ne décide de leur accorder ce qu'ils demandent, c'est-à-dire le statut d'un parti reconnu.

En fait, la bataille des créditistes a commencé dès l'ouverture de la session quand le premier ministre a présenté une motion pour nommer les six députés qui feront partie d'un comité de sélection, dont le rôle est de choisir ceux qui seront membres des commissions parlementaires.

Dans la liste de M. Clark, il n'y avait pas de créditiste. En fait dans le passé ce comité comptait sept membres, dont un créditiste. M. Roy a présenté un amendement pour l'addition d'un représentant de son groupe, mais la motion fut défaite.

Le lendemain, c'était le jour réservé aux discours des chefs. Croyant bien son tour venu, M. Roy s'est levé mais le président ne l'a pas reconnu, parce que selon l'interprétation donnée au vote de la veille, les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates considéraient que du même coup on avait tranché la question du statut en Chambre du Parti Crédit social.

Les députés créditistes ne l'entendaient pas ainsi. En guise de compromis, le président a alors proposé que la question soit étudiée au comité des privilèges et élections. Les leaders parlementaires des trois principaux partis ont « accepté de considérer cette suggestion », mais de ce moment, c'est-à-dire depuis deux semaines, aucune réponse n'a été fournie en Chambre.

Dans les conversations à l'extérieur des Communies les représentants des partis indiquent que pour eux la question est réglée et ils ne semblent pas intéressés à reprendre ce débat en commission parlementaire.

Il faut dire que depuis les années 60, tous les partis, y compris les créditistes, s'étaient entendus sur le règlement suivant: pour qu'un parti soit officiellement reconnu il doit avoir au moins 12 députés.

Mais après l'élection de 1974, les créditistes n'étaient plus que onze. En vertu d'une entente tacite, le parti de M. Réal Caouette fut tout de même reconnu.

Cette fois, il ne reste plus que cinq créditistes. Les trois autres partis font cause commune pour établir une fois pour toute que la norme minimale soit 12 députés.

Certains députés font valoir qu'on peut envisager une situation où le Parti rhinocéros aurait cinq députés et que le Parlement n'est pas intéressé à allonger la liste des partis reconnus.

Pour sa part, M. Roy fait valoir que ce n'est pas aux partis politiques à déterminer si un autre parti doit être reconnu, mais aux électeurs qui en votant déterminent eux-mêmes le statut d'un parti. Il note aussi que dans le passé, il y a eu aux Communies des partis reconnus avec seulement cinq députés.

« Nous n'avons pas reçu le mandat de nous taire », a déclaré M. Roy.

Dans la situation actuelle, les créditistes ont des droits comme en ont chaque député. Mais comme groupe ils n'ont pas certains privilèges, comme celui accordé au chef de parler avant les simples élus lors des motions, des débats ou de la période de questions.

◆ Président

Le mandat du président Chang Myon. Park Chung-hee est élu président du conseil suprême pour la reconstruction nationale.

Président de la république en 1963, il est réélu en 1971 et en 1978 à la tête de l'État. En 1972, il fait adopter une réforme constitutionnelle lui conférant des pouvoirs exceptionnels, allongeant notamment le mandat présidentiel de quatre à six ans et lui donnant la possibilité de se faire réélire indéfiniment.

◆ Expulsion

Mais ils ont assuré qu'ils ne construiraient pas d'engins nucléaires », a déclaré M. Vance. « Nous n'avons aucune preuve qu'ils l'aient fait. Je pense que s'ils fabriquaient des armes nucléaires, ce serait un pas en avant dangereux et d'un effet déstabilisateur », a encore déclaré M. Vance.

La question a été évoquée à l'Assemblée générale de l'ONU et pourrait être portée devant le Conseil de sécurité. Le Nigeria, qui est membre du conseil, aurait en effet l'intention de saisir le Conseil de cette affaire, « à brève échéance » selon un délégué nigérian.

L'Assemblée générale a d'autre part chargé le secrétaire général, M. Kurt Waldheim d'enquêter sur les informations selon lesquelles l'Afrique du Sud pourrait avoir fait exploser un engin nucléaire.

Mais les responsables américains évitent à l'heure actuelle toute déclaration qui tendrait à faire croire que Pretoria

◆ Salvador

membres, est la plus puissante des organisations illégales, est logé au bureau de l'association des étudiants. Dans le local encombré, où la rumeur débite des tracts révolutionnaires jour et nuit, on prend les contacts pour rencontrer Juan Chacon, Facundo Guardado au Julio Flores, les trois principaux dirigeants du BPR.

L'objectif du BPR est la destruction de « l'État bourgeois » pour le remplacer par un gouvernement populaire révolutionnaire. Pour parvenir à leurs fins, les militants du BPR ont adopté la stratégie de la « guerre populaire prolongée » qui consiste à organiser les masses pour les préparer à la révolution. La classe ouvrière est appelée à donner la direction au mouvement tandis que les « campesinos » — paysans — sont des alliés fondamentaux et peuvent être amenés à jouer un rôle essentiel dans la lutte armée. Une des transformations les plus importantes préconisées par le BPR après la prise du

ment du président Chang Myon. Park Chung-hee est élu président du conseil suprême pour la reconstruction nationale.

Président de la république en 1963, il est réélu en 1971 et en 1978 à la tête de l'État. En 1972, il fait adopter une réforme constitutionnelle lui conférant des pouvoirs exceptionnels, allongeant notamment le mandat présidentiel de quatre à six ans et lui donnant la possibilité de se faire réélire indéfiniment.

◆ Créditistes

Mais sa démarche n'a pas eu plus de succès. C'est alors que les cinq députés ont traversé la Chambre, en voulant sans doute passer dans le champ de vision des caméras, mais celles-ci étant braquées sur le député qui avait la parole, n'ont pas capté cette scène.

En dehors des Communies, les créditistes ont parlé « d'une stratégie pour nous empêcher de faire nos interventions ». Ils seront de retour aux Communies lundi, mais à voir leur humeur d'hier on peut s'attendre à d'autres gestes inattendus de leur part, à moins que la majorité des députés ne décide de leur accorder ce qu'ils demandent, c'est-à-dire le statut d'un parti reconnu.

En fait, la bataille des créditistes a commencé dès l'ouverture de la session quand le premier ministre a présenté une motion pour nommer les six députés qui feront partie d'un comité de sélection, dont le rôle est de choisir ceux qui seront membres des commissions parlementaires.

Dans la liste de M. Clark, il n'y avait pas de créditiste. En fait dans le passé ce comité comptait sept membres, dont un créditiste. M. Roy a présenté un amendement pour l'addition d'un représentant de son groupe, mais la motion fut défaite.

Le lendemain, c'était le jour réservé aux discours des chefs. Croyant bien son tour venu, M. Roy s'est levé mais le président ne l'a pas reconnu, parce que selon l'interprétation donnée au vote de la veille, les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates considéraient que du même coup on avait tranché la question du statut en Chambre du Parti Crédit social.

Les députés créditistes ne l'entendaient pas ainsi. En guise de compromis, le président a alors proposé que la question soit étudiée au comité des privilèges et élections. Les leaders parlementaires des trois principaux partis ont « accepté de considérer cette suggestion », mais de ce moment, c'est-à-dire depuis deux semaines, aucune réponse n'a été fournie en Chambre.

Dans les conversations à l'extérieur des Communies les représentants des partis indiquent que pour eux la question est réglée et ils ne semblent pas intéressés à reprendre ce débat en commission parlementaire.

Il faut dire que depuis les années 60, tous les partis, y compris les créditistes, s'étaient entendus sur le règlement suivant: pour qu'un parti soit officiellement reconnu il doit avoir au moins 12 députés.

Mais après l'élection de 1974, les créditistes n'étaient plus que onze. En vertu d'une entente tacite, le parti de M. Réal Caouette fut tout de même reconnu.

Cette fois, il ne reste plus que cinq créditistes. Les trois autres partis font cause commune pour établir une fois pour toute que la norme minimale soit 12 députés.

Certains députés font valoir qu'on peut envisager une situation où le Parti rhinocéros aurait cinq députés et que le Parlement n'est pas intéressé à allonger la liste des partis reconnus.

Pour sa part, M. Roy fait valoir que ce n'est pas aux partis politiques à déterminer si un autre parti doit être reconnu, mais aux électeurs qui en votant déterminent eux-mêmes le statut d'un parti. Il note aussi que dans le passé, il y a eu aux Communies des partis reconnus avec seulement cinq députés.

« Nous n'avons pas reçu le mandat de nous taire », a déclaré M. Roy.

Dans la situation actuelle, les créditistes ont des droits comme en ont chaque député. Mais comme groupe ils n'ont pas certains privilèges, comme celui accordé au chef de parler avant les simples élus lors des motions, des débats ou de la période de questions.

◆ Expulsion

Mais ils ont assuré qu'ils ne construiraient pas d'engins nucléaires », a déclaré M. Vance. « Nous n'avons aucune preuve qu'ils l'aient fait. Je pense que s'ils fabriquaient des armes nucléaires, ce serait un pas en avant dangereux et d'un effet déstabilisateur », a encore déclaré M. Vance.

La question a été évoquée à l'Assemblée générale de l'ONU et pourrait être portée devant le Conseil de sécurité. Le Nigeria, qui est membre du conseil, aurait en effet l'intention de saisir le Conseil de cette affaire, « à brève échéance » selon un délégué nigérian.

L'Assemblée générale a d'autre part chargé le secrétaire général, M. Kurt Waldheim d'enquêter sur les informations selon lesquelles l'Afrique du Sud pourrait avoir fait exploser un engin nucléaire.

Mais les responsables américains évitent à l'heure actuelle toute déclaration qui tendrait à faire croire que Pretoria

◆ Salvador

membres, est la plus puissante des organisations illégales, est logé au bureau de l'association des étudiants. Dans le local encombré, où la rumeur débite des tracts révolutionnaires jour et nuit, on prend les contacts pour rencontrer Juan Chacon, Facundo Guardado au Julio Flores, les trois principaux dirigeants du BPR.

L'objectif du BPR est la destruction de « l'État bourgeois » pour le remplacer par un gouvernement populaire révolutionnaire. Pour parvenir à leurs fins, les militants du BPR ont adopté la stratégie de la « guerre populaire prolongée » qui consiste à organiser les masses pour les préparer à la révolution. La classe ouvrière est appelée à donner la direction au mouvement tandis que les « campesinos » — paysans — sont des alliés fondamentaux et peuvent être amenés à jouer un rôle essentiel dans la lutte armée. Une des transformations les plus importantes préconisées par le BPR après la prise du

pouvoir porte sur la propriété de la terre, dont la répartition est scandalement inégale. La réforme agraire supprimerait le principe de propriété privée dans un pays où il n'y a pas assez de terre pour tous et instituerait des fermes collectives.

En ce qui concerne la lutte armée, les dirigeants du BPR reconnaissent qu'elle est nécessaire mais affirment, par ailleurs, qu'ils ne participent pas aux opérations de guérilla. Cependant, ajoutent-ils, les Forces populaires de libération (FPL), avec lesquelles « nous n'avons aucun lien direct », mènent des actions tout à fait « conformes à nos objectifs ». Le BPR a organisé lui-même des opérations spectaculaires comme l'occupation, en mai dernier, des ambassades du Costa Rica, de France et du Venezuela.

L'amateurisme de ces opérations n'a pas échappé aux observateurs qui étaient alors sur place. La même faiblesse peut être constatée aujourd'hui dans l'organisation et la pratique de ce mouvement marxiste-léniniste qui regroupe des paysans, des ouvriers, des étudiants, des enseignants et des habitants des bidonvilles de la capitale. La jeunesse des militants, le manque de rigueur dans la stratégie et le désir évident de coller de très près au sandomisme nicaraguayen, alors que la situation au Salvador est très différente, réduisent beaucoup les chances de succès du BPR. De plus, les divergences avec les deux autres organisations populaires, le FAPU et les LP-28, constituent un handicap sérieux.

À la Faculté de Médecine, où se trouve le siège du FAPU et des Ligues populaires du 28 février, le langage et l'origine sociale des militants sont pourtant très semblables à ceux du BPR. On reconnaît qu'il n'y a plus de solution électorale et qu'il faut renverser la dictature militaire pour la remplacer par un « gouvernement populaire révolutionnaire ouvrier-paysan » en vue de parvenir au socialisme. Une différence pourtant avec le B.P.R.: pour le FAPU la situation est déjà mûre pour l'insurrection à laquelle il souhaite associer les secteurs démocratiques. Pour accélérer le processus de décomposition du régime et déclencher l'insurrection, le FAPU recourt à la tactique du harcèlement qui consiste à créer l'anarchie en construisant des barricades dans la rue, en brûlant des autobus ou en détruisant des usines. Ces actions visent à impliquer les travailleurs qui ne peuvent plus rester indifférents lorsqu'ils n'ont plus d'autobus pour se rendre au travail ou plus d'usine pour travailler. Les classes moyennes, notamment les commerçants, sont également touchées et peuvent devenir un élément important pour assurer la victoire de la révolution.

Tout cela ressemble beaucoup à la stratégie insurrectionnelle développée avec succès par la branche principale du Front sandiniste de libération nationale.

Pour protéger ses militants contre une attaque éventuelle des forces de l'ordre, le FAPU encadre ses manifestations de « brigades de propagande » armées. Les éléments de ces brigades ont le visage couvert d'un foulard rouge et noir, comme les sandinistes du Nicaragua. Le FAPU insiste cependant sur le fait qu'il est un mouvement de masse et non une organisation de guérilla. Il n'en demeure pas moins que le FAPU et les Ligues populaires, comme le BPR, ont chacun un « bras armé ». Les forces armées de résistance nationale (FARN), qui sont liées au FAPU, sont plus particulièrement spécialisées dans l'occupation de stations de radio et dans les enlèvements qui lui ont rapporté déjà environ 40 millions de dollars. Les FARN seraient également responsables de l'assassinat du frère de l'ex-président Romero qui a été abattu à la mitrailleuse par quatre hommes, en septembre. Parmi les victimes des nombreux attentats, on relève les noms d'un diplomate suisse, M. Hugo Wey, du ministre de l'Éducation, M. Herrera Redollo, du consul honoraire d'Israël, M. Ernesto Liebes, du ministre des Affaires étrangères et du directeur du tourisme.

En face de toutes ces organisations révolutionnaires, le gouvernement dispose de quatre « corps de sécurité » dont la brutalité n'est plus à démontrer. De plus, un peu à l'image de ses ennemis, le général Romero disposait d'une organisation politique, le Parti de conciliation nationale, et d'un « bras armé », l'ORDEN. Cette Organisation de défense de la nation, qui aurait 80,000 membres, avait surtout pour fonction de surveiller les campagnes. Dans une entrevue qu'il nous accordait quelques jours avant son renversement, le général Romero nous avait présenté l'ORDEN comme une organisation « au service du développement des communautés rurales ». Les militants d'ORDEN, avait-il ajouté, sont poursuivis et assassinés parce qu'ils veulent empêcher les groupes subversifs de « répandre la doctrine socialiste communiste dans les campagnes. Quant à l'Union guerrière blanche (UGB), qui signe ses nombreux crimes d'une main blanche, le général Romero reconnaissait, après avoir dit qu'elle n'existait pas, qu'il était une organisation privée mise sur pied par les chefs d'entreprise et par les capitalistes du pays pour assurer leur protection personnelle et celle de leurs biens.

La tension extrême provoquée par la lutte sans merci entre l'État et les organisations révolutionnaires laisse peu de place aux partis politiques. Relativement

actifs au cours des années 60, surtout avec la création du Parti de la démocratie chrétienne (centre-gauche), les partis politiques reçoivent un coup sévère lors des élections présidentielles de 1972, remportées frauduleusement par le colonel Molina. Un secteur de l'armée tente sans succès de remettre le pouvoir au candidat de la démocratie chrétienne, M. José Napoleon Duarte, qui doit s'exiler au Venezuela pour échapper à la prison. En 1977, la démocratie chrétienne (FPL), avec lesquelles « nous n'avons aucun lien direct », mènent des actions tout à fait « conformes à nos objectifs ». Le BPR a organisé lui-même des opérations spectaculaires comme l'occupation, en mai dernier, des ambassades du Costa Rica, de France et du Venezuela.

L'amateurisme de ces opérations n'a pas échappé aux observateurs qui étaient alors sur place. La même faiblesse peut être constatée aujourd'hui dans l'organisation et la pratique de ce mouvement marxiste-léniniste qui regroupe des paysans, des ouvriers, des étudiants, des enseignants et des habitants des bidonvilles de la capitale. La jeunesse des militants, le manque de rigueur dans la stratégie et le désir évident de coller de très près au sandomisme nicaraguayen, alors que la situation au Salvador est très différente, réduisent beaucoup les chances de succès du BPR. De plus, les divergences avec les deux autres organisations populaires, le FAPU et les LP-28, constituent un handicap sérieux.

À la Faculté de Médecine, où se trouve le siège du FAPU et des Ligues populaires du 28 février, le langage et l'origine sociale des militants sont pourtant très semblables à ceux du BPR. On reconnaît qu'il n'y a plus de solution électorale et qu'il faut renverser la dictature militaire pour la remplacer par un « gouvernement populaire révolutionnaire ouvrier-paysan » en vue de parvenir au socialisme. Une différence pourtant avec le B.P.R.: pour le FAPU la situation est déjà mûre pour l'insurrection à laquelle il souhaite associer les secteurs démocratiques. Pour accélérer le processus de décomposition du régime et déclencher l'insurrection, le FAPU recourt à la tactique du harcèlement qui consiste à créer l'anarchie en construisant des barricades dans la rue, en brûlant des autobus ou en détruisant des usines. Ces actions visent à impliquer les travailleurs qui ne peuvent plus rester indifférents lorsqu'ils n'ont plus d'autobus pour se rendre au travail ou plus d'usine pour travailler. Les classes moyennes, notamment les commerçants, sont également touchées et peuvent devenir un élément important pour assurer la victoire de la révolution.

Tout cela ressemble beaucoup à la stratégie insurrectionnelle développée avec succès par la branche principale du Front sandiniste de libération nationale.

Pour protéger ses militants contre une attaque éventuelle des forces de l'ordre, le FAPU encadre ses manifestations de « brigades de propagande » armées. Les éléments de ces brigades ont le visage couvert d'un foulard rouge et noir, comme les sandinistes du Nicaragua. Le FAPU insiste cependant sur le fait qu'il est un mouvement de masse et non une organisation de guérilla. Il n'en demeure pas moins que le FAPU et les Ligues populaires, comme le BPR, ont chacun un « bras armé ». Les forces armées de résistance nationale (FARN), qui sont liées au FAPU, sont plus particulièrement spécialisées dans l'occupation de stations de radio et dans les enlèvements qui lui ont rapporté déjà environ 40 millions de dollars. Les FARN seraient également responsables de l'assassinat du frère de l'ex-président Romero qui a été abattu à la mitrailleuse par quatre hommes, en septembre. Parmi les victimes des nombreux attentats, on relève les noms d'un diplomate suisse, M. Hugo Wey, du ministre de l'Éducation, M. Herrera Redollo, du consul honoraire d'Israël, M. Ernesto Liebes, du ministre des Affaires étrangères et du directeur du tourisme.

En face de toutes ces organisations révolutionnaires, le gouvernement dispose de quatre « corps de sécurité » dont la brutalité n'est plus à démontrer. De plus, un peu à l'image de ses ennemis, le général Romero disposait d'une organisation politique, le Parti de conciliation nationale, et d'un « bras armé », l'ORDEN. Cette Organisation de défense de la nation, qui aurait 80,000 membres, avait surtout pour fonction de surveiller les campagnes. Dans une entrevue qu'il nous accordait quelques jours avant son renversement, le général Romero nous avait présenté l'ORDEN comme une organisation « au service du développement des communautés rurales ». Les militants d'ORDEN, avait-il ajouté, sont poursuivis et assassinés parce qu'ils veulent empêcher les groupes subversifs de « répandre la doctrine socialiste communiste dans les campagnes. Quant à l'Union guerrière blanche (UGB), qui signe ses nombreux crimes d'une main blanche, le général Romero reconnaissait, après avoir dit qu'elle n'existait pas, qu'il était une organisation privée mise sur pied par les chefs d'entreprise et par les capitalistes du pays pour assurer leur protection personnelle et celle de leurs biens.

La tension extrême provoquée par la lutte sans merci entre l'État et les organisations révolutionnaires laisse peu de place aux partis politiques. Relativement

actifs au cours des années 60, surtout avec la création du Parti de la démocratie chrétienne (centre-gauche), les partis politiques reçoivent un coup sévère lors des élections présidentielles de 1972, remportées frauduleusement par le colonel Molina. Un secteur de l'armée tente sans succès de remettre le pouvoir au candidat de la démocratie chrétienne, M. José Napoleon Duarte, qui doit s'exiler au Venezuela pour échapper à la prison. En 1977, la démocratie chrétienne (FPL), avec lesquelles « nous n'avons aucun lien direct », mènent des actions tout à fait « conformes à nos objectifs ». Le BPR a organisé lui-même des opérations spectaculaires comme l'occupation, en mai dernier, des ambassades du Costa Rica, de France et du Venezuela.

L'amateurisme de ces opérations n'a pas échappé aux observateurs qui étaient alors sur place. La même faiblesse peut être constatée aujourd'hui dans l'organisation et la pratique de ce mouvement marxiste-léniniste qui regroupe des paysans, des ouvriers, des étudiants, des enseignants et des habitants des bidonvilles de la capitale. La jeunesse des militants, le manque de rigueur dans la stratégie et le désir évident de coller de très près au sandomisme nicaraguayen, alors que la situation au Salvador est très différente, réduisent beaucoup les chances de succès du BPR. De plus, les divergences avec les deux autres organisations populaires, le FAPU et les LP-28, constituent un handicap sérieux.

À la Faculté de Médecine, où se trouve le siège du FAPU et des Ligues populaires du 28 février, le langage et l'origine sociale des militants sont pourtant très semblables à ceux du BPR. On reconnaît qu'il n'y a plus de solution électorale et qu'il faut renverser la dictature militaire pour la remplacer par un « gouvernement populaire révolutionnaire ouvrier-paysan » en vue de parvenir au socialisme. Une différence pourtant avec le B.P.R.: pour le FAPU la situation est déjà mûre pour l'insurrection à laquelle il souhaite associer les secteurs démocratiques. Pour accélérer le processus de décomposition du régime et déclencher l'insurrection, le FAPU recourt à la tactique du harcèlement qui consiste à créer l'anarchie en construisant des barricades dans la rue, en brûlant des autobus ou en détruisant des usines. Ces actions visent à impliquer les travailleurs qui ne peuvent plus rester indifférents lorsqu'ils n'ont plus d'autobus pour se rendre au travail ou plus d'usine pour travailler. Les classes moyennes, notamment les commerçants, sont également touchées et peuvent devenir un élément important pour assurer la victoire de la révolution.

Tout cela ressemble beaucoup à la stratégie insurrectionnelle développée avec succès par la branche principale du Front sandiniste de libération nationale.

Pour protéger ses militants contre une attaque éventuelle des forces de l'ordre, le FAPU encadre ses manifestations de « brigades de propagande » armées. Les éléments de ces brigades ont le visage couvert d'un foulard rouge et noir, comme les sandinistes du Nicaragua. Le FAPU insiste cependant sur le fait qu'il est un mouvement de masse et non une organisation de guérilla. Il n'en demeure pas moins que le FAPU et les Ligues populaires, comme le BPR, ont chacun un « bras armé ». Les forces armées de résistance nationale (FARN), qui sont liées au FAPU, sont plus particulièrement spécialisées dans l'occupation de stations de radio et dans les enlèvements qui lui ont rapporté déjà environ 40 millions de dollars. Les FARN seraient également responsables de l'assassinat du frère de l'ex-président Romero qui a été abattu à la mitrailleuse par quatre hommes, en septembre. Parmi les victimes des nombreux attentats, on relève les noms d'un diplomate suisse, M. Hugo Wey, du ministre de l'Éducation, M. Herrera Redollo, du consul honoraire d'Israël, M. Ernesto Liebes, du ministre des Affaires étrangères et du directeur du tourisme.

En face de toutes ces organisations révolutionnaires, le gouvernement dispose de quatre « corps de sécurité » dont la brutalité n'est plus à démontrer. De plus, un peu à l'image de ses ennemis, le général Romero disposait d'une organisation politique, le Parti de conciliation nationale, et d'un « bras armé », l'ORDEN. Cette Organisation de défense de la nation, qui aurait 80,000 membres, avait surtout pour fonction de surveiller les campagnes. Dans une entrevue qu'il nous accordait quelques jours avant son renversement, le général Romero nous avait présenté l'ORDEN comme une organisation « au service du développement des communautés rurales ». Les militants d'ORDEN, avait-il ajouté, sont poursuivis et assassinés parce qu'ils veulent empêcher les groupes subversifs de « répandre la doctrine socialiste communiste dans les campagnes. Quant à l'Union guerrière blanche (UGB), qui signe ses nombreux crimes d'une main blanche, le général Romero reconnaissait, après avoir dit qu'elle n'existait pas, qu'il était une organisation privée mise sur pied par les chefs d'entreprise et par les capitalistes du pays pour assurer leur protection personnelle et celle de leurs biens.

La tension extrême provoquée par la lutte sans merci entre l'État et les organisations révolutionnaires laisse peu de place aux partis politiques. Relativement

actifs au cours des années 60, surtout avec la création du Parti de la démocratie chrétienne (centre-gauche), les partis politiques reçoivent un coup sévère lors des élections présidentielles de 1972, remportées frauduleusement par le colonel Molina. Un secteur de l'armée tente sans succès de remettre le pouvoir au candidat de la démocratie chrétienne, M. José Napoleon Duarte, qui doit s'exiler au Venezuela pour échapper à la prison. En 1977, la démocratie chrétienne (FPL), avec lesquelles « nous n'avons aucun lien direct », mènent des actions tout à fait « conformes à nos objectifs ». Le BPR a organisé lui-même des opérations spectaculaires comme l'occupation, en mai dernier, des ambassades du Costa Rica, de France et du Venezuela.

L'amateurisme de ces opérations n'a pas échappé aux observateurs qui étaient alors sur place. La même faiblesse peut être constatée aujourd'hui dans l'organisation et la pratique de ce mouvement marxiste-léniniste qui regroupe des paysans, des ouvriers, des étudiants, des enseignants et des habitants des bidonvilles de la capitale. La jeunesse des militants, le manque de rigueur dans la stratégie et le désir évident de coller de très près au sandomisme nicaraguayen, alors que la situation au Salvador est très différente, réduisent beaucoup les chances de succès du BPR. De plus, les divergences avec les deux autres organisations populaires, le FAPU et les LP-28, constituent un handicap sérieux.

À la Faculté de Médecine, où se trouve le siège du FAPU et des Ligues populaires du 28 février, le langage et l'origine sociale des militants sont pourtant très semblables à ceux du BPR. On reconnaît qu'il n'y a plus de solution électorale et qu'il faut renverser la dictature militaire pour la remplacer par un « gouvernement populaire révolutionnaire ouvrier-paysan » en vue de parvenir au socialisme. Une différence pourtant avec le B.P.R.: pour le FAPU la situation est déjà mûre pour l'insurrection à laquelle il souhaite associer les secteurs démocratiques. Pour accélérer le processus de décomposition du régime et déclencher l'insurrection, le FAPU recourt à la tactique du harcèlement qui consiste à créer l'anarchie en construisant des barricades dans la rue, en brûlant des autobus ou en détruisant des usines. Ces actions visent à impliquer les travailleurs qui ne peuvent plus rester indifférents lorsqu'ils n'ont plus d'autobus pour se rendre au travail ou plus d'usine pour travailler. Les classes moyennes, notamment les commerçants, sont également touchées et peuvent devenir un élément important pour assurer la victoire de la révolution.

Tout cela ressemble beaucoup à la stratégie insurrectionnelle développée avec succès par la branche principale du Front sandiniste de libération nationale.

Pour protéger ses militants contre une attaque éventuelle des forces de l'ordre, le FAPU encadre ses manifestations de « brigades de propagande » armées. Les éléments de ces brigades ont le visage couvert d'un foulard rouge et noir, comme les sandinistes du Nicaragua. Le FAPU insiste cependant sur le fait qu'il est un mouvement de masse et non une organisation de guérilla. Il n'en demeure pas moins que le FAPU et les Ligues populaires, comme le BPR, ont chacun un « bras armé ». Les forces armées de résistance nationale (FARN), qui sont liées au FAPU, sont plus particulièrement spécialisées dans l'occupation de stations de radio et dans les enlèvements qui lui ont rapporté déjà environ 40 millions de dollars. Les FARN seraient également responsables de l'assassinat du frère de l'ex-président Romero qui a été abattu à la mitrailleuse par quatre hommes, en septembre. Parmi les victimes des nombreux attentats, on relève les noms d'un diplomate suisse, M. Hugo Wey, du ministre de l'Éducation, M. Herrera Redollo, du consul honoraire d'Israël, M. Ernesto Liebes, du ministre des Affaires étrangères et du directeur du tourisme.

En face de toutes ces organisations révolutionnaires, le gouvernement dispose de quatre « corps de sécurité » dont la brutalité n'est plus à démontrer. De plus, un peu à l'image de ses ennemis, le général Romero disposait d'une organisation politique, le Parti de conciliation nationale, et d'un « bras armé », l'ORDEN. Cette Organisation de défense de la nation, qui aurait 80,000 membres, avait surtout pour fonction de surveiller les campagnes. Dans une entrevue qu'il nous accordait quelques jours avant son renversement, le général Romero nous avait présenté l'ORDEN comme une organisation « au service du développement des communautés rurales ». Les militants d'ORDEN, avait-il ajouté, sont poursuivis et assassinés parce qu'ils veulent empêcher les groupes subversifs de « répandre la doctrine socialiste communiste dans les campagnes. Quant à l'Union guerrière blanche (UGB), qui signe ses nombreux crimes d'une main blanche, le général Romero reconnaissait, après avoir dit qu'elle n'existait pas, qu'il était une organisation privée mise sur pied par les chefs d'entreprise et par les capitalistes du pays pour assurer leur protection personnelle et celle de leurs biens.

La tension extrême provoquée par la lutte sans merci entre l'État et les organisations révolutionnaires laisse peu de place aux partis politiques. Relativement

actifs au cours des années 60, surtout avec la création du Parti de la démocratie chrétienne (centre-gauche), les partis politiques reçoivent un coup sévère lors des élections présidentielles de 1972, remportées frauduleusement par le colonel Molina. Un secteur de l'armée tente sans succès de remettre le pouvoir au candidat de la démocratie chrétienne, M. José Napoleon Duarte, qui doit s'exiler au Venezuela pour échapper à la prison. En 1977, la démocratie chrétienne (FPL), avec lesquelles « nous n'avons aucun lien direct », mènent des actions tout à fait « conformes à nos objectifs ». Le BPR a organisé lui-même des opérations spectaculaires comme l'occupation, en mai dernier, des ambassades du Costa Rica, de France et du Venezuela.

L'amateurisme de ces opérations n'a pas échappé aux observateurs qui étaient alors sur place. La même faiblesse peut être constatée aujourd'hui dans l'organisation et la pratique de ce mouvement marxiste-léniniste qui regroupe des paysans, des ouvriers, des étudiants, des enseignants et des habitants des bidonvilles de la capitale. La jeunesse des

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Carter est déçu par le refus de Phnom Penh

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a exprimé sa déception hier devant le refus des autorités du Kampuchéa d'autoriser l'acheminement par voie terrestre de secours à la population cambodgienne menacée de famine.

« Nous avons reçu des nouvelles décourageantes de la part des nouvelles dévouées de Phnom Penh, mais nous espérons que ce ne sera que temporaire », a déclaré M. Carter après s'être entretenu à la Maison-Blanche avec trois sénateurs américains de retour du Kampuchéa.

Le gouvernement de Phnom Penh refuse actuellement que l'aide internationale au Kampuchéa soit transportée à l'intérieur du pays par les routes stratégiques 5 et 6 depuis la Thaïlande.

M. Carter a également annoncé que les trois sénateurs (MM. James Sasser, Max Baucus et John Danforth) allaient rendre compte personnellement des résultats de leur mission sur la péninsule indochinoise à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

« Les États-Unis sont prêts à agir le plus vite possible et à faire tout en leur pouvoir pour venir en aide à la population cambodgienne », a souligné M. Carter.

À la demande du président, la Chambre des représentants avait approuvé jeudi soir l'octroi d'une aide de 30 millions de dollars aux efforts déployés par la Croix-Rouge et l'UNICEF au Cambodge. Les États-Unis vont par ailleurs débloquer 9 millions de dollars pour aider la Thaïlande à faire face à

l'afflux de réfugiés. M. Carter a sollicité 30 autres millions de dollars pour prolonger au-delà de six mois cette assistance américaine.

M. Carter a par ailleurs rendu hommage au gouvernement thaïlandais qui a agi « noblement » en assurant l'accueil des cambodgiens réfugiés.

Parlant après le président, les trois sénateurs ont souligné avec force que la solution de l'acheminement par les routes 5 et 6 était la seule envisageable pour assurer un ravitaillement rapide et efficace des populations victimes de la famine.

Selon un expert des Nations unies cité par l'un des sénateurs, les moyens actuels d'acheminement de secours (par eau depuis le port de Kompong Som et par air grâce aux avions Hercules qui atterrissent à Phnom Penh) ne permettent de distribuer que 13 à 15,000 tonnes de vivres par mois, alors qu'il en faudrait 27 à 30,000.

Les sénateurs ont d'autre part indiqué que le gouvernement vietnamien, dont ils ont rencontré les représentants à Bangkok, s'était engagé à assurer la sécurité des convois routiers sous pavillon international qui emprunteraient les routes 5 et 6.

« Le refus des Cambodgiens d'autoriser de tels convois serait si insensé, a déclaré notamment le sénateur Danforth, que je ne peux le considérer comme définitif ». Dans leur rapport, les trois parlementaires estiment que « des milliers de Cambodgiens mourront si les opérations de secours ne sont pas développées d'urgence ».

Bangkok demande à l'ONU l'envoi d'observateurs sur sa frontière est

BANKOK (d'après Reuter et AFP) — Le premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak Chomanan, a proposé hier l'envoi d'observateurs de l'ONU à la frontière avec le Cambodge où se dérouleraient actuellement des combats acharnés.

Selon un porte-parole du haut-commandement militaire thaïlandais, de violents

combats auraient lieu près de la localité de Thmor Pork, à proximité de positions tenues par les nationalistes khmers « serei », à 25 kilomètres de la frontière nord-ouest.

Par ailleurs, on pouvait entendre hier des tirs de mortiers et des échanges d'artillerie plus au sud dans une zone tenue par les Khmers rouges fidèles à l'ex-premier ministre

Pol Pot.

Lors d'une conférence de presse, le premier ministre Kriangsak a déclaré qu'il avait envoyé une lettre au secrétaire-général des Nations unies, M. Kurt Waldheim demandant l'envoi d'une mission d'enquête chargée d'examiner « la véritable situation prévalant à la frontière cambodgienne ».

« Les responsables de l'ONU devraient être postés au long de la frontière, nous pourrions veiller à leur sécurité », a-t-il ajouté. Parlant de la détérioration de la situation à la frontière, le premier ministre a déclaré qu'il avait eu douze incidents de pillage de mortiers et d'artillerie et de tirs à la frontière, ainsi qu'une explosion de mine.

Dix obus de mortiers sont tombés hier sur le village frontalier de Noné Markmoon (district de Ta Phraya) sans faire de dégâts, précise-t-on de sources militaires et les forces thaïlandaises auraient riposté par des tirs de mortiers de 60 mm à l'intérieur du Cambodge.

À la suite de ces incidents, un groupe de 37 réfugiés sino-khmers est arrivé dans le village de Ban Tha Phraya et a déclaré aux autorités avoir été recruté par les forces vietnamiennes pour transporter des pièces d'artillerie lourde destinées à être installées à environ 15 km de la frontière thaïlandaise précise-t-on. Le général Kriangsak a souligné que son initiative a été prise après consultations de ses alliés de l'ANSEA (Indonésie, Malaisie, Philippines et Singapour), qui accordent leur soutien moral à la Thaïlande face à la situation en Indochine.

La conférence sur le Cambodge évitera-t-elle l'écueil politique?

NATIONS UNIES (AFP) — La conférence des Nations unies sur l'aide humanitaire au Cambodge qui se tiendra à New York le 5 novembre fait l'objet d'intenses préparatifs à Genève, mais n'a toujours suscité aucune réaction d'ordre politique.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) se consultent, et le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) enverra son directeur à New York la semaine prochaine. Le travail de coordination se

développe aussi bien à Genève qu'à Bangkok où CICR et UNICEF opèrent directement.

Cependant, les milieux des Nations unies se montrent d'une extrême discrétion sur la tenue de la conférence, dont on souhaite qu'elle réussisse à réunir les cent onze millions de dollars nécessaires à la réalisation du programme d'aide aux Cambodgiens mis sur pied par le CICR et l'UNICEF pour les six prochains mois.

Dans les milieux diplomatiques, on souligne néanmoins qu'il sera très difficile à la conférence de s'en tenir aux considérations strictement humanitaires comme le veulent ses promoteurs français.

On remarque en effet que si les difficultés rencontrées pour apporter une aide aux Cambodgiens tiennent aux conditions logistiques à l'intérieur du Cambodge et à la situation militaire à la frontière de ce pays avec la Thaïlande, elles sont dues aussi à la volonté du gouvernement de Phnom Penh de s'opposer à l'acheminement des secours tant qu'il n'aura pas reçu une reconnaissance internationale.

On imagine mal que les alliés de Phnom Penh et donc du Vietnam, n'exploitent pas

cette situation pour réclamer la reconnaissance de Phnom Penh.

Autrement dit, pour les milieux diplomatiques de l'ONU, le problème ne consiste pas seulement à réunir des fonds et à organiser une assistance aux Cambodgiens qui, pour les seuls réfugiés en Thaïlande, atteindront 300.000 la semaine prochaine. Encore faut-il que les conditions soient créées pour son acheminement et ces conditions paraissent bien être de nature politique.

Les observateurs soulignent que la conférence de juillet sur les réfugiés d'Indochine avait réussi à éviter les écueils politiques en érudant, entre autres, le problème cambodgien. Le secrétariat de l'ONU avait décidé que le Cambodge ne serait pas invité à la conférence car il ne pouvait être considéré comme un pays directement concerné.

Un million de Cambodgiens pourtant désiraient alors quitter leur pays. Mais les Nations unies ne voulaient pas trancher le problème de la représentation du Cambodge alors que le régime de Pol Pot reste seul membre de l'ONU. Le problème de l'aide alimentaire se posait déjà et la France et la Chine avaient été

Plusieurs centaines de milliers de partisans de Khomeiny défilent

TEHERAN (d'après Reuter et AFP) — « Nous sommes tous des soldats, Khomeiny, nous obéirons à tes ordres, notre imam n'est pas seul », ont scandé hier à Téhéran des centaines de milliers de manifestants pour exprimer leur soutien à l'ayatollah Ruhollah Khomeiny.

Cette marche de solidarité,

organisée par le parti républicain islamique, suit des déclarations sans cesse plus pessimistes de l'ayatollah sur l'avenir de la révolution, et une récente interview de l'hojatoleslam Ahmad Khomeiny déclarant que son père était seul et entouré d'ennemis.

L'ayatollah a déclaré à Téhéran cette semaine: « Nous

ne savions pas ce qui arriverait après la révolution. Et maintenant que la révolution s'est produite, nous voyons le désordre comme l'un de ses effets ».

Le chef religieux le plus important après Khomeiny, l'ayatollah Kazem Chariat-Madari, a déclaré lors d'une interview accordée à Reuter

hier, dans la cité sainte de QOM: « Je pense que les divisions existent déjà, et qu'il y a deux courants d'opinion. Mais la guerre civile et l'éclatement du pays doivent être évités, et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour cela ».

Dans des discours récents, l'ayatollah Khomeiny s'en était pris aux adversaires du régime théocratique, notamment aux gens de gauche et aux intellectuels qui ont joint ces derniers mois les rangs du parti républicain du peuple musulman. « Vous attaquez l'Islam en prétendant agir au nom de l'Islam. Et au nom des intérêts du peuple musulman ».

Il a nié qu'un État théocratique islamique puisse conduire à la dictature.

Mais l'ayatollah Chariat-Madari a déclaré hier que, tout en ne partageant pas toutes les opinions du parti républicain du peuple musulman, où il compte de nombreux partisans, il se méfiait d'un État théocratique. « ... Si quelque un situés hors du gouvernement n'a aucune responsabilité mais tout le pouvoir, cela ne peut que nuire aux pays ».

L'ayatollah Chariat-Madari a ensuite rappelé qu'il était prêt à jouer un rôle de médiateur dans le conflit kurde, et que des approches en ce sens lui avaient déjà été faites par les rebelles et par le gouvernement de Téhéran.

D'autre part, le chef de l'Église anglicane d'Iran, l'évêque Hassan Dehghani-Tafti, a fait l'objet d'une tentative d'assassinat hier matin à son domicile d'Ispahan (400 km au sud de Téhéran), a-t-on appris de source sûre dans la capitale.

M. Dehghani-Tafti est indienne mais sa femme a été blessée à la main.

Des hommes armés de pistolets ont fait irruption au domicile du dignitaire religieux et ont tiré plusieurs coups de feu, sans toutefois l'atteindre, a-t-on précisé de même source.

M. Dehghani-Tafti avait été inquiété au début du mois d'octobre par le tribunal islamique d'Ispahan, qui lui a demandé la restitution des sommes dont un hôpital de Chiraz avait fait don à l'Église anglicane d'Iran. Ces sommes s'élevaient en tout à 1,5 million de dollars.

La Pologne fait face à un déficit d'énergie électrique

VARSOVIE (AFP) — La Pologne se trouve actuellement confrontée à un sérieux déficit d'énergie électrique qui ne pourra être comblé à brève échéance.

Dans un discours prononcé jeudi à la Diète (parlement), réuni en session plénière à Varsovie, M. Janusz Szydlak, vice-premier ministre, a déclaré que « la situation en matière d'énergie électrique en Pologne était difficile et

compliquée ».

M. Szydlak a ajouté que le pays et l'industrie notamment étaient soumis à de fréquentes coupures de courant électrique ce qui « perturbe et donne lieu à d'importantes pertes » dans la production nationale.

Le journal des jeunes communistes « Sztandar Mlodych » a révélé à ce sujet que les coupures de courant électrique étaient quasi constantes et intervenaient pres-

que tous les jours. Pendant la période de janvier à septembre dernier, soit 243 jours, 70 jours seulement ont été exemptés de coupures de courant.

Après avoir souligné que la puissance totale des centrales électriques en Pologne s'élevait à ce jour à 25,000 mw, soit le double de ce qu'elle était en 1970, M. Szydlak a reconnu que des erreurs d'appréciation avaient été commises dans la prévision des capacités de production et dans celle des besoins du pays.

« Nous n'avons pas su prévoir à temps, a-t-il dit, tous les facteurs qui aujourd'hui pèsent de tout leur poids sur la situation dans le domaine de l'énergie électrique ainsi que leurs retombées sur l'économie nationale ».

M. Szydlak a ensuite dénoncé les lacunes qui aggravent le déficit d'énergie électrique: pannes fréquentes des génératrices, mauvais entretien du matériel, retards dans la construction de nouvelles centrales, gaspillage.

Le même quotidien « Sztandar Mlodych », attire d'autre part l'attention de ses lecteurs sur les tares qui obèrent le secteur de l'énergie électrique et se déclare inquiet quant à l'avenir et au retard par rapport au plan (de 55 pour cent à la fin août) dans les travaux sur les chantiers des nouvelles centrales électriques.

Et le journal conclut: « Si ces problèmes ne sont pas résolus aujourd'hui, les difficultés qui se manifestent aujourd'hui (déficit d'énergie électrique) peuvent, demain, revêtir une forme drastique ».

L'Inde ira aux urnes en janvier 80

NEW DELHI (AFP) — La date des élections législatives en Inde a été officiellement fixée hier aux 3 et 6 janvier prochains, selon les régions.

Environ 350 millions d'électeurs sont inscrits pour élire au scrutin uninominal à un tour 542 députés à la Chambre basse (Lok Sabha). La Chambre avait été dissoute le 22 août par le président de la République, M. Sanjiva Reddy, aucune majorité n'étant dessinée après la scission de juillet dernier au sein du parti Janata qui gouvernait l'Inde depuis la défaite électorale de Mme Indira Gandhi en mars 1977.

Le Janata (Rassemblement populaire) disposait, avant son éclatement, d'une confortable majorité de plus de 300 députés à la Chambre, dont le mandat légal est de cinq ans. Ce sera la deuxième fois depuis son indépendance en 1947 que l'Inde connaîtra des élections anticipées. Les précédentes avaient eu lieu en 1971 après la scission de 1969 au sein du Parti du congrès.

Pour le moment, trois formations principales sont en lice:

1— Le Lok Dal (parti du peuple) créé il y a un mois avec ses partisans et les socialistes par l'actuel premier ministre M. Charan Singh, et son allié le Parti du congrès orthodoxe, dirigé aujourd'hui par M. Devraj Urs.

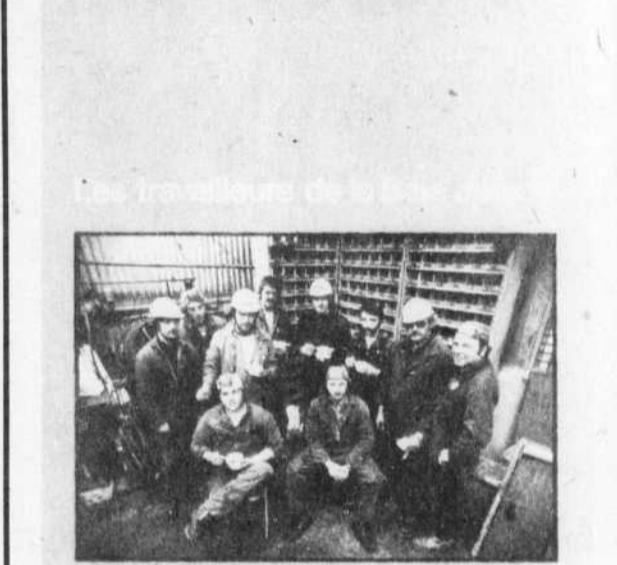
2— Le Janata, que dirigeait M. Morarji Desai, premier ministre de mars 77 à juillet 79, dont le leader est aujourd'hui M. Jagjivan Ram.

3— Le Congrès-I, parti créé par Mme Gandhi en janvier 78.

Les deux partis communistes indiens — le CPI soviétique et le CPM (marxiste-indépendant de Moscou et de Pékin), n'ont pas encore décidé s'ils constitueront un front de gauche ou s'ils soutiendront M. Charan Singh.

L'annonce officielle de la date du scrutin met fin aux rumeurs circulant depuis plus d'un mois sur un éventuel ajournement des élections.

BAIE-JAMES LE MAGAZINE OVO



COMMANDE

Je désire recevoir copie(s) du dossier LES TRAVAILLEURS DE LA BAIE JAMES au prix de 2 dollars la copie. Ci joint la somme de dollars que je règle par chèque ou mandat postal.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE _____

Faites tous vos paiements au nom de: MAGAZINE OVO C.P. 1431, SUCC. A, MONTRÉAL QUÉBEC H3C 2Z9

L'ESPAGNE...

Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'étude en langue et culture espagnoles.

DÉPART:
le 12 janvier 1980.
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Madrid (capitale de l'Espagne)

Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.

L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:
à partir de **\$867.00**
(inscriptions reçues avant le 9 novembre)
à partir de **\$977.00**
(inscriptions reçues après le 9 novembre)

Le forfait inclut:
repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.

Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Pour plus de renseignements:
Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél.: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00

L'auberge du Village

Dimanche de 11h. à 15h. Brunch adultes: \$5.95 enfants: demi-prix	Tous les jours Dîner d'affaires à compter de \$4.50	Tous les soirs Table d'hôte à compter de \$6.25	Les Spécialités: les moules antiboises, les caillies vignobles, médaillon de veau normande.
---	--	--	--

Facilités pour banquets, mariages et réceptions.

45, Chemin d'Auteuil,
Candiac tél.: 659-2797

Heures d'ouvertures: tous les jours de 11h. à 23h.

NOUVEAU PROGRAMME

CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN ÉCOLOGIE

- Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un DEC, aux personnes déjà engagées dans le milieu de travail qui ont besoin de connaissances en écologie pour leurs activités professionnelles et aux personnes cherchant à parfaire leur culture dans le domaine scientifique.
- Ce programme vise à:
 - Donner une formation de base dans le domaine de l'écologie à des personnes dont l'activité professionnelle pourrait en être améliorée.
 - Permettre l'acquisition de connaissances de base en biologie, nécessaires à la compréhension de l'équilibre des écosystèmes, de même que celles des techniques utilisées en écologie terrestre et aquatique.
 - Faciliter la compréhension des nombreux déséquilibres apportés aux écosystèmes par l'activité humaine.
 - Faciliter l'accès aux nombreux travaux scientifiques consacrés à l'écologie et permettre ainsi une implication plus fondée et plus considérable dans les problèmes de conservation des ressources renouvelables.
 - Initier aux concepts de base et aux méthodes de travail de l'écologie.

CONDITIONS D'ADMISSION
Détener un DEC ou l'équivalent
ou
Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux (22) ans.

POLITIQUE D'ADMISSION
• Programme non contingenté.
• Pas de cours spécifiques de niveau collégial exigés.

DATE LIMITE DE DEMANDES D'ADMISSION
Session d'hiver: Temps complet et temps partiel: 1er novembre

POUR INFORMATION
Module de Biologie ou **Famille des Sciences**
Pavillon des Sciences, Pavillon des Sciences,
1200, rue St-Alexandre, 1200, rue St-Alexandre,
Montréal, Québec, Montréal, Québec,
H3C 3P8 HEC 3P8
Tél.: 282-7105 Tél.: 282-6960

FORMULAIRES D'ADMISSION
Service de l'Admission,
1187, rue Bleury, local 2930,
Montréal, Québec,
H3C 3P8
Tél.: 282-7161

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

\$28,058.94*

Les chauffeurs d'autobus et les opérateurs de métro ont refusé cette offre:

■ des augmentations de salaire totalisant 18.1%;

■ un boni de vie chère qui s'applique à compter de la deuxième année de la convention collective;

■ une augmentation du nombre de jours de congé accumulés en cas de maladie: un cumulatif de 260 jours à compter du 12 juillet 1979 et 275 jours à compter du 12 juillet 1980.

*Ce chiffre représente, selon l'offre de la CTCUM, le coût annuel moyen d'un chauffeur d'autobus ou d'un opérateur de métro.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
COÛT ANNUEL MOYEN DU CHAUFFEUR D'AUTOBUS ET OPÉRATEUR DE MÉTRO
ET COÛT À L'HEURE DE TRAVAIL DU 12 JUILLET 1979 AU 11 JUILLET 1982*
(SUIVANT L'OFFRE DU 13 SEPTEMBRE 1979)

(Base: exercice financier terminé le 31 décembre 1978)

	Du 12/07/79 au 11/07/80	Du 12/07/80 11/07/81	Du 12/07/81 au 11/07/82	
Salaire horaire de base	\$8.48	\$9.00	\$9.54	
Heures travaillées à l'exclusion du temps supplémentaire	1,577 hres	\$13,372.96	\$14,193.00	\$15,044.58
Allocation de temps	129 hres	1,093.92	1,161.00	1,230.66
Garantie minimum	22 hres	186.56	198.00	209.88
Maladie et congés sociaux	120 hres	1,017.60	1,080.00	1,144.80
Jours fériés	88 hres	746.24	792.00	839.52
Vacances	152 hres	1,288.96	1,368.00	1,450.08
Total — salaire de base	2,088 hres	\$17,706.24	\$18,792.00	\$19,919.52
Avantages reflétés dans le salaire				
Temps supplémentaire (et jours fériés)	194 hres	\$ 2,467.68	\$ 2,619.00	\$ 2,776.14
Prime du dimanche		309.52	328.50	348.21
Amplitude		888.73	943.22	999.82
Vacances — excédent du pourcentage sur taux de base		335.94	356.54	377.93
Total — Avantages reflétés dans le salaire		\$ 4,001.87	\$ 4,247.26	\$ 4,502.10
Total — Salaire		\$21,708.11	\$23,039.26	\$24,421.62
Avantages additionnels au salaire				
Caisse de retraite		\$ 2,116.61	\$ 2,246.40	\$ 2,381.18
Assurance-vie (taux 1979)		90.72	95.76	100.80
Assurance-maladie du Québec		325.62	345.59	366.32
Assurance-santé (plan familial — taux 1979)		39.60	39.60	39.60
Vêtements et uniformes (coût 1979)		167.32	167.32	167.32
Assurance-chômage (taux 1979)		261.52	261.52	261.52
Compensation en sus de la loi des accidents de travail		18.10	19.22	20.37
Transport gratuit		233.33	233.33	233.33
Différentiel de 16¢ à 18¢ l'heure pour services connexes		59.44	63.09	66.88
Total — Avantages additionnels au salaire		\$ 3,312.26	\$ 3,471.83	\$ 3,637.32
Coût annuel moyen du chauffeur d'autobus et opérateur de métro pour 1,771 heures de travail		\$25,020.37	\$26,511.09	\$28,058.94
Coût à l'heure de travail		\$14.13	\$14.97	\$15.84

*Ces calculs ne tiennent pas compte des effets de l'embauchage de chauffeurs à temps partiel.
J.-Jacques Bouvrette, c.a., trésorier et adjoint à l'exécutif, le 13 septembre 1979.



**Commission de transport
de la Communauté urbaine de Montréal**

Autonomie: quelques progrès sont enregistrés à la réunion de Londres

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Israël, l'Égypte et les États-Unis ont fait état de quelques progrès dans leurs négociations sur l'autonomie des territoires occupés, qui se sont terminées hier soir à Londres.

Les trois délégations auraient rapproché leurs points de vue sur les conditions dans lesquelles le conseil palestinien, qui présiderait à l'autonomie, serait élu mais elles n'ont pas abordé le problème de la partie orientale de Jérusalem, et ne semblent pas d'accord sur l'étendue des pouvoirs du dit conseil.

Le chef de la délégation américaine, M. Robert Strauss, avait réuni à Londres le premier ministre égyptien Mustapha Khalil et le ministre israélien de l'intérieur Yosef Burg, dans l'espoir de relancer les négociations sur l'autonomie palestinienne, qui devaient faire suite aux accords de Camp David de septembre 1978, et qui n'ont guère progressé jusqu'ici.

Dans une déclaration commune publiée hier soir, les trois parties annoncent qu'Israël a maintenant accepté que des Palestiniens participent au contrôle des élections qui auront lieu en Cisjordanie et à Gaza pour désigner le conseil palestinien.

Participeront également à ce contrôle, des civils israéliens mais pas les représentants de l'administration militaire, et « d'autres personnes et institutions comme il en sera décidé pour les négociateurs ».

La presse sera autorisée à couvrir librement les élections.

M. Khalil a déclaré que les négociations avaient réalisé un réel progrès en décidant que les Palestiniens pourraient participer « à l'organisme civil qui sera responsable des élections libres ».

Au cours d'une conférence de presse commune, les délégués israélien et égyptien ont laissé paraître leur désaccord persistant sur la nature des

responsabilités qui seraient confiées au nouveau conseil palestinien et sur la rapidité d'un transfert de pouvoirs.

« Je dirais que certaines choses pourraient être transférées, mais il ne s'agit pas d'un processus automatique », a déclaré M. Burg. M. Khalil, a déclaré que selon lui, les ac-

ords de Camp David prévoyaient que l'autorité serait confiée au conseil palestinien dès qu'il serait élu.

Les représentants israélien, égyptien et américain ont d'autre part renouvelé leur invitation au gouvernement jordanien à se joindre aux négocia-

tions sur l'autonomie, et demandent « instamment » aux représentants arabes palestiniens d'y participer en rejoignant les délégations égyptienne et jordanienne, comme prévu par l'accord de Camp David.

MM. Strauss, Bourg et Khalil ont par ailleurs demandé au groupe de travail constitué sur l'autonomie palestinienne d'examiner les différents systèmes électoraux possibles et de leur faire des recommandations à ce sujet, notamment en ce qui concerne le système « mixte ». Le premier ministre égyptien a demandé qu'on envisage des circonscriptions électORALES de 25 à 30.000 personnes.

La question de la souveraineté israélienne sur la Cisjordanie et Gaza a été l'une des principales raisons de sa démission du gouvernement, a précisé hier, M. Moshe Dayan dans un interview à la radio israélienne.

« Le texte initial des accords de Camp David prévoit que cette question sera « discutée » dans cinq ans. Mais le gouvernement actuel entend « revendiquer » cette souveraineté dans cinq ans » a-t-il déclaré. Il a reproché au gouvernement Begin d'avoir endossé sur ce sujet la position du parti national religieux qui soutient le Gouch Emounim (Bloc de la foi), et du Hérouth, l'extrême-droite du Likoud: « C'est pour cela que j'ai refusé de diriger les négociations sur l'autonomie, car on ne peut dans ces négociations sur l'immédiat perdre de vue l'objectif ultime, et dans ce cas ce n'était pas le mien ».

Le ministre a souligné que le fait « d'imposer la souveraineté israélienne sur les territoires (occupés) ne serait possible que si les résidents arabes demandaient à devenir citoyens israéliens, mais cela poserait alors à Israël un terrible problème démographique ». Il a réaffirmé enfin « la nécessité pour parvenir à une solution viable de discuter avec les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Le ministre de l'Agriculture, M. Ariel Sharon, a déclaré de son côté que « le gouvernement Begin n'aurait pas le droit de poursuivre son mandat s'il ne répondait pas à l'une de ses principales raisons d'être, à savoir la poursuite de la création d'implantations juives en Cisjordanie et à Gaza ».

Le Front patriotique dit encore une fois non

LONDRES (d'après AP et Reuter) — Les dirigeants nationalistes noirs participant aux discussions de Londres ont rejeté fermement hier les propositions britanniques concernant une administration directe de Londres pendant la période de transition.

Les dirigeants du Front patriotique maintiennent leur exigence d'une participation de leurs forces à la nouvelle armée. Dans une contre-proposition, ils demandent que les Nations unies supervisent les élections envisagées et envoient des Casques bleus.

Le ministre des Affaires étrangères britanniques lord Carrington, qui préside la conférence de Londres, a aussitôt écarté l'idée d'une supervision internationale. Le front a annoncé qu'il compte en appeler au Commonwealth, accusant la Grande-Bretagne de ne pas respecter le mandat qui lui a été donné en août dernier par le sommet de Lusaka.

Les négociations, qui devraient se poursuivre ce week-end, semblent une fois de plus dans une mauvaise passe.

De source britannique informée, on déclare que si les maquisards nationalistes persistent dans leur refus, la conférence tripartite de Londres risque l'échec. Il n'est pas question, ajoute-t-on, que dans la phase ac-

tuelle, lord Carrington change les règles du jeu.

Le secrétaire au Foreign office refuserait notamment de renoncer à ce que les élections soient supervisées par la Grande-Bretagne. Londres fait valoir à ce sujet que la conférence du Commonwealth de Lusaka, en août dernier, s'est prononcée explicitement en faveur d'« élections libres et équitables supervisées sous l'autorité du gouvernement britannique ».

De son côté, l'évêque Abel Muzorewa s'est déclaré prêt, à abandonner sa charge de premier ministre rhodésien et à céder le pouvoir à un gouverneur britannique, au cours de la campagne électorale précédant l'accession à l'« indépendance » du Zimbabwe-Rhodésie.

« Si la venue d'un gouverneur britannique devait signifier la levée des sanctions (économiques contre la Rhodésie) et la paix pour mon pays, j'envisagerais alors sérieusement de démissionner et de faire campagne en simple citoyen », a déclaré l'évêque Muzorewa à la télévision britannique.

L'évêque qui préside la délégation de Salisbury, n'a toutefois pas précisé si ses paroles engageaient également son gouvernement.

L'ETA ne dépose pas les armes

MADRID (Reuter) — Malgré l'approbation massive par les Basques du statut d'autonomie de leur région, au référendum de jeudi, les séparatistes basques ne sont pas prêts à déposer les armes.

Un porte-parole d'Herri Batasuna, l'aile politique de l'ETA, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que les séparatistes continueraient la lutte pour une souveraineté et une liberté véritable au Pays basque. Selon lui, le statut d'autonomie approuvé jeudi a des « pieds d'argile ».

Cependant, le statut, qui devrait entrer en application au début de l'an prochain, a été approuvé à une très large majorité (88,78 pour cent), et la participation a été plus élevée que prévu (60,70 pour cent), malgré la campagne pro-abstentionniste de l'ETA.

En revanche, en Catalogne, le taux de participation a été plus faible que prévu (60,45 pour cent). Les politiciens catalans accusent les pluies torrentielles et une certaine apathie de l'électorat. Le pro-

jet a été approuvé par 88,15 pour cent de « oui ».

Cependant, les aspirations autonomistes en Catalogne n'ont jamais conduit aux violences que connaît le pays Basque depuis quelques années. L'ETA, qui serait responsable de quelque 70 assassinats politiques depuis le début de 1979, a fait savoir, avant même le vote de jeudi, qu'elle ne déposerait les armes que si le gouvernement espagnol acceptait ses conditions, à savoir le droit du peuple basque à l'autodétermination, l'amnistie des prisonniers politiques et le retrait des forces de sécurité espagnoles hors du Pays basque.

Mais le gouvernement de Madrid et le principal parti d'opposition, le Parti socialiste ouvrier espagnol, ont écarté la possibilité d'une amnistie pour les prisonniers appartenant à l'ETA. Le dirigeant nationaliste basque de tendance modérée, M. Carlos Garaicoechea, a déclaré hier qu'une réconciliation ne serait possible avec l'ETA que si elle déposait d'abord les armes.

Hua est reçu en ami par Strauss

MUNICH (AFP) — Plus que jamais sans doute depuis qu'il a quitté la Chine il y a deux semaines, le président Hua Guofeng a eu l'impression hier en arrivant en Bavière, de se trouver dans un pays ami.

C'est en chinois que M. Franz-Josef Strauss, le leader régional et principal adversaire du chancelier Helmut Schmidt, lui a déclaré: « Bienvenue en Bavière ». Au même instant la foule massée derrière les cordons policiers applaudissait frénétiquement.

Mais des raisons bien plus profondes couronnent la satisfaction apparente du successeur de Mao. Pour la première fois en effet depuis le début de sa tournée européenne, Hua Guofeng a entendu à Munich une personnalité politique occidentale, M. Franz-Josef Strauss, lui tenir un discours à peu près conforme à ses vœux.

Dans une allocution prononcée à l'issue du déjeuner offert en l'honneur de ses hôtes, le candidat chrétien-démocrate aux élections allemandes de 1980 a affirmé que la détente ne devait en aucun cas « entraîner la neutralisation politique ou militaire de l'Europe ».

Selon M. Strauss, « la détente en Europe reste au surplus impossible à atteindre si elle n'est pas appliquée également en Extrême-Orient, au Proche-Orient, en Afrique ». Dans toutes ces régions, ils conviendrait de lutter contre les « initiatives hégémoniques », a poursuivi M. Strauss, qui a qualifié de « déraisonnable » le pourcentage du PNB soviétique réservé aux crédits militaires. Tournant ensuite en dérision « l'Ostpolitik » de M. Helmut Schmidt, M. Strauss a fait observer qu'une telle ouverture à l'Est n'aurait de succès que si elle comprenait la Chine aussi bien que l'URSS et ses alliés.

Maroc: la CIA pessimiste

NEW YORK (AFP) — Le roi Hassan II du Maroc sera probablement chassé de son trône d'ici à un an, prévoit un rapport secret de la CIA cité jeudi soir par la chaîne de télévision américaine ABC.

Selon ABC, le rapport avertit le gouvernement que si le roi Hassan « poursuit sa politique inefficace, ce qui est à supposer, il perdra le contrôle des événements probablement d'ici un an et également son trône ».

Le régime marocain, selon le rapport cité par ABC, est entièrement corrompu, et cette corruption concerne « tous les éléments significatifs de l'élite politique ».

Le gouvernement américain vient de décider de fournir des armes au Maroc, notamment des hélicoptères et des avions de reconnaissance.

Hier, le département d'État a réaffirmé son soutien au roi Hassan II.

Le porte-parole M. Thomas Reston, a déclaré que les États-Unis avaient toute confiance dans les capacités de dirigeant du roi Hassan, soulignant les liens d'amitié qui unissent le souverain chérifien au gouvernement américain.

Le saumon revient au Japon

SAPPORO (AFP) — Après une absence de 25 ans, le saumon remonte à nouveau les rivières japonaises et a atteint Sapporo.

Les pêcheurs ravis se félicitent de ce retour qu'ils attribuent aux efforts faits depuis des années pour préserver la nature et améliorer le système de drainage.

L'OTAN prête à retirer mille ogives d'Europe

WASHINGTON (Reuter) — Washington et ses alliés envisagent le retrait d'Europe d'un millier de têtes nucléaires une fois effectuée la modernisation des forces de l'OTAN stationnées en Europe, a indiqué hier à Washington M. Hodding Carter, porte-parole du département d'État.

Le conseil ministériel du Pacte atlantique, qui se réunit en décembre à Bruxelles, doit décider du déploiement en Europe occidentale d'environ six cents missiles Pershing-2 et Cruise, engins ultramodernes de fabrication américaine.

Ces propositions, visant à retirer un millier de têtes nucléaires démodées, ont été présentées la semaine dernière aux membres de l'OTAN par M. David Aaron, conseiller adjoint de la Maison-Blanche pour les problèmes de sécurité. Selon le département d'État, les réponses ont

été dans l'ensemble favorables.

Ce plan constitue en fait une première réponse aux propositions du président Leonide Brejnev de réduire les forces soviétiques en Allemagne de l'Est.

Le chef de l'État soviétique avait annoncé le 6 octobre dernier à Berlin-Est que Moscou était disposé à réduire le nombre de ses missiles nucléaires en Europe si l'OTAN renonçait à déployer de nouveaux engins sur le théâtre européen.

Les membres de l'Alliance atlantique ont accueilli ces propositions avec prudence, et scepticisme.

Le président Jimmy Carter a déclaré au début du mois que Moscou prévoyait en réalité de retirer ses missiles démodés pour les remplacer par des engins moins nombreux mais plus modernes.

Le plan occidental semble s'inspirer de l'exemple sovié-

que puisqu'il suggère de compenser une diminution quantitative par une amélioration qualitative des armements.

Les spécialistes des problèmes militaires assurent que, même en cas de retrait d'un millier de têtes nucléaires du théâtre européen, l'OTAN disposerait encore dans cette zone de six mille ogives.

Les propositions de Leonide Brejnev demandent à être analysées et clarifiées, a déclaré enfin à Ottawa, M. Joe Clark.

Prenant la parole lors de l'ouverture de la session d'autonomie de l'assemblée de l'Atlantique Nord, qui rassemble 180 parlementaires des 15 pays de l'Alliance atlantique, le premier ministre canadien a estimé que les propositions du chef de l'État soviétique « permettraient la modernisation de l'armée soviétique alors qu'elles interviendraient celle des forces de l'OTAN ».

ERRATUM

Plusieurs erreurs typographiques se sont glissées dans l'annonce parue dans Le Devoir d'hier. Avec la collaboration du journal, nous la reproduisons à nouveau, en espérant cette fois qu'elle aura été dépourvue de ces erreurs — Mille excuses à nos clients.

LA CÔTE D'AZUR

AVEC LES TOURS CHANTECLERC - Hiver 79/80

CANNES 1 sem. à compter de \$215*
NICE 1 sem. à compter de \$163*
* Hôtels 3 étoiles

JUAN - LES PINS
APPARTEMENTS «JASMIN»
2 sem. base 2 pers. à compter de \$157*
4 sem. base 2 pers. à compter de \$231*
2 sem. base 4 pers. à compter de \$90*
4 sem. base 4 pers. à compter de \$130*

* transport aérien en sus \$536

CROISIÈRES AUX ANTILLES

s/s DORIC départ de Port Everglades
Croisières de 9 à 14 jours \$995 U.S.
10 jours à compter de
s/s OCEANIC départ de New York
Croisières de 9 à 16 jours \$900 U.S.
9 jours à compter de

EN FLORIDE AVEC AIR CANADA

MIAMI tarif Nolliprix à compter de \$159
TAMPA tarif Nolliprix à compter de \$149

LES VOYAGES



1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8

le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h.
Le samedi, de 09h30 à 13h.



DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC - 1979

NOUVEAU PROGRAMME* CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN COMMUNICATION

- Programme de dix cours (trente crédits), qui s'adresse plus particulièrement aux personnes se retrouvant sur le marché du travail, leur permettant de se familiariser avec les aspects théoriques et surtout techniques des communications.
- La formation ainsi acquise leur permettra de choisir les médias les plus appropriés à leurs besoins professionnels et facilitera leur collaboration avec des producteurs et réalisateurs dans les domaines de la presse, de la radio, de la télévision ou du cinéma.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent OU
- Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

CONDITION PARTICULIÈRE

Avoir collaboré, collaborer ou encore être appelé, de par ses fonctions, à la faire avec des spécialistes de la communication sans pour autant se préparer à le devenir soi-même.

POLITIQUE D'ADMISSION*

Ce programme est contingenté.

REMARQUE

De nouveaux étudiants seront acceptés à ce programme aux sessions d'hiver seulement.

DATE LIMITE DES DEMANDES D'ADMISSION POUR LA SESSION D'HIVER 1980

Le 1er novembre 1979

DEMANDE D'ADMISSION

Bureau du registraire,
Service de l'admission,
Université du Québec à Montréal,
1187, rue de Bleury,
Case Postale 8888,
Montréal, H3C 3P8
Tél.: (514) 282-7161

INFORMATION

Claude-Yves Charron, directeur,
Module de Communication,
Pavillon Judith-Jasmin, local J-R345,
1495, rue St-Denis,
Montréal, Québec
Tél.: 282-3637

* L'ouverture de ce programme et sa politique d'admission doivent faire l'objet de l'approbation définitive de l'UQAM.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

NETTOYEUR

P.M.

Service d'une heure

ou compteur

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC,



vous serez bien en train.

Vous voulez vous détendre pleinement lorsque vous voyagez, voir du paysage, pouvoir compléter un travail ou jaser avec des amis et vous changer les idées? Prenez le train! Pour aller à Québec VIA Rail vous donne le choix entre l'autorail et le Rapido. Du lundi au samedi, il y a trois autorails qui partent de Montréal et deux le dimanche. Ils desservent la rive-nord en passant par Trois-Rivières. Le Rapido, lui part de Montréal deux fois par jour, tous les jours, et passe par la rive-sud.

Que vous voyagez en économique voiture-coach ou en luxueuse voiture-club, vous aimerez le Rapido et les services qu'il vous offre. En voiture-coach, entièrement renouvelée, vous pourrez profiter de la voiture café-bar pour prendre un verre ou passer la croûte. En voiture-club, un délicieux repas vous sera servi à votre place par un personnel des plus sympathiques. Oui, si vous aimez voyager en tout confort, vous serez bien en train VIA et à tous points de vue!

TARIFS ÉCONO-CHOIX DE VIA

EN VOITURE-COACH:

Aller simple: \$13.00
Aller-retour: \$17.00*
(1-3 jours)

EN VOITURE-CLUB:

Aller simple: \$28.00 (repas compris)
Aller-retour: \$47.00* (repas compris)
(1-3 jours)

* L'aller ne peut s'effectuer le vendredi ou entre le 18 décembre et le 6 janvier. Obtenez tous les détails sur les conditions à remplir pour profiter du tarif 1-3 jours.

l'invitation au voyage

LIAISON MONTRÉAL/ QUÉBEC (SAINTE-FOY) (RIVE-SUD, TRAIN RAPIDO)

Quot	Quot	ARRÊTS PRINCIPAUX	Quot	Quot
08h00	17h00	DÉP. MONTRÉAL (Gare centrale)	ARR. 09h59	20h40
10h45	19h40	ARR. QUÉBEC (Gare Sainte-Foy)	DÉP. 07h20	17h50

N.B. Liaison autobus entre la Gare de Sainte-Foy et le centre-ville de Québec

LIAISON MONTRÉAL/ QUÉBEC (St-Sacrement) (RIVE-NORD, AUTORAIL)

Sauf dim	Quot	Quot	ARRÊTS PRINCIPAUX	Sauf dim	Quot	Quot
08h00	13h30	19h35	DÉP. MONTRÉAL (Gare Windsor)	ARR. 11h25	16h45	22h45
08h05	13h35	19h40	WESTMOUNT	11h17	16h37	22h37
08h10	13h40	19h45	MONTRÉAL OUEST	11h11	16h30	22h30
08h22	13h52	19h58	AVENUE DU PARC (Gare Jean Talon)	10h57	16h18	22h17
		20h03	BORDEAUX	10h51	16h13	22h12
09h50	15h20	21h30	TROIS RIVIÈRES	09h15	14h45	20h50
11h00	16h30	22h50	ARR. QUÉBEC (Gare St-Sacrement)	DÉP. 08h00	13h30	19h35

VIA Rail offre toute une gamme de forfaits et de tarifs qui permettent d'allier économie, commodité et plaisir. Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou le bureau des ventes VIA.



La souveraineté-association coûterait cher aux retraités et aux chômeurs (Ryan)

par Rodolphe Morissette

Les pensions de vieillesse et les prestations d'assurance-chômage seraient substantiellement diminuées en régime de souveraineté-association, a soutenu hier le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, devant une poignée de personnes du troisième âge qu'il rencontrait dans le comté montréalais de Maisonneuve.

« Le Parti québécois promet que les chèques d'assurance-chômage et les pensions de vieillesse seront

les mêmes, une fois le Québec devenu souverain », a dit M. Ryan. « Mais comme l'économie québécoise offre une performance de 10% inférieure à celle du reste du Canada, il est évident que cela va se répercuter sur les montants accordés à l'aide sociale. » Le chef libéral, qui a passé la journée d'hier à accompagner son candidat dans Maisonneuve, M. Georges Lalande, s'adressait à une vingtaine de locataires des Habitations Hochelaga-Maisonneuve, rue Joliette, complexe immobilier qui comprend quelque 140 logements.

Tous les thèmes sont bons pour les libéraux dans Maisonneuve: les grèves dans le secteur public, et notamment celle des transports en commun, qui aide manifestement la cause libérale dans Maisonneuve; « la négligence » de l'ancien député péquiste, M. Robert Burns, à l'égard de ses électeurs; le projet de souveraineté-association du gouvernement Lévesque; enfin, les lenteurs du « bon gouvernement » à solutionner des questions qui, comme le gel du prolongement de l'autoroute Ville-Marie, affectent directement le comté de Maisonneuve.

M. Lalande a fait valoir, parmi les avantages que comporterait l'élection d'un libéral dans Maisonneuve, le fait que « les dirigeants de la Ville

de Montréal (le Parti civique) ont un préjugé favorable aux libéraux ». Le candidat a noté que plusieurs conseillers municipaux du parti de M. Jean Drapeau travaillaient pour les libéraux à l'occasion de l'élection présente — ce qu'on a pu vérifier sur place. Mais si M. Lalande persiste à promettre de tout faire pour amener le conseil municipal à ouvrir le Marché Maisonneuve, les représentants du Parti civique dans le même secteur ne se cachent point pour dire qu'il n'en sera rien: ce lieu public, de juridiction municipale, ne sera ouvert que très sporadiquement, notamment à des marchands de fleurs pendant les mois du printemps.

MM. Ryan et Lalande répètent aux électeurs que l'ex-député, M. Burns « était un bon garçon, qui n'a pas su faire grand-chose pour son comté, car tout ce qu'il a demandé pour ce dernier lui a été refusé ». M. Ryan conclut: « Il s'est découragé, puis il a fouté le camp. » M. Lalande a expliqué aux électeurs que « la goutte qui avait fait déborder le vase » et qui l'a amené à se retirer de la fonction publique québécoise (où il était directeur des palais de justice pour toute la région de Montréal) était l'incident suivant: le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, lui a demandé de « se faire l'ambassadeur d'un Québec souverain » à une réunion de juristes à Washington, il y a quelque temps. C'est à ce moment, dit-il, qu'il a décidé de travailler très activement pour les libéraux.

Pierre Nadeau, prix de journalisme Olivar-Asselin

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de décerner son prix de journalisme Olivar-Asselin à M. Pierre Nadeau, reporter, animateur et interviewer à la radio et à la télévision depuis plus de 20 ans.

C'est à l'unanimité que le conseil général de la SSJB de Montréal a attribué ce prix à M. Nadeau, sur recommandation d'un comité de sélection composé de représentants de la presse écrite et électronique.

Fondé en 1955, en hommage au grand journaliste, polémiste et analyste québécois qu'a été Olivar Asselin, ce prix a été décerné ces dernières années à Lysiane Gagnon, Evelyn Dumas, Fernand Séguin et Jean-V. Dufresne.



Il comporte une bourse de mille dollars et la médaille Bene Merenti de Patria. La remise officielle du prix à M. Nadeau aura lieu le 8 novembre au cours d'une réception en son honneur à la maison Ludger-Dugernay.

Me Bernard Fournier devant la Cour suprême

L'ancien procureur de la Couronne à Montréal, Me Bernard Fournier, dont la condamnation pour abus de confiance et entrave à la justice vient d'être maintenue par la Cour d'appel du Québec, a décidé de porter sa cause devant la Cour suprême du Canada.

L'ancien représentant du ministère public a été condamné le 20 juin 1978 à une sentence totale de deux ans moins un jour de prison. Le verdict et la peine ont été maintenus par une décision unanime de la Cour d'appel. Dans son appel à la Cour suprême, Me Fournier est défendu par Me Michel Proulx.

Les derniers cas africains sont surmontés

Le fléau de la variole est vaincu

NAIROBI (AP) — L'Organisation mondiale de la santé a officiellement annoncé hier que la variole a été vaincue et que les épidémies qui ont tué et affecté des millions de personnes ne se reproduiront plus.

« La variole a finalement été vaincue, non seulement sur le continent africain mais dans le monde entier », a déclaré le directeur général de l'organisation, M. Halfdan Mahler, devant un groupe de spécialistes médicaux. Le dernier cas de variole hors d'un laboratoire a été décelé il y a deux ans exactement — le 26 octobre 1977 — sur un cuisinier de Somalie. Depuis, une campagne active de surveillance et de vaccination de plus de 6,000 habitants de la région, en Somalie et dans trois pays voisins — Kenya, Éthiopie, Djibouti — a permis d'éviter l'apparition d'autres cas. Ces quatre pays ne risquent plus rien, ont déclaré les spécialistes à la réunion de Nairobi.

« Pour la première fois dans l'histoire, la coopération au-dessus des barrières politiques et culturelles a conduit à la suppression d'un fléau présent depuis des millénaires », a

déclaré le professeur polonais Jan Kozłowski. « C'est un moment historique pour l'Afrique et pour le monde », a-t-il ajouté. M. Malher a déclaré pour sa part que le 26 octobre 1979, célébré à Nairobi comme la fin officielle de la maladie, serait le « jour zéro de la variole ».

Connue depuis des milliers d'années, la variole, caractérisée par une forte fièvre et des vomissements, tuait encore récemment un tiers de ceux qui l'attrapaient. Ceux qui échappaient étaient souvent défigurés pour la vie par les traces des pustules qui apparaissent sur tout le corps. La variole touchait tous les continents et on ne connut aucun remède jusqu'au vaccin mis au point par l'Anglais Edward Jenner il y a deux siècles.

La variole touchait encore 33 pays, totalisant 1,2 milliard d'habitants, lorsque commença la lutte pour sa disparition totale, il y a 12 ans. On signalait encore 131,000 cas cette année-là, et on estimait que le nombre des autres cas non officiellement enregistrés atteignait les 1,500,000.

La campagne a coûté \$100 millions à l'OMS et des milliards aux divers pays où sévissait la maladie.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Av., Rosemont
Montréal

Machine à écrire
électronique de
TRAITEMENT
DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs,
avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION
SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 334-0272

ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS LIRA

POUR UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Atelier de travail du ministre d'État au développement culturel, le Dr Camille Laurin, sur la recherche universitaire: le 30 octobre, à Québec, de 08:30 à 18:00.

Lieu de l'atelier: Assemblée nationale
Salon Rouge
Edifice « A »
2e palier
Hôtel du Parlement
Québec

N.B.: Les séances des ateliers de travail sont publiques; les observateurs ainsi que les représentants des médias y sont admis.

Gouvernement du Québec

Le MEOUI a choisi

QUÉBEC (PC) — Le « Mouvement étudiant pour le OUI » a annoncé officiellement sa création, mercredi, à l'Assemblée nationale. Se définissant comme un regroupement national de comités locaux d'étudiants oeuvrant pour le « OUI », le « MEOUI » compte actuellement plus de deux mille militants dans les différentes régions du Québec.

Le porte-parole national du mouvement, M. Pierre Potvin, a indiqué que les militants des comités locaux « étaient de différentes tendances idéologiques... mais qu'ils reconnaissent toute l'importance historique pour l'avenir du peuple québécois d'un OUI massif au référendum du printemps 1980 ».

Quant à la question référendaire, a-t-il précisé, même si elle n'est pas encore connue, le « MEOUI » a déjà fait son choix.

MICHELIN FIRESTONE CONTINENTAL GOODYEAR VREDESTEIN MONARCH GOODRICH UNIROYAL FISK DAYTON SEMPERIT AVON MDG KELLY PIRELLI DUNLOP SEIBERLING

\$29.95 seulement
PNEUS RADIAUX D'HIVER
CEINTURES D'AXIER 165 x 15
FLAN NOIR AVON
(selon ce que nous avons en stock)
Installation non comprise.

\$19.95 seulement
FIRESTONE TOWN & COUNTRY
FLAN BLANC 560 x 15
(selon ce que nous avons en stock)
Installation non comprise.



Les experts en pneus.

CENTRE-VILLE 770 ouest, rue Notre Dame Tél: 861-1611	NORD-OUEST 5150 ouest, rue Jean-Talon Tél: 731-7811
MONTREAL-EST 6000 est, rue Sherbrooke Tél: 254-6006	NORD-EST 1025 est, rue Jean-Talon Tél: 271-3551
CHOMEDY-LAVAL 1200, boul. Labelle Tél: 688-6262	RIVE-SUD 3435, boul. Taschereau Tél: 678-8080
DOLLARD DES ORMEAUX 3352, rue Sources Tél: 683-2844	

En vente également chez Canada Supply & Tire Ltd.
Toronto - Ottawa - Mississauga



Alignement des roues/Équilibrage des roues/Freins/Amortisseurs.

8

jours avant le tirage du 4 novembre

diffusé au réseau TVA à 22h

Soyez-y salut!

Loto Canada

La loterie nationale

SPORTS

Le retour de Guy Lafleur au Colisée de Québec

QUÉBEC (PC) — Il y aura du pain sur la planche pour les Nordiques de Québec ce week-end au Colisée quand ils recevront les Sabres de Buffalo, ce soir, et le Canadien de Montréal, demain.

Les hommes de Jacques Demers sont bien conscients de la tâche qui les attend et ils ont trimé dur au cours des exercices des derniers jours, mettant l'accent sur le coup de patin.

Il s'agit de la première visite des Glorieux dans la Vieille Capitale et c'est encore Michel Dion, qui avait très bien fait lors du match du 13 octobre au Forum entre les deux équipes, qui soir, cette tâche reviendra à Goran Hogosta, le Suédois qui possède une des meilleures moyennes chez les gardiens de buts avec 2.33.

La visite du Canadien suscite évidemment un immense intérêt à Qué-

bec et déjà tous les billets ont été vendus.

Une ancienne grande idole des Remparts de Québec, Guy Lafleur, remettra donc les pieds dans l'enceinte où il a connu tant de gloire pour la première fois depuis qu'il a gradué chez les amateurs en 1971. On s'attend que les amateurs lui réservent un chaleureux accueil, comme ils l'ont fait pour Guy Chouinard, une autre ancienne vedette du junior, lors de la visite des Flames d'Atlanta, le 10 octobre.

Les dirigeants des Nordiques profiteront de la venue du Canadien pour honorer un joueur qui a grandement contribué à la popularité du hockey majeur à Québec, Jean-Claude Tremblay, le pilier des Nordiques à leurs débuts dans l'Association mondiale en 1972.

Au cours d'une cérémonie avant le

match, on retirera le chandail numéro 3 de l'alignement des Nordiques en présence notamment de plusieurs de ses anciens coéquipiers chez les Canadiens où il avait brillé d'un vif éclat avant de se joindre au club de la Vieille capitale.

J.C. a pris sa retraite à la fin de la saison dernière après une carrière de sept ans à Québec.

Tremblay détient quelques records dans le livre des Nordiques: le plus grand nombre de parties jouées (460), le plus grand nombre de « passes » (359) et, avec Richard Brodeur, le plus grand nombre de saisons avec les Nordiques (7).

Tremblay joue encore au hockey avec Les Anciens Canadiens et dirige l'équipe de l'université Laval.

L'offensive des Nordiques souffrira encore de l'absence du grand Marc Tardif dont une blessure à un genou le

tiendra en dehors du jeu jusqu'au 4 novembre.

Un autre ailier gauche, Alain Côté, un jeune de 22 ans sur lequel les Nordiques comptent beaucoup pour procurer plus d'agressivité à leur jeu, poursuit aussi sa convalescence et il ne reviendra pas avant la mi-novembre.

Dans les circonstances, l'instructeur Jacques Demers et le directeur-gérant Maurice Filion ont fait appel aux services du jeune Terry Martin, des Firebirds de Syracuse, pour prêter main-forte à l'attaque de Québec. L'ancien porte-couleurs des Sabres de Buffalo a bien fait à Syracuse et on veut lui donner une chance de se faire valoir.

Par ailleurs, la direction des Nordiques a perdu patience dans le cas du défenseur Dave Farrish, le premier choix au repêchage historique de juin 1979, et l'ancien joueur des Rangers a

été envoyé à l'équipe de Michel Parizeau, à Syracuse.

Farrish n'a pas répondu aux attentes de l'équipe, et, après le premier match de la saison, il n'a joué que sporadiquement à la ligne bleue. Les Nordiques avaient un surplus de défenseurs et Farrish n'a pas été en mesure de prouver son utilité jusqu'à maintenant.

Malgré tout, Filion a rapatrié un autre défenseur, Barry Legge, de Syracuse, cette semaine. Il n'a pas joué mercredi dernier contre Hartford mais il aura probablement une chance de démontrer ce dont il est capable en fin de semaine.

L'instructeur Demers redoute autant les Sabres de Buffalo avec leur brigade francophone que les hommes de Bernard Geoffroy.

Il considère Buffalo comme « la deuxième plus dure équipe à

vaincre ». « Il est certain que des gars comme Parizeau, Martin, Sauvé, vont multiplier les efforts devant leurs compatriotes », a dit Demers dont l'optimisme ne se dément jamais, même à la veille d'une fin de semaine aussi difficile.

Le vobulie instructeur des Nordiques a cependant connu ses premiers moments de « tristesse » quand il a vu les Whalers de Hartford, qui n'ont rien de spectaculaire, arracher un verdict nul au Colisée, mercredi dernier, à la dernière minute.

« Nos gars étaient trop confiants et la motivation faisait défaut face à cet ancien club de l'AMH. C'est ce qui arrive quand on se fait dire que nous formons la meilleure équipe de l'expansion. Mais soyez assurés que mes joueurs la retrouveront cette motivation contre Buffalo et Montréal », a-t-il ajouté.



Le Canadien de Montréal affronte ce soir au Forum les Red Wings de Detroit, qui ont vaincu les Sabres de Buffalo 4-0. Ci-haut, le gardien Jim Rutherford arrête une offensive de Gilbert Perreault des Sabres. (Photolaser AP)

David Green sera le point de mire contre les Riders

(D'après CP) — Les Rough Riders d'Ottawa rêvent toujours de terminer au premier rang de la section est de la Ligue canadienne de football, tandis que pour les Argonauts de Toronto, il sera question de survie.

Les Alouettes de Montréal, sont installés au premier rang de la section est avec une priorité de trois points sur les Rough Riders. Ces derniers auront la chance de réduire l'écart cet après-midi au Stade olympique. Quant aux Argos, ils se doivent de gagner pour conserver toutes chances de participer aux séries éliminatoires. Ils recevront la visite des Stampede de Calgary, demain.

Dans les autres matches à l'affiche au cours du week-end, les Lions de la Colombie-

Britannique affrontent les Roughriders en Saskatchewan et les Eskimos d'Edmonton, les meneurs de la section ouest, reçoivent la visite des Blue Bombers de Winnipeg.

Les Alouettes, qui n'ont besoin que d'un verdict nul pour mériter le premier rang au classement final, devraient donner l'occasion au demi David Green d'améliorer ses performances, lui qui domine le circuit au chapitre des gains au sol avec un total de 1,528 verges.

Mais l'instructeur Joe Scannella a mentionné qu'il accorderait peut-être une journée de repos à Green dans le dernier match de la saison régulière si les Alouettes disposent des Rough Riders.

Samedi dernier contre les Argonauts de Toronto, Green

a amélioré l'ancienne marque des gains au sol des Alouettes, qui appartenait à George Dixon, à l'issue de la saison 1962. Dixon avait gagné 1,520 verges en 14 parties et Green est parvenu à porter ce total à 1,528 verges en autant de matches.

Naturellement, ce sont les porteurs de ballon de la section ouest qui ont pratiquement toujours dominé la scène au cours des ans, puisque les clubs de l'Est disputaient jadis 14 parties, contre 16 aux équipes de l'Ouest.

Il reste que dans l'Est, c'est Jimmy Edwards, qui a enregistré le plus de gains au sol dans une saison. Avec les Tiger Cats de Hamilton en 1977, Edwards a accumulé des gains de 1,581 verges, marque que Green devrait éclipser contre les Rough Riders.

« Je n'ai pas encore songé à la marque de Burden, d'expliquer Green. Ce qui m'intéresse vraiment, c'est de voir les Alouettes remporter le championnat. Ensuite, d'atteindre ma marque personnelle de 1,600 verges au sol et finalement d'être choisi le joueur par excellence au pays. Je ne déroge pas à la règle. Je veux gagner le trophée Schenley cette année, non seulement pour moi seul, mais pour toute l'équipe. Je suis déjà en nomination, ce qui est un bon signe. »

L'instructeur des Rough Riders, George Brancato, s'est dit inquiet par ailleurs de l'attitude de certains de ses joueurs, qui ne semblent plus intéressés à jouer.

« Nous devons rassembler nos esprits, a dit Brancato.

Bobby Hull ignore toujours la date de son retour à Winnipeg

WINNIPEG — L'ailier gauche Bobby Hull, qui a pris sa retraite il y a un an, va revenir au jeu dans la Ligue nationale de hockey avec les Jets de Winnipeg. Hull avait espéré pouvoir terminer sa carrière avec les Black Hawks de Chicago, le club qu'il avait quitté en 1972 pour rejoindre les Jets dans la défunte Association mondiale de hockey, mais les négociations entre les Hawks et les Jets n'ont pas abouti. Hull a précisé qu'il ne savait pas quand il reviendrait au jeu car, à 40 ans, il est moins facile de se mettre en forme qu'à 25 ans. Quand il a quitté les Hawks, il y a sept ans, Hull

avait marqué 604 buts dans la LNH et, avec les Jets, il en a réussi 303 dans l'AMH.

TURIN (AFP) — Les équipages des deux Lancia Beta Montecarlo arrivés à la 1ère et 2e place du tour d'Italie automobile, jeudi, ont été disqualifiés, hier, par le jury de l'épreuve. Villeneuve-Rohrl-Geistdörfer et Patrese-Alen-Kivimaki ont été disqualifiés parce qu'ils auraient « utilisé des parcours d'autoroute interdits par le règlement de la manifestation ». La décision a été prise à la suite d'un recours introduit par l'équipage de la Porsche 935 BT classée

3ème, Moretti-Schon-Radaelli. Les deux Lancia Beta Montecarlo ont décidé de présenter à leur tour un recours au tribunal national d'appel. La remise des prix prévue pour hier à Turin a été reportée.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE — L'Américain Ray Floyd a pris la tête du trophée Lacombe de golf à l'issue de la deuxième ronde, qui s'est disputée sous une pluie battante, sur le parcours de Saint-Nom-La-Breteche, en ramenant une carte de 65, sept coups sous la normale, ce qui lui a donné une fiche combinée de 137, sept sous le par pour 36 trous. Floyd a une avance de deux coups sur le Britannique Tony Jacklin, auteur d'un 67. On trouve ensuite l'Américain Johnny Miller à 141, le Britannique Sandy Lyle à 142, l'Américain Bill Rogers et le Britannique Mark James à 144, Lee Trevino à 146, Arnold Palmer et le Français Jean Garaialde à 147, le Sud-Africain Dale Hayes à 148, l'Américain Bob Clampett à 149 et le Britannique Brian Barnes à 151.

cette classique dotée d'une bourse de \$250,000, avec des fiches identiques de 127, 17 sous la normale.

Avec un coup de retard, on trouve trois autres équipes, Bruce Fleisher-Tom Jenkins, Peter Jacobsen-D.A. Weibring et George Burns-Ben Crenshaw. Les meneurs de la veille, Larry Ziegler et Forrest Fezler, qui ont ajouté un 68 à leur 61 de la première journée, suivent avec 129 en compagnie de quatre équipes. Quatre autres équipes viennent ensuite avec 130 tandis que les vainqueurs de l'an dernier, Wayne Levi et Bob Mann sont à 132. Parmi les éliminés, avec plus de 133, on trouve les pré-favoris, Andy Bean et Alan Pate, qui n'ont pu faire mieux que 134.

OTTAWA — Une soixantaine d'athlètes amateurs seront à l'honneur aujourd'hui au cours d'une réception donnée dans la capitale fédérale par le premier ministre Joe Clark et le ministre fédéral des Sports Steve Paproski. Parmi les athlètes invités, on note les noms de Diane Konihowski, l'étoile du pentathlon, des nageurs Graham Smith et Cheryl Gibson, tous deux d'Edmonton, Nancy Garapick, de Halifax, du lever de poids d'Ottawa Marc Cardinal, de la championne mondiale de ski nautique Pat Messner, également d'Ottawa, ainsi que des skieurs Kathy Kreiner, de Timmins, et Ken Read, de Calgary.

LAKE BUENA VISTA, Floride (AP) — À l'issue de la deuxième journée du championnat de la P-G-A de golf pour équipes, disputé à Lake Buena Vista, en Floride, deux équipes, celles de Jim Colbert-Mike Sullivan et de Tom Purtzer-Howard Twitty, partagent le premier rang de

HOCKEY

Ligue Nationale		Les meneurs	
(Parties d'hier non comptées)		b	p pts
Jeu	Montréal 8, Pittsburgh 5	8	14 22
	Philadelphie 5, Rangers NY 2	10	8 18
	Detroit 4, Buffalo 0	9	6 15
Hier	Islanders NY 2, Hartford 1	9	5 14
	Atlanta 7, Edmonton 3	7	7 14
	Boston 2, Winnipeg 3	4	10 14
	Toronto à Colorado	6	7 13
		6	7 13
		7	13
		2	11 13
Samedi	Detroit à Montréal		
	Rangers NY au Minnesota		
	Chicago à Islanders NY		
	Philadelphie à Pittsburgh		
	Atlanta à St-Louis		
	Washington à Vancouver		
	Toronto à Los Angeles		
	Buffalo à Québec		
Dimanche	Montréal à Québec		
	Hartford à Rangers NY		
	Detroit à Philadelphie		
	Washington à Edmonton		
	Boston à Chicago		
	St-Louis à Winnipeg		
	Colorado à Buffalo		

FOOTBALL

Ligue Canadienne		Dimanche	
Aujourd'hui		Buffalo à Detroit	
Ottawa à Montréal		Chicago à St-Louis	
Calgary à Toronto		Dallas à Pittsburgh	
C.-Britannique à Saskatchewan		Green Bay à Miami	
Winnipeg à Edmonton		Kansas City à Denver	
		N.-Angleterre à Baltimore	
		N.-Orléans à Washington	
		Jets NY à Houston	
		Philadelphie à Cincinnati	
		Tampa Bay au Minnesota	
		Seattle à Atlanta	

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	7	5	1	1	32	23	11
PHILADELPHIE	7	5	1	1	35	27	11
MINNESOTA	7	4	2	1	28	22	9
BOSTON	7	4	2	1	25	20	9
BUFFALO	8	4	3	1	30	24	9
LOS ANGELES	8	4	3	1	39	37	9
TORONTO	7	4	3	0	22	21	8
RANGERS NY	7	4	3	0	37	26	8
CHICAGO	7	3	2	2	17	17	8
VANCOUVER	8	3	3	2	25	23	8
ISLANDERS NY	7	3	3	1	22	19	7
ATLANTA	8	3	4	1	30	29	7
PITTSBURGH	8	3	4	1	31	33	7
DETROIT	6	2	2	2	20	18	6
ST-LOUIS	7	2	3	2	22	27	6
WINNIPEG	8	3	5	0	14	27	6
EDMONTON	8	1	3	4	28	39	6
QUÉBEC	6	2	3	1	17	18	5
HARTFORD	8	1	4	3	18	26	5
WASHINGTON	7	2	5	0	25	35	4
COLORADO	6	1	4	1	16	22	3

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Label		Section Dillo	
pj	g p n bp bc pts	pj	g p n bp bc pts
VERDUN	13 7 4 2 87 70 16	13 2 1 96 58 25	
HULL	14 6 4 4 75 67 16	14 8 4 2 85 59 18	
CORNWALL	15 6 8 1 77 90 13	12 7 5 0 74 57 14	
MONTRÉAL	15 6 9 0 72 95 12	13 5 7 1 71 78 11	
LAVAL	15 2 13 0 63 112 4	14 5 8 1 63 76 11	
SHERBROOKE	15 13 2 1 96 58 25		
TROIS-RIVIÈRES	14 8 4 2 85 59 18		
CHICOUTIMI	12 7 5 0 74 57 14		
QUÉBEC	13 5 7 1 71 78 11		
SHAWINIGAN	14 5 8 1 63 76 11		

LIGUE NATIONALE Conférence Américaine

Section Est		Section Centrale		Section Ouest	
pj	g p n pp pc moy.	pj	g p n pp pc moy.	pj	g p n pp pc moy.
N.-ANGLETERRE	8 6 2 0 209 118 750	PITTSBURGH	8 6 2 0 212 147 750	EDMONTON	14 10 2 2 451 191 22
MIAMI	8 5 3 0 146 126 625	HOUSTON	8 5 3 0 176 182 625	CALGARY	14 10 4 0 313 258 20
JETS NY	8 4 4 0 170 200 500	CLEVELAND	8 5 3 0 173 185 625	C.B.	14 9 4 1 299 282 19
BUFFALO	8 3 5 0 174 142 375	CINCINNATI	8 1 7 0 146 197 125	WINNIPEG	15 4 1 0 272 321 8
BALTIMORE	8 2 6 0 102 153 250			SASKATCHEWAN	14 1 13 0 160 384 2
Section Ouest					
PITTSBURGH	8 6 2 0 212 147 750	EDMONTON	14 10 2 2 451 191 22		
HOUSTON	8 5 3 0 176 182 625	CALGARY	14 10 4 0 313 258 20		
CLEVELAND	8 5 3 0 173 185 625	C.B.	14 9 4 1 299 282 19		
CINCINNATI	8 1 7 0 146 197 125	WINNIPEG	15 4 1 0 272 321 8		
Section Centrale					
PITTSBURGH	8 6 2 0 212 147 750	EDMONTON	14 10 2 2 451 191 22		
HOUSTON	8 5 3 0 176 182 625	CALGARY	14 10 4 0 313 258 20		
CLEVELAND	8 5 3 0 173 185 625	C.B.	14 9 4 1 299 282 19		
CINCINNATI	8 1 7 0 146 197 125	WINNIPEG	15 4 1 0 272 321 8		
Section Ouest					
PITTSBURGH	8 6 2 0 212 147 750	EDMONTON	14 10 2 2 451 191 22		
HOUSTON	8 5 3 0 176 182 625	CALGARY	14 10 4 0 313 258 20		
CLEVELAND	8 5 3 0 173 185 625	C.B.	14 9 4 1 299 282 19		
CINCINNATI	8 1 7 0 146 197 125	WINNIPEG	15 4 1 0 272 321 8		
Conférence Nationale					
Section Est					
DALLAS	8 7 1 0 200 132 875	EDMONTON	14 10 2 2 451 191 22		
WASHINGTON	8 6 2 0 161 111 750	CALGARY	14 10 4 0 313 258 20		
PHILADELPHIE	8 6 2 0 152 126 750	C.B.	14 9 4 1 299 282 19		
GIANTS NY	8 3 5 0 128 165 375	WINNIPEG	15 4 1 0 272 321 8		
ST. LOUIS	8 2 6 0 133 161 250	SASKATCHEWAN	14 1 13 0 160 384 2		
Section Centrale					
TAMPA BAY	8 6 2 0 168 133 750	EDMONTON	14 10 2 2 451 191 22		
MINNESOTA	8 4 4 0 144 183 500	CALGARY	14 10 4 0 313 258 20		
CHICAGO	8 3 5 0 122 139 375	C.B.	14 9 4 1 299 282 19		
GREEN BAY	8 3 5 0 123 149 375	WINNIPEG	15 4 1 0 272 321 8		
DETROIT	8 1 7 0 124 190 125	SASKATCHEWAN	14 1 13 0 160 384 2		
Section Ouest					
N.-ORLÉANS	8 4 4 0 197 185 500	EDMONTON	14 10 2 2 451 191 22		
LOS ANGELES	8 4 4 0 141 165 500	CALGARY	14 10 4 0 313 258 20		
ATLANTA	8 3 5 0 160 181 375	C.B.	14 9 4 1 299 282 19		
SAN FRANCISCO	8 1 7 0 149 219 125	WINNIPEG	15 4 1 0 272 321 8		

SOMMAIRES

Islanders 2, Whalers 1		Deuxième période	
Première période		6-ATLANTA: Unger (2)	2-51
1-HARTFORD: Stoughton (3)	16-25	7-ATLANTA: Piet (3)	3-23
Lacroix	16-25	Murdoch	3-23
Pénalités: Roberts Har 7:54, Howatt NYI 11:55		8-ATLANTA: Vail (6)	15-30
Deuxième période		Nastakalis, Chouinard	19-17
Aucun but		9-ATLANTA: Vail (7)	19-17
Pénalités: Hardy NYI 1:57, Fotiu Har 4:49, Harris NYI 15:48		MacMillan, Chouinard	14-24
Troisième période		10-EDMONTON: Lumley (1)	9-07
2-ISLANDERS: Tonelli (2)	3-53	Pénalités: Driscoll Edm 6:41, Hamilton Edm. Piet Atl 9:17	
3-ISLANDERS: Bossy (5)	10-50	Tirs au but	
Trotter	10-50	EDMONTON	9 4 10-23
Pénalités: Hängslien Har 1:56, Merrick NYI 6:30, Langvin NYI 7:45, Roberts Har 8:06, Tonelli NYI 12:33		ATLANTA	10 13 5-28
Tirs au but		Gardiens: Dryden, Edmonton; Bouchard, Atlanta	
ISLANDERS	6 11 1-28	Assistance: 8 420.	
HARTFORD	9 7 11-27		
Gardiens: Resch, NY Islanders, Garrett, Hartford			
Assistance: 7 267.			
Flames 7, Oilers 3		Première période	
Première période		1-BOSTON: Ratelle (4)	3-42
1-ATLANTA: Reinhart (2)	2-14	Bourque, Redmond	3-42
Nilson	2-14	Pénalités: O'Reilly, Wensink, B. Mann, Hoyta W. majeurs, 0:32, Stamler W 1:45, Jonathan B. Smith W (joué par Amodeo), 1:59, Redmond B 6:47, Second B majeure, Mann W majeure mineure, 9:27, McCrimmon B 12:21, Milbury B 12:44.	
2-ATLANTA: Rota (2)	11-45	Deuxième période	
Piet, Marsh	11-45	2-WINNIPEG: Stamler (2)	16-30
3-EDMONTON: Simeko (2)	13-44	Drizin, Marsh	16-30
Hamilton, Price	13-44	Pénalités: Jonathan B majeure, Mann W majeure, miconduite	

Flambée pétrolière

L'indice composé de la Bourse de Toronto a gagné 6,67 à 1.527,79 hier, soutenu par le groupe des pétroles qui monte en flèche de 113,29 et atteint 3.068,14. Sans cet appui, l'indice composé aurait terminé la journée avec une perte de 6,35 points.

Les achats de titres pétroliers ont été déclinés par l'annonce de Dome Petroleum, que cette société publiera la semaine prochaine un rapport sur son activité d'exploration en mer de Beaufort. Le titre Dome Petroleum dans un puits fore par Dome, a progressé de 4-8 à \$87-3-8.

Dans les 13 autres secteurs du marché, neuf ont subi des pertes. Les financiers, les services publics et les communications tombent au plus bas depuis le début de l'année.

Au total, on compte 229 titres en hausse, 223 en baisse et 233 stables. L'indice est échangé 2,8 millions d'actions d'un volume global de 865,72 millions et 4.507 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance, Aquitaine de Canada gagne \$3-4 à \$36-1-2. Bomb Valley Industries 1-4 à \$41-2, Imperial Oil 1-2 à \$37-1-2, Cadillac Fairview 1-4 à \$17-3-4 et Shell Canada 1-4 à \$18-2-4.

Dans le secteur minier, Brenda Mines prend 1-2 à \$21. Gulfstream Resources cède 3-2 à \$54-1-2 et Rio Algom 1-8 à \$26-1-2.

Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance, Aquitaine de Canada gagne \$3-4 à \$36-1-2 et Page Pet de 1-5 à \$17-3-4. Ranger Oil Canada de 1-2 à \$35-1-4 et Pennant Resources de quatre cets à \$1-41.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AGF, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

MONTRÉAL Cours soutenus

Les cours ont fluctué dans un marché modéré à la Bourse de Montréal hier et l'indice composé finit la séance en hausse de 2,43 à 267,42. En tout, 579,214 actions ont changé de mains et 1,267 contrats d'option ont été négociés.

Les industriels progressent de 3,99 à 281,85, les services publics de 0,36 à 212,60 et les papeteries de 0,92 à 154,43. Par contre, les bancaires reculent de 3,03 et se replient à 275,74.

Signalons que les pétroliers étaient généralement en hausse dans un marché par ailleurs irrégulier et ce groupe fait un bond de 20,58 à 524,94, les sociétés d'hydrocarbures ayant fait état de bénéfices records toute la semaine.

Au total les pertes l'emportent sur les gains par 63 contre 45 et 49 titres sont inchangés.

Canadian Pacific cède 1-8 à \$31-1-2, la Banque de Montréal 1-4 à \$22, la Banque de Nouvelle-Écosse 1-8 à \$21-1-2 et Massy-Ferguson 1-4 à \$10-1-2. Dome Petroleum perd 3-7 à \$49-1-2, Shell Canada Ltd 1-8 à 28-3-4, Imperial Oil A 1-5-8 à 37-3-4 et Gulf Oil Canada 5 à \$87-1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AGF, Alcan, Alcan, etc.

BÉNÉFICES

Celaneau Canada: neuf mois clos le 30 sept. 1979, \$15,985,000, \$11,22 par action; 1978, \$13,492,000, \$11,27 par action.

R.L. Crain: neuf mois clos le 30 sept. 1979, \$1,455,000, 83 cts par action; 1978, \$1,441,000, 82 cts par action.

Cyprus Anvil Mining: neuf mois clos le 30 sept. 1979, \$33,568,000, 84,40 par action; 1978, \$632,000, 84,40 par action.

Falconbridge Nickel Mines: neuf mois clos le 30 sept. 1979, \$67,482,000, 112,70 par action; 1978, \$7,436,000, 112,70 par action.

Ford Motor Canada: neuf mois clos le 30 sept. 1979, \$26,400,000, \$3,19 par action; 1978, \$26,400,000, \$3,19 par action.

Hudson Bay Mining and Smelting: neuf mois clos le 30 sept. 1979, \$21,732,000, \$2,15 par action; 1978, \$969,000, neuf cts par action.

Kerr Addison Mines: neuf mois clos le 30 sept. 1979, \$45,989,000, 60 cts par action; 1978, \$63,399,000, 60 cts par action.

Northern Telecom: neuf mois clos le 30 sept. 1979, \$78,360,000, \$2,64 par action; 1978, \$78,360,000, \$2,64 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

Peoples Jewellers: exercice clos le 31 août 1979, \$75,655,000, \$2,34 par action; 1978, \$75,655,000, \$2,34 par action.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

M. Pierre DeCelles, M. Jean-Pierre Fortin

Le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, annonce la récente nomination de M. Pierre DeCelles au poste de vice-président aux communications et de M. Jean-Pierre Fortin au poste de secrétaire général de l'Université.

Détenteur d'une scolarité de docteur en mathématiques et en sciences de l'éducation, M. DeCelles a occupé précédemment diverses fonctions administratives en milieu universitaire. Outre le nouveau poste auquel il vient d'être nommé, M. DeCelles continuera à occuper celui de vice-président à la planification dont il est titulaire depuis novembre 1978.

Pour sa part, M. Jean-Pierre Fortin, diplômé des Hautes études commerciales et comptable agréé, a assumé plusieurs responsabilités de gestion tant dans le secteur public que privé. Au moment de sa nomination, il était vice-président de l'Université du Québec.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AGF, Alcan, Alcan, etc.

MOINS QUATRE POINTS

La tendance a été irrégulière hier à Wall Street. L'indice des industriels gagne 3,84 points et clôture à 809,29. L'activité a été calme; quelque 29,82 millions d'actions ont été traitées.

La légère hausse des cours a été due à la demande des investisseurs à la suite de l'annonce que la forte augmentation de la progression de la masse monétaire, publiée la semaine dernière, était en fait due à une erreur. Les actifs des spéculateurs ont donc soutenu les valeurs dans une atmosphère calme.

En clôture, 972,97 titres sont en hausse contre 504 en baisse et 389 sont restés inchangés.

Tendance soutenue sur les chimiques et les ordinateurs. Texas Instruments gagne 1-4 point à 90-1-4. Baisse des aurifères avec Dome Mines à 38-1-2 en baisse d'un point. Tendance irrégulière sur les pétroles avec Shell à 46-1-2 en baisse de 1-8 point et Mobil à 46-1-2 en hausse de 1-8 point. General Motors perd un point à 56-1-4.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Alcan gagne 1-8 à \$36-1-8, Campbell Red Lake 1-8 à \$18-1-8 et Massy-Ferguson 1-8 à \$13-1-8. Par contre, McIntyre Mines cède 4 à \$45, Dome Mines à 38-1-2 et Hiram Walker à 4-1 à 37-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AGF, Alcan, Alcan, etc.

MOIS PRIS

Mois pris Vol. C. Cours Titre

Table of stock prices for various companies including AGF, Alcan, Alcan, etc.

Le CPQ invite Parizeau à alléger les impôts et réduire les dépenses

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois devrait alléger l'impôt des particuliers et réduire les dépenses de l'État, a suggéré hier le Conseil du patronat du Québec (CPQ) au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Dans son mémoire annuel sur les priorités budgétaires, le Conseil affirme que les dépenses de l'État pourraient être diminuées par « un contrôle plus rigoureux sur les réglementations abusives et coûteuses, et sur les coûts d'application des mesures législatives ».

Bref, pour le Conseil du patronat, le gouvernement devrait « non seulement dépenser moins, mais dépenser mieux », grâce à une affectation plus rationnelle des ressources.

Le Conseil du patronat suggère au gouvernement de présenter lors du prochain exercice financier « un budget neutre, ni expansionniste ni un frein à la croissance » qui aurait comme objectif non pas de stimuler indûment l'économie mais d'apporter un soutien à la croissance, sans pour autant négliger les aides sectorielles.

Cette situation devrait permettre au gouvernement, d'une part, d'alléger le fardeau fiscal des particuliers et, d'autre part, de ramener la progression des dépenses publiques à un taux inférieur à celui du produit intérieur brut (PIB).

Le document de 20 pages du Conseil, qui a été présenté par

le président de l'organisme, M. Pierre Côté, se réjouit de plusieurs mesures fiscales contenues dans le dernier budget Parizeau.

Il vante notamment la réduction de la taxe de vente sur certains produits, l'extension à tous les contribuables de l'exemption de \$1,000 pour les revenus de dividendes et d'intérêt, le régime d'épargne-action et le dégrèvement pour les frais de garde d'enfants.

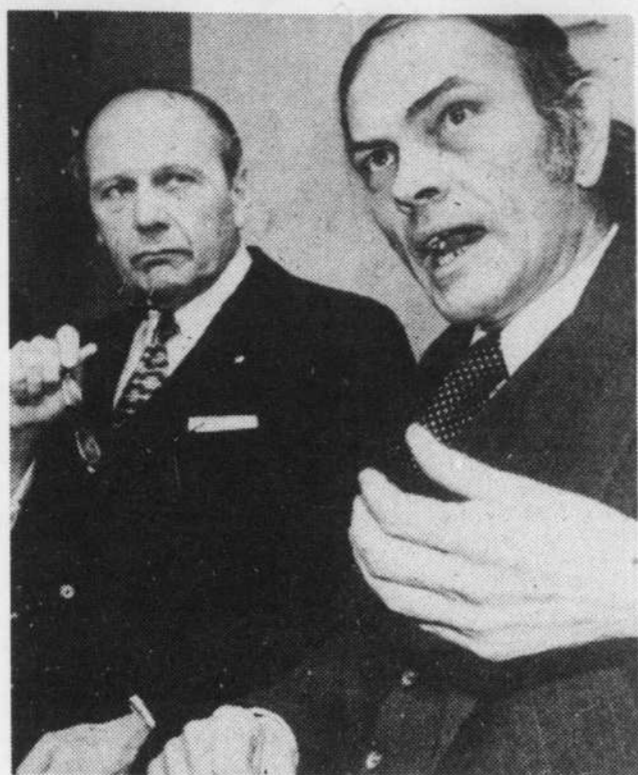
Mais le Conseil du patronat estime qu'il faut aller plus loin au niveau de l'impôt des particuliers. L'indexation des tables d'impôt devrait être effectuée. L'impôt sur les legs et les dons devrait être totalement aboli.

Le CPQ rappelle que ce dernier impôt ne représente que des revenus de \$40 millions par année dans les coffres de l'État. Cet impôt n'existe plus au fédéral.

Selon le Conseil, même le contribuable à revenus moyens a vu son taux d'impôt grimper de 1976 à 1979, dans une proportion de 1.2% pour un célibataire, et de 0.9% pour un citoyen marié.

Il y a lieu de s'étonner que l'impôt sur les successions et les dons n'ait pas été éliminé au Québec comme il l'a déjà été par le gouvernement fédéral et par toutes les autres provinces, note le CPQ.

Le gouvernement précédent, rappelle l'organisme patronal, avait déjà commencé à se retirer de ce champ d'imposition et,



Le président du Conseil du patronat du Québec, M. Pierre Côté, à gauche, et le directeur du CPQ, M. Ghislain Dufour, ont présenté hier au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, un mémoire sur les priorités budgétaires du gouvernement pour l'exercice 1980-81.

compté tenu du rendement très faible de cet impôt, l'actuel gouvernement pourrait continuer dans cette voie.

Maintenir cet impôt alors qu'il n'existe plus ailleurs

constitue une incitation sévère pour les propriétaires d'entreprises et leurs héritiers à quitter le Québec et à s'établir dans une autre province, affirme le CPQ dans

son mémoire. L'organisme patronal dit regretter par ailleurs que les dépenses publiques aient augmenté de 24.9% de 1976 à 1978 tandis que le produit intérieur brut (PIB) n'a crû que de 20.6% pendant la même période.

« La place qu'occupent les activités du secteur public dans l'économie québécoise continue de grossir au détriment du secteur privé, affirme le Conseil. Leur financement se traduit nécessairement par un fardeau fiscal plus lourd ».

Aussi, l'organisme suggère de « mettre un frein à la progression toujours trop rapide des dépenses de l'État ». Ces dépenses devraient être limitées à un taux inférieur à celui du produit intérieur brut.

Les moyens concrets de parvenir à cette fin sont, selon le Conseil, un contrôle des réglementations « abusives et coûteuses » et une meilleure coordination des mesures législatives.

Enfin, le CPQ préfère les mesures d'incitation fiscale aux subventions directes à l'entreprise pour favoriser l'investissement et le développement économique.

Selon le CPQ, il y a lieu de suggérer une utilisation moins fréquente des subventions et une plus grande utilisation des mesures d'incitation fiscale (taux préférentiel, crédits d'impôt, amortissements accélérés). L'expérience montre en effet, rappelle le CPQ, que les subventions se traduisent trop souvent par une dissémination des nouveaux projets dans des régions à faible croissance, projets qui s'avèrent plus ou moins rentables.

« Cette politique de saupoudrage aboutit dans bien des cas à subventionner du chômage potentiel. En outre, le choix des subventions n'échappe pas toujours à l'arbitraire. Par ailleurs, les programmes de subventions peuvent être modifiés à tout moment et, dans cette perspective, il est difficile à l'entreprise de planifier son développement à long terme. »

Au contraire, les mesures d'incitation fiscale ont un caractère universel et permanent beaucoup plus propice à la modernisation et à la réorganisation des entreprises.

La Citibank augmente son prime rate à 15¼%

NEW YORK (AFP) — La Citibank, deuxième plus importante banque des États-Unis, a relevé hier son taux d'intérêt pour les crédits privilégiés, le portant ainsi au niveau record de 15¼%.

On s'attend généralement dans les milieux financiers que les autres banques américaines suivront rapidement son exemple. C'est la deuxième fois en l'espace de quelques jours que le prime rate est relevé aux États-Unis.

La plupart des autres banques américaines avaient porté cette semaine leur intérêt à 15% à la suite des mesures anti-inflationnistes prises par la Réserve fédérale.

Par ailleurs, le responsable de la politique anti-inflationniste du président Jimmy Carter, M. Alfred Kahn, a déclaré hier à Washington, qu'il n'y a pas d'amélioration à court terme en vue sur le plan de l'inflation aux États-Unis.

M. Kahn a fourni cette indication à la suite de la publication de l'indice des prix du mois de septembre, qui a accusé une augmentation de 1.1%, représentant un taux d'inflation annuel de 13.2%.

C'est le neuvième mois consécutif au cours duquel la hausse des prix a été de 1% ou plus.

M. Kahn s'est montré pessimiste quant aux chances de ramener le taux d'inflation en dessous de deux chiffres dans un proche avenir, estimant qu'il y a peu d'espoir que les pays producteurs de pétrole fassent preuve de modération dans le futur.

Sur les marchés monétaires, l'or a clôturé hier en baisse de \$16.5 à \$375.5 l'once, à l'issue d'une journée très active. La baisse a été

causée par l'annonce de la vente, par le Trésor américain, de 1.25 million d'onces, vendredi prochain.

Les spéculateurs s'attendaient à une surprise de ce genre mais le volume offert a dépassé la plupart de leurs prévisions. A un moment, le cours était même descendu à \$371.5.

Le repli du lingot a donné un petit coup de pouce au dollar qui a aussi bénéficié, par ailleurs, de l'annonce du ralentissement de la masse monétaire aux États-Unis, puis du nouveau prélèvement par la Citibank de son prime rate. La hausse des prix de détail américains n'a pas eu, dans ces circonstances, grand effet.

Par ailleurs, la pression sur la livre a repris en cours d'après-midi, mais la Banque d'Angleterre semble ne pas être intervenue très énergiquement pour la neutraliser.

Le billet vert clôturé à 1.8045 livre contre 1.8015, 1.6650 franc suisse contre 1.6565, 234.35 yens contre 223.9 et 4,2290 francs français contre 4,2230.

Enfin, le lancement prochain en RFA de deux émissions de « bons Carter » libellés en marks vise à donner aux États-Unis « des ressources plus qu'adéquates » pour intervenir sur les marchés des changes pour toute situation imprévue, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse M. Anthony Solomon, sous secrétaire au trésor pour les affaires monétaires.

M. Solomon a souligné que les États-Unis disposent encore de ressources considérables, mais qu'ils ont jugé « utile » et « prudent » de les renforcer, compte tenu de la taille limitée du marché allemand des capitaux et des conditions qui y prévalent.

De Cotret rencontre GM au sujet de la fonderie

OTTAWA (PC) — Le ministre du développement économique, le sénateur Robert De Cotret, ainsi que son collègue de l'Expansion économique régionale, M. Elmer MacKay, rencontreront lundi le président de la General Motors afin de revoir avec lui la décision de cette multinationale de retarder indéfiniment l'implantation d'une fonderie de pièces d'aluminium au Québec.

General Motors a indiqué, il y a deux semaines, qu'elle remettait aux calendes grecques la construction de sa fonderie de pièces d'aluminium au Québec, qui comprenait un investissement de \$500 millions.

Les gouvernements du Canada et du Québec avaient promis plus de \$100 millions à la GM pour la concrétisation de ce projet.

Cette réunion entre le président de GM et les deux ministres du cabinet Clark ne vise pas à inciter les dirigeants de cette société à renverser

leur décision mais plutôt à prendre connaissance des raisons qui ont motivé la décision de ne pas aller de l'avant avec cet investissement.

Par ailleurs, M. Clark, en l'absence de M. MacKay, ministre responsable du MEER, a refusé de s'engager à augmenter le budget de ce ministère pour venir en aide aux entreprises qui connaissent des circonstances économiques difficiles. Plutôt que d'accroître le budget d'aide au développement régional, le premier ministre a souligné que son gouvernement voulait « considérer toutes les implications de chaque loi » sur le développement régional.

La hausse des taux rend l'achat d'une maison presque prohibitif

« Si le gouverneur de la Banque du Canada ne peut prédire les conséquences des récentes hausses du taux d'escompte à 14% sur l'industrie en général, il faut pourtant se rendre à l'évidence que cette mesure présumentement anti-inflationniste aura des effets contrairement à l'objectif visé, notamment dans l'industrie immobilière. »

C'est ce qu'a déclaré hier M. Ronald Marcoux, président de l'Association de l'immeuble du Québec, organisme réunissant près de 5,500 courtiers et agents immobiliers à travers le Québec.

En effet, la hausse du taux

d'escompte a déjà porté les taux hypothécaires des principales banques canadiennes à des sommets impensables il y a quelques années et même quelques mois. Des taux hypothécaires à 14½% et 15½% n'ont rien pour stimuler l'achat de biens immobiliers.

Bien au contraire, les hausses des taux hypothécaires provoquées par les hausses successives du taux d'escompte ne manqueront pas de substituer une augmentation substantielle du prix des maisons pour des raisons bien évidentes: la situation présente engendrera de la part du consommateur moyen une ré-

sistance toute naturelle à l'achat d'une maison. Il préférera s'abstenir plutôt que d'affronter des versements hypothécaires mensuels trop élevés. Signalons, à titre d'exemple, qu'un prêt hypothécaire de \$35,000 à 15% d'intérêt et amorti sur une période de 25 ans suppose des versements mensuels (capital et intérêt) de \$436 tandis que ce même prêt consenti à un taux de 12% coûterait \$76 de moins, soit \$360, c'est-à-dire une hausse d'environ 20%.

En outre, d'affirmer M. Marcoux, cette résistance à l'achat n'aura d'autre effet que de diminuer le nombre de

mises en chantier de nouvelles unités de logement avec toutes les conséquences néfastes engendrées par un éventuel marasme dans l'industrie de la construction.

« Le gouvernement fédéral se doit d'intervenir et la brèche déjà entreouverte dans le système fiscal par le programme conservateur de déduction des intérêts hypothécaires et des taxes foncières doit être élargie afin de soulager le contribuable canadien aux prises avec une situation inflationniste déplorable qui ne pourra aller qu'en s'aggravant et ce, non seulement dans le secteur de l'habitation mais également dans celui des biens de consommation. »

L'Association de l'immeuble du Québec, de conclure M. Marcoux, est convaincue que la réaction doit maintenant venir de la part du ministre des Finances du Canada qui pourra orienter le système fiscal canadien dans une direction susceptible d'alléger le fardeau du contribuable canadien et de relancer les moteurs de notre économie.

D'autre part, la réaction générale des banquiers, des hommes d'affaires, des économistes et des politiciens à la hausse des taux d'intérêt qui s'est décidée jeudi, c'est que le temps est venu de se serrer la ceinture.

La cherté du loyer de l'argent, comme le disent les personnes interviewées, pourrait avoir comme conséquences de diminuer les demandes de prêts à la consommation, réduire l'usage des cartes de crédit et ralentir les achats à Noël.

Sur ce dernier point cependant, Alasdair McKichan, président de l'association canadienne des commerçants de détail, est d'opinion que le système a peut-être suffisamment d'élan pour que tout se passe assez bien d'ici les fêtes.

Par contre, dit-il, les taux d'intérêt élevés toucheront durement les commerçants car nombre d'entre eux financent leurs stocks avec des emprunts bancaires à court terme.

Chez Simpsons-Sears, qui a le plus important réseau de grands magasins dans tout le pays, on explique que le crédit cher ne touchera les achats de Noël que si la confiance des consommateurs chancelle.

Pour John Bulman, président de l'association canadienne des manufacturiers, le mouvement de hausse des taux chez nous montre bien à quel point notre économie est liée étroitement à celle des Américains. Mais M. Bulman se demande jusqu'où les taux vont monter car dit-il, vient un moment où les gens ne dépendent plus leur argent.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 9-25 et cotait \$1.1822 face à la devise canadienne. Le livre sterling prend 13-25 et vaut \$2.4956.

À New York, le dollar canadien cède 13-50 à \$0.8459 et le livre abandonne 1-5 à \$2.1110.

Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux avec, entre parenthèses, les cours de la journée précédente: Londres — \$374.00 (\$392.00); Paris — \$385.89 (\$395.55); Francfort — \$374.80 (\$390.94); Zurich — \$375.50 (\$392.00); Hong Kong — \$372.67 (\$394.27).

Université du Québec
Télé-université



Monsieur Simon Caron
Directeur de l'implantation



Madame Francine C. McKenzie
Directrice des programmes et de la recherche



Monsieur Michel Umbrico
Directeur des communications

Le président de la Commission de la Télé-université, monsieur François Renaud, et le directeur général de la Télé-université, monsieur Fernand Grenier, annoncent les nominations suivantes: monsieur Simon Caron au poste de directeur de l'implantation, madame Francine C. McKenzie au poste de directrice des programmes et de la recherche et monsieur Michel Umbrico directeur des communications.

Monsieur Simon Caron occupait les fonctions de directeur de l'implantation et des services aux étudiants depuis novembre 1978. Il est titulaire d'une maîtrise en administration publique (ENAP). Madame Francine C. McKenzie a été directrice du programme Connaissance de l'homme et du milieu et directrice de la planification, de la recherche et du développement. Elle est titulaire d'une maîtrise en Anthropologie de l'université Laval. Monsieur Michel Umbrico était jusqu'ici adjoint au directeur général de la Télé-université. Il est titulaire d'une maîtrise en Technologie de l'éducation de l'Université de Montréal.

À VOUS LE CHOIX

PLACEMENTS À TERME GARANTIS

COURT TERME
12¾%
180 jours

1 an
13%
annuellement

5 ans
12%
annuellement

aucuns frais

REER
12%
annuellement
5 ans

REEL
11¾%
annuellement
5 ans

Min. \$500
(Court terme: \$5,000)

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 232-5309

INSTITUTION INSCRITE RÉGIE DE L'ASSURANCE — DÉPÔTS DU QUÉBEC — MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE — DÉPÔTS DU CANADA

HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

11,00%

Pour une période de deux ans et sept mois, du 1^{er} novembre 1979 au 1^{er} juin 1982 ou jusqu'à l'échéance des obligations si celle-ci survient avant le 1^{er} juin 1982.

10,50%

Par la suite, du 1^{er} juin 1982 jusqu'à l'échéance des obligations.

Les succursales au Québec des banques et les caisses populaires pourront fournir prochainement les informations nécessaires relatives aux montants à payer lors de l'encaissement des obligations.

Informations additionnelles: Ministère des Finances (418) 643-5756

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

Baie-James

Une république autonome en plein coeur du Québec subarctique

par Eric Hamovitch et Pierre Beauregard de la Presse canadienne

EN plein coeur du Québec subarctique, sur l'ancienne Terre de Rupert, s'étend une république autonome de 350,000 kilomètres carrés.

Vaste comme cinq Nouveau-Brunswick, la République hydraulique de la Baie James possède ses propres douaniers, sa propre police et son propre service de sécurité, en plus de gérer sa compagnie de téléphone et sa ligne aérienne exclusive.

Ceux qui la gouvernent ne sont pas élus et peuvent en refuser l'accès à quiconque ne détient pas un « visa » dûment délivré. N'importe qui peut être déporté du territoire à quelques minutes d'avis et cette décision est sans appel. Les déplacements intérieurs nécessitent même l'émission arbitraire d'un permis.

La moitié de ce territoire constitue une énorme chantier géré par la Société d'énergie de la Baie James.

« Nous devons être en mesure d'exercer un contrôle absolu partout où des travaux sont en cours, dit le chef du chantier de Caniapiscau, en même temps le plus vaste, le plus reculé et le plus isolé de tous les centres d'oeuvre du territoire.

« Cette règle est la même sur tout chantier de construction... Elle n'a pas été édictée pour contrôler la conduite des gens, mais pour faire en sorte que rien ne vienne entraver la progression des opérations... »

Sans avoir jamais porté l'uniforme, M. Jean Guilbeault projette la personnalité d'un général de brigade « opérationnelle ». Même rigueur de raisonnement, sens aigu des priorités, prestance et aplomb.

Il trouve que la comparaison militaire a un certain sens. Un chef de chantier coordonne l'action de troupes en campagne. Des troupes qui ont pour mission d'atteindre un objectif monumental situé dans un environnement hostile et ce, dans un temps extrêmement limité. La guerre du béton.

« Les effectifs engagés dans la

campagne de la Baie James s'élèvent à 16,000 travailleurs, citoyens temporaires de la « république » qui, juridiquement, est une municipalité du Québec en vertu d'une Loi de l'Assemblée nationale.

Atteignant sa période de pointe, le chantier de LG-3 est le plus peuplé cette année, puisque 6,000 personnes y vivent. L'an dernier, LG-2 connaissait également un paroxysme d'activité, mais il est aujourd'hui un chantier mourant.

« On va à la Baie James pour travailler », disait le vice-président Gilles Bacon. Ici, la journée minimum de travail est de dix heures et il faut travailler « au moins » six jours par semaine.

Les travailleurs vivent dans les chambres doubles, relativement confortables, de maisons mobiles ressemblant à des barraquements militaires.

Au centre du campement, des immeubles communautaires comprenant d'immenses cafétérias. Certaines salles à manger contiennent jusqu'à 1,000 places et peuvent servir 32 repas à la minute.

Les cadres jouissent d'une position privilégiée par rapport aux simples travailleurs puisqu'ils sont autorisés à faire venir leurs familles et à louer des maisons dans le « village », section plus huppée, mais en principe ouverte de chaque campement.

En revanche, les travailleurs ont droit à dix jours de congé payés « en-bas », tous les deux mois.

« Les maisons du village sont très coûteuses et il serait trop onéreux d'en prévoir pour les travailleurs, explique un représentant de l'Association des employeurs de la Baie James au chantier de « Caniapiscau », comme on l'appelle par dérision.

M. Raymond Langevin rappelle que les cadres vivent à la Baie James à l'année, alors que les travailleurs n'y séjournent généralement que pour six mois.

Les femmes forment entre

vingt et quinze pour cent de l'effectif total, selon les chantiers et seulement une poignée d'entre elles travaillent dans la construction.

La sexualité est-elle une source de problème à la Baie James, a-t-on demandé à l'une d'entre elles. « Oui, a-t-elle répondu sans hésiter. Pour les hommes... »

« Plusieurs de nos gens sont de vieux routiers de la construction habitués à l'isolement des chantiers, affirme M. Langevin. D'autres viennent ici en quête d'aventure et d'autres encore pour accumuler un petit pécule en trois ou quatre mois... »

Les artisans du complexe LaGrande viennent de partout au Québec. Ils sont engagés par la SEBJ et ses sous-traitants selon les normes édictées par l'Office de la construction du Québec.

Les salaires horaires sont ceux prévus dans le Décret de la construction, mais la semaine de 60 heures revêt une grande importance. Les 10 dernières heures de travail sont en effet payées à temps et demie et les heures supplémentaires à temps double.

Les chantiers de la Baie James représentent le sixième de toute l'activité de la construction au Québec, mais sont responsables de 60 pour cent du surtemps compilé.

Puisque le logement, la nourriture et le transport par avion sont aux frais de l'employeur, plusieurs travailleurs peuvent facilement mettre de côté \$400 net par semaine.

Interrompant sa partie de billard, au centre récréatif de Caniapiscau, Richard Fortin parle de ses conceptions sur la vie de chantier.

« Ici, on trouve bien des gens pour gueuler un peu sur les chantiers, sur le travail, sur la nourriture, sur les distractions... Mais c'est une attitude de surface. Au fond, les gars sont contents de toucher de grosses payes et de ne pas tout dépenser. Les gens vraiment malheureux prennent le prochain avion ».

M. Fortin est âgé de 18 ans et étudiant en administration au Cégep de Chicoutimi. Il tra-

vaillait comme aide-arpenteur pour le consortium Beaver-Groves-Miron qui construit actuellement la digue KA-7 du réservoir Caniapiscau. En janvier, il poursuivra ses études.

Agé de 49 ans et opérateur de machinerie lourde, Jacques Gagnon est originaire de Mont-Joli: « J'ai fait tous les chantiers de la Baie James depuis 1972... J'ai commencé au moment de la construction des routes.

« Je vais retourner en-bas très bientôt parce que ma femme commence à trouver ça moins drôle ».

Clément est l'un des cinq frères Allard du complexe. Ce gaspésien âgé de 47 ans ne mâche pas ses mots: « Personne ne viendrait ici s'il y avait du travail ailleurs... C'est le gouvernement qui provoque le chômage chez-nous pour être sûr d'avoir du monde ici ».

Il trouve le moyen de sourire en tenant ces propos.

« Quelques-uns des vieux sont mécontents de l'entente, mais s'ils pouvaient lire entre les lignes, ils constateraient que l'accord nous fournit des assises solides... »

L'homme qui parle est âgé de 34 ans. Il n'est pas un employé de chantier, mais il a ses raisons pour se préoccuper du projet de la Baie James.

Sam Tapiatic est le chef de la bande indienne de Fort George, cette localité insulaire située à l'ouest de LG-2.

Fort George était un nombre des huit bandes criées et des 13 communautés inuit du Nord du Québec qui, en 1975, signèrent le document par lequel elles renonçaient au nom des autochtones aux droits traditionnels de pêche et de chasse sur le territoire.

En contrepartie, les autochtones furent assurés de droits exclusifs sur certaines terres, d'une autonomie administra-

tive régionale et d'une compensation monétaire de \$225 millions, en plus d'avoir voix au chapitre dans le débat sur l'environnement.

Plus récemment, intervenait le protocole de Chisabisi (La Grande Rivière en langue crie) qui prévoit la reconstruction de Fort George sur la terre ferme, au nord de l'emplacement actuel.

Cette décision a été prise parce que la présence des installations hydroélectriques provoquera une lente érosion de l'île actuelle.

Pour M. Tapiatic, les 1,800 citoyens de Fort George auront enfin la possibilité de planifier leur village comme ils l'entendent.

Le chef Billy Diamond, du Grand Conseil des Cris, souligne également la satisfaction

des Amérindiens de voir leur mode de vie traditionnel protégé.

« Les mêmes gens qui critiquaient cette entente dans le passé reviennent maintenant nous voir. Ils ont étudié l'accord et trouvent qu'il n'est pas si mauvais ».

La somme de \$225 millions répartie également entre les Cris et les Inuit et qui a commencé à être versée graduellement par les différents paliers de gouvernement est placée dans un « fonds de l'héritage » destiné à assurer l'avenir des autochtones.

La SEBJ a dû composer avec l'environnement humain avant de pouvoir lancer de l'avant cette vaste entreprise qu'est l'aménagement du complexe La Grande...

Par ailleurs, la création par

l'Homme de vastes étendues d'eau et la perturbation artificielle du cours des rivières sur une échelle aussi considérable constitue une intrusion de taille dans ce milieu.

Pour éviter qu'il ne soit littéralement gaspillé au nom de besoins énergétiques, la SEBJ opère son propre service de protection de l'environnement.

Ainsi, ce service a consacré \$6,8 millions en 1978 à l'exécution de divers travaux correc-

teurs, dont le déboisement sélectif des réservoirs de LG-2 et d'Opinaca.

Son budget total est de \$20 millions pour la durée des travaux.

Au lac Hélène, campement situé au sud de LG-2, une pépinière prépare la relève que des botanistes sèment des graminées le long des routes afin de redonner à la nature une partie du terrain qu'elle a perdu.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE C.A. ROBERT ST-JEAN C.A. GILLES SPERANO C.A. JACQUES BRANCHAUD C.A. 2345 est, Bélanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
---	---

samson, belair & associées
 Comptables agréés
 MONTREAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
 OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Les associés de

JOHNSTON, HEENAN & BLAIKIE

ont le plaisir de vous annoncer qu'ils poursuivront leur pratique de droit sous le nom

HEENAN, BLAIKIE, POTVIN, TREPANIER, COBBETT

et que

l'Honorable Jean Chrétien, C.P. et Donald J. Johnston, M.P. deviendront avocats-conseils

LES ASSOCIÉS ET AUTRES MEMBRES DE L'ÉTUDE SONT

Georges Audet Max R. Bernard Stuart H. Cobbett Guy Dufort Roy L. Heenan Daneil J. Levinson Jean Potvin Guy Tremblay	Claudette Bellemare Peter M. Blaikie André Comtois Ralph D. Farley Michelle LeFrançois Patrick McClemons Suzanne Thibaudeau Pierre Trépanier William R. Noble
--	---

Suite 512
 4 Place Ville-Marie
 Montréal, Québec
 H3B 2E7
 Téléphone (514) 861-0941
 Téléc 05-24475

"CLUB DU PRÉSIDENT"



M. Robert Parthenais, A.V.A.
 L'Unique Compagnie d'assurance-vie est heureuse de souligner que M. Robert Parthenais est membre du "Club du Président".

Cet organisme select groupe des représentants de l'Unique Compagnie d'assurance-vie qui se sont qualifiés au cours des années, tant par la qualité, que le volume de leurs affaires souscrites.

Grâce à ses performances, M. Parthenais agit ainsi comme conseiller auprès du Président de la Compagnie en ce qui a trait tout particulièrement à la mise en marché et la recherche de nouveaux produits d'assurance.

M. Parthenais qui est l'un des 8 membres du Club, a ses bureaux à 50 Crémazie ouest, suite 1107, Montréal.



Electricité L'échange Québec-N. Y.

À l'occasion de l'inauguration de la centrale LG-2 à la Baie James, le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources vient de publier un document d'information portant sur les échanges d'électricité entre le Québec et les États-Unis.

Le document précise que le Québec planifie ses installations de production et de transport d'électricité d'abord en fonction de la demande de la clientèle québécoise. Il n'en demeure pas moins qu'un réseau hydraulique de la dimension de celui de l'Hydro-Québec produit de l'énergie excédentaire en certaines périodes de l'année.

En effet, alors que le Québec doit répondre à une forte demande d'électricité en hiver, les États-Unis ont surtout besoin en été pour la climatisation. Ainsi, l'Hydro-Québec peut procéder à un échange avantageux avec son partenaire naturel.

La ligne Hydro-Québec-Pasny (New York) permettra au Québec d'accroître substantiellement ses ventes d'électricité aux États-Unis, tandis que le Québec sera en mesure de recevoir de l'électricité, au besoin pendant l'hiver, grâce à cette ligne dès 1982.

Pour la période 1980-1988, le Québec disposera de 75 à 100 milliards de kilowattheures comme surplus nets, de quoi remplacer entre 130 et 175 millions de barils de pétrole en regard de la production d'électricité pour le chauffage de l'eau et des bâtiments.

La publication, disponible en français et en anglais, fait donc le point sur cette question toujours actuelle, en dégageant succinctement:

■ Les différents types de surplus d'électricité disponibles.

■ Les réseaux d'interconnexions en place entre le Québec et les États-Unis.

■ Les possibilités d'augmenter ces échanges d'électricité.

La publication les échanges d'électricité entre le Québec et les États-Unis peut être obtenue à la direction des communications (énergie) 1050, rue Saint-Augustin, édifice E, 1er étage, Québec G1R 4Z5 ou en téléphonant à (418) 643-7324.

L'investissement diamant

valeur refuge

Un placement judicieux à moyen et long terme.

Diamants taillés, sélectionnés, répondant aux normes nord-américaines de pureté, couleur et taille.

2 certificats indispensables:

- le certificat international G.I.A. ou I.G.I.
- un certificat local reconnu au Québec avec estimation au prix du marché pour assurance.

Choix de diamants disponibles de F (pur) à V.S., dans un climat confidentiel.

Nous sommes les seuls à Montréal à disposer au profit de nos clients, d'un diaporama produit par DE BEERS.

Le Diamant PONDIAM Investissement Inc.
 363, rue St-François-Xavier suite 410
 Vieux-Montréal H2Y 3P9
 Tél.: (514) 844-1031

Enfin un ordinateur "tout-ce-qu'il-y-a-de-plus-facile"!

Pas besoin d'être "la tête à Papineau" pour s'en servir!

N'importe quel petit ordinateur pour votre entreprise vous facilitera la tâche. Mais le nouveau PCC 2000 va encore plus loin — il est facile à utiliser.

Nous avons conçu le PCC 2000 de façon à ce que toute personne sachant utiliser une machine à écrire électrique puisse le faire fonctionner avec moins d'une heure d'entraînement...

Le PCC 2000 communique en français et non en langage informatique.

Pour installer le PCC 2000, il vous suffit de le brancher.

En quelques minutes, vous pouvez organiser et tenir à jour comptes payables, comptes recevables, feuilles de paye, grand livre et inventaire de façon efficace et surtout économique.

Oui, économique, parce que le PCC 2000 se vend des milliers de dollars moins cher que les ordinateurs comparables.

Notre brochure gratuite vous aidera à prendre la meilleure décision si vous considérez l'achat d'un petit ordinateur pour votre entreprise. Si vous achetez un ordinateur, faites un choix facile: le PCC 2000.

Perlec Computer Corp. (Canada Ltd.)
 3655 ouest, boul. Hamel, bureau 170
 Québec
 G2E 2G6 (418) 871-2177 ou à Montréal, composez: (514) 331-1867

Veuillez me faire parvenir la brochure gratuite au sujet du PCC 2000, mentionné dans votre annonce "Tête à Papineau".

NOM _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

PCC SYSTÈMES
PERLEC COMPUTER CORPORATION

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GENERAL DU CANADA

11 3/4%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans

Demandez le poste 2000

Sép. des. 968-1830	Rivière du Loup 862-7288	Montréal 866-9641
Chicoutimi 549-6490	Québec 688-0630	Outremont 739-3265
Amqui 688-3391	Lévis 833-4450	Nor. 771-3227
Rimouski 724-4106	Trois-Rivières 379-7230	Ottawa 238-4900

Pour créer plus d'emplois d'ici 1981

Québec double les sommes consacrées à l'épuration des eaux

par André Tardif

Dans le cadre d'un échéancier révisé pour mettre en chantier le plus rapidement possible de grands travaux ayant une forte incidence sur l'emploi, le gouvernement du Québec injectera \$600 millions de plus que les \$700 millions d'abord prévus, d'ici 1981, en immobilisations pour l'épuration des eaux usées.

nement demeure préoccupé par le dynamisme insuffisant du secteur de la construction, où 13.000 emplois ont été perdus depuis un an.

Il a précisé que cette préoccupation avait amené le gouvernement à mettre sur pied un vaste programme en quatre volets de stimulation de l'économie pour 1979-80. Le premier volet, dévoilé en mars dernier (Opération Solidarité Économique) et impliquant des déboursés de \$250 millions, vise notamment à réduire le chômage chez les jeunes et stimuler la construction d'édifices publics.

Les immobilisations pour l'assainissement des eaux, a révélé M. Landry constituent

le deuxième volet de ce programme. Quant aux volets III et IV, qui seront annoncés d'ici Noël, ils concernent l'habitation et les transports.

« Ils contribueront à injecter de substantielles sommes d'argent dans la construction, particulièrement dans la région de Montréal où ce secteur s'est révélé plus léthargique que dans le reste du Québec », a-t-il ajouté.

tels que la place Guy-Favreau, à Montréal, et le Centre de données fiscales, à Jonquière. Il a de plus déploré les hausses successives du taux d'intérêt préférentiel décrétées par Ottawa.

« Autrefois, ce taux de base record de 14% était réservé aux usagers et aux shylocks. Il ne rend que plus nécessaires les mesures de stimulation de notre gouvernement pour ramener le taux de chômage au Québec, qui a de nouveau atteint 9%, à un niveau acceptable au cours des prochains mois. »

Pour sa conférence de presse, M. Landry était accompagné de M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Envi-

ronnement, qui a expliqué comment ce nouvel apport de fonds permettrait, grâce au lancement immédiat de la phase II du programme d'assainissement des eaux, de l'étendre à l'ensemble du territoire et non seulement aux municipalités les plus peuplées.

Ainsi, 30 rivières additionnelles et au moins 10 lacs, impliquant plus de 150 municipalités, viendront se joindre aux cibles déjà visées par les phases 0 et I du programme.

Elaboré à partir de critères environnementaux, ce programme procède par étapes, selon les bassins et de l'amont vers l'aval, a dit M. Léger. Le choix des cibles prioritaires est axé sur l'efficacité, la récupération des usages et les bénéfices à retirer par les citoyens, dont la participation sera favorisée et soutenue afin qu'ils se sentent directement impliqués et responsables. »

Les coûts de ces trois phases entraineront des déboursés publics de plus de \$2 milliards, dont un pourcentage variant de 66% à 90% sera assumé par le gouvernement du Québec. L'estime de plus que ces investissements créeront au moins 70.000 emplois directs dans des industries liées à la dépollution.

Signalant que ce programme d'immobilisations pourrait atteindre un total de \$6 milliards d'ici quelques années, M. Léger a dit qu'il n'entraînerait aucune hausse de taxes aux Québécois puisque ces sommes proviendront de secteurs tels que l'Éducation et les Affaires sociales où les budgets ont déjà plafonné.

Quant à la part des municipalités qui variera autour de 10%, il croit qu'elle sera peu significative sur leur contexte budgétaire, et que le petit effort supplémentaire qu'elles devront faire sera largement compensé par les avantages apportés à la qualité de vie de

leurs citoyens, sans compter qu'il s'agira de biens durables.

Aux rivières du Nord, des Mille-Îles, des Prairies et Yamaska, et aux lacs Saint-Louis et Deux-Montagnes dont l'assainissement des eaux était déjà prévu, viendront s'ajou-

ter notamment les rivières Chaudière, Châteauguay, Etchemin, Assomption, Nicolet, Outaouais, Richelieu, Bécancour et Saint-François, ainsi que les lacs Saint-Jean, Saint-Joseph, William, d'Argent, Maskinongé et Trois-Lacs.

Un enquêteur recommande de congédier le tiers des débardeurs du port de Québec

OTTAWA (PC) — Un commissaire-enquêteur recommande le licenciement de plus d'un tiers des débardeurs employés au port de Québec.

Le commissaire, M. Laurent Cossette, juge en chef de la Cour municipale de Québec, recommande que l'on verse à ces hommes une indemnité de \$500 pour chaque année d'emploi jusqu'à un maximum de \$20.000.

Selon M. Cossette, on devrait licencier 102 des 365 débardeurs parce que l'on n'a pas besoin d'eux, et 27 parce qu'ils n'ont manifesté aucun intérêt à leur emploi et n'ont pas exécuté leur travail. Et cinq des 18 vérificateurs devraient également être licenciés.

Quant à la sécurité d'emploi, il recommande que l'on ne garantisse que 1.200 heures de travail, au lieu de 1.400 comme actuellement, en 35 semaines.

M. Cossette fut chargé en février dernier de déterminer

comment employeurs et employés devraient s'accommoder d'une réduction de travail consécutive au déplacement de bateaux du CP de Québec à Montréal. CP était la seule entreprise qui avait besoin de services de changement et de déchargement au port de Québec.

Le ministre du Travail, M. Lincoln Alexander, a publié le rapport sans commentaire. M. Cossette soutient que de part et d'autre les employeurs et les employés ont reconnu qu'une réduction de la force ouvrière au port était devenue nécessaire.

Par ailleurs, des spécialistes de Travail Canada et de Transports Canada viennent d'entreprendre des études sur la salubrité de l'air dans le port de Québec, plus précisément à proximité des éleveurs à grain.

Au cours des derniers jours, des techniciens ont procédé à des prélèvements pour fins d'analyses en laboratoire.

Un porte-parole de Transports Canada a cependant indiqué que le rapport de cette étude ne sera pas complété avant un mois et demi ou deux mois.

Celle-ci fait suite à des plaintes logées par le Syndicat des débardeurs du port de Québec, qui soutient que les débardeurs éprouvent des difficultés à respirer aux abords des éleveurs à grain, surtout depuis que la compagnie Bunge a modifié ses installations dans le but d'accélérer le chargement des céréales.

Aux dires du président du Syndicat des débardeurs (local 1739), M. Jean-Claude Morissette, un débardeur vient même d'être « condamné » par deux médecins à ne plus travailler dans cette section du port, à cause des complications survenues à son système respiratoire.

Selon lui, la situation s'est aggravée depuis le printemps dernier parce que la compagnie ne récupère plus la poussière qui se dégage des céréales au moment du chargement des navires.

Auparavant, cette poussière était récupérée dans des cylindres et vendue par la suite aux cultivateurs.

Les changements apportés aux installations en avril dernier ont permis de tripler la capacité de chargement du grain, celle-ci passant de 500 à 1.500 tonnes à l'heure.

A Montréal, le PCM est riche et les partis d'opposition s'endettent

Au milieu de l'année, le Parti civique de Montréal (PCM) avait encore un surplus dans sa caisse tandis que les partis d'opposition, le Groupe d'action municipale (GAM) et le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) montraient deux des dettes dans leur bilan financier.

La loi sur les élections dans certaines municipalités oblige les partis politiques municipaux à publier deux fois par année le bilan de leurs opérations financières. Les rapports rendus publics hier couvrent la période du 1er janvier au 30 juin 1979.

Au cours de cette période, les trois partis politiques de Montréal ont reçu de la Ville le remboursement de leurs dépenses électorales: \$125.194,26 pour le PCM

qui avait dépensé \$254.318,31; \$95.316,06 pour le GAM qui avait dépensé \$252.691,86; \$22.398,55 pour le RCM qui avait dépensé \$99.600,75. Le PCM avait terminé l'année électorale avec un surplus de \$38.659,51 tandis que le RCM avait un déficit de \$15.800,34 et le GAM, un déficit de \$84.428,75.

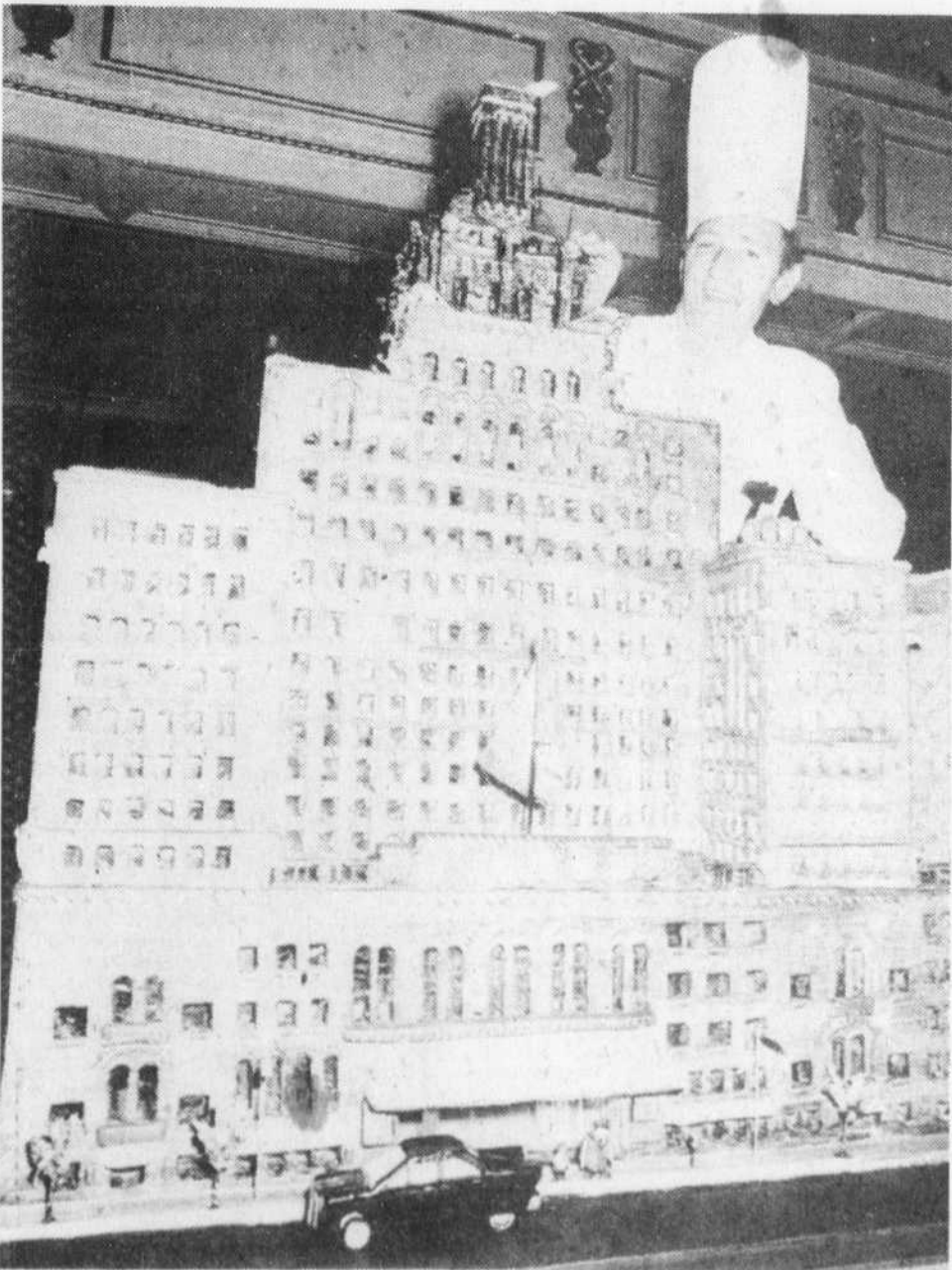
Au cours des six premiers mois de l'année, le PCM a reçu des contributions de \$24.348,99 auxquelles s'ajoutent des revenus d'intérêt et des remboursements pour des entrées totales \$27.698,29. Les contributions au PCM proviennent en grande part des conseillers municipaux et des membres de leur famille. Le bilan du PCM indique que ce parti n'a reçu aucune somme d'argent provenant d'assemblées politiques, d'inscriptions à des

congrès et de nouvelles adhésions.

En comptant ses surplus d'opérations pour l'année 1978 et pour la première moitié de 1979, le PCM a en caisse une somme de \$58.361,42.

Le bilan du RCM montre qu'il devait toujours à diverses personnes une somme de \$54.100,42. Au cours des six premiers mois de 1979, le GAM a recueilli en contributions, en inscriptions et en adhésions \$13.029,58 tandis que ses dépenses s'élevaient à \$9.416,77.

Le bilan du RCM indique que ce parti a recueilli en contributions, en adhésions, en inscriptions et en passant le chapeau aux assemblées une somme de \$14.923,58. Il a déboursé \$29.829,64 et emprunté \$27.963,70. La caisse du RCM se trouve donc en déficit de \$42.869,76.



Pour la célébration du 50e anniversaire de l'hôtel Royal York de Toronto, le pâtissier Heinz Ackermann a créé cette réplique de massépain, d'une masse de 200 livres. L'ingrédient principal du chef: la patience, beaucoup de patience. (Photolaser CP)

Joe Clark rassure les parlementaires de l'OTAN Le Canada va accroître son budget de défense malgré l'état de l'économie

par André Préfontaine

OTTAWA (PC) — Le Canada augmentera son budget de défense nationale de 3% en termes réels annuellement jusqu'en 1984 en dépit des circonstances économiques difficiles que le pays traverse présentement.

Le premier ministre, M. Joe Clark, a pris cet engagement, hier, dans une allocution qu'il prononçait à l'occasion de l'ouverture de la 25e session annuelle de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, composée de parlementaires des 14 pays qui forment l'OTAN ainsi que de parlementaires français.

Mettant en relief le programme de modernisation des forces armées canadiennes, qui comprend l'achat de nouveaux chars d'assaut au coût de \$187 millions, d'avions de patrouille maritime à long rayon d'action avec une note dépassant \$1 milliard, d'avions de combat ultra-sophistiqués au coût de \$2,3 milliards, ainsi que de frégates coûtant \$1,5 milliard, M. Clark a indiqué que le Canada désirait dépenser plus judicieusement ses dollars alloués à la défense nationale.

Le premier ministre a poursuivi en faisant part à son auditoire de l'inquiétude canadienne face à la croissance des contributions à l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord. « Nous nous attendons à la même efficacité dans le geste des projets communs que nous exigeons de nous-mêmes dans l'administration de nos propres programmes de défense nationale », a-t-il ajouté aussitôt.

Le Canada, a affirmé M. Clark, souhaite que le traité SALT-II sur la limitation des armements stratégiques entre l'Union soviétique et les États-Unis prenne effet sous peu. Une troisième ronde de négociations SALT s'avèrerait une occasion unique non seulement d'atteindre des réductions substantielles des missiles intercontinentaux mais aussi des armes nucléaires tactiques en Europe.

Et tout en invitant l'Alliance à inciter l'Union soviétique à négocier sérieusement, M. Clark a mis en doute la sincérité du président de l'URSS, M. Leonid Brezhnev, lorsqu'il a dit au cours d'un récent discours, il a proposé de réduire les forces conventionnelles

soviétiques en Allemagne de l'Est contre l'abandon d'un nouveau système d'armes nucléaires tactiques par l'OTAN.

« Dans ce contexte, la proposition sur les armes nucléaires tactiques du président Brezhnev nécessite une analyse plus profonde et des clarifications additionnelles. Elle semble permettre une modernisation de l'arsenal soviétique tout en niant un tel avantage aux forces de l'OTAN » a-t-il soutenu.

Dans son discours, le premier ministre a relié la sécurité du Canada à celle de l'Europe de l'Ouest dans le cadre de l'OTAN. « Fondamentalement, donc, l'OTAN joue un rôle essentiel dans la sécurité du Canada », a noté M. Clark en réaffirmant l'engagement canadien à l'Organisation.

L'OTAN, selon le chef conservateur, joue un double rôle pour le Canada. Premièrement, il s'agit d'une alliance militaire qui complète la participation canadienne à la défense de l'Amérique du Nord et, dans un deuxième temps, elle constitue un mécanisme de consultation fort important

pour le Canada qui peut alors faire valoir ses points de vue sur une foule de sujets de grande importance.

Au nombre de ces sujets, le premier ministre Clark voit actuellement l'établissement d'un climat de confiance dans les relations Est-Ouest ainsi qu'une limitation « efficace et bien contrôlée » des armements.

Même s'il ne constitue pas une puissance nucléaire, le Canada, qui contribue pour plus de \$600 millions par année à l'OTAN et qui maintient un contingent de 5.000 hommes en Europe, n'en dépend pas moins d'une combinaison d'armes nucléaires intercontinentales et tactiques et de forces conventionnelles pour sa sécurité, a fait remarquer M. Clark.

Le Canada réexaminera ses objectifs après 1984, à la lumière des développements internationaux et de la remise en question de ses politiques de défense nationales et internationales, a conclu le premier ministre. Le budget canadien pour la défense nationale s'élève à \$4 milliards présentement.

Avis publics Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 15

AVIS
PRENEZ AVIS que Joseph, Ange-Marie Ouellet demeurant au 502, rue Langlois, Terrebonne, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour demander que son prénom soit changé en celui de JOSEPH, ANGE-MARIE, YVAN OUELLET.
PAQUETTE, GOOIN & SIMARD

Des pluies torrentielles font 30 morts et 15.000 sans-abri en Egypte

LE CAIRE (AFP) — Les inondations dues aux pluies torrentielles qui affectent la Haute-Egypte depuis le début de la semaine prennent l'allure d'une « catastrophe nationale », terme consacré hier par la presse du Caire devant l'étendue des dégâts.

Le dernier bilan fait état d'une trentaine de morts, de 15.000 sans-abri. La moitié des champs de canne à sucre ont été dévastés, des milliers de maisons détruites et de têtes de bétail noyées.

Quatre gouvernorats méridionaux d'Egypte ont été dé-

vastés par les pluies diluviennes qui, dévalant du haut de la chaîne arabe surplombant la vallée du Nil, ont tout emporté sur leur chemin. La catastrophe a fait d'autant plus de dégâts que rien n'était prévu pour y faire face dans une région où la pluviométrie

annuelle a toujours été presquulle.

Au gouvernorat de Sohag, 9.000 personnes ont vu leurs maisons en pisé s'écrouler comme des châteaux de cartes et 13 villages rasés.

Assouan n'a dû son salut qu'à un ancien canal de dérivation qui a détourné vers le Nil des trombes d'eau qui allaient inonder la célèbre ville touristique.

Au bord de la Mer Rouge, des milliers de pèlerins qui se rendaient au 'Mouled' (fête de Nativité) du Cheikh Aboul Hassan El Chazli ont été encerclés par les eaux durant quatre jours tandis que des centaines de maisons étaient emportées.

On note d'autre part que, pour la première fois depuis son inauguration en 1971, le haut barrage d'Assouan a été mis en cause par un haut responsable égyptien. En effet, le gouverneur de Sêna, M. Abdel Nassef Hazin, a évoqué la possibilité que les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région aient été causées par l'évaporation de cette petite mer intérieure qu'est le lac Nasser. Celui-ci, un des plus grands lacs artificiels du monde avec 500 km de long et 30 km de large et 184 milliards de m³ d'eau, semble être la seule source qui ait pu alimenter les vents d'ouest en cumulus.

Plus d'argent pour améliorer la santé mentale

MONCTON, N.-B. (PC) — L'Association canadienne de la santé mentale accentuera ses pressions auprès des gouvernements pour qu'ils consacrent plus d'argent à la recherche et exercent plus de vigilance à l'égard de la qualité des foyers de convalescents, a déclaré hier le président de cet organisme.

M. George LeVatte, de Sydney, N.-E., qui commence un

second mandat à la présidence de ce groupement, a aussi dit qu'il essaiera de sensibiliser davantage le public aux maladies mentales qui affligent d'une façon ou d'une autre presque toutes les familles canadiennes.

Dans une interview au cours du 61e congrès annuel de l'association, il a déploré que plusieurs centres s'opposent encore à l'établissement de mai-

sons pour les malades mentaux, mais il a reconnu que la résistance diminuait.

M. LeVatte, juge d'une cour criminelle, critique surtout les maisons de convalescents où l'on groupe trois ou quatre personnes dans la même chambre à coucher. Ce n'est pas convenable et il est évident que les patients de ces maisons sont moins bien traités qu'à l'hôpital.

Ottawa et les opérateurs de radio s'échangent des ultimatums

OTTAWA (PC) — Le gouvernement et les négociateurs syndicaux ont échangé, hier, des ultimatums alors que le nombre d'aéroports privés des services d'opérateurs-radio doublait pour atteindre 32 à travers le pays.

Les négociateurs du Conseil du Trésor ont déclaré qu'ils ne poursuivraient pas les pourparlers à moins qu'un certain nombre d'opérateurs retournent à leurs tâches essentielles pour la sécurité publique durant la grève.

L'Alliance de la fonction publique, qui représente 1.167 opérateurs, a déclaré que l'on

ferait fonctionner les services essentiels pour 48 heures si le gouvernement prenait les pourparlers et renonçait à des mesures disciplinaires.

Durant une grève légale, la loi stipule que 609 opérateurs doivent s'occuper des services essentiels. Mais la plupart ne s'occupent que des cas d'urgence ou ont débrayé après avoir reçu avis qu'ils seraient suspendus pour un minimum de trois jours après la fin de la grève.

Les Territoires du Nord-Ouest sont particulièrement éprouvés par cette grève qui dure depuis cinq jours. Dix

stations sont fermées et neuf du Manitoba dégrainées.

Les vols ont aussi été perturbés en Ontario où cinq petits aéroports ont été fermés pour qu'on enlève la neige de leurs pistes. En Colombie-Britannique, CP Air et quatre lignes régionales ont annulé des vols vers des petits centres sur leurs routes régulières.

À Thunder Bay, Ont., la police a dû intervenir, à la demande de l'administration de l'aéroport, pour disperser des piqueurs qui ont d'ailleurs retardé l'envolée d'un appareil Nordair.

DÉCÈS

BERNIER, Soeur Alice. — À Montréal, le 24 octobre 1979 à l'âge de 81 ans, est décédée, Soeur Alice Bernier de la Congrégation des Petites Filles de St-Joseph. Fille de feu Arsène Bernier et de feu Clara Lebrun. Les funérailles auront lieu samedi 27 octobre, en la chapelle de la Communauté, 17,225 Boul. Gouin ouest, Pierrefonds, à 2 heures, et de là au cimetière de Pierrefonds. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER, Sophie. — À Montréal, le 25 octobre 1979 à l'âge de 8 ans, est décédée, Sophie Carrier, fille bien-aimée de Roland et Paul Carrier. Outre ses parents, elle laisse sa sœur Mari-lyne. La dépouille ne sera pas exposée. Une cérémonie religieuse aura lieu vendredi le 26 octobre à l'église Ste-Odile, à 10 heures et inhumation au cimetière de la Cité-des-Neiges. Des dons à la Société des Enfants Informés du Québec seraient appréciés. Direction: J.R. Deslauriers.

AVIS DE DECES

SIMARD Roland
Accidentellement à Victoriaville, le 24 octobre 1979, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roland Simard, époux de Doris Laroche. Il était Président directeur général de Tricot Richelieu Inc. et de Fact Orange Romar Ltée, membre du Conseil d'Administration de Tricot Somerset, Tricot Plessisville Ltée, Les Industries Canadex, Tricot Russell Ltée, R. K. Industries (Barbados) Ltd, Les Placements Tracadie Ltée. Il laisse outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gilles Simard, M. et Mme Marc Simard, Mlle Diane Simard, Linda Simard, Jeanne Simard, Andrée Simard et une petite-fille Caroline, tous de Sorel. Sa mère Mme Ludger Simard de Ste-Anne de Sorel; ses frères et belles sœurs: M. et Mme Rodrigue Simard de St-Roch, M. Yvon Simard de Ste-Anne de Sorel, M. Clair Simard de Sorel, M. et Mme Gilles Simard de Sorel; ses oncles et beaux-frères: M. et Mme Joseph Blain (Volande) de Beloeil, M. et Mme Jean Racine (Albert) de Tracy, M. et Mme Edouard Papin (Léoline) de Contrecoeur, M. et Mme Maurice Chassé (Hélène) de Ste-Anne de Sorel, Mme Thérèse Simard de St-Lambert, une belle-sœur Mme Maurice Simard de Ste-Anne de Sorel, ses beaux-parents M. et Mme William Laroche Artford. Com sa belle-sœur et beau-frère M. et Mme Roberts Nonan, Albany, N.Y. Les funérailles auront lieu lundi le 29 octobre, à 3 heures à l'église St-Gabriel. Inhumation au cimetière de Sorel. Direction funéraire: Fernand Lefebvre Ltée, 180 rue Prince, Sorel. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPEL D'OFFRES

ÉGOÛTS ET CONDUITES D'EAU: GROUPE 44

(RUE B' G' (Parc industriel, secteur B), de la rue 98-9 au boulevard Bourget (projeté).
(RUE D' E (parc industriel, secteur B), de la rue 98-9 à la rue F'
(RUE C' (parc industriel, secteur B), de la rue D' E à la rue B' G'
(RUE F' (parc industriel, secteur B), de la rue D' E à la rue B' G'
(Boulevard BOURGET (projeté) de la rue B' G' au boulevard Maurice-Duplessis.

PROJETS D'AMÉLIORATIONS LOCALES

La date d'ouverture des plis: **7 novembre 1979.**

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux:

- Division Technique Améliorations locales.
- Site au: 700 est, rue St-Antoine, ch. 262 Tél.: 872-4406
- Groupe 44
- Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Contre un dépôt remboursable de \$50,00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de ville
Le 27 octobre 1979

**LE GREFFIER
MARC BOYER, C.R.**

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots. Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun. Minimum: 2 parutions.

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

Chaque parution coûte \$8.80 le pouce. Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE: 10:30 heures.

Le jour qui précède la publication du lendemain. Pour l'édition du lundi: il faut nous aviser avant 3:30 heures le vendredi précédent. Pour les annulations et les corrections, les mêmes heures s'appliquent. JNO

ACHATS

PARTICULIER achèterait sculptures Esquimaudes. 288-8323. 29-10-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Aussi avons matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beauharnois. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

LIQUIDATION D'AMEUBLEMENT dans Westmount, incluant mobilier de salle à manger 10 morceaux, mobilier de chambre à coucher, lit double, consoles, vitrine, service de vaisselle pour 12, articles de cuisine, porcelaine, bibelots, etc. Aussi vente de garage, 24 avenue Ford, Westmount, de 10 A.M. à 6 P.M. 29-10-79

PARTICULIER, mobilier de salle à manger, acajou massif, valeur \$4,800. Parfait état. Après 6 hres, 272-6304. 29-11-79

ANIMAUX À VENDRE

L'Etoile Polaire Chénit. Nous vous offrons des chiots de parents hautement sélectionnés pour leur tempérament doux, leur conformation et leur beauté. Les femelles Samoyèdes et Malamutes Willams. Plus de 40 champions canadiens en 10 ans. Aussi Colleys: sables, tricolores ou bleus merle. 1-796-3155. 1004, 56 Rang. La Présentation, St-Hyacinthe, sortie 130 Nord. 1-11-79

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES Du charme dans vos fenêtres. Du "Rêve" sur votre lit; tout pour la maison. Pièces exclusives et authentiques. 738-7378 29-10-79

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Lacroix - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

ABSOLUMENT BESOIN, anciens meubles toutes sortes, tapis orientaux, bronze, tableaux, fourrures, horloges. 374-1224. 1-11-79

Magnifique armoire antique en pin, de France. Une porte, aussi porte double. Finie pin naturel. Prix raisonnable. 486-6095. 29-10-79

VENTE AVANT ENCAN: vaisseliers vitrés, vaisseliers ouverts, armoires, bonnetières, tables de toutes sortes, lave-mains, chaises (press back) et quèbécoises, fauteuils, bancs d'église, bancs de table réfectoire, coffres de toutes sortes, 20 berceuses, etc... 137 rue Principale à Lachute. (514) 562-6983. 29-10-79

ARMOIRE en pin, 80" x 45", condition excellente, 4 portes. \$500.00. 695-7069. 29-10-79

MOBILIERS DE CHAMBRE style victorien et un autre en chêne. Autres antiquités. Particulier. Antiquaires s'abstenir. 679-7295. 29-10-79

À VENDRE, table réfectoire en pin à traverser, 8 pieds. Exceptionnel 738-8277. 29-10-79

GIGANTESQUE Encan d'antiquités, meubles sculptés, meuble de style, objets d'art et vieilles armes provenant du Manoir québécois de feu le Colonel J.H. Corby - dimanche le 28 octobre 1979 à 1 hre au Motel LeBaron (C.P. Hotel) 3200 ouest, rue King, Sherbrooke, P.Q. 1 armée renaissance combinatoire bibliothèque-secrétariat table sculptée de personnages pièce extraordinaire dim. 2 m 1/2 X 2 mètres de haut - 1 horloge grand-père à pivot ouvert 1 mobilier salon Louis XV sculpté à Fleurs de Lys 2 m x 1 lit gaubé Louis XV sculpté à roses - 1 mobilier salle à diner 10 m x 2 m avec marquetterie superbe fabrication et très bien conservé - 1 table laqué noir extensible Louis-Philippe - 1 charriot à desservir à panneaux - 1 table console en chêne sculptée d'oiseaux et marquetterie style empire - 1 cabinet-vitrine Louis XV - 1 fauteuil laqué orné de nacre de perle - 1 piedestal style empire - 1 fauteuil à la Savonarole - formé de lamelles de bois entrecroisées style italien - 2 tables à café avec cabaret très sculptées - 1 table demi-lune sculptée d'une madone - 1 mobilier de dinette 7 m x 5 m style espagnol - 1 berceuse chippendale - 1 fauteuil tudor - 4 cadres chinois laqués blancs ornés d'arabesques et fleurs - 1 table à café laqué noir chinoise - plusieurs guéridons, tables à pied tripode, tables consoles - cabanout à bois victorien unique - beaucoup d'autres meubles etc., plusieurs lampes de porcelaine - 1 lampe à l'huile 2 lampes suspendue victorienne 1 table tiffany de table - 1 lampe de Loiz - 1 lampe tiffany - 1 cristal de plomb - 1 lampe tiffany - plusieurs fusils platinés à percussion et ballonnets - peintures et cadres, etc., etc. Comptant Chargé & Master Charge acceptés. Facilité de livraison. Yvon Boucher - canteur licencié, Sherbrooke, 1-819-567-7781.

ANTIQUITÉS

LIVRES D'ART et SERIGRAPHIES à vendre: Mon oncle Antoine, Kamouraska, Prochain épisode. 777-6260 (819) 29-10-79

MOBILIER SALON: divan, 2 fauteuils, repose-pieds, comme neufs. Commode acajou, style victorien, miroir bisaut. Chaise style Louis XV. 653-8928. Urgent. 29-10-79

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, Prévile, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, de luxe, avec foyer naturel, appareils ménagers inclus. Aussi tennis, piscine et sauna. 465-3701 - 465-4700. 1-11-79

4 1/2 chauffé, entièrement rénové, 21ème étage, cuisinière et réfrigérateur neufs, face au centre d'achats Wilderton, Stationnement. Près université. \$240.00. 739-8069. 845-0840. 29-10-79

App. 1 chambre à coucher, garage privé, jardin, frontière Ville Mont-Royal et Outremont. \$220. tout compris, bail 1 an. 733-1984, entre 6 et 9. 29-10-79

SOUS-LOUER, 1er décembre, grand 3 1/2, luxueux immeuble "Les Dauphins", près hôpital Notre-Dame et centre-ville. Toutes commodités. 1 mois gratuit. \$278. 527-4783, après 6 hres P.M. 29-10-79

QUÉBEC, le Bernières, luxueux condominium sur les Plaines, appartement 2 chambres, 2 salles d'eau, terrasse. Sous location décembre, conditions très avantageuses. 525-6231, 661-2806. 24-10-79

FACE À L'UNIVERSITÉ de Montréal, libre immédiatement, 5 1/2 au 21ème étage, ménage fait. Inf.: 658-5010. 29-10-79

ENTRÉE PRIVÉE, bas, façade, très propre. 521-3355. 29-10-79

N.D.G., grands 3 1/2 - 4 1/2, repeints, équipés, eau chaude, ascenseur. 488-9723. 29-10-79

OUTREMONT, rue Bernard, beau 3 1/2, tout rénové, bois franc et hauts plafonds, chauffage électrique, cuisinière et réfrigérateur disponibles. Libre 1er novembre. \$235.00. 273-0533. 30-10-79

VERDUN, ave Galt, 4 1/2, grand et clair, non chauffé, près de toutes commodités et services, s'adresser à 724, app. 2. 787-2247. 29-11-79

APPARTEMENTS À VENDRE

QUARTIER LATIN, beaux grands loqs, rénovés, prix de \$32,000, à \$42,000, stationnement, patio, grand jardin. 522-1149. 29-11-79

ARTICLES À VENDRE

Manteau mouton, perse, noir qualité supérieure, d'apparence jeune, pour femme 52", taille 14/15, parfaite condition, \$600.00. Lit pliant "SINGER" presque neuf, très propre, \$50.00. 733-8536. 30-10-79

Système de chauffage KALOR, K-9, chauffe 6 1/2 pièces avec nécessaire pour installation: \$650.00. 486-8684. 31-10-79

SYSTÈME DE SON (HI-FI), comprenant: 2 hauts-parleurs Sonab OA14 et 1 amplif Harman-Kardon 401, 1 table Thorens 160, 1 pointe de lecture ADC, XLM II. 489-6684 - 282-7294. 30-10-79

AUTOS À VENDRE

MERCEDES 250, coupé, 1970, état exceptionnel, toit ouvrant, \$5,500.00. 465-2763. Particulier. 29-10-79

JEEP CJ7 1977, 20,000 milles, automatique, servo-direction, toit rigide, toit de toile, \$6,000. 739-1382 ou 737-4241. 30-10-79

OLDSMOBILE Toronado 1976, toute équipée, 42,000 milles, très propre. 581-8149. 29-10-79

AVIS

VIEIL OR ET ARGENT. Serge Lachapelle, acheteur de vieil or, d'argent et de monnaie. Payons comptant. 728-1817. 1-11-79

PERDU/ROYAL VICTORIA, urgence, cardiologie intensive, 51ème étage. Soirée 28 septembre: chaîne 2 croix or, enlevée mon cou, pendant soins accotérés. Récompense. Tessandier: 866-6679 (jour)

BUREAUX À LOUER

PRES METRO LAURIER, 940 est, St-Joseph, ancien logement, chauffé, boiserie, vitraux, 1er étage et entrée privée, 2,500 pi. ca. Libre. \$625. Garage disponible. M.A. Vermette 288-2213 5-11-79

Très beaux bureaux de professionnels à louer, Jean-Talon et St-Denis. Premier mois gratuit. Meublés ou non. Avec divers services, si désiré. \$150.00 et plus par mois. 277-3116. 29-10-79

RUE ST-DENIS, métro Jean-Talon, idéal pour professionnel. Beau, grand bureau, propre, sub-divisé. Situé dans édifice prestigieux, à usage 100% commercial. Chauffé, moquette, etc. \$375/mois. Avant-midi 325-8604. 1-11-79

CHALET À LOUER

VAL-DAVID, luxueux, chalet neuf, tout équipé, 3 chambres, 2 salons, foyer, lave-vaisselle, bar, système de son, télévision, chauffage électrique, déneigement, etc. \$3,500. 527-5903, 525-0962 1-11-79

FACE AU MONT STE-ANNE, semaine ou mois. Peut loger 6 personnes. \$400. par semaine, \$1,000 par mois. 1-418-839-4986 - 826-2748. 29-10-79

FACE AU MONT STE-ANNE, semaine ou mois. Peut loger 6 personnes. \$400. par semaine, \$1,000 par mois. 1-418-839-4986 - 826-2748. 29-10-79

CHALET À LOUER

CHALET À LOUER AU CHERIBOURG Entièrement équipés. ● 8 déc. 79 au 13 avril 80 4 mois, à partir de \$2,475. ● 9 déc. 79 au 6 janv. 80 1 mois, à partir de \$975. ● 6 janv. 80 au 3 fév. 80 1 mois, à partir de \$600. ● février et mars 80 4 semaines, à partir de \$825. Cet hiver, skiez ORFORD, skiez dans l'Est. 819-843-3308 29-10-79

CHALET À LOUER ESTRIMONT - ORFORD Maisons neuves, 2 ou 3 chambres à coucher, meublées au complet avec foyer, tapis mur à mur. Vue magnifique, près des pentes de ski alpin et ski de fond. Autoroute des Cantons de l'Est - Sortie 118 vers Cherry River. Location ou achat - Estrimont (819) 843-1616. 29-10-79

CHALET À LOUER CONDOMINIUM MONT-TREMBLANT, condominiums à louer, saison d'hiver, 1/2 mille du versant sud, appelez Manoir Plotheau. Réservations: 819-425-2795. 29-10-79

COURS PRIVÉS Cours de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquez à 738-1209 J.N.O.

Atelier d'écriture, cours intensif pour débutant ou professionnel (poésie, essai, roman). Aussi, apprentissage du français et grammairie. Cours de ballet-jazz et gymnastique rythmique: 4 à 12 ans ou débutants. Aussi cours de théâtre, mise en scène et réalisation d'un spectacle par professeur diplômé. 524-2416. 29-10-79

COURS de communication et atelier de croissance personnelle, donnés par professeur à l'éducation des adultes. Groupes de 5 à 7 personnes. Début: 29 octobre. Communiquez avec Marie Robert 334-5605. 29-10-79

UNIVERSITAIRE donne cours de littérature, français, anglais. Tél.: 326-7089. 21-11-79

ECOLE DE MUSIQUE D'IBERVILLE. Cours d'instruments les plus populaires, à la portée de tous. Longue expérience. Professeur diplômé de Paris, 277-4013, après 3 hres, 725-2056. 29-10-79

COULS de communication et atelier de croissance personnelle, donnés par professeur à l'éducation des adultes. Groupes de 5 à 7 personnes. Début: 29 octobre. Communiquez avec Marie Robert 334-5605. 29-10-79

UNIVERSITAIRE donne cours de littérature, français, anglais. Tél.: 326-7089. 21-11-79

ECOLE DE MUSIQUE D'IBERVILLE. Cours d'instruments les plus populaires, à la portée de tous. Longue expérience. Professeur diplômé de Paris, 277-4013, après 3 hres, 725-2056. 29-10-79

DEMANDES D'EMPLOI TRAVAUX divers de secrétariat, dactylo, petites traductions, comptabilité, tenue de livres, etc... 273-0594. 29-10-79

JEUNE HOMME ambitieux et dynamique, désire obtenir un emploi permanent, au sein d'une entreprise touristique. Appeler Richard 728-7633 ou 259-2496. 30-10-79

SECRETARE MEDICALE agréée spécialisée facturation, comptabilité, bonne dactylo, connaissance de l'anglais, cherche travail dans bureau privé. Après 7 hres P.M. 325-3169. 30-10-79

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-11-79

DIVERS METROPOLITAN NEWS 1248, rue Peel Angle rue Ste-Catherine Journaux - Magazines - Périodiques - Cartes - Magazines de mode Arrivages quotidiens par jet de tous les coins du globe. NEW YORK - LONDRES - PARIS Les journaux parviennent à 10h30 chaque matin (dimanches compris) Le «Sunday Times» de New York et le «Sunday Post» de Washington sont disponibles toute la semaine. Ouvert de 8h à 24h. Les dimanches - MEME HORAIRES 29-10-79

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

CHATELAINES déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-11-79

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-11-79

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-11-79

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-11-79

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-11-79

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

LIVRES

LIVRES D'ART À VENDRE Prévost - Mon oncle Antoine - Lemieux - La petite poule d'eau. Ces livres sont intacts et complets. Pour inf.: 418-477-2303. 29-10-79

PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE - 60 volumes - (1960-1961) \$450.00. soir: 735-2012. 2-11-79

LOGEMENTS À LOUER

GRAND 5 1/2 restauré par un ébéniste, \$450. par mois, extérieur non refait, grand bain sauna privé, solives apparentes, cèdre odorant, 2 poutres et piliers, 2 poutres de lumière, 2 balcons, boiserie exceptionnelle, stationnement privé, près St-Laurent et Prince-Arthur. 849-7428 29-10-79

GRAND 6 1/2, très éclairé, maison de pierre, bas duplex, avec Willowdale, chauffé, possibilité garage, disponible immédiatement. \$600. par mois. 731-2624, 1-877-7285 30-10-79

LIBRE, à louer ou sous-louer, 5 1/2 pièces, 2 salles de bains. Inf.: 688-9437. 29-10-79

OUTREMONT, haut de duplex, 8 pièces plus salle à lessive, garage chauffé, bien éclairé, \$600. 279-4067 29-10-79

CHERIER, grand 5 1/2, rénové, poêle et réfrigérateur non-fournis, 31ème étage, central, libre 1er novembre, \$350.00. 279-1168, 843-3314. 29-10-79

OUTREMONT, près de l'Université de Montréal, 133 ave. Willowdale, spacieux rez-de-chaussée, et sous-sol. 8 pièces, boiserie, cuisine rénovée. \$625.00/mois. Après 6 heures: 342-9429. 1-11-79

PRES PARC LAFONTAINE, 6 1/2 pièces, \$150.00 par mois, de préférence avec un enfant de 3 ans. 521-5131. 30-10-79

LOGEMENT À PARTAGER HOMME partagerait 7 1/2 près Parc Lafontaine, avec homme ou femme seul. \$165/mois, tout compris. 521-5625 entre 18 et 20-30 hres sur semaine, 10 et 15 heures samedi et dimanche. 1-11-79

MAISONS À LOUER HARBOR ISLAND, Bahamas. Maison à louer, 3 chambres à coucher, terrain d'1/2 acre, récemment rénové, services domestiques fournis, accès aux commodités d'un hôtel situé à proximité. Références exigées. Tél.: 288-3943 (le soir) 29-10-79

C.D.N. près de l'Université, cottage détaché, chauffé, semi-meublé, 7 pièces, 4 chambres, jardin, laveuse, sècheuse, \$600. par mois. Libre 1er nov. 731-6024. 30-10-79

8 1/2 PIÈCES, très bel intérieur, près de l'autoroute et d'un centre de ski. Chauffée à l'électricité. Tous les frais. Aubaine! 737-7733 Val Morin, 21e avenue, 7098 Mon Repos. 29-10-79

MAISON en pierres à proximité d'un hôpital pour enfants, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon, salle à manger, coin de détente, cuisine moderne, équipé, \$850/mois. Appelez: 737-1037 le soir et fin de semaine. 29-10-79

MAISON en pierres sur le bord de la rivière Richelieu. \$250.00 par mois. Personnes responsables avec références. 844-0021. 29-10-79

OUTREMONT, cottage à louer, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, salle de jeu, garage, jardin, \$775/mois. Libre 1er janvier, appelez: 877-3063 ou 737-7468. 30-10-79

ANCIENNE MAISON pierre, restaurée, meublée antique, 7 1/2 pièces, foyer, terrain 34,000 pi. ca. bord lac St-Louis, 25 min. Montréal, à partir 15 décembre. 892-2809. 30-10-79

AUSSI À VENDRE, ST-LAZARE, 40 minutes de Montréal, cottage anglais TUDOR, de 3 à 4 chambres à coucher, 2 garages, foyers. Très privé, lac privé, grand terrain boisé. Près de la transcanadienne. Prix: location: \$800.00/mois. Vente: \$120,000. Préférez adultes. 455-5345. Bureaux: 631-7235. 29-10-79

MAISONS À PARTAGER Cherchons 2 jeunes personnes pour partager grande maison à Outremont en Haut. 276-6302. 29-10-79

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER STE-EULALIE, ancienne maison, isolée, 7 pièces, confortable, toutes commodités, chauffage et bois. Vacances tranquilles, reposantes. Idéal l'hiver. Près transcanadienne, sortie 210. 653-6510. 29-10-79

OFFRES D'EMPLOIS RIVE-SUD, idéal pour professionnel, cottage canadien 10 pièces sur bassin de Chamby. Décoration professionnelle. Faut voir. Ginette Prévost, 651-9381 ou 656-2202. 29-10-79

ST-CESAIRE, voulez-vous une belle Québecoise en bordure de rivière? Restaurée en fonction d'un commerce d'antiquités. MLS Appelz Robert Colteux. 464-4884, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier 29-10-79

LAURENTIDES, chalet suisse sur une butte rocheuse, avec vue sur les montagnes à 15 milles de St-Sauveur. Construction récente dans un développement paisible. Salle de séjour avec plafonds à 16 pieds. Foyer, mezzanine, 3 chambres, lavoir, chauffage électrique, tapis mur à mur, boiserie en pin, terrasse. \$40,000.00. 1-226-6940 à frais virés. 29-10-79

OUTREMONT, cottage détaché, spacieux, boiserie naturelle, 4 chambres à coucher, salle de jeu, garage, jardins, près parc. Jean Drouault: 733-9753, 739-3265. Trust Général, courtier. 30-10-79

HYPOTHEQUE 12%, petit comptant, domaine Bellevue, Longueuil. Bungalow 3 chambres à coucher, sous-sol fini, près école, parc et autobus. Arbres adultes. \$49,000. 670-4828. 9-11-79

VERTEMENTAL 1-Muscie large et mince de la région dorsale. - Argent. 2-Pluie. - Du dialecte provençal. - Ressemblance.

VERTEMENTAL 1-Muscie large et mince de la région dorsale. - Argent. 2-Pluie. - Du dialecte provençal. - Ressemblance.

VERTEMENTAL 1-Muscie large et mince de la région dorsale. - Argent. 2-Pluie. - Du dialecte provençal. - Ressemblance.

VERTEMENTAL 1-Muscie large et mince de la région dorsale. - Argent. 2-Pluie. - Du dialecte provençal. - Ressemblance.

VERTEMENTAL 1-Muscie large et mince de la région dorsale. - Argent. 2-Pluie. - Du dialecte provençal. - Ressemblance.

VERTEMENTAL 1-Muscie large et mince de la région dorsale. - Argent. 2-Pluie. - Du dialecte provençal. - Ressemblance.

VERTEMENTAL 1-Muscie large et mince de la région dorsale. - Argent. 2-Pluie. - Du dialecte provençal. - Ressemblance.

VERTEMENTAL 1-Muscie large et mince de la région dorsale. - Argent. 2-Pluie. - Du dialecte provençal. - Ressemblance.

OFFRES D'EMPLOIS

RETRAITE CRÉATIVE Si vous êtes volontairement ou forcément retirés, nous pouvons vous offrir une position intéressante et lucrative à temps partiel. Dossier C-300 C.P. 117, Brossard, Québec

CULTURE ET SOCIÉTÉ

TELEVISION

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "And justice for all": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Orchestra rehearsal": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "French post cards": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The opening of Misty Beethoven": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Joy of George": 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Le gendarme et les extra-terrestres": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Tout à son service": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00. "Ni notochka retire son pantalon": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Haloween": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II — "The seduction of Joe Tynan": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6800 Boul. Taschereau (465-5906) — "Le gendarme et les extra-terrestres": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
BROSSARD II — "Ashanti": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.
BROSSARD III — "Ne tirez pas sur le dentiste": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 19 h 30. Sem.: 21 h 30. "Le dernier secret du Poséidon": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Ne tirez pas sur le dentiste": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Le dernier secret du Poséidon": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.
CHAMPLAIN II — "Agatha": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "La grande menace": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Faut trouver le joint": 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20. "Couples du Bois de Boulogne": 12 h 50, 16 h 10, 19 h 35.
CHATEAU II — "Meurtre par décret": 14 h 05, 17 h 45, 21 h 20. "L'horrible carnage": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40.
CINEMA DE MONTREAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le syndrome chinois": 14 h 10,

Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Météor": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 20. Sem.: 19 h 05, 21 h 20.
DORVAL II, "10": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.
DORVAL III, "Avalanche express": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 05, 15 h 40, 17 h 15, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.
DECARIE SQUARE I, Centre Decarie Square, 6855 Clarendon (341-3190) — "And justice for all": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.
DECARIE SQUARE II, "The seduction of Joe Tynan": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "Répétition d'orchestre": Sem.: 18 h 30, 20 h 00, 21 h 30. Sam.: 17 h 00, 18 h 30, 20 h 00, 21 h 30. Dim.: 12 h 30, 14 h 00, 15 h 30, 17 h 00, 18 h 30, 20 h 00, 21 h 30.
ELYSEE II, "La Chanson de Roland": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Le champion": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.
GREENFIELD II, "Faut trouver le joint": Sam. dim.: 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. "Justicier dans la ville": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 20, 19 h 55.
GREENFIELD III, "Meurtre par décret": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 50, 21 h 30. "L'horrible carnage": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 15, 19 h 50. Sem.: 17 h 50, 19 h 50.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Fiona on fire": 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25. "Dirty pool": 13 h 45, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 50.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le gendarme et les extra-terrestres": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Time after time": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.
LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.
LA CITE II, "Alien": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.
LA CITE III, "Mallizia": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "L'express de minuit": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "Les yeux de Laura Mars": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 40. Sem.: 19 h 30,

LOEWS V, "In laws": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
MERCIER, 4280 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Ashanti": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 00. "Un mercredi spécial": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 25, 21 h 40. Sem.: 21 h 10.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3570) — "Météor": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Ils sont tous ces sorciers": 19 h 15. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "Casse-gueule": 21 h 00. Matinée sam. dim.: 15 h 15.
MONTENACH II — "Le pré-ton": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "Le syndrome chinois": 20 h 45. Matinée sam. dim.: 15 h 00.
OUMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Retour": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.
OUMETOSCOPE II — "Idylle à pas lents": Sam.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. "Plaque-nique à Hanging Rock": Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Spectacle sur scène samedi. "Une naissance approuvée": Dim.: 14 h 00. "Les enfants des normes" (4). "Je trouverai un moyen": Dim.: 16 h 00. "Frankenstein Junior": Dim.: 19 h 00. "Intérieurs": Dim.: 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Avalanche express": 13 h 00, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 05, 19 h 50, 21 h 30.
PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "La bonzesse": 12 h 00, 16 h 05, 20 h 15. "Perversités suédoises": 13 h 35, 17 h 45, 21 h 55. "Corps à corps": 14 h 55, 19 h 05.
PAPINEAU II — "Elles font tout": 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35. "A pleine bouche": 13 h 15, 17 h 00, 20 h 45. "Les enjambées": 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le syndrome chi-

nois": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 40. Sem.: 21 h 00. "Suite California": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 00.
PARADIS II — "Agatha": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 22 h 00. Sem.: 19 h 30. "La grande menace": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 20 h 05. Sem.: 21 h 25.
PARADIS III — "L'express de minuit": Sam. dim.: 18 h 10, 22 h 40. Sem.: 21 h 10. "Les yeux de Laura Mars": Sam. dim.: 16 h 20, 20 h 15. Sem.: 19 h 15.
PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Entre tu et vous" de Gilles Groulx, sam.: 19 h 30. "24 heures ou plus" de Gilles Groulx, sam.: 21 h 30. Films pour enfants, dim.: 13 h 30. "Où êtes-vous donc?" de Gilles Groulx, dim.: 15 h 00.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Meurtre par décret": 13 h 50, 17 h 35, 21 h 20. "L'horrible carnage": 12 h 10, 15 h 55, 19 h 40. Samedi dernier spectacle: 21 h 20.
PARISIEN II — "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.
PARISIEN III — "Flic ou voyou": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.
PARISIEN IV — "Le champion": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.
PARISIEN V — "Molière": 13 h 15, 19 h 15. Samedi dernier spectacle: 19 h 15.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4585) — "Onion field": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Donna Flor & her two husbands": 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II — "Last tango in Paris": 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 55, 21 h 10. "A pleine bouche": 13 h 15, 17 h 00, 20 h 45. "Les enjambées": 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50.
PARADIS II, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le syndrome chi-

SURSCENE

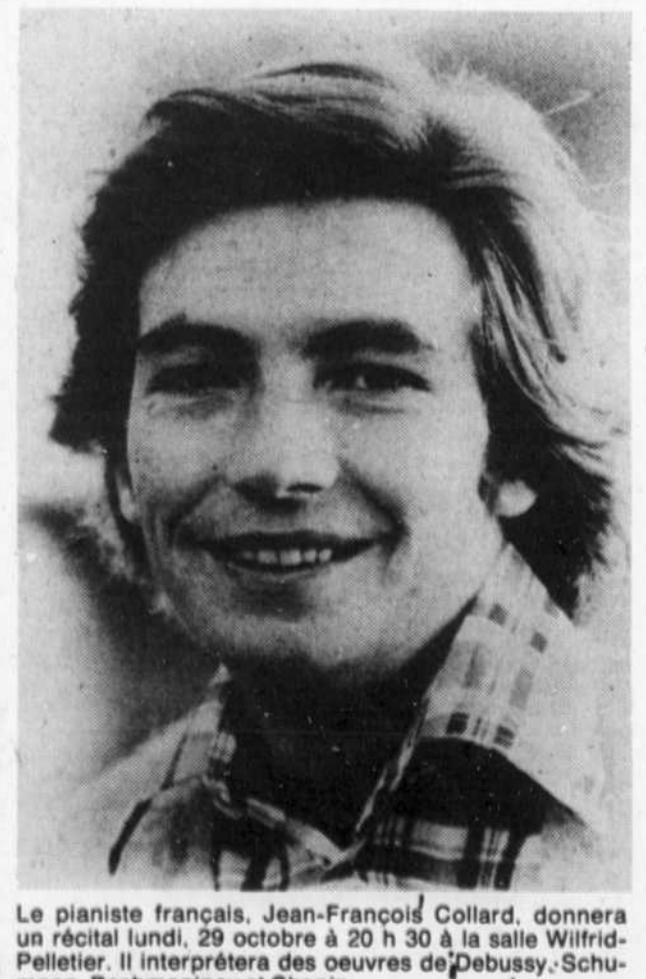
ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — La Ligue Nationale d'Improvisation, lun.: 20 h 00. ven.: 24 h 00. Inf.: 272-2655. Jusqu'à 21 déc.
AUDITORIUM, Musée des Beaux-Arts (285-1600) — Festival de films sur le patrimoine urbain de Montréal. Samedi à partir de 11 h 00, rétrospective historique. Dimanche à partir de 10 h 00, problèmes de logement. Entrée libre.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Emigrés" de Slawomir Mrozek avec Jean Gascon et Guy l'Ecuyer. Mise en scène: Jean Salvy. Lun. à ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h 30, 21 h 30. Jusqu'à 1er déc.
CAFÉ MOULIERE, 1200 St-Hubert — "Il y a cent ans naissait Nelligan" avec Michel Forgues. Mer. au dim.: 20 h 30. Jusqu'à 6 nov. Inf.: 844-7000.
CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Il pleut, si on t'aît Papa-Maman" d'Yves Navarre avec Mona Cyr et André Roy. Mise en scène: Alain Fournier. Mar. à dim.: 20 h 30. Ven. sam.: 21 h 00, 23 h 00. Jusqu'à 28 oct.
CAFÉ NOOSPHERE, 816 est, Ontario (524-4911) — Soirée de musique avec Jean Derome, flûte; Pierre Cartier, contrebasse; Robert Lepage, clarinette, sax.: 21 h 00.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Billy Bishop" de John Gray avec Eric Peterson. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'à 18 nov.
CINEMA OUTREMONT, 1248 ouest, rue Bernard (277-4145) — Marie-Claire Séguin, sam.: 20 h 30. J.J. Cale, ven.: 22 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Parlez-moi donc du cul de mon enfance" présenté par le Groupe de Danse-Théâtre Paul-André Fortier, du 23 oct. au 4 nov. 20 h 30. Relâche lun. Matinée mer. jeu. ven.: 17 h 30.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-8421) — Gerald Wheeler, sam.: 17 h 00. Programme: Magnificat du 3e et 4e ton (Michel Corrette), Tocatta, Adagio et Fugue en doh majeur (Bach), et Sonata IV (Felix Mendelssohn) et Pastorale Finale, Symphonie I (Louis Vierne).
CENTRE BRODFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Biography: a game" de Marx Frisch. Mise en scène: Alexander Hausvater. Lun. au sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinée mar. jeu.: 13 h 30. Relâche ven. Jusqu'à 18 nov.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Robert Silverman, piano, lun.: 20 h 30. Duos-pianistiques, mar.: 17 h 00. Oeuvres de Brahms, Rachmaninov, Lutoslawski, Jan Simons, baritone; Janet Schmalzfeldt, piano, mar.: 20 h 30. Oeuvres de Beethoven, Wolf, Schumann, Ensemble d'instruments à vents de McGill, dir.: Robert Schumann, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Barber, Dvorak, Bellenet, Ravel.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Serge Lama, sam. dim. et jeu. ven.: 20 h 30. Récital Jean-Philippe Collard, pianiste, lun.: 20 h 30. Programme: Debussy, Schumann, Rachmaninov, Chopin. L'OSM et Kyung-Wha Chung, violoniste et mer. mar.: 20 h 30. Oeuvres de Bach — Webern, Xenakis, Debussy, Mendelssohn.
THEATRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20 sortie 109 (819-478-1014) — "Maman travaille pas, a trop d'ouvrage", création collective du Théâtre des Cuisines. Sam.: 20 h 30.
THEATRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Trois actrices, un coq" écrit par Clémence Desrochers avec Catherine Bégin, Albert Millaire, Maryse Pelletier, Lucie St-Cyr. Du 27 oct. au 10 nov. 20 h 30. Relâche lun.
THEATRE D'AJOUJOUHUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Bernadette et Juliette" d'Elizabeth Bourget, avec Michèle Barrette, Normand Brathwaite, Jacques l'Heureux, Danièle Panneton et Jean-Guy Viau. Mise en scène: Gilbert Legue. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. Prolongation jusqu'à 3 nov.
THEATRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Du vent dans les branches de Sassafras" de René de Obaldia avec Gilles Pelletier, Gisèle Schmidt, Claude Préfontaine. Mise en scène: Yvan Cunauf. Sam.: 20 h 30. Lun. mar. mer.: 14 h 00. Jeu. ven.: 19 h 30. Jusqu'à 12 déc. Relâche dim.
THEATRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Le Grand Poucet" de Jean Barbeau. Mise en scène: Claude Mahier. Du 30 oct. au 3 nov.
THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Yvon Deschamps, sam.: 17 h 30, 20 h 30. Dim. à ven.: 20 h 30. Pro Musica présente le Quatuor Juillard, dim.: 15 h 30. Conférences Couvoisier: "Le peintre québécois Joseph Légaré et son temps" par J.R. Porter, dim.: 11 h 00.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Dom Juan" de Molière avec Léo Iliat et Luc Durand. Mise en scène: Jean-Louis Roux. Sam.: 20 h 30. Lun. mar. mer.: 14 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lun. Jusqu'à 3 nov.
THEATRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine

EXPOSITIONS

MUSEE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre, (873-2878) — "Didactique de la couleur": travaux d'étudiants et matériel didactique dont un simulateur et un ordinateur Melvin Charney 1970-1979, jusqu'au 25 nov. Michel Lagacé: dessins, Carl André, jusqu'au 2 déc. Mar. à dim.: 10 h 00 à 18 h 00, jeu. de 10 h 00 à 22 h 00.
MUSEE DES BEAUX-ARTS, 3400 Avenue du Musée (285-1600) — L'exposition "1879" célèbre le centenaire du premier édifice du Musée ainsi que de ses collections. "Six propositions, peinture québécoise actuelle": Luc Béland, Lucio de Heusch, Christian Kiopini, Chris Knudsen, Richard Mill, Léopold Plotek exposent. "L'art populaire français", l'exposition comprend des pièces réalisées par des artisans français au 18e et 19e siècles. Jusqu'au 2 déc. "L'art et les handicaps" jusqu'au 4 nov. Tous les jours de 11 h 00 à 17 h 00 sauf lundi.
MUSEE MCCORD, 690 ouest, Sherbrooke (392-4778) — "Les poupées, reflets de nos ethnies", jusqu'au 27 jan. "Westmount campagne et ville: un portrait architectural, 1688-1960". Jusqu'au 18 nov.
MUSEE D'ART DE SAINT-LAURENT, 615 boul. Ste-Croix, Ville Saint-Laurent (774-7367) — "Cocqueroettes d'hier et d'aujourd'hui" jusqu'au 4 nov. "Alexis Hantou" (1858-1918): le compositeur et son temps, jusqu'au 28 oct. Dim. mar., à ven.: de 11 h 00 à 17 h 00.
MUSEE MARSIL, 349 Riverside Drive, Saint-Lambert (671-3098) — "Kogo-Tsuba": des boîtes à encens et des gardes de sabre japonais provenant de la collection permanente du Musée des beaux-arts sont exposés jusqu'au 18 nov.
ATELIER LUKACS, 1430 ouest, Sherbrooke (933-9877) — Peter Atkens: peintures de l'été, du 30 oct. au 4 nov.
ATELIER GILLES BERNARD, 2409 Avenue de LaSalle, métro Pie IX — Richard Caplette: peintures. Thérèse Cholette: sculptures sur bois sur le thème du couple, jusqu'au 3 nov.
ATELIER GALERIE LAURENT-TREMBLAY, 4809 Marquette (521-8786) — "Fillographies": Jean Faust Pâpin, Glodomir Sauvé, Maryse Cyr, Benoît Breton, Daniel Heikalo, Anni Méthé, Yves Charbonneau, jusqu'au 28 oct.
ATELIER POWERHOUSE, 3738 St-Dominique — A la grande galerie: André Pagé, média divers. A la petite galerie: Anita Shapiro, jardin-environnement, un espace d'été. Jusqu'au 10 nov.
ARTICULE, 1012 rue de la Montagne — "Le texte dans le texte": Cyril Read: "Propositions modestes"; collages. Ormsby Ford: "Corps à corps"; photos.
CLUB DES ARTS, 1410 Guy, suite 15 (933-8405) — Vioral Badou: icônes. Christine Staphen-hurts, Louis Cohen: peintures, jusqu'au 31 oct.
CENTRE SAIDYE BRODFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Présence du souvenir": photographies rares de la vie des Juifs en Pologne de 1864 à 1939, jusqu'au 5 nov.
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC, 1450 rue St-Denis (849-9415) — Jean Vallières, souffleur de verre, jusqu'au 10 nov.
CENTRE D'ART DU MONT-ROYAL, 1260 Remembrance (872-2162) — Louis-Pierre Bogue, dessins et gravures. François Vincent, gravures, jusqu'au 4 nov.
CHATEAU DUFRESNE, Musée des arts décoratifs (coin Pie IX et Sherbrooke) — Ouvert le jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 12 h 00 à 17 h 00.
GALERIE NATIONALE, Angle Elgin et Slater, Ottawa 1 (613) 992-4636 — "La photographie documentaire au Canada, 1850-1920", jusqu'au 11 nov. John Hall: peintures et oeuvres auxiliaires 1969-1978. La collection Suma: peinture chinoise du XXe siècle, jusqu'au 2 déc.
GALERIE A, 680 ouest Sherbrooke (284-3768) — "Rous-sil, ses matériaux et ses thèmes... des oiseaux et des hommes", du 31 oct. au 7 déc.
GALERIE ART SÉLECT, 6810 St-Denis (273-7088) — Oeuvres d'Albert Roussin, Claude Piché, Basque, Roger Cantin, W. Horik, Paule Lagacé, Angemil Ouellet, Maurice Lebon, M.F. Ruiz. Jusqu'au 3 nov.
GALERIE ALEXANDRE, 1456 ouest, Sherbrooke (844-2593) — Léo Ayyotte, Harold-Charles Boyes, Jean-Marc Blier, Umberto Bruni et plusieurs autres. Jusqu'au 27 oct.
GALERIE ART & STYLE, 896 ouest, Sherbrooke (849-2598) — Oeuvres de Yvon Breton, Mario Mauro, René Richard, Albert Roussin, jusqu'au 24 nov.
GALERIE L'AQUATINTE, 1320 ouest, Sherbrooke (271-0584) — Oeuvres d'artistes québécois, jusqu'au 28 oct. Oeuvres récentes de Jean-François l'Homme à compter du 30 oct.
GALERIE ANDRÉ-GEORGES, 224 ouest, St-Paul, Vieux-Montréal (845-3996) — Danièle Chouliard: peintures et dessins, du 1er au 21 nov.
GALERIE CRESCENT, 2142, Crescent (843-8589) — Wade Mahdy: oeuvres récentes, jusqu'au 28 oct.
GALERIE DE L'ANSE-AUX-BARQUES, 24 rue Grand-Champain, Québec (843-7975) — Jacques David et Jean-Pierre Legros, jusqu'au 18 nov.
GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS, 88 est, St-Paul (866-1836) — Verreries de: Carol Lévesque, Marika Szabo, Robert Stanton et Monique Jarry, jusqu'au 27 oct.
GALERIE D'ART MARTIN, 805 Tullier, Saint-Hyacinthe (774-6764) — Nouvelles acquisitions des peintres de la Galerie, jusqu'au 1er nov.
GALERIE D'ART DE STE-ADELE, 80 Morin, Ste-Adèle — Exposition de Paul Soulikias, jusqu'au 2 nov.
GALERIES D'ART SIR GEORGE WILLIAMS, Université Concordia, 1455 ouest, de Maisonneuve (879-5917) — Exposition de l'automne des étudiants de maîtrise en beaux-arts, jusqu'au 13 nov.
GALERIE GÉRARD GORGE, 1535 ouest, Sherbrooke (934-0413) — Oeuvres de Borduas, Cullen, Dallaire, Fowler, Iksowitz, Oudet, Ripelle, Rodin.
GALERIE GILLES GHEERBRANT, 307 ouest, Ste-Catherine, suite 555 — Pierre Boogaerts: "Ciel de rues, N.Y. 78-79", jusqu'au 3 nov.
GALERIE HÉBERT GAUDREAU, 66 Raymond-Lasnier, Trois-Rivières (374-5523) — A la Galerie: Georges St-Pierre, artiste-peintre: rétrospective. A la Salle Alphonse-Piché: Georges St-Pierre: oeuvres récentes. Du 28 oct. au 11 nov.
GALERIE DU LONG-SAUET, Saint-André est, comté d'Argenteuil (537-3735) — G. Bartocci, J.-C. Bergeron, M. Urouin, Gulo, R. Navez, A. Pâpin, F. Springer, jusqu'au 4 nov.
GALERIE LES DEUX B, 948 du Rivage, Saint-Antoine-sur-

Richelieu (787-3459) — Michel Bourguignon, du 28 oct. au 19 nov.
GALERIE LIBRE, 2100 Crescent (288-8025) — Peintures récentes de Reimsa Natmer sous le thème "L'image de la rue", jusqu'au 27 oct. Félix et Cécilia Vincent: peintures nées, du 31 oct. au 24 nov.
GALERIE L'ART FRANÇAIS, 370 Avenue Laurier (277-2179) — Oeuvres récentes de Michel St-Amour. A compter du 30 oct., oeuvres de M. Tanobe, G. Roberts, S. Cosgrove, A. Pellan, C. Rinfret.
GALERIE LAUZE, 4935 ouest, Sherbrooke (483-1318) — Mimie Langlois: peintures récentes, jusqu'au 3 nov.
GALERIE DU MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL, 125 boul. Richelieu Sud, Saint-Hilaire (467-0237) — Peintures et sculptures de Jordi Bonet, Réjean Larame, Laurent Bonet et Yvon Cordeur. Sam. dim.: de 11 h 00 à 19 h 00.
GALERIE LA MURÉE, 839 est, Sherbrooke (525-2675) — Nancy Cairine Pitt: peintures, jusqu'au 8 nov.
GALERIE MOTIVATION 5, 1447 Bleury (845-5962) — Claude-Paul Gauthier: sculptures, jusqu'au 28 oct.
GALERIE MICHÈLE, "Collage" de Michel Boileau, Jacques Charbonneau, Jacques Chaloux et André Roussil, du 30 oct. au 25 nov.
GALERIE MORENCY, 1564 Saint-Denis (845-6442) — Luo Tin Yum: "Aujourd'hui, l'année dernière", jusqu'au 6 nov.
CHATELAIN, 7813 St-Denis (279-4596) — Oeuvres de Gustave Vidal, René Gagnon, P. Mazone, Ozias Leduc, G. Norwell, A. Rousseau.
GALERIE MONK BRETON, 1522 ouest, Sherbrooke (933-6110) — William Reed, jusqu'au 14 nov.
PALAIS DE JUSTICE, "L'énergie en images", jusqu'au 2 nov.
BIBLIOTHEQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — "Des témoins de l'enfance": des ouvrages destinés aux enfants présentés par les relieurs d'art du Québec. Jusqu'au 3 nov. Mar. à ven.: 9 h 00 à 21 h 00. Matinées Parents-Enfants, sam. dim. et le 3 nov. de 14 h 00 à 17 h 00.
"faîne des moutons" regroupant les oeuvres de quelques quinze artistes et artisans, jusqu'au 10 nov.
GALERIE YAJIMA, 1434 ouest, Sherbrooke (842-2676) — Greg Curnoe, Charles Gagnon, Richard Mill, Guido Molinari, Leopold Plotek, Serge Tounignant, Irene Whittonne, jusqu'au 27 oct. Photographies de Michael Flomen et James Rae, du 1er au 24 nov.
GUILDE GRAPHIQUE, 9 ouest St-Paul, Vieux-Montréal (844-3438) — Norman Laliberté, Wendy Dupont, Alfred Pellan, Michel Simon et plusieurs autres, jusqu'au 31 oct.
GUILDE CANADIENNE DES METIERS D'ART, 2025 Peel (849-6091) — Exposition de bijou par douze joailliers du Québec, jusqu'au 17 nov.
GRAFF, 963 est, Rachel (526-2616) — Alchromies et gravures de Michel Fortier, jusqu'au 6 nov.
LA PETITE GALERIE, 296 St-Paul (845-3000) — Albert Rousseau: peintures et aquarelles. Serge Valcourt et Louise Lamarche: reliés sur bois et métal. Denise Gierlin: acryliques sur papier. Thomas Postfal: photographies.
LE GUEULL'ART, 1671 Saint-Hubert (526-2936) — François Charron: toiles récentes, jusqu'au 30 oct.
VEHICULE, 300 ouest, Ste-Catherine (844-9623) — "Action 79" bannières et toiles formant des environnements. De Yolande Brouillard, Serge Bruneau, François Charbonneau, François Charron, Roland Richard et Marcel St-Pierre. Jusqu'au 17 nov.
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Le Musée d'art contemporain présente: artistes américains contemporains, jusqu'au 25 nov. Tous les jours de 9 h 00 à 18 h 00.
PALAIS DE JUSTICE, "L'énergie en images", jusqu'au 2 nov.
BIBLIOTHEQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — "Des témoins de l'enfance": des ouvrages destinés aux enfants présentés par les relieurs d'art du Québec. Jusqu'au 3 nov. Mar. à ven.: 9 h 00 à 21 h 00. Matinées Parents-Enfants, sam. dim. et le 3 nov. de 14 h 00 à 17 h 00.



Le pianiste français, Jean-François Collard, donnera un récital lundi, 29 octobre à 20 h 30 à la salle Wilfrid-Pelletier. Il interprétera des oeuvres de Debussy, Schumann, Rachmaninov et Chopin.

L'industrie du disque au Québec

Les petits partent en guerre contre les grands

par Nathalie Petrowski

Cette semaine à l'hôtel Méridien de Montréal, devant quelque 80 intervenants appartenant aussi bien à des maisons indépendantes qu'à des multinationales, l'association du disque et du spectacle québécois tenait son deuxième congrès annuel afin de réfléchir sur la situation d'une industrie encore précaire. Les membres de l'assemblée reconnurent à l'unanimité la nécessité de se regrouper et de faire front commun au sein d'une industrie qui, au cours des cinq dernières années, a connu des hauts et des bas, mais surtout des tournants historiques qui commencent enfin aujourd'hui à porter à conséquence.

À l'automne 1974, un petit groupe inconnu du nom de Beau Dommage sortait presque par accident chez la multinationale Capitol, un premier microsilicon qui allait bouleverser le marché du disque au Québec. Quelques mois seulement après sa parution, le disque vendait au-delà de 100.000 copies. Toute proportion gardée, en chiffres américains, cela représentait pas moins d'un million de disques. Ce précédent économique allait semer la pagaille dans l'organigramme des multinationales confortablement installées dans leur routine de colonialisme culturel. Le produit québécois venait de marquer un point. Longtemps un parent pauvre, moins à cause de ses déficits qu'à cause de son manque de direction, assiégé

par les multinationales qui le reléguent toujours à un plan secondaire, menacé par l'assimilation, atrophié par les versions américaines, par le dumping déguisé sous forme d'importation de matrice, miné par un manque de débouchés à la radio et à la télévision, mal servi par une industrie disparatée et peu solidaire, le produit québécois gagnait avec Beau Dommage sa première vraie victoire. L'école de Charlebois, Forestier, Renée Claude et quelques autres avaient entamé la démarche avec cependant moins d'envie dans le domaine de la vente de disques où ils ne réussissent jamais à dépasser les 50.000 copies du succès d'estime. Pour la première fois, Beau Dommage apportait la preuve tangible qu'un produit

jeune et québécois, pouvait apporter une sérieuse compétition au produit étranger, créant un impact commercial qui rendait la survie culturelle non seulement possible mais économiquement valable. Au lendemain du triomphe de Beau Dommage, l'industrie du disque québécois entra dans ce que certains appellent l'ère des vaches grasses. L'incident Beau Dommage répété quelques mois plus tard par Harmonium chez Quality, allait faire sonner tous les téléphones de Toronto. Bientôt Warners, CBS, RCA, MCA, A&M, munis de fonds que Toronto avait tout à coup débloqués par enchantement, partirent à la chasse au nouveau talent québécois.

Pour les multinationales aux sièges sociaux ontariens, le Québec avec sa forte concentration d'artistes et de consommateurs de disque, présentait un cas unique et fort rentable dont il ne fallait pas perdre le contrôle. Les multinationales n'avaient pas tort. Les ventes totales de disques au Québec atteignaient \$60 millions en 74. Ce chiffre passait à \$85 millions en 76, la production québécoise accaparant entre 20% et 30% des

ventes totales.

« Il y eut un temps au Québec où il suffisait d'être Québécois pour décrocher un contrat de disque, explique le producteur Yvon Dufour. Sur la « music row » de Côte de Liesse, les multinationales prirent tout à coup des couleurs plus locales, plus québécoises. Cherchant à se soulager la conscience mais cherchant aussi la perle rare et rentable, les multinationales se mirent à signer tous les jeunes et nouveaux talents québécois qu'il y avait à signer. Les disques québécois entre 74 et 76 se mirent à proliférer comme jamais sur le marché, à un rythme tellement étourdissant que deux ans plus tard c'était le Krash ou presque. L'engouement pour le produit québécois entraîna une surproduction de la part de l'industrie et une saturation de la part du public. Trop de disques sortis en même temps, se mirent à moisir sur les tablettes. Des contrats furent résiliés, d'autres tout simplement pas renouvelés. Les ventes de disques de Beau Dommage déclinerent d'une façon dramatique. Quant à tous ceux à qui, dans l'euphorie générale, on avait offert la gloire sur un

plateau d'argent, les Maneige, Aquarelle, Diane Tell, Morse Code, Pollen, leurs disques eurent toutes les difficultés du monde à même décoller. Malgré ceci, la rentabilité d'une petite compagnie québécoise comme Kebec Disc fondée par Gilles Talbot avec la caution financière de la maison de distribution TransCanada, celle que certains appellent la multinationale des indépendants, le succès fulgurant du groupe Harmonium qui vendit en peu de temps 150.000 copies de l'Heptade, laissèrent une leur d'espoir.

C'est en partie à cause de cet espoir et à cause du succès d'Harmonium qu'en avril 1977, Paul Dupont-Hébert, producteur indépendant, président de la maison de spectacles Beaubec et gérant personnel du groupe Harmonium, entra à titre de directeur artistique chez la multinationale CBS avec la ferme intention de changer les choses et de mettre un terme à la toute-puissance de Toronto. Conscient que les tentatives de pénétration culturelle de la part des multinationales avaient échoué à cause de la distance entre Montréal et Toronto,

Dupont-Hébert ne voulait surtout pas répéter les erreurs des autres directeurs artistiques qui n'avaient pas su tenir tête à Toronto et qui finalement n'avaient jamais accédé à un véritable pouvoir de décision. À la veille de son engagement chez CBS, Dupont-Hébert énonçait clairement sa stratégie, déclarant qu'il était impératif que les producteurs québécois s'infiltrèrent dans les multinationales et qu'ils apprennent à les contrôler tout en bénéficiant de leur substantielle aide financière.

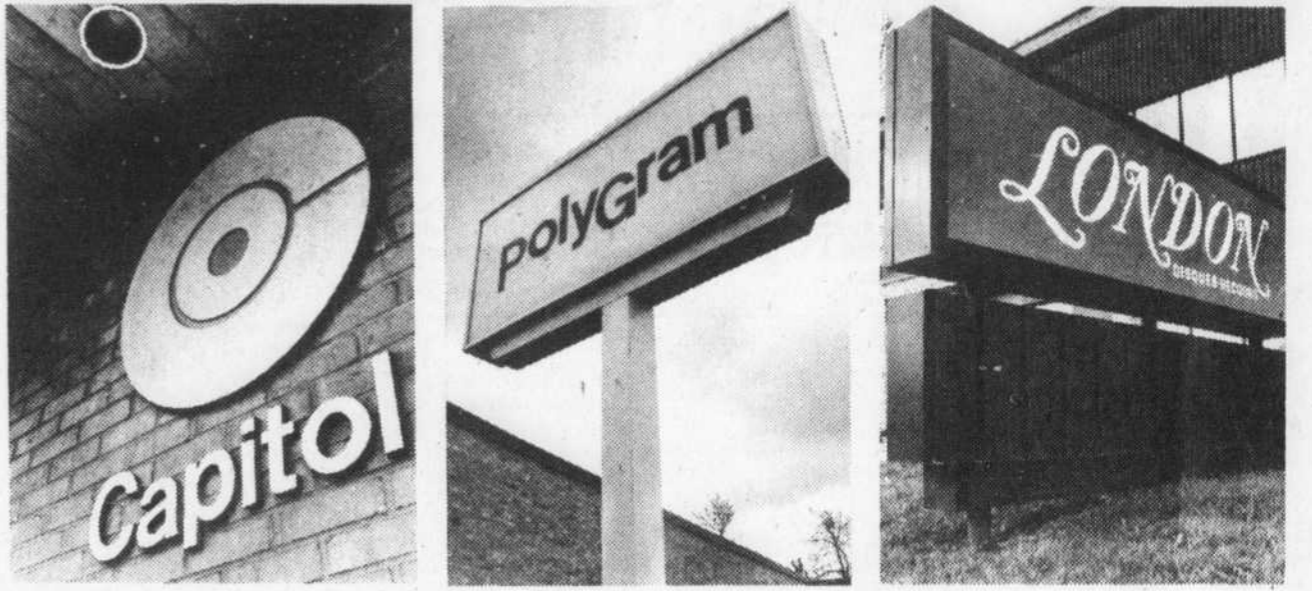
Paul Dupont-Hébert n'était pas le premier producteur québécois engagé par une multinationale, bien avant lui, l'industrie du disque avait vu défiler Pierre Dubord chez Capitol, Jacques Chénier chez Warner's, Yvan Dufresne chez London. Dupont-Hébert était cependant différent des autres, par son âge et la jeune génération qu'il représentait, par ses antécédents dans la production de spectacles à l'Outremont et par un précieux instrument de négociation nommé Harmonium. Avec Dupont-Hébert qui incarnait la relève administrative de la nouvelle musique québécoise, l'industrie du dis-

que entra dans une nouvelle phase. Grâce au pouvoir et au capital d'Harmonium qui avait considérablement enrichi CBS, Dupont-Hébert obtint carte blanche de Toronto. Responsable d'un budget qui semblait sans limites, Dupont-Hébert n'avait qu'un seul mandat, celui de signer le plus de monde possible. En l'espace de quelques mois seulement après son entrée en fonction, Dupont-Hébert rallia autour de lui une véritable petite écurie pure laine québécoise. Outre Harmonium, il réussit à conclure des ententes avec les Séguin (Marie-Claire et Richard en solo), Octobre, Plume, Cassonade, Zachary Richard, Gilles Rivard, Michel Lefrançois, Serge Locat. C'est sous son règne qu'Harmonium enregistra l'Heptade, un ode symphonique qui coûta au-delà de 40.000 dollars. La qualité de production des disques augmenta mais malheureusement le déclin avec le public ne se produisit pas. Outre Harmonium et Fiori-Séguin qui brisèrent des records et Zachary Richard qui réussit à vendre 100.000 copies du 45 tours *l'Arbre est dans ses feuilles*, les autres produits ne

connurent pas les succès tant attendus. De plus, Harmonium en proie à de graves conflits internes, ne sortit pas d'autre disque-miracle. L'argent ne rentrant plus comme avant, Dupont-Hébert commença à subir des pressions de CBS Toronto qui lui demanda de revenir à une formule plus commerciale et moins coûteuse. Des éléments extérieurs comme les déficits de CBS aux États-Unis où la multinationale fut la dernière à réagir au phénomène disco n'aiderent pas la cause de CBS-Québec qui dut brusquement freiner sa production et laisser tomber la plupart des artistes signés par Dupont-Hébert. Il y a un mois, ce dernier quittait CBS, sans regrets, enrichi au contraire par une expérience qui va lui permettre de partir prochainement sa propre maison de disque en association avec Guy Latraverse de Kebec Spec.

Le projet de Dupont-Hébert et de Latraverse coïncide avec d'autres projets du genre alors que s'amorce encore une nouvelle phase dans l'industrie du disque québécois. Dans un Québec qui se prend davantage en main et qui entend

Suite page suivante



Hélène Cixous

La bonne du poète peut-elle écrire?

par Madeleine Ouellette-Michalska

AVEC Lacan, elle est probablement, à l'heure actuelle, celle qui remplit le plus d'amphithéâtres et suscite, lors de ses déplacements, l'écoute la plus attentive ou controversée. Mais entre eux, rien de commun, si ce n'est une richesse de langage et un charisme voués à des buts contradictoires.

Hélène Cixous vient de passer quelques jours à Montréal. Journées bien remplies où elle a accepté de causer avec des amis, des étudiants, des journalistes, entre les trois communications données à l'université de Montréal, à l'U.Q.A.M. et à Concordia, sur le thème *Poésie/politique en regard de la question féminine*. Une problématique qui s'insère parfaitement bien dans l'interrogation proposée lors de la 8e Rencontre internationale des écrivains organisée par la revue *Liberté*. « Et la poésie? », et qui la prolongeait au-delà des pistes explorées. Hélène Cixous est arrivée en avançant: « Je n'ai que des questions à poser. Je ne suis pas du tout sûre d'avoir des réponses. »

Ces questions, nombreuses, ressemblent à prime abord à celles qui ont été discutées à la Rencontre. Le poète peut-il s'éveiller du cauchemar de l'Histoire? Écriture et révolution sont-ils compatibles ou exclusifs? Qu'est-ce qui permet que le poète s'autorise à écrire? Quelles sont les conditions matérielles et psychiques de production de l'écriture?

Jusqu'à là, tout va bien. On parle du poète. Le poète au masculin. Chacun reconnaît le tribut à payer à l'histoire. Chacun considère la poésie comme un outil de transformation du monde. Chacun convient qu'il fait avoir les moyens économiques, intellectuels et narcissiques d'écrire. Là où Hélène Cixous prend ses distances avec le groupe qui vient de la précé-

der, c'est sur la nature des moyens impliqués dans l'émission et le parachèvement du poème. « Quand quelqu'un écrit, affirme-t-elle, il y a quelque chose qui paie. Quelqu'un qui sacrifie une part de sa structure, la part femme, la bonne du poète (celle qui fait le ménage, la cuisine, etc.). Mère ou fille, peu importe, il y a des tas de substituts. » Et elle s'applique à démontrer qu'en Occident le statut du poète est l'état à l'amour donnant accès à l'inspiration. Dante aime Béatrice. Blanchot écrit sur une succession de corps de femmes. Rilke raconte son rapport de demande coupable à la femme maternelle de son existence. Joyce, plus astucieux, tranche le noeud gordien. Il épouse sa bonne. Aucune mascarade. Les voies de l'inspiration communiquent avec la porte de la chambre et de la cuisine. Il s'agit là « d'amour tuant, qui éloigne la femme pour créer l'espace nécessaire entre le poète et l'écriture. »

Faisons le pas. Abordons la problématique suprême. Et si la bonne voulait écrire? En termes neutres: une femme peut-elle être poète? Voilà la grande question. Celle qui répondrait peut-être à toutes les autres si on pouvait trouver la réponse satisfaisant aux exigences de l'histoire, du politique, du social et du libidinal sans léser ni tuer personne. Selon Hélène Cixous, la femme n'arrive à produire un objet culturel que si elle reçoit du père le nom qui lui permettra de régner et de s'exprimer en taisant le viol/légitimation dont elle est l'objet. Celle qui refuse le chantage à la castration se trouve le plus souvent confinée au silence, à l'hystérisation. Les femmes qui seraient passées à l'écriture, et que les corps actuels proposent comme cas exemplaires de féminité, sont celles qui se sont « identifiées à la position masculine du fils

et ont refoulé le rapport à la mère » (Simone de Beauvoir), qui ont sauvé la mère matricielle (Colette) ou l'ont trouvée dans un mari substitut (Virginia Woolf), sans nier le père légitime ou légitime valant leur démarche. À la limite, se trouvent les femmes qui « donnent à lire de la féminité au niveau du signifiant, mais qui s'identifient aux hommes dans leur rapport aux femmes » et nous livrent, par conséquent, l'expression fantasmatisque du masculin, des structures voyeuristes plaçant la femme en état de mort, de passivité, dans une trame narrative assumée par l'homme (Marguerite Duras) à qui Lacan et Blanchot vouent une tendresse particulière.

Toutes ces écritures ont ceci de commun, précise Hélène Cixous, qu'elles bloquent quelque part au niveau du signifié et font entendre « des bruits de père » même en paraissant rendre les plus authentiques accents de féminité. Car une écriture n'est pas nécessairement féminine parce qu'elle est signée d'un nom de femme. Et, inversement, un texte signé par un homme n'exclut pas pour autant la féminité, bien que cette position paraît intentionnelle tant elle repugne à l'économie et à la politique de la masculinité. En passant, elle dénonce « la gynémagie des nouveaux lesbiens qui tentent de se réapproprier la féminité dans des livres titrés *Je suis lesbienne* ».

Écrire au féminin, continue Hélène Cixous, c'est faire du corps plutôt que de faire de l'image. C'est consentir à une pratique de déchiffrement qui incline à l'attention, au dévoilement. Proposer des textes ouverts, par opposition au texte masculin qui nourrit l'ambition encyclopédique de produire la totalité de tous les sens, qui tend à produire des codes, un objet parfait répondant à l'idéal de l'esthétisme,

le livre mallarméen. Écrire au féminin, c'est cesser d'exploiter la scène du passé, cesser de ressasser et de répéter la reproduction de l'aliénation des femmes. C'est poser du geste au plus vite. Travailler nos questions politiques et nos langues afin de faire de l'écriture un instrument qui obéisse au corps et non aux codes. Elle cite la Brésilienne Clarice Lispector (1) en exemple et définit celle-ci comme un être « qui regarde avec les mains plutôt qu'avec les yeux ».

Au chapitre de la politique, Hélène Cixous n'est pas tendre. Elle dénonce violemment la montée du fascisme en France, dont un symptôme percutant s'est exprimé dans l'assassinat récent de l'écrivain et citoyen dissident, Pierre Goldman. « Le potentiel révolutionnaire n'est plus que du côté des femmes. Mais il n'est pas du côté du féminisme représenté par *F Magazine* destiné aux femmes cadres, ni de celui du groupe « Choisir » où Gisèle Malimi présente une structure réformatrice affirmant son désir d'être élue député. Dans tout cela, il y a une course au pouvoir. On dit au père: « Donne-moi la moitié ». La seule ligne politique révolutionnaire valable me paraît être dans les mouvements de femmes qui supposent une rupture avec les institutions et le système phallogocentriques. Elle mentionne les Editions des Femmes, le groupe Politique et psychanalyse, le magazine *Des femmes en mouvement* destiné à toutes les classes sociales.

C'est aux Editions des Femmes, où se vérifient présentes les écritures novatrices, que publie désormais Hélène Cixous, écrivant le/la plus révolutionnaire et le/la plus prolifique de notre temps. Elle a eu une influence énorme sur certaines de nos femmes créatrices engagées dans le renouvellement des formes. On



Photo Kéro

ne risque sans doute pas de se tromper en nommant Madeleine Gagnon, France Théorêt, Nicole Brassard, Jovette Marchessault. Pas moins de vingt livres en une décennie. Le départ avec *Dedans*, prix Médicis 1969, où une jeune femme née à Oran — la ville de Camus dans *Noces* et *La Peste* — exprime la quête du père (le côté noces) et dévoile la souffrance d'une juifemme triplement colonisée (le côté peste auquel personne n'avait encore pensé) se cherchant, désespérément un langage et une identité. Par la suite, du théâtre, un opéra, des textes poétiques. Deux essais passablement connus ici: *La jeune née* avec Catherine Clément, *La venue de l'écriture* avec Madeleine Gagnon et Annie Leclerc. Mais surtout

des romans et des « fictions », dont *Souffles*, *Partie*, *Angst*, *Préparatif de nocces au-delà de l'abîme*. Partout le mouvement, le départ, un lyrisme touffu traduisant une sorte de fièvre en suspens risquant le débordement et l'éclatement. Partout une traversée des signes déjouant le réel derrière les apparences, plongée périlleuse dans l'arrière-temps — arrière-plan — des corps, des choses et de l'histoire. A chaque page, un génie mouvant, vibrant, qui ébranle l'espace cosmique, les savoirs, les codes, les systèmes de pensée. On croit la saisir, et elle nous échappe. Comme elle échappe à toute analyse et à toute classification. L'écriture de l'avenir n'a pas encore fourni ses modèles, ses anthologies et ses « grilles » d'interpréta-

tion. Pour un temps, Hélène Cixous est libre. Elle risque donc sa peau, son temps, sa santé, à vouloir donner aux femmes ce qui leur a toujours manqué: une langue et un registre symbolique qui ne soit pas traduction, oblitération ou falsification du masculin. Elle ne fait pas de méta-langage. Mais de l'avant-langage. Ce qui monterait aux lèvres des femmes si on ne leur avait mis dans la bouche les mots du Maître, qui les travestissent en petites filles modèles ou en grands-mères libertines.

1979 est pour elle une année faste. Réédition de *Ld* (2), publication de *Ananké* (3) et de *Vivre l'orange* (4) aux Editions des Femmes. Les deux premiers livres rompent l'enveloppe corporelle et se lancent dans une quête existentielle visant à éprouver une « surabondance des façons d'être » qui n'emprunterait plus à la mère phallique et au père logogosse la substance de l'expérience charnelle et symbolique. Le dernier, *Vivre l'orange*, halte de douceur et de tendresse nous rappelant la nécessité de rester tout près des choses, lui a été inspiré par Clarice Lispector. Plus qu'un style. Un art de vivre et une philosophie de la connaissance qui font la part du sang: « ... pour pouvoir arriver vivants devant une orange pleine de vie, il faut pouvoir penser six millions de cadavres, trois mille têtes nucléaires, ne pas oublier un milliard d'enchaînés, un milliard d'emmurés, pour mesurer la force mondiale d'un sourire. Pour ne pas oublier les prénoms de présence ».

Née en France, Hélène Cixous n'aurait pu effectuer une telle rupture. Comme pour Apollinaire, Tzara, Isou, il lui a fallu le déracinement et l'apport — elle dirait la part — du sang étranger pour prendre ses distances avec la langue française. Les premiers se sont contentés d'une rupture au premier degré. Du dehors au dedans, et de l'étranger masculin à l'étranger créative. Elle est passée au second et au troisième degrés. Du dedans au dehors. De l'étranger féminin à la création libérée. Une voix et un corps qui se donnent. Hors de l'échange. Hors des idées reçues. Un parcours qui ne se ménage aucune porte de sortie.

Notes

- (1) Clarice Lispector, *La Passion selon G.H.*, éd. des Femmes, Paris, 1979, 199 p.
- (2) Hélène Cixous, *Ld*, éd. des Femmes, Paris, 1979, 278 p.
- (3) *Ananké*, éd. des Femmes, Paris, 1979, 217 p.
- (4) *Vivre l'orange*, éd. des Femmes, Paris, 1979, texte français-anglais, 113 p.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Choix de lectures

par Patrick Coppens

Ces analyses sont extraites des fiches à paraître dans la revue CHOIX. Nous reproduisons ces notes de lectures grâce à la collaboration de la Centrale des bibliothèques.

Apollinaire, Guillaume, **Le poète assassiné**. Ed. présentée, établie et annotée par Michel Décaudin. — Paris: Gallimard, 1979, c1947. 310 p.

Petite édition critique d'un texte publié pour la première fois en 1916. Au héros de ces contes, constituant un tissu romanesque, Apollinaire fait assumer « l'aventure poétique de tous les temps »; il le charge également de souligner la dimension mythique de cette quête. Mais comme le souligne Michel Décaudin dans une préface, p. 7-17, « l'initiative est aux mots, incitateurs et informateurs du récit ».

Bellour, Raymond, **Le livre des autres** (Paris): Union générale d'éditions, 1978. 444 p.; (Collection 10/18; 1267). « Entretiens avec M. Foucault, C. Lévi-Strauss, R. Barthes, P. Francastel, J. Laplanche et J.B. Pontalis, C. Ram-

noux, M. Zérafra, C. Metz, G. Rosolato, J. Le Goff et P. Nora, P. Clastres ».

Dix de ces entretiens ont été publiés en 1971, à l'Herne, dans *Le livre des autres*. Le présent ouvrage en rassemble quatorze. Foucault, Barthes et Lévi-Strauss ont été deux fois interrogés et font donc respectivement l'objet de deux entretiens. Autres participants, Christian Metz, Pierre Francastel, Michel Zérafra, etc. À l'origine de chaque entretien: un livre lu et aimé par Raymond Bellour. Dans un bref avant-propos, l'auteur signale bien les risques et les ambiguïtés de l'entretien comme genre; il s'insère peut-être trop facilement dans les circuits mêlés de la production, de la mode et du savoir. Parmi les sujets abordés citons la littérature, l'histoire, la psychanalyse, la mythologie, l'expérience romanesque, Héraclite, etc.

Brazaï, pseud. de Gyulla

Halasz, 1899: **Henry Miller grandeur nature**. (Paris): Gallimard, 1975-1978.

Après avoir évoqué dans *Henry Miller, grandeur nature* les années d'apprentissage et de misère de l'écrivain, le célèbre photographe scrute ensuite son personnage à travers de nombreuses rencontres, en Europe et en Californie. Des conversations enregistrées par le biographe et parfois annotées par l'écrivain, émane un vivacité extraordinaire, d'autant plus que ces dernières sont souvent partagées avec des amis communs, tels Durrell et Perlès. À travers ces conversations on perçoit ce « rocher heureux » qu'est devenu Miller avec les années, passant outre à de nombreux déboires conjugaux, des démêlés multiples avec la censure et d'épineux problèmes d'argent, pour ne conserver que l'amour, l'amitié, une notoriété parfois acablante et aussi — à son corps défendant — des racines, puisque l'écrivain retournera en Amérique finir ses jours.

Chessex, Jacques, **Les yeux jaunes**. roman, Paris: Grasset, 1979. 266 p.

Si l'on se fie aux apparences, cette oeuvre relate une adoption qui tourne très mal: celle d'un garçon de 13 ans par un écrivain et sa femme, tous deux dans la cinquantaine. Pour Jacqueline Platier, il s'agit plutôt d'un « somptueux exercice littéraire ». Quoi qu'il en soit, Jacques Chessex, célébrateur du mal parce qu'il « ravive et enchante » demeure paradoxalement le plus calviniste des écrivains de langue française.

Antoine Compagnon, **La seconde main: ou le travail de la citation**. — Paris: Editions du Seuil, c1979. 414 p.; fac-sim.

Etude de citation comme dispositif général, comme phénomène fondamental dans l'écriture et la lecture, comme « problème capital pour l'écriture moderne », ainsi que le déclare Butor (à propos de son dernier livre *Boomerang*). L'auteur prend plaisir à « naviguer du côté des Pères de l'Église » et des penseurs de la Renaissance. Il désamorce à dessein toute polémique, sans pour autant nier les ravages de la « citationnisme » moderne et déplorer l'appât des plagiaires de tout poil. En conséquence, cet essai admirable — version modifiée d'une thèse de doctorat de troisième cycle — n'est pas une éthique de la citation mais bien une phénoménologie, une sémiologie, une typologie et une généalogie de ladite citation.

Copi, pseud. de Raúl Dámonte Taborda, **La cité des rats**. Paris: P. Belfond, 1979. 155 p.

Dans un court avant-propos, Copi — autrefois des-

sinateur humoristique au *Nouvel observateur* — affirme que le présent conte a subi l'influence d'une lecture de jeunesse: *Tales of two cities* (Charles Dickens). Quant à l'éditeur il précise que l'auteur « est l'inventeur d'un style littéraire très personnel », nous ajouterons que ce style prend résolument ses distances avec Robert, Grévisse ou Littré! Sujet: il s'agit de la correspondance adressée par un rat à son vieux maître (un humain). Humoriste, désinvolte, délirant. Mais pourquoi chercher « la p'tite bête »?

D'Albrisque, Céline: **Le printemps de l'automne**. (Montréal): Éditions internationales Alain Stanké, 1979. 130 p.

Récit-témoignage en forme de mosaïque. À quarante ans, une femme à l'âme artiste, et qui ne peut se plier « aux équilibres d'une société dingue », décrit comment elle a retrouvé son esprit, comme elle l'a sorti d'un « ensevelissement de nerfs agressés, emmêlés, acerbés ». Son plus cher projet est de garder son indépendance de femme libérée par le nouveau couple qu'elle formera avec un homme qui saura être son compagnon sans être son maître. Style discutable, quoique correct et vivant.

Koestler, Arthur, **Hiéroglyphes = The invisible writing**; trad. de l'anglais par Denise Van Moppès — Paris: Calmann-Lévy, d.1. 1978, c1955. 2 v. (Le Livre de poche; 8332, 8333; Pluriel).

Édition originale, 1955. Suite de la *corde raide* (1952), dans la même veine autobiographique. Il s'agit, selon l'auteur, de « L'Histoire typique d'un membre des classes moyennes instruites d'Europe centrale dans la première moitié de notre siècle ». Un appendice au tome I a été ajouté par l'éditeur, à la demande de Koestler: il s'agit d'un texte écrit pour un ouvrage collectif intitulé *Le Dieu des ténébres* (Calmann-Lévy, 1950). Intérêt littéraire, politique, historique et philosophique.

Mann, Thomas, 1875-1955. **Les maîtres, précédé de Frédéric et la Grande Coalition**; trad. de l'allemand par Louise Servicen et Jeanne Naujac; préf. de Jacques Brenner. — Paris: Grasset, c1979.

Réunion en volume des derniers grands textes de Thomas Mann. Parmi les études littéraires, relevons celles consacrées à Goethe, Dostoïevski, Knut Hamsun, André Gide, Joseph Conrad, etc. Parmi les études philosophiques, citons celles centrées sur Schopenhauer et Nietzsche, dans lesquelles Thomas Mann qualifie le fascisme de « vilénie ultime » et de « pédantisme culturel le plus misérable qu'ait connu l'histoire » (c.f. p. 256). Parmi les études historiques, relevons le portrait dans lequel l'auteur manifeste sa passion pour Frédéric Le Grand (Frédéric II de Prusse). L'ouvrage est complété par divers textes autobiographiques et autocratiques. Selon C. Schwerin, divers rapprochements et regroupements qui s'imposaient n'ont pas été effectués. Recueil important pour avoir un aperçu sur l'oeuvre d'essayiste de Mann.

Matteau, Robert, 1925 —: **Dires et figures: contes et portraits de l'Estrie**. —

L'industrie du disque au Québec

Suite de la page couverture

contrôler ses moyens de production, cette phase annonce l'érosion progressive des multinationales par des petites structures souples, mobiles, intégrées et québécoises. Dans un premier temps, la bureaucratie étouffée des multinationales et réduit leur pouvoir de décision. Dans un deuxième temps, ces grosses structures sans pouvoir ont été obligées de diminuer leur production, en résiliant certains contrats coûteux avec des noms établis et en n'acceptant que très peu de nouveaux venus. Dans cette perte de vitesse des multinationales, la vente aux enchères des artistes se fait maintenant par le bas. Découragés par les conditions douteuses que leur offrent les multinationales, les artistes se tournent de plus en plus vers les maisons québécoises comme celle d'Yvon Dufour, fondateur avec Beau Dommage, de la maison de production du Géant Beauré.

A la requête de TransCanada qui compte bientôt partir cinq nouvelles étiquettes, Dufour créait récemment une étiquette à petit budget du nom d'Interim, une étiquette qui recrutera les jeunes auteurs méconnus dont les multinationales n'ont pas voulu. La démarche de Dufour est simple et rejoint celle de plus en plus de producteurs indépendants. Cette démarche consiste à investir sur la carrière d'un artiste dès le début et de monter avec lui une structure intégrée (depuis sa gérance jusqu'à la diffusion de son produit) qui à la longue peut devenir fort rentable. Si cette structure avait existé lors de l'avènement de Beau Dommage et d'Harmonium, l'industrie de la musique québécoise serait sans aucun doute dans une bien meilleure posture aujourd'hui. Mais, selon Dufour, il n'est pas trop tard pour rattraper le temps perdu et consolider ce qui existe déjà. Malgré ce changement d'optique de part et d'autre d'une industrie qui vient enfin d'accepter le principe du regrou-

vement, le consensus ne s'est pas encore fait. L'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois, formée l'année dernière afin de servir d'intervenant lors du sommet des industries culturelles, ne compte aujourd'hui qu'une cinquantaine de membres à la tête desquels on retrouve toujours la même clique de répondants. Ceux qui ne font pas partie de la clique continuent à oeuvrer en solitaires sans réfléchir à une stratégie de développement global qui profiterait à tous. Le Gala de l'ADISQ tenu en septembre dernier, une soirée à grand déploiement largement déficitaire, ne sembla pas rapprocher les gens de l'industrie mais au contraire à les compartimenter en petites cellules isolées et méfiantes les unes des autres. Outre ces conflits internes, beaucoup de problèmes, notamment ceux de l'exportation du produit québécois, ceux du contrôle des pressages des disques, restent encore sans solutions. L'aide gouvernementale de la SDIC est attendue avec impa-

tience par plusieurs tandis que d'autres craignent une répartition du budget incohérente, comme dans le cas de l'opération OSE du MAC, qui octroya des sommes variant entre \$2,000 et \$50,000 à des projets disparates. (\$57,980 au Tamar noir, \$7,800 aux disques Gamma pour la tournée en France de Lucien Francoeur, \$23,000 aux Éditions de la courte échelle pour la production et promotion de disques pour enfants etc.) En attendant, tous les espoirs restent permis. Comme le soulignait le livre bleu sur la politique québécoise du développement culturel: Que, dans de telles conditions, une industrie québécoise de la chanson soit née et qu'elle s'épanouisse malgré tout montre bien que les Québécois francophones sont sensibles à leurs différences culturelles et que les producteurs québécois ont au moins un avantage sur leurs concurrents: celui d'avoir su tirer parti de ces différences » ajoutons que c'est peut-être dans ces différences que résident finalement toutes les solutions.

Sherbrooke: Naaman, 1978. 128 p.

Dix récits ayant pour cadre l'Estrie (Cantons de l'Est) au XIXe siècle. Pour faire connaissance avec un vieillard-troubadour, des queteux-poètes de la misère, un abbé très laid et très bon, un énigmatique fabricant de bagoses (boisson alcoolique de fabrication domestique), etc. Petit lexique, p. 7-8.

Paoli, Pia: **L'Afrique des grands lacs: l'amour et la guerre**, textes choisis, présentés et trad. de l'anglais par Pia Paoli. — Paris: Seghers, 1978. 355 p.

Cette anthologie de la littérature africaine d'expression anglaise réunit des contes, des nouvelles, des extraits de romans, des poèmes, des pièces de théâtre et des essais. Toutes ces oeuvres ont été écrites en anglais, par des auteurs originaires des pays autrefois dépendants de la couronne britannique: l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Malawi, la Zambie. Le recueil ne rend pas compte des écrivains, souvent profondément influencés par l'Islam, originaires des pays suivants: Nigeria, Ghana, Afrique du Sud. Substantielle introduction, p. 9-36. Notice introductive pour chacun des 17 écrivains retenus.

Québec (Province) Office de la Langue française; **Arrêtés du gouvernement de la République française en matière de terminologie**. (Comp. par Marie-Claire Matto, rév. par Marguerite Montreuil, ss la direction de Louis-Jean Rousseau). — (Rééd. et mise à jour). — (Québec): Office de la Langue française, Direction des Communications, Service de la Diffusion, 1978. 254 p.

Réédition et mise à jour d'un recueil terminologique composé de huit cents articles touchant une douzaine de thèmes: audio-visuel, bâtiment, informatique, nucléaire, urbanisme, etc. L'ouvrage constitue également, en soi, un dictionnaire de néologie. C'est un outil important pour contrer l'envahissement linguistique étranger et une manifestation, cette fois positive, de l'interventionnisme des États. Numérotation continue. Index alphabétiques, en particulier des thèmes et expressions à proscrire. À noter que les arrêtés relatifs à l'enrichissement du vocabulaire ont tous, sauf un, été publiés en 1973.

Queneau, Raymond, 1903 — éd.: **Histoire des littératures** / publ. ss la direc-

tion de Raymond Queneau. — Nouv. éd. mise à jour. — Paris: Gallimard, 1968-1978.

3 v.: ill., cartes, fig.; 18 cm. — (Encyclopédie de la pléiade; 1, 3, 7).

Nouvelle édition mise à jour d'une encyclopédie publiée en 1955. D'une façon générale, les textes sur les littératures anciennes ou éteintes ont été réimprimés sans changement. Les textes sur les littératures vivantes ont été mis à jour, soit par adjonction d'appendices, soit par la rédaction d'un nouveau chapitre pour les années 1950 à 1970. L'aspect le plus intéressant de cette édition provient sans doute de la réparation de certains oublis; apparaissent ainsi les littératures judéo-arabe, maltaise, pashto, kurde et philippine. Nombreux tableaux, index et tables. À noter que la littérature du Luxembourg n'a le droit qu'à dix-sept lignes, et que celle du Québec, à chercher sous la rubrique « Canada », se retrouve passablement bousculée en sept pages et quelques regroupements « originaux » (Hubert Aquin, en particulier, se trouve curieusement associé à Claude Jasmin et Eugène Cloutier).

Sotola, Jiri, **Les jambes c'est fait pour cavalier**: roman; trad. du tchèque par Marcel Amyonin. — Paris: Flammarion, 1979. 323 p.

Édition originale 1972. L'errance illuminée d'un saltimbanque tchèque, autrefois soldat autrichien malgré lui, puis déserteur aussi bien à Marengo qu'à Austerlitz. Le héros a son franc parler; il est jovial, robuste... et amoureux d'une marionnette.

Tétreau, François, **Origines du deuil: tombeaux, chansons et autres poèmes**. — Montréal: Éditions d'Orphée, 1978. (50) p.

« Ludiques torpeurs », « délires cramois », « blasphèmes authentiques », pour François Tétreau l'artiste et l'assassin travaillent / une même passion ». Seule la poésie permet de « vérifier jusqu'au sang / la confiance » et de trouver la « quiétude dans l'excès ». Voilà quelques éléments du credo ludique et sombre de ce poète dont il faudra un jour mieux faire connaître l'oeuvre (3 recueils en 1979). Petite présentation riche en aperçus techniques, qui souligne en particulier que le poète s'efforce d'empêcher le lecteur de différencier le thème du détail. C'est en soi toute une esthétique.

VIENT DE PARAÎTRE

MONTREAL ET SES ENVIRONS

EGGS LOUIS ESYLVESTRE OEUFS FRAIS
NOUVA FRESQUE ST PAUL DE JULIETTE DE LA FERME

Préface de Luc d'Iberville-Moreau
Photographies de MICHAEL DRUMMOND

Un magnifique livre.
88 photos-couleur, pleine page, relié toile, couverture rigide, format 27 x 22 cm,
PRIX \$12.95

éditions hurtubise hmh ltée
7360, boul. newman
ville lasalle, québec H8N 1X2

Bon de commande — Montréal et ses environs

Nom
Adresse
Ville Code
ci-joint \$12.95 chèque mandat

Chessex, Jacques, Les yeux jaunes. roman, Paris: Grasset, 1979. 266 p.

Si l'on se fie aux apparences, cette oeuvre relate une adoption qui tourne très mal: celle d'un garçon de 13 ans par un écrivain et sa femme, tous deux dans la cinquantaine. Pour Jacqueline Platier, il s'agit plutôt d'un « somptueux exercice littéraire ». Quoi qu'il en soit, Jacques Chessex, célébrateur du mal parce qu'il « ravive et enchante » demeure paradoxalement le plus calviniste des écrivains de langue française.

Antoine Compagnon, **La seconde main: ou le travail de la citation**. — Paris: Editions du Seuil, c1979. 414 p.; fac-sim.

Etude de citation comme dispositif général, comme phénomène fondamental dans l'écriture et la lecture, comme « problème capital pour l'écriture moderne », ainsi que le déclare Butor (à propos de son dernier livre *Boomerang*). L'auteur prend plaisir à « naviguer du côté des Pères de l'Église » et des penseurs de la Renaissance. Il désamorce à dessein toute polémique, sans pour autant nier les ravages de la « citationnisme » moderne et déplorer l'appât des plagiaires de tout poil. En conséquence, cet essai admirable — version modifiée d'une thèse de doctorat de troisième cycle — n'est pas une éthique de la citation mais bien une phénoménologie, une sémiologie, une typologie et une généalogie de ladite citation.

Copi, pseud. de Raúl Dámonte Taborda, **La cité des rats**. Paris: P. Belfond, 1979. 155 p.

Dans un court avant-propos, Copi — autrefois des-

Québec (Province) Office de la Langue française; Arrêtés du gouvernement de la République française en matière de terminologie. (Comp. par Marie-Claire Matto, rév. par Marguerite Montreuil, ss la direction de Louis-Jean Rousseau). — (Rééd. et mise à jour). — (Québec): Office de la Langue française, Direction des Communications, Service de la Diffusion, 1978. 254 p.

Réédition et mise à jour d'un recueil terminologique composé de huit cents articles touchant une douzaine de thèmes: audio-visuel, bâtiment, informatique, nucléaire, urbanisme, etc. L'ouvrage constitue également, en soi, un dictionnaire de néologie. C'est un outil important pour contrer l'envahissement linguistique étranger et une manifestation, cette fois positive, de l'interventionnisme des États. Numérotation continue. Index alphabétiques, en particulier des thèmes et expressions à proscrire. À noter que les arrêtés relatifs à l'enrichissement du vocabulaire ont tous, sauf un, été publiés en 1973.

Queneau, Raymond, 1903 — éd.: **Histoire des littératures** / publ. ss la direc-

nbj

c'est la nouvelle barre du jour.
Une revue littéraire, format livre:
12 numéros par année, plus de 1000 pages!
POESIE — PROSE — ESSAIS — CRITIQUES
On s'y abonne et on la collectionne.
Numéro specimen et bulletin d'abonnement
sont fournis sur demande, envoyez vos nom
et adresse à: La nouvelle barre du jour,
C.P. 131, Succ. Outremont, Outremont, H2V 4M8

A LA DÉCOUVERTE DU GOTAL

par Suzanne Martel
424 pages, \$13.95

les éditions fides
235 est. boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Le cahier Culture et Société
du journal LE DEVOIR
est dirigé par Jean Royer

Katherine Pancol
Moi d'abord

Un geste de provocation, une infinie tendresse et un joli brin de plume

Mouffe, «Nous»
192 pages \$12.50 roman

SEUIL

hoboquébec

revue d'actualité, culture et opinions
numéro 30 20

sommaire

dossier: nouvelle poésie belge et française

● Présentement en librairie
● 48 pages
● Dossier: textes et présentations de 18 poètes belges et français.

(Abonnement: \$8, / 4 numéros)
Hobo-Québec C.P. 464, succ. C, Montréal H2L 4K4

Un nouvel essor pour la poésie québécoise

PRIX ÉMILE NELLIGAN
lancé par
LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
en collaboration avec la Société des Poètes du Québec

Ce grand concours littéraire populaire, est ouvert à tous ceux dont les oeuvres n'ont jamais été publiées.

3 prix
— \$800. en bourses.
— Édition d'un recueil par les Éditions Leméac Inc.
— Publications dans la revue Poésie.
— Certificats de mérite du S.I.L.Q.

Pour s'inscrire s'adresser au:
SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
2750 CHEMIN STE-FOY,
SUITE 216, STE-FOY G1V 1V6
OU
À VOTRE LIBRAIRE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Gilgamesh

La plus ancienne histoire, la plus jeune

par Robert Mélançon

Le Chant de Gilgamesh, récit sumérien traduit et adapté par Jean Marcel, illustré par Maureen Maxwell, Montréal, VLB éditeur, 1979.

Michel Garneau, *Gilgamesh*, théâtre, Montréal, VLB éditeur, 1976.

On peut donc maintenant lire chez VLB éditeur deux versions de l'épopée sumérienne de *Gilgamesh*. Le fait vaut d'être noté. Il définit bien cet éditeur qui ne ressemble à aucun autre, et qui a plus d'audace que quiconque dans un métier pourtant où on ne se lance pas sans un brin de folie. Au fait, pourquoi deux versions de ce texte?

Gilgamesh est une épopée akkadienne (ou assyro-babylonienne) qu'on connaît pour l'essentiel par douze tablettes d'argile ou « livres » de la bibliothèque qu'Assurbanipal avait rassemblée à Ninive vers 600 avant J.-C. Cette épopée reprend et combine en un récit continu plusieurs chants épiques sumériens sur *Gilgamesh*, un roi de la ville d'Ourouk vers 3000 avant J.-C. On admet généralement qu'il s'agit du plus ancien texte littéraire qui nous soit parvenu.

Cédant sans doute d'abord à quelque fascination pour l'origine, on peut voir là une raison suffisante pour s'intéresser à ce texte ou pour au moins y aller voir rapidement. Mais on découvre vite que ce récit, loin d'être originaire malgré ses cinq millénaires, est essentiellement moderne en ce sens qu'il vient après, qu'il réorganise, recompose, récrit, autrement dit interroge et critique toute une littérature antérieure dont on a retrouvé juste assez de fragments pour savoir qu'elle exista bel et bien et qu'elle fut vaste et complexe. Comme l'écrit Jean Marcel, *Gilgamesh* nous place « devant toutes les interrogations secrètes qui vont hanter la narration, justifier peut-être même son existence ». Aussi le lira-t-on autrement que pour quelque curiosité archéologique (qui serait somme toute assez vaine), pour ces questions qu'il nous impose et qui restent pour nous comme pour les Sumériens les questions essentielles.

Le Chant de *Gilgamesh* « traduit et adapté » par Jean Marcel paraît suivre d'assez près le texte original: la division en douze chants, l'ordre et l'enchantement des épisodes, le ton même paraissent

respectés. Sans connaître l'assyro-babylonien, je risque bien sûr cette proposition sous toutes réserves, à partir de quelques lectures lacunaires que j'ai pu faire en préparant ce compte-rendu. Il importe du reste assez peu que cette traduction, qui vise une autre valeur que simplement documentaire et se propose d'autres fins que l'érudition, soit « fidèle » aux moindres détails du texte primitif. On sait qu'une fidélité myope à la lettre constitue souvent la pire trahison et qu'une traduction sera d'autant plus fidèle, vraiment fidèle, à un texte fort qu'elle vaudra par elle-même en tant que texte. Que vaudrait la « traduction » d'un poème qui ne serait pas elle-même un poème? On en juge à l'épreuve de la lecture, la seule qui compte.

Cette épreuve, la traduction-adaptation de Jean Marcel y résiste admirablement. Elle marie de façon constante la plus simple familiarité au cérémonial hiératique de l'épopée, avec un sens remarquable de l'économie stylistique. Il en résulte un texte d'une grande fraîcheur, qui se situe à une juste distance du lecteur d'aujourd'hui, un texte bien mis au point si j'ose ainsi dire par

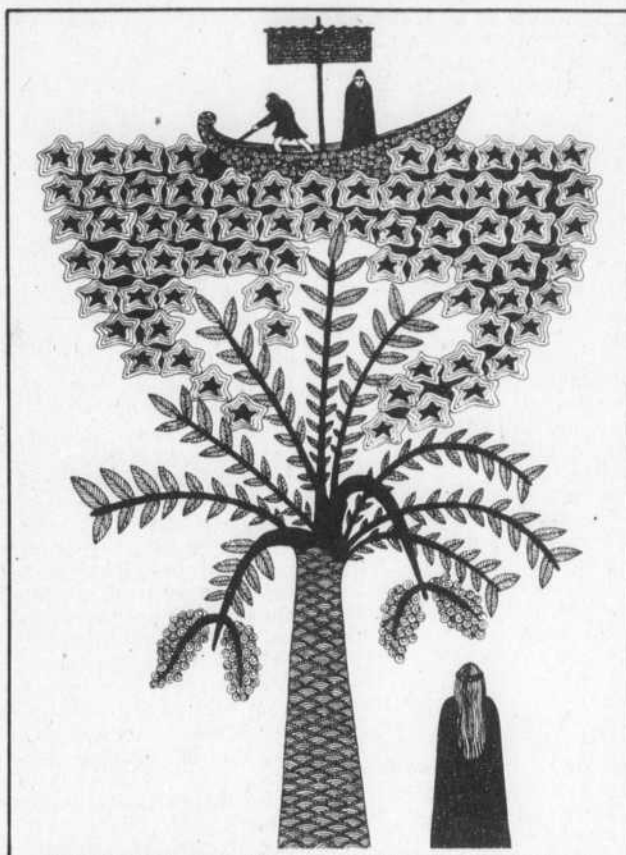


Illustration de Maureen Maxwell pour Le Chant de Gilgamesh traduit et adapté par Jean Marcel (VLB Éditeur).

quelque métaphore photographique.

Au centre du Chant de *Gilgamesh*, il y a deux thèmes fondamentaux: d'abord « l'expression du difficile passage d'un état anthropologique à un autre », le passage de la vie libre et sauvage du chasseur nomade de la steppe à la vie plus contrainte, plus organisée de la société urbaine — c'est l'histoire d'Enkidou —; ensuite la découverte de la mort qui est le sort de chacun — c'est l'histoire de *Gilgamesh* —. Tous les épisodes gravitent autour de ces thèmes fondamentaux dans une composition d'une superbe efficacité. Nul récit ne saurait être plus sobre et direct que celui-là. *Gilgamesh*, « fait, pour les deux tiers, de divinité et fait, pour l'autre tiers, de pure humanité » tyrannise grâce à sa force sans pareille les habitants d'ourouk. Ceux-ci obtiennent des dieux qu'ils créent « de lui une réplique

aussi un jour. Parti à la recherche de l'immortalité, il parvient, au terme de terribles épreuves, à cueillir au fond de l'océan la plante qui confère l'immortelle jeunesse à celui qui la mange. Sur le chemin du retour, il pose un instant cette plante près d'une source où il se rafraîchit. Un serpent glisse entre les pierres et emporte la plante merveilleuse; c'est lui qui jouira de l'immortalité, renouvelant son corps chaque année, tandis que *Gilgamesh* rentrera à Ourouk les mains vides, condamné à la mort. Il réussit à obtenir une dernière faveur des dieux: celle de faire remonter un instant des enfants l'ombre d'Enkidou qui lui décrit ce qui l'attend après la vie. Et le poème se clôt sur ce dialogue sans dire la mort de *Gilgamesh*, parce que cela ne serait pas nécessaire, « parce que nous savons tous, nous savons tout, nous savons déjà... » Comme l'écrit Jean Marcel, « la discrétion est ici la pudeur avec laquelle le récit rend compte de l'inévitable inévitable ».

Il se peut que l'épopée primitive, ou plutôt l'une quelconque des versions sumérienne, élamite, akkadienne, assyrienne, babylonienne qui tiennent lieu de récit « premier », ait raconté la mort du héros et que cette admirable ellipse sur laquelle se clôt pour nous le poème résulte du hasard, de la perte acciden-

telle d'un fragment, du bris, une tablette d'argile. Peu importe, parce que le temps, qui parachève autant qu'il détruit, est aussi l'auteur de ce chant, au même titre que les scribes de l'ancienne Mésopotamie qui en élaborèrent diverses approximations, au même titre que les scribes d'aujourd'hui — érudits, traducteurs, adaptateurs, commentateurs — qui résistent à leur tour sa très vieille trame.

Le *Gilgamesh* de Michel Garneau semble prendre plus de liberté avec la tradition. Le cadre du récit épique est abandonné au profit de la polyphonie du théâtre, et si la division en douze chants est conservée, c'est seulement dans ses grandes lignes. Certains épisodes, à peine évoqués, disparaissent à toutes fins utiles alors que d'autres font l'objet d'amplifi-

Suite à la page 22

Vient de paraître

Marcel Fournier

Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950) \$ 9,00

En collaboration Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives \$ 9,00

Éditions Coopératives Albert Saint-Martin, C.P. 68 Succursale Vimont, Laval H7M 3N7

VIENT DE PARAÎTRE

AUX ÉDITIONS DU **BORÉAL EXPRESS**

UNE FAMILLE À CONNAÎTRE!

LES GRAVEL

La correspondance d'une famille québécoise à la fin du siècle dernier. À la fois un document percutant sur une époque agitée et une chronique familiale qui se lit comme un roman.

Volume illustré 336 pages

En vente dans toutes les librairies \$12.50

Distribution: Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

Mario Campo

COMA LAUDANUM

Un recueil qui se lit comme un voyage inter-galactique, une poésie du futur intérieur. Un auteur qui n'a pas froid aux yeux, ni peur des mots.

poésie/collection h

L'hexagone

C.P. 337, BUREAU N. MONTRÉAL H2X 3M4 66p. \$4.50

En vente chez les bons libraires, ou directement de l'éditeur en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat-poste.

Les Charismatiques au Québec de Roland Chagnon

Au delà de la science, de la consommation et de la production, plus de 50 000 Québécois vivent l'expérience religieuse ultime.



216 pages \$8.95

À quels besoins fondamentaux répond l'expérience religieuse charismatique? Quelles sont les manifestations de baptême dans l'Esprit saint et du parler en langues? Que racontent les *Actes des apôtres* à propos de l'immersion et de l'effusion de l'Esprit? Qui sont les chrétiens politisés?

Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre cet ouvrage, écrit dans un grand esprit d'objectivité, loin de toute perspective de défense ou de critique aveugle du renouveau charismatique. Par ailleurs et surtout; *Les Charismatiques au Québec* constitue une étude capitale sur l'importance et l'influence que le renouveau charismatique a eues chez nous depuis 1971. Par sa nature même et par sa clarté d'écriture, il s'adresse non seulement aux spécialistes des sciences religieuses, mais aussi à toute personne soucieuse de comprendre l'évolution de la religion au Québec et d'évaluer l'impact que les charismatiques peuvent exercer sur notre société en crise.



QUÉBEC/AMÉRIQUE

Littérature d'Amérique Le coup d'envoi

GÉRARD BESSETTE

Le Semestre
Un nouveau Bessette. Un roman-bilan, la leçon particulière d'un professeur d'université au seuil de la retraite; un regard aigu et souvent caustique sur le monde de la littérature québécoise (des jugements et des prises de position qui ne manqueront pas de susciter toutes sortes de réactions).

(À paraître en novembre)

La Commensale
La réédition d'un roman important que les lecteurs de Bessette se feront un plaisir de découvrir ou de redécouvrir.

(À paraître en novembre)

MARIE-ANNA A. ROY

Le Miroir du passé
À quatre-vingt-quatre ans, Marie-Anne A. Roy nous livre ses souvenirs. Toute l'histoire d'une famille; un regard incisif sur la benjamine, Gabrielle Roy, décrite sans complaisance par son aînée, dans une perspective tout à fait inédite; la vie dans la maison de la rue Deschambault - l'envers du décor, dépeint par un témoin authentique.

(À paraître en novembre)

ALICE MUNRO

La Danse des ombres
Deux fois récipiendaire du Prix du Gouverneur-général, Alice Munro est un des écrivains les plus doués qu'ait jamais fournis la littérature ontarienne. Superbement traduit, ce recueil de nouvelles fera connaître chez nous cette oeuvre majeure qui a, au sens propre, quelque chose d'enthousiasmant.

(À paraître en novembre)

JEAN-PAUL LE BOURHIS

L'Exil Intérieur
Un premier roman. L'oeuvre d'un montreur d'images. Le roman des pays de l'âme, avec ses fantômes et les visions souvent fulgurantes que suscite une conscience aigüe de la condition humaine.

(272 p. \$12.95)

GRATUIT

Avec tout achat, abonnement au magazine Québec/Amérique

Distribution exclusive: NMIL

BON DE COMMANDE

- LES CHARISMATIQUES \$8.95
- L'EXIL INTÉRIEUR \$12.95

Réservez dès maintenant vos exemplaires

- LE SEMESTRE
- LA COMMENSALE
- LE MIROIR DU PASSÉ
- LA DANSE DES OMBRES

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'expédition au Canada. Ci-joint la somme de..... sous forme de chèque mandat-poste.

Nom
Adresse
Code

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, MONTRÉAL, P.Q. H2L 1J8
Tél.: (514) 288-2371

27-10-79

CULTURE ET SOCIÉTÉ

les carnets de Jean Ethier-Blais

QUE me fait la mort de Brejnev? Il mourut, comme tout un chacun. S'il y a, dans l'univers historique, une justice, son avenir éternel est sombre. Les tsars, ses prédécesseurs, ont, eux aussi, disparu dans le Grand Tout. Autocrates, ils ne dominaient pas un empire comme est celui de Brejnev; comparée à la Russie d'aujourd'hui, celle des Empereurs était un havre de liberté. Il faudrait un Custine qui recommence le voyage de Pétersbourg à la Sibérie et en rapporte la vérité de la vie vécue. Mais Custine, il y a un siècle et demi, pouvait circuler dans toute la Russie. Devant nous, à chaque tournant, se pointent un policier ou un espion. Impossible de prendre le pouls. Les Russes eux-mêmes sont munis d'office d'un passeport intérieur. Des hommes comme Brejnev ont vissé le couvercle une fois pour toutes et s'assoient résolument dessus. Que peuvent me faire les souffrances oculaires de Soudov, le Grand Inquisiteur? Ce sont des chirurgiens américains, appelés d'urgence du chevet d'autres malades, qui lui ont rendu la vue. Âme damnée de Staline, Soudov verra encore le jour; il admirera le soleil; il s'attendrira devant le sourire d'un enfant. Hitler aussi, rapportent des témoins de son entourage, avait des réactions humaines. Arraché à sa nuit, Soudov a-t-il médité sur la photographie de cet enfant, Khémère qui meurt d'inanition? Dans l'état actuel des choses, les Russes sont les premiers responsables du génocide cambodgien. Leur en tient-on rigueur dans les milieux bien-pensants? La bourgeoisie gauchisante se tord-elle les mains? L'ineffable Chomsky clame-t-elle son épouvante, sa réprobation? Non. Les loïs bien connues de la morale sélective jouent. C'est le silence jusqu'à ce qu'un nouveau mot d'ordre permette de nouveau à nos belles âmes d'y aller de leur cantilène de mort. L'image de cet enfant ne quittera de longtemps. Pauvre petit malheureux, victime de la bêtise américaine, de l'impérialisme russe et vietnamien, qui meurt aux accents de la musique funèbre de tous les nantis de la terre, j'espère que la mort sera vengée. Je suis souvent allé à Phnom-Penh. J'y venais de Hanoi, en route vers Saïgon, dans un avion qui avait survécu à la guerre d'Indochine. Tout brinqueballant, mais aux commandes, des pilotes français qui connaissaient la mécanique et la brousse. Avant le départ, je buvais une bouteille de champagne et me recouvrais la tête d'une couverture. Pendant la mousson, que de secousses! Lorsque j'avais surmonté ma peur, je regardais par le hublot ou, l'avion insigné, par les fenêtres de la cabine de pilotage. Le Mékong et la jungle se déroulaient sous mes yeux, avec des jonques, des villages épars sur les rives et le frémissement éternel de la forêt tropicale.

Phnom Penh était une ville charmante, où régnait Sihanouk. Il invitait volontiers à sa table diplomates et dignitaires étrangers. L'un de mes amis assista à une scène curieuse; à chaque invité on remit une petite cage d'où sortait la tête rasée de près d'un singe minuscule. Cette offrande s'accompagnait de celle d'un marteau bien pointu. D'un coup sec, le gastronome faisait éclater la boîte crânienne du singe, écartait les os et le cartilage et mangeait la cervelle. Autres pays, autres moeurs. Tout est question d'habitude et de faune. Nous nous récriions lorsque, pour la première fois, nous voyons échauder un homard. On nous dit que la bête ne souffre pas. Hélas! ni l'homme, ni l'animal ni la plante ne meurent sans souffrir.

À Phnom Penh, je me premenais quai Sisavong et dans les marchés. Le peuple cambodgien est dur à la tâche. Ses ennemis héréditaires, les Vietnamiens, essaient depuis des siècles de le faire disparaître ou de le réduire en esclavage. Ils n'y sont pas encore parvenus. Nous n'assistons en ce moment à rien moins qu'à un assassinat collectif. Les Vietnamiens, s'ils l'emportent, se donneront toutes les raisons du monde d'avoir bien agi. Les impérialismes ont tous bonne conscience. Avant de commencer à négocier, nos interlocuteurs vietnamiens nous disaient, avec le plus grand sérieux: « Reconnaissez que vous avez tort, et nous pourrions discuter. » Après la disparition des Cambodgiens, les Occidentaux reconnaîtront qu'ils ont en effet eu tort et la valse des concessions reprendra. Chomsky premier violon. Ce qu'il faudrait, c'est constituer des brigades internationales, comme on l'a fait pendant la guerre d'Espagne, afin de combattre, où qu'il se trouve, le génocide. Dans la Nigéria, chez Idi Amin Dada (qui devient-il, à propos?), en ce moment au Cambodge. Ce nouvel ordre de chevalerie aurait du pain sur la planche. Le Vietnam réussira-t-il à éliminer le Cambodge de la carte du monde? Presque malgré moi, j'en doute. Mais l'accumulation des souffrances dans ce pays fait frémir.

On dira que je suis bien pessimiste. On aura raison. Heureusement, l'attribution du Prix Nobel vient tout arranger. On peut maintenant être élitiste sans rougir. « Avez-vous lu Baruch? » — demandait La Fontaine à ses amis. Il en avait fait la découverte. Nous pouvons à notre tour nous poser la question: « Avez-vous lu le dernier Prix Nobel? » Il y a peu, l'Académie suédoise avait couronné Seferis, dont on nous a appris qu'il était le poète grec contemporain le plus remarquable. Je l'ai lu (en français, malheureusement, puisque je n'entends pas le grec) comme j'ai aussi lu Quasimodo, autre découverte runique. Jolie déception; rien là de banal, poésie sans arêtes, reprise des thèmes rebattus du symbolisme, loin de l'originalité d'un Cavafy ou d'un Ezra Pound. Je sais que la poésie est intraduisible, que tout y est dans la volubilité d'une pensée et d'une sonorité qui se complètent sans alliage. Mais je me demande s'il est sage d'attribuer un prix de la renommée du Nobel à des poètes obscurs dont l'oeuvre est mince et du choix desquels leurs compatriotes mêmes sont parfois surpris. Les académiciens suédois seraient-ils pusillanimes?

Comme j'ai fait pour Seferis, je lirai Ellitis, prénommé Odysseus. Le nom en soi est un poème. J'espère découvrir une voix nouvelle, l'appel vers autre chose, une vision qui m'arrachera et à la tristesse de vivre et à celle de voir partout souffrir le faible et l'innocent mourir.

Au pays des moralistes

par Albert Léonard

François Nourissier, Le Musée de l'homme, Paris, Grasset, 1979

FRANÇOIS Nourissier s'est bâti depuis les années cinquante une carrière enviable dans les lettres françaises. A la fois journaliste, romancier, essayiste, critique littéraire et au Figaro Magazine, son audience n'a cessé de grandir grâce à un talent où la pointe, la fronde et la lucidité se conjuguent dans un équilibre parfait. Il considère la littérature comme « une affaire de passion et de santé », l'écriture comme une grande aventure pleine de risques. Contemporain des husards, de cette école de la désinvolture dont le représentant le plus significatif a été Roger Nimier, météore stendhalien et individualiste exacerbé, il s'est assez vite éloigné des excès du temps, l'impertinence, l'ironie, le cynisme, la faculté de mépris, pour rejoindre progressivement le sens de la mesure et le don de voir clair. Un certain pessimisme aussi qui n'est que le renoncement à l'orgueil et aux affirmations choquantes et radicales. On en arrive là quand on atteint la vraie maturité, fondée sur l'expérience et une connaissance exhaustive de l'homme. Quand on a cinquante ans, le moraliste a vaincu l'homme de lettres et la lumière a vaincu les tâtonnements dans l'ombre indé-

difficile à classer et résiste à la simplification classificatrice. Roman déguisé, mémoires intérieures, testament prématuré d'un écrivain torturé par le doute, scepticisme d'un esprit qui, après un long travail, se pose la question fatale: « Serai-je encore capable d'écrire un vrai roman, de vrais livres? » Dans le sordide ambiant, serai-je encore capable d'écrire tout simplement? Il est sûr que Nourissier a voulu nous dire qu'il est, d'où il vient, où il va, comment il voit le monde, faire sa propre analyse et nous confier sa conception de l'équilibre. Les titres des chapitres ne trompent pas: Le Fantôme, L'Homme de l'Est, L'Homme secret, Le Fils, Le Mari, Le Père, Le Français moyen, Le Quinquagénaire, L'Écrivain, Le Notable, L'Homme au rancœur.

Pourtant Nourissier croit qu'il écrit un roman dans la mesure où, dans tout écrit, on ne parle jamais que de soi-même, des quelques idées-forces qui vous obsèdent, voire vous aliènent. Une grande obsession qui revient comme un leitmotiv: le vieillissement et la mort, plus présents peut-être à l'esprit d'un quinquagénaire que d'un sexagénaire ou d'un septuagénaire. Avoir cinquante ans sonnés, c'est être inquiet, c'est déjà l'heure du bilan. Le mérite de ce livre est sûrement une sincérité totale, le besoin de dire vraiment tout sans fausse modestie et sans restrictions mentales. Cela nous vaut un livre franc et qui va loin dans l'analyse de l'homme et de ses comportements. Un homme est d'abord

quelqu'un qui a des racines, d'où une longue recherche d'une définition de l'homme de l'Est. Nourissier est Lorrain. C'est aussi un être très marqué par l'amour, qui a raté deux mariages, qui a été volage avant de trouver dans Cécile, sa troisième femme, une compagne exceptionnelle dont il trace un portrait subtil et riche. De belles pages sur la paternité, valeur très dévaluée par les temps qui courent. Nourissier a trois enfants, deux fils et une fille. Il est bien sûr un père de notre temps, un homme désarçonné mais qui a compris qu'il est vain pour un père de vouloir imposer ses propres valeurs, ses certitudes, son style de vie et de prétendre retrouver dans ses enfants le reflet de soi-même. Dure réalité vécue dans une sérénité conquise! Mais à quel prix?

De très belles pages aussi sur l'écriture qui, on le sait pas assez, est une tragédie. Si Nourissier est un styliste racé, il n'est d'aucune façon un écrivain formaliste, un scripteur soumis à une philosophie de l'écriture où l'être profond se dissout au profit des chaînes significatives et de la dernière mode de l'âge en danger dans le délire perturbateur de noircir le papier vierge. Le Musée de l'homme jette de vives clartés sur le statut de l'écrivain qui se persuade qu'il ne suffit pas d'être devenu un no-

table, puis de se reposer sur ses lauriers. Nourissier doute mais il veut lutter jusqu'à la fin, obsédé par l'angoisse de vieillir mais décidé de continuer une oeuvre déjà plus qu'estimable.

Le Musée de l'homme est un excellent livre d'analyse qui, placé dans son contexte, nous donne sur notre époque de faussaires, une grande leçon de lucidité. L'analyse de soi, quand elle n'est pas complaisante, est toujours difficile mais exaltante car elle débouche sur l'universel. Le mystère de l'homme vaut la peine d'être élucidé par une conscience pénétrante et sincère. Nourissier rejoint la grande tradition morale française tout en témoignant sur notre temps. Le lecteur se plaît à découvrir dans cet écrivain un styliste nerveux, doué de la verve refusée à tant d'écrivains qui se contentent de vouloir briller par le scandale d'une écriture infra-littéraire ou justifiée indument par le pédantisme régnant. On n'est jamais déçu par un écrivain probe, humble, inquiet, direct, capable de rendre compte d'une expérience intérieure sans tomber dans l'exhibitionnisme ou le radotage.

Dans cent ans, celui qui voudra saisir quelques constantes de la sensibilité française au déclin du XXe siècle trouvera dans le Musée de l'homme de quoi nourrir sa réflexion. La difficulté d'être est un thème éternel mais encore faut-il pouvoir le maîtriser grâce à une honnêteté sans failles fondée sur la sincérité envers soi-même et envers les autres. Nourissier a parfaitement rempli sa mission pour notre enrichissement à tous et notre besoin irrépressible de connaissance de l'homme total.

À l'heure du régionalisme et du projet de loi 125 (Loi de l'aménagement du territoire)

UN LIVRE CHOC sur une région clé du Québec

LE DOSSIER OUTAOUAIS

réflexions d'un urbaniste

Jean Cimon

Ouvrage qui a pour but d'aider le lecteur à comprendre la réalité outaouaise.

184 pages \$6.95

Une publication ÉDITIONS DU PÉLICAN

Chez tout bon libraire ou: Éditions du Pélican C.P. 1182, QUÉBEC, Qué. G1K 7C3 Inklus \$.....(chèques ou mandats) pour exemplaire(s) de LE DOSSIER OUTAOUAIS à \$7.00 (port compris).

Nom..... Adresse..... Code postal.....

langage / J'ai pour mon dire...

par Maurice Bricault

LES Québécois se complairaient dans trois sujets de conversation: la religion, la politique et le sport. Parlons d'abord de religion ou plutôt trouvons-y la source d'un imaginaire. Je tâcherai d'évoquer autant de traits psychologiques et physiques que j'alignerai d'entrées et j'en ferai mention. Un ami à qui j'ai soumis mon brouillon m'a dit: la pratique religieuse a bien baissé depuis dix ans; ces tours détournés vieilliront vite. N'en croyez rien. Le mot est arbitraire, disons-nous en linguistique, et le tour imagé peut bien se passer d'un sens propre et même d'un support réel. Au commencement était la figure, proclament les anthropologues, et c'est plus que simple figure de style. Soyons plus concret. « Ça fait du monde à la messe » est un superlatif que j'entends toujours et dans divers contextes. MESSE est bien le mot pivot. Je demande au sociologue de m'indiquer la marge entre le support réel d'hier et la réalité d'aujourd'hui. — Bédaïne du

curé (certitude) — « C'est aussi vrai que la bédaïne du curé » (V. Barbeau, Ramages de mon pays). — Ti-Jean l'évêque (vantardise) — « Ça fait que Ti-Pit Vallerand nous en donnait sur les quatre pattes, et faisait son Ti-Jean l'évêque » (L. Fréchette, Contes de Jos Vétton). Je trouve le mot vedette écrit Lèvesque dans d'autres citations. Par ailleurs, le diminutif Ti-Jean nous est bien familier, à commencer par le héros légendaire de nos contes. — Cardinal (cycle menstruel) — « On disait: ma femme... est dans ses lunes, ou ben, le cardinal est chez nous: ça c'était propre » (B. Leblanc, Moi, j'ai pour mon dire). — Merde pape (rareté) — « M'as dire comme Baptiste: c'est rendu qu'ça va être aussi dur à trouver que d'la merde de pape » (R. Lepage, La pétaudière). Curé, évêque, cardinal, pape, la hiérarchie y passe. Pas tout à fait, il man-

que le gallicisme: gras comme un chanoine. Dites-vous plutôt: « gras comme un voleur? » — Chapelet/prêché (remontrance) — « Avec le chapelet de qualités que t'as descendu sur moi... j'me demande pourquoi c'est pas encore arrivé » (J. Barbeau, Le chemin de Lacroix). — Sermonner. — Chapelet de bardeau (dévotion) — « Il fallait... aller vite dire un chapelet dans la chambre mortuaire. En Beauce, ce chapelet s'appelait chapelet de bardeau... aussi bardotter un chapelet » (M. Rioux, Les Québécois). — Prières (avertissement) — « Ça prend un gros camion puis deux bons déménageurs pour transporter ça, faut pas que tu oublies ça dans tes prières, bonhomme » (R. Ducharme, L'hiver de force). — Se désamer (dévouement) — « Les engagés qui se désamaient derrière elle lui

criaient: — Mais la mère, vous entrez là-dedans comme une moissonneuse » (L. Groulx, Les rapaillages). — Seigner aux quatre veines. — Rongeur de balustres (hypocrisie) — « Rongeur de balustres! Ça sentira le brûlé quand le diable vous fera chauffer en enfer » (M. Eubé, Virginie). — Pain béni (égoïsme) — « Aie! ambitionne pas sur le pain béni. Qui c'est qui va encore arriver du cueillage? » (G. Guèvremont, Le Survenant). — Pâques de renard (imprudence) — « François Perreault avait failli ne pas faire ses Pâques... c'était tout juste s'il valait fâces des Pâques de renard; à la Quasimodo » (Ringuet, L'héritage et autres contes). — Bois de calvaire / graine de paradis / enfant Jésus, de Marie / Croix de Saint-Louis, de Saint-André (vénalité) — N'être pas du bois de calvaire,

La plus ancienne histoire

Suite de la page 21

dans la version épique le point de vue détaché d'un destin objectif pesant de la même façon sur tous les personnages, est forcé de s'identifier tout à tour avec les diverses voix, d'éprouver tout à tour les diverses formes que prend la tragédie pour chacun de ses acteurs.

Il est d'autant plus remarquable dans ces conditions que la lumière seraine qui baigne toute l'épopée soit retrouvée à la fin de la pièce de théâtre, après tant de tumulte, sur quoi elle a été conquise. Ce retour ultime à la sérénité de l'épopée oriente toute la composition de la pièce de Garneau, et lui donne son sens: l'acceptation lucide, seraine sans résignation, du destin qui est le sort de tous mais que chacun doit affron-

ter pour soi. On saurait difficilement imaginer textes si différents et en même temps si proches l'un de l'autre que le Gilgamesh de Michel Garneau et le Chant de Gilgamesh de Jean Marcel. Cette différence dit mieux que mille analyses et mille explications la richesse de cette très ancienne épopée sumérienne, « le plus vieux texte poétique de l'humanité, donc le plus jeune », comme l'écrit Garneau. Ce texte nous parle, il peut nous parler aujourd'hui autant qu'il parlait aux Sumériens il y a cinq mille ans. Il faut savoir gré à VLB éditeur de nous permettre de l'entendre en publiant ces deux beaux livres, si différents l'un de l'autre et qui se répondent admirablement.

LIVRES REÇUS

FICTION Terra Nostra, Carlos Fuentes, Gallimard. L'International des rois, Roger Duhamel, La Presse. Prophétie, David Seltzer, Presses de la Renaissance. Allen, le 8e passager, Alan Dean Foster, Belfond. Hardcore, Leonard et Paul Schrader, Presses de la Renaissance. Pre-pape ou roman de fées, Agustín Gomez-Arcos, Stock. Le fantôme de Cantarville, Oscar Wilde, La livre de poche. Les gars de la rue Paul, François Molnar, Le livre de Poche. Raison vert, Aurélie Bricat, Atelier Marcel Jullian. Thérèse ou le journal d'une strip-teaseuse aveugle, Sarah Stein, Hachette. Le mal de cocagne, René Depeste, Gallimard. Tendres cousines, Raesal Lainé, Gallimard. DIVERS Les médecins maudits, Christian Bernadac, Québecor.

La première guerre spatiale, Pierre Kohler, Québecor. Cordelia ou la lampe dans la fenêtre, Pauline Cadieux, Libre Expression. Victoria la scandaleuse, J.P. Feuillebois & N. Blondeau, Menges. Moratti Carrément, André Bercoff, Encre. Le grand aimanach 80, La Presse. La course autour du monde, Spécial Télé, Hachette. Expressions québécoises, Pierre DesRuisseaux, Hurtubise, HMH. POLITIQUE Albanie la sentinelle de Staline, Jean Bertolino, l'histoire immédiate Seul. Les idées à l'endroit, Alain de Benoist, Éditions Librairie Halier. Le patronat québécois au pouvoir 1970-1978, Pierre Fournier, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH. Souveraineté-association, P. Soldatos, France-Amérique. Stratégies de la Guérilla, Gérard Chaliand, Mazarine.

Vient de paraître:

un tourment extrême (ROMAN)

par Gilbert Choquette



Après quelques années de silence, le romancier Gilbert Choquette effectue une brillante rentrée. Avec Un Tourment extrême, les lecteurs apprécieront la finesse de son analyse psychologique et son habileté à cerner la vérité de ses personnages. Rédigé dans une langue souple et chaleureuse, ce roman se situe dans la lignée de ces récits de la tradition moraliste française.

les éditions la presse 216 pages / \$8.50 en vente partout

VIENT DE PARAÎTRE Les Portugais du Québec

Éléments d'analyse socio-culturelle

Par J. Antonio Alpalhao et Victor M.O. Da Rosa

Le présent travail contient une mine de renseignements historiques et d'analyses socio-culturelles qui permettront de comprendre et d'expliquer la présence d'un groupe important de nos compatriotes: les Portugais du Québec. Les auteurs abordent les problèmes de la famille, de la santé, de l'école, du travail, du loisir, de la religion et de la vie communautaire.

15 x 22 cm., 320 pages. Prix: \$12.00

En vente chez votre libraire et aux:

Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA 65, avenue Hasty, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir exemplaires de Les Portugais du Québec.

Nom.....

Adresse.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste. Les chèques ou mandats de poste doivent être fait à l'ordre des ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Une histoire exceptionnelle du Québec

par Yvan Lamonde

P.-A. Lindeau, R. Durocher, J.-C. Robert. **Histoire du Québec contemporain** Tome I: De la Confédération à la crise. Montréal. Boréal Express, 1979, 660 p. Illustrations.

L'éveil politique des années soixante doublé de puis, curieusement, de carences incroyables dans l'enseignement de l'histoire du Québec et du Canada a généré des intérêts considérables pour le passé et le patri-

moine. Ces curiosités, partiellement satisfaites par la publication d'ouvrages sur les vieilles « affaires » et les demeures anciennes et par la diffusion d'émissions de radio et de télévision à contenu historique ont suscité un appétit de lire sur l'histoire du Québec contemporain qu'aucune histoire globale n'a pu, à vrai dire, rassasier jusqu'à ce jour. L'*Histoire de la province de Québec* de M. Robert Rumilly réduite à la politique a bien sûr vieilli. L'*Histoire du Québec* publiée sous la direc-

tion de l'infatigable Jean Hamelin excelle sur à peu près tout, sauf sur toute la période post-confédérative. Dans son survol du passage du *Canada français au Québec libre*, Jean-Claude Robert, tout en expliquant la genèse et l'évolution du nationalisme au Québec, nous avait initiés à un style de récit et d'écriture extrêmement plaisant, qualité rare que l'on retrouve à nouveau dans cette *Histoire du Québec contemporain* à la rédaction de laquelle il a participé avec Paul-André Lindeau et René Durocher.

Disons-le tout de go: l'ouvrage est un événement. Il répond à une attente, sinon à un besoin manifeste à l'université, au collège, à la maison, au chalet. Le battage publicitaire de l'éditeur n'est pas un ballon: on souhaite qu'une telle synthèse soit lue, utilisée et fasse ses frais.

Le premier tome, publié couvre la période allant de la Confédération (1867) à la crise économique de 1929. Le lecteur y trouvera d'abord un effort remarquable d'explication du passage d'un Québec rural et agricole à un Québec urbain et industriel. L'ouvrage n'est pas seulement ni d'abord une histoire politique de partis et de grands hommes: il se veut une vue d'ensemble, une histoire globale qui part de l'espace québécois, du territoire géo-physique et de son évolution: les frontières changent, les régions se colonisent à des rythmes propres. Après la nature, les auteurs mettent l'homme en scène; en deux temps trois mouvements, vraiment, le lecteur peut tirer ses idées au clair sur la « revanche des berceaux », sur la transition démographique entre l'ère pré-industrielle et l'ère industrielle; il décèle le mouvement de la vie et celui de la mort tout comme celui des migrations vers les « États » et la ville. Surtout, le lecteur peut prendre la mesure exacte de l'immigration et du poids des groupes ethniques dans cette histoire du Québec qui enfin n'est pas réduite aux Canadiens français mais qui inclut le groupe britannique (Anglais, Écossais, Irlandais), les Améri-

diens et les Inuit, les Juifs, les Italiens et les Allemands.

En historiens soucieux de communication, les auteurs scandent ensuite la vie des Québécois. Deux grands mouvements: le 1867 à 1896, de 1896 à 1929, de la Confédération à la fin du gouvernement d'Honoré Mercier et au début de celui de Laurier, mais surtout d'un type de structure industrielle caractérisée par l'industrie manufacturière légère axée sur les biens de consommation et d'équipement destinés au marché canadien à un autre type basé sur l'exploitation de richesses naturelles (hydro-électricité, pâtes et papiers, électro-metallurgie, mines) destinées à l'exportation et rendue possible par des investissements de capitaux de plus en plus américains.

Pour chacune de ces périodes les auteurs, bien de leur temps, tracent une vue d'ensemble de l'économie, de la société, du politique, des formes culturelles et des idéologies. La présentation et l'écriture sont d'un tel naturel que l'ouvrage respire littéralement: on va du général au particulier, des grands ensembles aux petits, des grandes respirations aux petites. L'économie du Québec est située; dans le cadre impérial britannique ou américain, dans l'ensemble canadien, par rapport aux facteurs internes de développement (marché, transports). Qui dit économie dit capital. Les lecteurs aux oreilles chauffées à rouge par un certain vocabulaire souvent trouvé en propos de la bourgeoisie trouveront dans cet ouvrage de la réalité à se mettre sous la dent. Ils comprendront certainement mieux la composition et le rôle de la grande bourgeoisie d'affaires, d'une moyenne bourgeoisie surtout active au plan « régional », d'une petite bourgeoisie de professions libérales et de commerçants. Qui dit économie dit capital mais aussi travail. A ce propos l'ouvrage reflète bien les tendances et les acquis nouveaux du travail de recherche historique québécois. La majorité est là; l'ouvrier et l'ouvrière urbains prennent dans cette synthèse la place qui est la

leur avec leurs conditions de vie et de travail, avec leurs revendications, avec leurs efforts de syndicalisation. De même, les femmes, ouvrières ou patronnes, silencieuses ou qui ont des mots pour le dire.

En un sens Durocher, Lindeau et Robert redorent aussi le blason par très propre l'histoire politique. En ne limitant pas ici leur perspective aux premiers ministres et aux scandales mais bien plutôt en dégageant le rôle progressif de l'État québécois et les rapports entre Ottawa et Québec les auteurs donnent à la vie politique d'aujourd'hui une perspective singulièrement nouvelle et pertinente.

Il faut insister sur la clarté et la facilité de lecture de l'ouvrage. Ici les auteurs écrivent pour être lus et compris. La table des matières, détaillée, indique globalement la clarté de conception et d'expression des auteurs; c'est un bijou. Les auteurs et l'éditeur ont heureusement cru à l'importance, pour le lecteur, de visualiser une bonne fois tel personnage, tel lieu, tel intérieur, telle misère ouvrière; et encore extraordinairement, le choix et l'insertion des reproductions photographiques sont appropriés: on lit le texte et on se souvient de l'image, mais cette fois enrichie de l'explication. Les tableaux statistiques, nombreux, valent aussi mille mots. Bref, les illustrations, les contes, les tableaux valent plusieurs fois mille mots.

Sans que les inconvénients

d'érudition n'y paraissent, Durocher, Lindeau et Robert offrent à leurs lecteurs une radiographie claire et complète de ce qui s'est écrit de mieux sur l'histoire du Québec depuis une vingtaine d'années. L'essentiel y est exposé clairement et les interprétations divergentes bien caractérisées. Auteurs et lecteurs ne s'y méprennent pas: cette *Histoire du Québec contemporain* reconnaît et nomme les lacunes, les trous de notre connaissance de l'histoire. C'est la force des bons ouvrages et des bons auteurs: ils savent ce que l'on ne sait pas et l'indiquent. En conséquence, cette *Histoire du Québec contemporain* a des traits montréalais accentués, aux dépens du Québec moyen, celui de Chicoutimi ou de Sorel.

La nouvelle sensibilité régionale au Québec n'y trouvera qu'une partie de son histoire, malgré l'effort des auteurs de tenir compte de l'histoire des régions qui s'articule progressivement à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Sherbrooke, à Rimouski, à Hull ou à Rouyn. Et puis l'histoire culturelle n'y trouve pas son compte malgré les contributions non traditionnelles de Sylvain Simard et de François-Marc Gagnon sur des domaines très traditionnels (littérature, peinture et sculpture) de la culture avec un grand C. La recherche sur l'histoire populaire rurale, sur l'histoire de la culture urbaine, bourgeoise et populaire et sur les médias (presse, radio) permettrait pour ces aspects un jalonnement histori-

que au moins équivalent en qualité à celui limité à la littérature et aux beaux-arts.

Après tous les « best-sellers » sur les vieilles affaires, tout le « pettage de bretelles » sur le patrimoine et tous les prophètes de l'anc-

dotique et du truculent, cet ouvrage fondamental constitue une mise au point sur le passé qui permet d'y voir plus clair. Dans deux ans probablement, le tome deux devrait inclure le référendum dans le contemporain.



A droite, M. JACQUES MIGNON, chargé des affaires extérieures aux ÉDITIONS DU CERF DE PARIS. À gauche, M. ROBERT MICHAUD, professeur d'ancien testament à l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI.

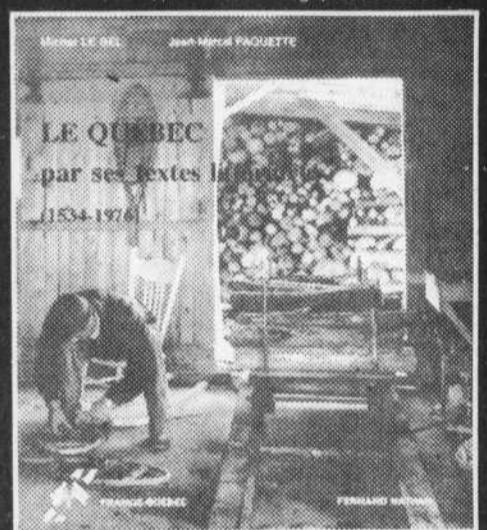
Vendredi, le 5 octobre, M. Jacques Mignon (à droite), chargé des Affaires extérieures aux Éditions du Cerf (Paris), rencontra M. Robert Michaud (à gauche), professeur d'ancien Testament à l'Université du Québec à Rimouski. Robert Michaud est l'auteur de *Moïse. Histoire et théologie* qui paraît au Cerf dans les prochaines semaines. Ce nouvel ouvrage de l'exégète rimouskois complète la trilogie ouverte par *Les Patriarches. Histoire et théologie* (1975), poursuivie dans *L'Histoire de Joseph, le Makirite* (1976). L'ensemble constitue une approche sérieuse à l'étude scientifique du Pentateuque. En 1978, Robert Michaud publia avec la collaboration de Gérard Fillon *L'Isle-Verte vue du large*, à Montréal, chez Leméac.

Le Québec

PAR SES TEXTES LITTÉRAIRES

(1534 - 1976)

Par: Jean Marcel Paquette, professeur à l'Université Laval
Michel LeBel, professeur au cégep Lévis-Lauzon



387 pages

\$15.50

- Une véritable initiation au Québec par la voie de sa littérature
- Choix de plus de 185 textes et documents à partir de « La découverte du pays » par Jacques Cartier à « Le tour de l'île » de Félix Leclerc, en passant par la « Défense du français » de Louis-Hippolyte Lafontaine et « Les gens de mon pays » de Gilles Vigneault.

France-Québec Inc.,
Fernand Nathan

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Bon de commande — Le Québec

Les Éditions France-Québec Inc.
3550 est, rue Rachel Montréal, Québec
H1W 1A7 - Téléphone: (514) 526-5951

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Code.....
ci-joint \$15.50 chèque mandat

DE NOUVEAU CANDIDATE AU PRIX GONCOURT

best-seller à Montréal • best-seller à Paris

ANTONINE MAILLET

avec son dernier chef-d'oeuvre

PÉLAGIE-LA-CHARRETTE

antonine maillet

**PÉLAGIE
- LA -
CHARRETTE**

ROMAN



leméac

351 pages - \$11.95

LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

En vente dans toutes les librairies
et les librairies Leméac:
Val d'Or, Hauteville, Sept-Îles et Montréal

LE DEVOIR:

"...Il en est résulté un roman, un superbe roman auquel un large public, qui montre parfois plus de discernement qu'on ne lui en prête, fera vraisemblablement un franc succès de librairie."
(Robert Mélançon)

LA PRESSE: "Un des meilleurs livres de la dernière décennie."
(Réginald Martel)

LE MONDE:

"On ne redira pas ici tout ce qu'apporte Antonine Maillet au roman d'aujourd'hui. ni qu'elle est à l'Acadie ce que Jean Giono fut à la Provence et Ramuz au Valais."
(Jacques Cellard)

LES NOUVELLES LITTÉRAIRES:

"Avec cette femme venue de l'autre côté de l'Atlantique, la littérature a un goût de fête. Merci, Antonine Maillet, d'exister."
(Jérôme Garcin)

Nom.....

Adresse.....

Pélagie-la-Charette 11.95

Frais d'envoi et d'emballage: 0.75

ÉDITIONS LEMÉAC

5111, rue Durocher, Mt. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint

Mandat Master Charge

Chèque Chargex no.....

Signature:

Jacques Seguela

La publicité de la publicité

par Rodolphe Morissette

L'UN des plus célèbres publicitaires de l'heure en France a passé deux jours à Montréal récemment. Message essentiel: « Il faut buter dehors la publicité américaine. En commençant par le Québec ».

Astérix en Amérique. Il s'appelle Jacques Seguela, 45 ans. Il y a 20 ans, il abandonne des études doctorales en pharmacie pour tâter du journalisme, à Paris-Match, puis à la chaîne France-SOIR. Il « se convertit » à la publicité ensuite et fonde, en 1970, une agence qu'il dirige avec quelques amis et qui est devenue aujourd'hui la deuxième de France.

L'agence Roux, Seguela, Cayzac & Goudard, chiffre d'affaires de 450 millions de francs, veut maintenant conquérir le vaste monde. Seguela rédige au même moment un livre qui vient de paraître chez Flammarion: « Ne dites pas à ma mère que je suis dans la publicité... Elle me croit pianiste dans un bordel ».

Au DEVOIR Seguela en explique l'intention. « C'est d'abord pour faire aimer la publicité au grand public,

pour l'intéresser à l'action qui se passe dans les coulisses. Ensuite, le livre est un raccourci publicitaire (en notre faveur), au moment où notre agence attaque le marché international. Enfin, oui, c'est la brochure publicitaire de Seguela ».

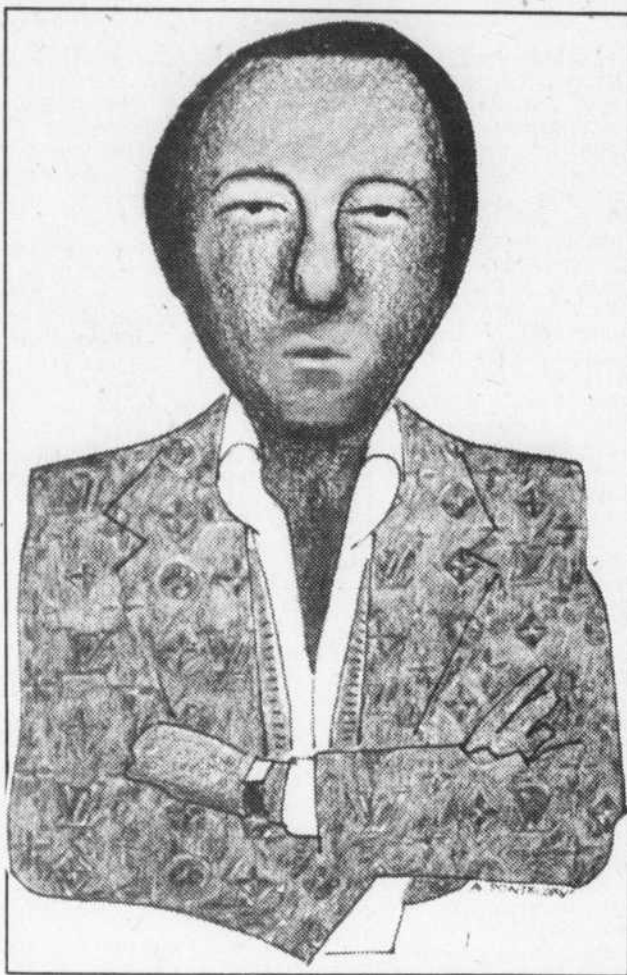
L'ouvrage contient mille détails piquants à propos des grands noms de la publicité parisienne. Mis à part l'éloge de la publicité dans le dernier chapitre, l'ouvrage n'a rien de philosophique. La trame historique, qui décrit à la manière d'un film les dix années de l'agence R.S.C. & G., insiste non sans excès sur les émotions très changeantes avec les jours, semble-t-il, de l'auteur et de ses associés. Il faudrait tantôt sombrer dans l'enthousiasme total, tantôt délirer presque le désespoir. Mais l'exploitation de cette sensibilité un peu adolescente a une visée didactique: passionner le lecteur pour la publicité.

Difficile cependant d'enthousiasmer le grand public nord-américain pour la publicité: celle-ci, notamment dans les médias électroniques, brise systématiquement la

continuité de presque toute émission ou discours; elle impose son uniforme platitude; elle envahit les chambres à coucher de ses inélegances; elle transforme le paysage extérieur en visions de villes bombardées (d'affiches). Sans compter le poids supplémentaire, au Québec, d'une publicité étrangère d'origine à 75% et qui ne ressemble que peu aux gens d'ici.

Voilà précisément ce qui amène Seguela au Québec: « Par son matraquage, la publicité américaine fait beaucoup de mal à la publicité. Elle est en train de la détruire... Les pays latins s'accordent mal à ces méthodes. Il faut buter dehors la pub américaine et sa culture, faire valoir nos propres talents. L'heure de la révolte des esclaves a sonné confie-t-il au DEVOIR.

Seguela voudrait s'associer à une petite agence québécoise,



comme il a commencé à le faire à New York (avec un succès qui reste à vérifier). « Les sommes à investir ici sont déjà dégoûtées ».

Dans son livre, comme dans son discours québécois, Seguela propose des méthodes « révolutionnaires », issues, dit-il, de la grande contestation française de mai 1968 ou « la libre révolte des esprits ». La publicité, écrit-il, « n'échappa pas à la prise de conscience des bourgeois qui, leur peur passée, décidèrent de laisser un peu de place à ces jeunes qui avaient fait trembler leurs assises. La nuit du 4 août de la publicité fit fleurir une dizaine de jeunes espoirs dont nous fûmes. Ainsi naquit le parti de la jeune pub. Celle de l'imagination au pouvoir, celle des idées sans moyens, celle du désintéressement, de la foi, de l'outrance, du combat ».

Il faut s'entendre: la révolte de mai 68 proposait certes l'imagination au pouvoir; mais elle remettait justement en question, à la manière marcusienne, la société post-industrielle de consommation et de sur-production. En publicitaire consciencieux, Seguela tente ici de récupérer à sa manière les idéaux de mai 68. Il cherche sur cette lancée à redonner aux manies des publicitaires new-yorkais vieilles de 20 ans les couleurs de la toute dernière mode: plutôt que de vendre des serviettes hygiéniques ou des pneus, on vendra de la liberté ou de la tranquillité d'esprit. Voilà ce que Seguela appelle « la nouvelle pub soucieuse de qualité plutôt que de quantité, intéressée à l'être plutôt qu'à

l'avoir », n'en déplaise à M. Gabriel Marcel.

Une nouvelle fois, les pauvres, les authentiques et les révoltés se feront fait ravier leur colère.

Seguela prétend que cette présence, grâce à son dernier ouvrage et à quelques autres aussi récents (« Pub », de Lucien Elia, entre autres et qui lui est dédié), de la publicité en littérature est « une grande première ». Il a bien une centaine d'ancêtres américains en vérité et, dans tous les cas, toute cette littérature est loin de représenter une entreprise de démasquage. Cela reste de la publicité. La publicité de la publicité.

Seguela parle de la publicité

comme de sa fiancée, de son épouse, de sa maîtresse, de sa religion, de son dieu. Ces deux types de vocabulaire reviennent constamment sous sa plume, dans sa bouche. Quand on en est là — même si c'est par stratégie publicitaire, c'est probablement que le pouvoir a déjà commencé à étouffer l'imagination.

« La publicité, écrit-il, face aux théoriciens de la pénurie qui sont les ayatollahs de notre économie, écrit chaque jour sa chronique de la société d'abondance, c'est-à-dire de liberté de choix ».

La mère de Seguela le « croit pianiste dans un bordel », dit-il. Elle a sans doute vu juste.

RENÉ RICHARD

par

Hughes de Jouvencourt

Un ouvrage luxueux qui retrace l'étonnante aventure de ce grand artiste dans le Grand Nord.

154 pages 9 1/4" x 10 3/4" \$40.00

Plus de 150 reproductions dont 40 pleine couleur

Remise habituelle aux libraires



Diffusion Éditions du Pélican

Chez votre libraire ou: Éditions du Pélican C.P. 1182 QUÉBEC Qué. G1K 7C3

Inclus \$ (chèque ou mandat) pour exemplaire(s) de RENÉ RICHARD à \$40.00 (port compris)

Nom Adresse Code postal

L'innocence des caricaturistes

par Yves Lacroix

Girerd, *La question... quelle question?* éditions La Presse, Montréal, 1979, 122 pages.

Bado, *Tout Bado... ou presque*, éditions Baloune, Montréal, 1979, 64 pages.

DEUX caricaturistes québécois ont publié, cet été, une collection de leurs dessins. Le plus connu se nomme Girerd. L'autre signe Bado.

Je risque peu en écrivant que le premier est un des meilleurs portraitistes du Québec. Il excelle à fixer les traits de son sujet d'une ligne nerveuse, on la dirait tracée à main levée, les contours ne sont même pas fermés. Pourtant les traits sont là, aussi l'expression, le geste, la manière de se tenir sur ses jambes. Girerd dessine des caractères et il le fait bien. Les gaucheries sont rares, peut-être Payette est-elle de celles-là. Certains de ces portraits sont définitivement arrêtés, d'autres varient, du croquis à l'épure, je pense à un Jacques-Yvan Morin, beaucoup plus photogénique là qu'à la télévision.

Fournir plus de six dessins par semaine à une rédaction n'est pas une sinécure. L'invention n'est pas égale. Il arrive qu'au portrait on ajoute une simple légende, ou un ballon, ou les deux: le cardinal « s'attaque aux anglophones », il a les mains croisées, les yeux au ciel, « Prions pour ces handicapés de la langue », dit-il. Autrement, les procédés sont variés. On illustre un sens littéral, par exemple les propos alambiqués de René Lévesque, vous devinez la métaphore visuelle. On transpose une situation dans un contexte qui lui est étranger: « Si j'avais mon indépendance économique, dit une femme à son mari, j'aurais pas besoin de toi pour m'acheter des fleurs! »



Pierre Perrault Le Devoir

La caricature est schématique, par définition. Et il lui arrive de confondre clarté et réduction, de tenir un discours tautologique, de pratiquer l'élimination afin de prétendre mieux qu'il y a rien là. Il y a confusion évidente entre le mot *séparatisme* et celui de *souveraineté-association* si on tait l'argumentation qui conduit de l'un à l'autre. On aura compris que Girerd touche à mes vaches sacrées! et le diable sait pourtant qu'il lui arrive d'avoir raison! Ce qui me gêne surtout chez lui, c'est sa prétention à ne pas faire de politique. Girerd est connu, on l'interviewe, il parle! Il refuse de s'engager idéologiquement, dit-il, de faire passer ses idées. Bado, lui, c'est un timide. Ses manifestations demeurent ponctuelles depuis la disparition du *Jour*. Il n'est pas interviewé. C'est Jean-Guy Moreau qui l'écrit: « Bado n'est ni à gauche ni à droite, mais à distance. » Mais Bado n'a pas une once de méchanceté, il ne hait personne. Je veux dire quand il dessine. Je me donne encore une demi-page avant de parler de lui.

La caricature parasite le pouvoir, quel qu'il soit. Même là, le PQ n'est pas la cible unique de Girerd. Mais c'est un document sur le gouvernement péquiste qu'il vient de publier. Et il y est dit et dessiné que le PQ a l'étrouffesse et l'inconfort d'une Volkswagen, que pour répondre oui à la question nationale il vaut mieux être soûl, que la loi 101 c'est une baloune et une guilotine, que les syndicats préfèrent la violence à une mise-à-pas des patrons, que l'ouvrier est avachi, violent, mal engeulé et buveur de bière. Je ne dis même pas que le dessinateur se trompe. Je prétends simplement qu'une comparaison, une métaphore, autrement dit une caricature, ce n'est jamais innocent. Il faut être naïf pour répéter que les discours de Girerd — et de Bado, j'y arrive — n'est pas idéologique. A commencer par prétendre que la politique est pur prétexte à discussion: 1) « I m' fatiguent ces gens-là! » 2) « Finalement, on met un trait d'union entre souveraineté et association ou non! » Le gros bon sens, les gars! le reste, aux politiciens! Bado, lui, n'a qu'accessoirement le statut d'éditorialiste. Il n'a pas l'aisance qu'il faudrait, peut-être. Ou il l'a moins souvent. Et si la caricature est exagération, préminence, on peut affirmer qu'il n'est pas un véritable caricaturiste. Ses portraits (Godbout, Tremblay, Lévy-

Beaulieu...) s'inscrivent dans la tradition d'Aislín à qui il rend hommage en exergue. Des grosses têtes sur des petits corps et des mises-en-situation que je qualifierais de collages *telescopes*. Margaret Trudeau, par exemple: elle « veut faire du cinéma »; elle tournera *Rocky*; elle aura un oeil-au-beurre-noir comme il lui est déjà arrivé: « la vraie nature de Margaret ». La vérité recherchée est moins le caractère que le contexte, la fonction: Pierre Perrault cinéaste impénitent du Québec, Marie-Claire Blais bonne-soeur du féminisme. On s'amuse là.

Mais c'est encore ailleurs que je cherche Bado le poète. Dans les dessins d'humour et la bande dessinée. Les BD de Bado occupent rarement plus d'une planche, et elles racontent de fausses histoires. Par exemple les flâneries de deux marginaux inoffensifs; ils s'allument une cigarette, il faut pour cela une planche complète, ils boivent leur colombien, ils causent. De la sympathie en spectacle. Ils sont apparus dans *Nous*, on les retrouve dans le premier numéro de *Croc*, qui vient de paraître.

Chez Bado, la BD est une activité. Une finalité. Conscience d'elle-même. On y déconstruit les signes: les héros sont des figures, les espaces sont des décors et l'aventure n'est rien d'autre que du jeu. On y construit les signes aussi. De temps à autre, un petit-Bado-soi-même traverse la planche, distrait derrière ses lunettes blanches, il vient de donner dans « une colonne de texte »; il passe ou s'arrête, il dessine, il raconte comment s'élabore un dessin, il tire des lignes, il lie ce qui était éparé... ça s'intitule *Organiser le chaos*. Dommage que l'édition soit telle que nous le lisions si peu. Soixante-et-quatre pages... ou presque.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



VOCABULAIRE DE PSYCHOPÉDAGOGIE



VOCABULAIRE DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT

(4e édition refondue et augmentée)

par Robert LAFON

Cet ouvrage ne s'adresse pas seulement aux professionnels des actions éducatives, sociales, pédagogiques, juridiques, psychologiques, médicales, psychiatriques, en faveur des jeunes, mais à tous ceux qui directement ou indirectement sont engagés par parenté, bénévolat ou métier, même administratif, avec quelque responsabilité, envers les enfants, les adolescents et même les adultes en difficulté potentielle ou réelle d'adaptation à une société en changement rapide et de moins en moins tolérante.

Il ne s'agit pas d'un simple vocabulaire mais d'un ensemble d'articles de fond et de synthèse qui, présentés suivant un plan alphabétique, peuvent être utilisés d'une façon logique, à partir de mots-clés, permettant aussi des études approfondies sur des sujets qui pourraient constituer une multitude de titres d'ouvrages.

Ce livre n'est pas un dictionnaire où l'on consulte de temps en temps, mais un compagnon permanent de travail, aussi bien pour l'étudiant que pour le professionnel déjà engagé dans son métier aussi bien pour le gestionnaire que pour le conseiller, aussi bien pour soi que pour les autres.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

À lire absolument avant la tenue du référendum

Jacques Brossard

L'accession à la souveraineté et le cas du Québec

le seul ouvrage qui traite de façon aussi complète des conditions et des modalités politico-juridiques de l'accession de nouveaux États à la souveraineté, et en particulier, du cas du Québec

à l'intention de tous ceux, favorables ou non à l'indépendance, qui se soucient de l'évolution politique du Québec et du Canada

800 pages, \$11.00



Les Presses de l'Université de Montréal C.P. 6128 Succ. «A» Montréal, Qué. H3C 3J7 - Tél. (514) 343-6321

UNE ÉDUCATION... À ÉDUCUER...

Par Docteur Renald Legendre, Sciences de l'Éducation Université du Québec à Montréal.



310 pages

\$12.50

- L'Ouvrage le plus percutant depuis les insolences du Frère Untel
- La réalité scolaire présentée avec humour
- L'Éducation dans la société d'aujourd'hui et de demain
- Le point sur l'éducation actuelle et ses mirages
- Une grille pour évaluer la qualité pédagogique d'une école
- Qu'en est-il de la formation des maîtres?
- Le sens concret d'une réforme pédagogique
- Une méthode pour résoudre le casse-tête d'un projet éducatif

Éditions France-Québec Inc.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Bon de commande — une éducation à éduquer

Les Éditions France-Québec Inc. 3550 est, rue Rachel Montréal, Québec H1W 1A7 - Téléphone: (514) 526-5951

NOM: ADRESSE: VILLE: CODE POSTAL: Ci-joint \$12.50 Cheque Mandat

Des LIVRES CASSETTES pour les moments où seules vos oreilles sont disponibles

Sonolette, c'est le livre qui sait se faire entendre parce qu'on a changé les pages pour des bandes magnétiques.

Chez Sonolette, les auteurs ou des lecteurs professionnels ont pris ce temps dont vous ne disposez peut-être plus pour que vous puissiez maintenant écouter ce que vous vous deviez de lire.

Où que vous alliez, peu importe comment, quoi que vous fassiez, de l'artisanat ou du bricolage ou simplement de l'entretien quotidien de la maison, Sonolette vous apporte la solution: celle des gens actifs.

SONOLETTE: parce que vos oreilles aussi peuvent lire

SONOLETTE Ltée: C.P. 220, Ville Mont-Royal, P.Q. H3P 3C4 526-7700

- Veillez m'expédier le(s) livre(s) cassette(s) coché(s) ci-dessous:
- Laura, à la découverte de la petite maison dans la prairie — \$14.75
 - Agoak, l'héritage d'Agagak Yes Theriault — \$14.75
 - Les nuits de l'Underground Marie-Claire Blais — \$14.75
 - Il n'y a pas de pays sans grand-père Astropsychologie Huguette Hing — \$11.75
 - Confettis, Nouvelles Marcel Godin — \$11.75
 - Amyville — la maison du diable La vie politique de Daniel Johnson — \$14.75
 - Résidents du Québec, ajoutez 8% de taxe.

910-981

Nom Adresse Ville code postal

Je paie Sonolette par chèque mandat-poste Visa Master Charge

No. Carte Signature Il peut s'écouler un délai de 4 à 6 semaines avant que l'abonné ne reçoive le(s) livre(s) cassette(s). Les prix sont sujets à disponibilité et à changement sans préavis.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La librairie des femmes

Un lieu de rencontre

par Monique Roy



Photo Jacques Grenier

RUE Saint-Denis, à la hauteur de Duluth. Une librairie claire et ensoleillée. Un café agréable et chaleureux. Depuis un an, la librairie des femmes a éménagé dans un nouveau local, plus vaste que celui de la rue Rachel.

Claude Krynsky, sont toujours au poste. Louise Neveu s'est jointe à elles il y a deux ans. L'objectif initial reste toujours le même: donner aux femmes un lieu stimulant où sont regroupés tous les livres écrits par des femmes. Depuis quatre ans, les besoins se sont élargis et, comme le dit Louise avec bonne humeur:

« Je nous trouve essentielles. »

Lieu de rencontre, lieu d'échange, la librairie des femmes est au centre du mouvement féministe québécois. Lise souligne cet aspect communautaire, raison d'être de la librairie et de son café. « Les femmes s'habituent à venir ici parce qu'elles y croient, des femmes de tout âge. Depuis un an, depuis notre installation ici, les très jeunes commencent à fréquenter la librairie. Il y a beaucoup de travaux de recherches dans les Cégeps sur la condition de la femme. Quand les étudiantes ont besoin de renseignements, spontanément elles s'adressent à nous. »

Plusieurs chercheuses des médias savent elles aussi qu'elles trouveront à la librairie le nom des personnes-ressources dont elles ont besoin. Les étrangères de passage viennent s'y renseigner sur le passé de la femme québécoise, sa littérature, son histoire, sa vie. Des femmes écrivains choisissent d'y lancer leurs livres, comme c'était le cas tout récemment pour Marie Savard qui présentait au public la dernière parution des Éditions de la Pleine lune, *Bien à moi*. Des peintres exposent leurs œuvres sans avoir à donner un pourcentage sur les ventes éventuelles.

Claude, présentement en congé de la librairie, continue à s'occuper de la comptabilité et, quels que soient ses choix futurs, la librairie restera toujours partie intégrante d'elle-même.

Pour le moment, Lise et Louise donnent à leur travail le meilleur de leurs énergies. De loin, ça peut sembler idyl-

lique de combiner gagne-pain (salaire minimum) et idéologie et s'il est gratifiant d'accomplir quotidiennement un travail auquel on croit, il n'en reste pas moins que c'est essouffant.

Lise l'avoue. « Je me transporte émotivement partout. Je voudrais être toujours disponible pour toutes celles qui

entrent ici. Je sens le besoin de ces femmes. Elles attendent quelque chose. Je suis là comme libraire mais aussi pour leur donner le supplément qu'elles ne trouveront pas ailleurs. »

Louise est d'accord. « Je suis contente de vivre quotidiennement une forme d'engagement que j'ai choisi. Je

Vient de paraître

Denise Boucher, *Les Fées ont soif*, Montréal, les Éditions Intermède, 1979, 110 pages.

La troisième édition de la pièce de Denise Boucher est améliorée dans son graphisme mais allégée dans son contenu: l'éditeur a choisi de retirer de cette édition les témoignages et documents de l'événement qu'a été la présentation des *Fées...* au TNM. Seul le texte, soutenu par les photos des artisans de la pièce, fait l'objet de cette troisième édition. C'est dommage.

voudrais pouvoir m'attarder à toutes, mais il y a les tâches administratives, également nécessaires à la bonne marche du commerce. »

Toutes les femmes sont dirigées vers ce qu'elles cherchent. Un grand banc permet de s'installer — aucune limite de temps — et de lire les dernières revues, de parcourir les derniers arrivages. Le stock est maintenant bien garni, à jour et on y trouve tous les titres parus.

Attendant à la librairie, le café exclusivement réservé aux femmes. Les filles tiennent à dire que cette politique n'est pas dirigée contre les

hommes mais plutôt pour les femmes car le café, comme la librairie, est un prétexte. Pour que les femmes puissent se rencontrer entre elles. Pour qu'une fille puisse lire pendant trois heures devant un thé ou une tisane sans se faire déranger. Pour que pendant quelque temps elles puissent se retrouver dans un climat calme qui leur ressemble.

Mardi après-midi, un soleil lumineusement doré réchauffait la librairie. Dans le café, un groupe contre la violence discutait, sans intrusion. Quelques filles lisaient sur le banc. Des disques (de femmes) tournaient en sourdine. Entre un

gars, un grand gars, un immense calendrier genre Playboy sous le bras. Il le déplie et, un peu mal à l'aise, demande aux libraires: « Qu'est-ce que vous en pensez? » C'est évidemment du sexisme du plus mauvais goût. Ça ne se discute même pas. « Ouais... Vous pensez? Tant que ça? Au bureau ils ont tous trouvé ça cute. »

Quand elles disaient que depuis leur quatre ans d'existence, elles commencent à percevoir un changement, elles doivent avoir raison. Depuis quand les grands gars se soucient-ils de l'opinion de libraires féministes?

VIENT DE PARAÎTRE

«D'arcs de cycle la dérive»

de Nicole Brossard

Les Éditions de la Maison sont heureuses d'annoncer la parution de leur deuxième album contenant un poème inédit de Nicole Brossard *D'arcs de cycle la dérive*, inscrit dans une gravure eaux-fortes de Francine Simonin. Le tirage est limité à soixante et quinze (75) exemplaires, numérotés et signés par le poète et le graveur et présenté dans un emboîtement de Pierre Ouvrard, artisan-relieur.

Les Éditions de la Maison ont publié l'année dernière un album intitulé *La page de garde*, comprenant un poème inédit de Louky Bersianik, accompagné d'un embossage numéroté à soixante-dix-huit (78) exemplaires de Lucie Laporte. Ce premier échange entre deux créatrices a été un événement stimulant. Il s'en est suivi le désir de réaliser une suite d'éditions qui respectent toute la tradition du livre fait main et pouvant être offert au public à un prix convenable.

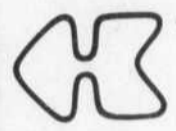
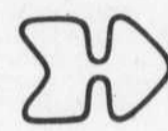
\$90.00

Les Éditions de la Maison

Pour informations, communiquer avec:

Robert Wolfe et Lucie Laporte,
196 Édouard VII,
St-Jacques-Le-Mineur,
Qué. J0J 1Z0
Tél.: 659-8853

LE GORDON QU'IL FAUT LIRE



Que vous ayez lu ou non PARENTS EFFICACES vous trouverez dans ces témoignages mille solutions pratiques aux problèmes qui se posent chaque jour entre parents et enfants.

Au cours d'entretiens avec des parents qui appliquent depuis longtemps l'approche «parents efficaces», le docteur Gordon, qui en est l'initiateur, démontre les avantages de cette approche et les difficultés auxquelles on peut s'attendre lorsqu'on passe de la théorie à la pratique. 351 pages/\$ 9.95/Dans toutes les librairies

DIFFUSION: ÉdiPress Inc. (514) 844-0939
DISTRIBUTION: Les Messageries Prologue Inc.
Montréal: 332-5860
Extérieur (sans frais): 1-800-361-5751

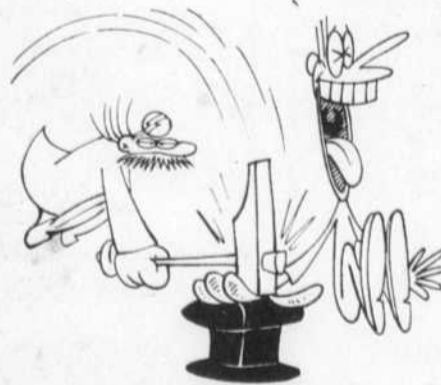


Vous avez oublié comment on s'y prend pour rire?

Vous pouvez essayer:

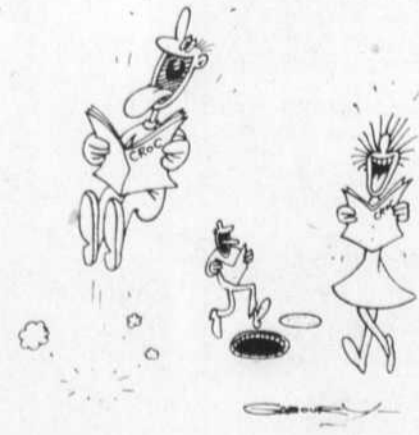
La thérapie du cri primal

La vieille recette médiévale



La médecine chinoise séculaire

ou notre dernier numéro



Le nouveau mensuel à l'humour mordant. Notre deuxième numéro vous attend au kiosque.



Croc est distribué par les distributeurs associés du Québec. Pour obtenir le premier numéro, pour vous abonner, écrivez à CROC, 464 rue St-Jean, Vieux-Montréal H2Y 2S1, ou téléphonez à (514) 844-3911.

ÇA VA PAS LA TÊTE?



VOUS N'AVEZ PAS LU LES 850 GAFFES DE GASTON?

QU'ATTENDEZ-VOUS?

GASTON LAGAFFE

Le plus gaffeur des garçons de bureau

- R1. Gala de gaffes à gogo
- R2. Le bureau des gaffes en gros
- R3. Gare aux gaffes du gars gonflé
- R4. En direct de Lagaffe
- 6. Des gaffes et des dégâts
- 7. Un gaffeur sachant gaffer
- 8. Lagaffe nous gâte
- 9. La cas Lagaffe
- 10. Le géant de la gaffe
- 11. Gaffes, bévues et boulettes
- 12. Le gang des gaffeurs

ET ENFIN LE NO 13



Prix: \$6.95 ch.

EN VENTE PARTOUT - DISTRIBUTION GRANGER, MONTRÉAL

Melvin Charney et ses images architecturales



Melvin Charney: les maisons de la rue Sherbrooke.

par René Viau

À Montréal, le travail de Melvin Charney était, somme toute, méconnu avant cette grande exposition que lui consacre présentement, jusqu'au 25 novembre le Musée d'art contemporain. Il y a eu bien sûr cet intéressant entretien avec Chantal Pontbriand rapporté dans le *Parachute* 13. Charney y faisait le point sur son oeuvre. Il commentait ses recherches exposées à Toronto, à New York et à l'Université d'Harvard. Avant Montréal.

des Jeux Olympiques dans le cadre de ce *Corridart* qui a fait couler tant d'encre. Un *Corridart* qui, inutile de le rappeler, n'a pas du tout plu à notre maire Jean Drapeau. Le dimanche avant le démantèlement, Jean Drapeau est allé rue Sherbrooke jouer au critique de l'art. Il n'a pas du tout aimé. « J'ai vu aussi, rue Sherbrooke près de Saint-Laurent, un échafaudage particulièrement monstrueux qui semblait supporter une parodie de construction. Une façade qui n'en était pas une. C'était une sorte de copie d'une façade, en bois et très

mal faite par dessus le marché, déclarait-il dernièrement à un quotidien anglophone de Montréal. » Se rappelant qu'il était aussi premier magistrat de la ville, Jean Drapeau rasa en une nuit ce qu'il qualifia de « dépôt ». Avec le reste de « Corridart » disparaissait la façade de l'architecte Melvin Charney tout comme avaient disparus quelques années auparavant de belles maisons victoriennes qui ornaient autrefois la rue Sherbrooke. Double ironie du sort! À cause de cette censure, l'accent fut mis sur ce fâcheux événement et non

sur les oeuvres elles-mêmes. Récrétant illusoirement la façade de l'immeuble voisin, Charney révéla l'ancienne perspective d'une grande civilité qui existait autrefois. Une oeuvre urbaine basée sur la symétrie qui évoquait à sa façon les magnifiques perspectives de l'architecture classique. Toute la démarche inclusive de Charney était là. Une démarche presque archéologique sur la mémoire, la monumentalité, la métaphore où le geste créateur se replace dans un contexte socio-historique. Art ou architecture, c'est un commentaire sur le cadre bâti

et, c'est ici, un commentaire sur le pouvoir. Architecte, Charney est aussi professeur à l'Université de Montréal. Ses oeuvres, s'il faut absolument leur accoler une étiquette s'inscrivent dans un courant qu'on appelle aux États-Unis, la « site construction ». Il y a dans ses pièces tenant à la fois de l'architecture, de l'art: sculpture, photographie... une confrontation salutaire; antidote optimiste, malgré tout, à bien des maux qui affligent l'architecture et les arts visuels. Melvin Charney nous explique ici l'exposition.

« J'ai à ma disposition toute une gamme de métaphores possibles. Mes images paraissent architecturales parce que je touche les choses bâties. Je les pousse dans une direction différente de celle de l'architecture pratiquée. Le médium ne détermine pas ici la nature du travail. Celle-ci est plutôt une activité contenue à travers une métaphore spécifique ».

« *Memo Series* (le premier volet de l'exposition) a été conçu au départ dans un contexte architectural. Pourtant ces pièces ont été reçues

dans un contexte non architectural. Il y a ensuite *Dictionnaire Series*, 1970-1978. Ces « leçons tirées de services de presse » touchent aussi à mon travail sur les notions d'images et de monument. À partir de *Dictionnaire*, je commence à construire, à redessiner des images. Dans *Memo*, j'ai cherché des évidences dans la mémoire des gens, des évidences autour de nous. Comment identifier des métaphores que je peux reproduire pour susciter des réactions? J'avance cette recherche de métaphores jusqu'aux *Maisons de la rue Sherbrooke* où je construis quelque chose dans la rue. À cause des circonstances autour du projet, cela a été repris par les journaux ce qui, en soi, devient une autre métaphore ».

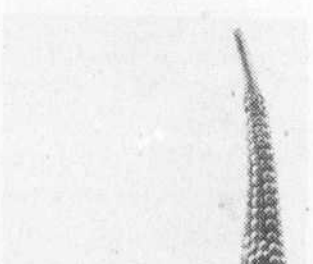
autre édifice. Un qui marginaliserait l'autre. C'est un peu le bois contre le béton ».

« Dans ce que je construis, je travaille toujours avec une échelle grandeur nature. J'espère que les gens pourront s'y reconnaître, s'accrocher à cette dimension humaine. C'est un problème si je travaille dans une galerie parce que l'on veut avoir un petit objet qui se vend; alors que mes pièces sont situées visuellement. On ne peut les dégager de leur contexte ».

Ainsi cette exposition se compose d'une dizaine d'oeuvres. *Memo series*, 1969-1970 est un projet d'anti-monument pour un musée de l'aviation. Les *Memos* établissent un réseau de ressources disponibles. Ainsi, par exemple Charney voulait y simuler le vol de Lindberg, utiliser des simulateurs avec lesquels les pilotes s'entraînent. Une variation continue sur l'expression du monument qui renforce la structure collective de l'expérience personnelle.

Richesse de l'art populaire français

REGROUPÉS selon de nombreux thèmes et approches, environ 180 objets réalisés par des artisans français au 18^e et 19^e siècles composent l'exposition *L'art populaire français*. Une exposition présentée au Musée des beaux-arts de Montréal et qui se terminera le 2 décembre.



dans le travail d'élaboration de sa pièce s'est dégagé des contraintes strictement utilitaires et a répondu à une exigence plus haute: celle de la qualité plastique, se rapprochant ainsi du royaume de l'art. Des liens s'imposent avec notre propre patrimoine.

Organisée conjointement par le Musée national des arts et traditions populaires de France et le Smithsonian Travelling Exhibition Service. L'exposition est présentée au Canada sous les auspices du Musée national de l'homme.

Montréal, ce samedi et dimanche. Logement, destruction des quartiers, vie communautaire, réaménagement urbain... les films présentés montreront l'évolution de ces domaines. Samedi, grâce à des films d'archives, ce festival de films sur l'urbain s'ouvrira avec la dernière réalisation du cinéaste Michel Bouchard. Son film *La loi de la ville* sera projeté à 11 h. Suivront à

14 h. Montréal de Claude Godbout. Le co-scénariste de ce film, Jean-Claude Marsan viendra lui-même présenter son film au public. À 15 h. ce sera *Cité de Notre-Dame*, 1942, une réalisation de Vincent Paquette. À 15 h. 30 ce sera *Métrofolle*, 1967, une réalisation d'Yvon Malette. À 10 h. dimanche: *Réaménagement d'un secteur urbain-Jean-Manche*, 1961.

À 10 h 20: *La petite Bourgogne*, 1968, réalisation de Maurice Bulbanian. À 11 h. *Montréal: retour aux quartiers* de Michel Regnier, 1974. À 14 h. *Monopoly* de Stanislas Choko, 1977. À 15 h. *The Walls Come Tumbling Down*, une réalisation de Michael Rubbo, Pierre Lasry, William Weintraub, 1977. À 15 h 30 *Co-op Housing: Getting it Together*, réalisation Laura Sky, 1975. *The vacant lot* à 16 h. de Judith Meredith,

d'une façon continue *Vivre à Montréal*, audiovisión réalisée par le Centre de documentation Yvan Boulerice. R. V.

Les objets que l'on y verra appartiennent essentiellement à une société agraire à des époques où coutumes et croyances étaient transmises par la famille. La vie de chacun était alors ponctuée de rites marquant des étapes telles que le baptême, la première communion, le service militaire, les fiançailles, le mariage, les fêtes religieuses et profanes.

Organisée conjointement par le Musée national des arts et traditions populaires de France et le Smithsonian Travelling Exhibition Service. L'exposition est présentée au Canada sous les auspices du Musée national de l'homme.

Montréal, ce samedi et dimanche. Logement, destruction des quartiers, vie communautaire, réaménagement urbain... les films présentés montreront l'évolution de ces domaines. Samedi, grâce à des films d'archives, ce festival de films sur l'urbain s'ouvrira avec la dernière réalisation du cinéaste Michel Bouchard. Son film *La loi de la ville* sera projeté à 11 h. Suivront à

14 h. Montréal de Claude Godbout. Le co-scénariste de ce film, Jean-Claude Marsan viendra lui-même présenter son film au public. À 15 h. ce sera *Cité de Notre-Dame*, 1942, une réalisation de Vincent Paquette. À 15 h. 30 ce sera *Métrofolle*, 1967, une réalisation d'Yvon Malette. À 10 h. dimanche: *Réaménagement d'un secteur urbain-Jean-Manche*, 1961.

À 10 h 20: *La petite Bourgogne*, 1968, réalisation de Maurice Bulbanian. À 11 h. *Montréal: retour aux quartiers* de Michel Regnier, 1974. À 14 h. *Monopoly* de Stanislas Choko, 1977. À 15 h. *The Walls Come Tumbling Down*, une réalisation de Michael Rubbo, Pierre Lasry, William Weintraub, 1977. À 15 h 30 *Co-op Housing: Getting it Together*, réalisation Laura Sky, 1975. *The vacant lot* à 16 h. de Judith Meredith,

1977. Enfin *Square George-Etienne Cartier* de Monique Lamy terminera la séance où sera présenté

d'une façon continue *Vivre à Montréal*, audiovisión réalisée par le Centre de documentation Yvan Boulerice. R. V.

avait alors en France l'art populaire. Il est passionnant d'y découvrir comment l'artisan,

Dans le cadre de la semaine du patrimoine 1979, le Musée des beaux-arts, en collaboration avec Héritage Montréal présentera un festival de film sur l'architecture de

Galerie d'Art au CLUB CANADIEN
436 est. Sherbrooke 844-9010
Métro Nord-Sud - Sortie Sherbrooke

vous invitent cordialement au lancement du livre

ROUSSEAU et le Moulin des Arts

MARCEL BROQUET, ÉDITEUR

MARDI LE 30 OCTOBRE 1979 à 19h
INVITÉ D'HONNEUR
Le Maire Jean Drapeau

HEURES D'AFFAIRES:
Mardi, jeudi, vendredi: 10 h à 18 h
Mercredi: 10 h à 21 h, samedi: 10 h à 17 h
Fermé le lundi

P.S. L'exposition se continuera jusqu'au 10 novembre 1979.
R.S.V.P. 844-9010

EXPOSITION

oeuvres choisies de
CLAUDE GAUVIN

Vernissage le 30 octobre à 20 h
rencontre avec l'artiste

La Galerie d'Art
GILLES BROWN
904 Sherbrooke ouest tél.: 844-0788

EXPOSITION

Cordiale invitation au vernissage des oeuvres de
Maurice Assier

Le mardi 30 octobre 1979 à 19 h

l'exposition se poursuivra jusqu'au 11 novembre inclusivement

Merc. 10 h à 18 h - Jeu. Vend. de 10 h à 21 h -
Sam. de 10 h à 17 h - Dim. de 13 h à 17 h.

Galerie Colbert
1396A Ouest rue Sherbrooke 843-8777
En face du Musée des Beaux-Arts de Montréal

jacqueline avril vous présente...

le Carrefour des arts

Le rendez-vous des amateurs de l'art tous les samedis sous cette publiquité

publicité 844-3361

EXPOSITION

LAU TIN YUM

Jusqu'au 6 novembre

GALERIE MORENCY
1564, rue Saint-Denis, Montréal
tél.: 845-6442 - 845-6894

lundi au samedi de 10 à 17 heures jeudi de 13 à 21 hrs

S.I.A.F. INC
SOCIÉTÉ D'IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES

En direct de France!

• Fauteuils: Henri II, Louis XV, Louis XVI, Voltaires, armoires, buffets, commodes, vitrines, secrétaires, tables de fermes, chaises, bureaux, meubles en pin.

430 rue St-Pierre - Montréal - Tél.: 842-5975
(Métro: Victoria et Place d'Armes)
Ouvert tous les jours de 10h30 à 17h30 - jeudi de 10h30 à 20h

«L'OEIL»
4427 St Denis • 282-1756

Gravures originales de
LEONOR FINI

Choix de plus de 50 sujets
À partir de \$150.00 (encadrés)

du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

EXPOSITION

"Daffodils" Huile 25" x 32"

JORI SMITH
jusqu'au 3 novembre

Galerie Kastel Inc.
1366 Avenue Greene, Westmount • Tél.: 833-8735

Du lundi au samedi de 10 h à 17 h 30

LA GALERIE U.Q.A.M.

Jacques Giraldeau
Encores, photos, estampes et Exposition 70-80 du cinéaste: Films dont le dernier
LA TOILE D'ARAIGNÉE
du 17 octobre au 3 novembre
du mardi au samedi de 12h00 à 18h00
le jeudi de 12h00 à 20h00
Entrée: 1,400 Berri ou métro

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Le Conte de l'oiseau

Une grande première à Montréal

par Angèle Dagenais

PAULE Delorme, André Prévost, Charles Dutoit, les comédiens Dorothée Berryman et Jean Besré et les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal nous réservent une grande première dimanche, le 4 novembre prochain: la création d'un conte symphonique, le premier en Amérique du Nord, contribution substantielle au monde de la musique et de la littérature, intitulé *Le conte de l'oiseau*.

L'instigatrice de cette longue histoire, Paule Delorme, bien connue depuis vingt ans pour sa contribution à la littérature enfantine québécoise, caresse ce projet depuis au moins dix ans. L'Année internationale de l'enfant semblait le moment idéal pour le mettre en chantier. Il a mis un an à prendre forme. En plus d'une merveilleuse histoire, *Le conte de l'oiseau* s'appuie sur une partition d'orchestre complète de quelque 35 minutes que l'on doit à André Prévost, compositeur et professeur montréalais bien connu.

Le « conte symphonique » n'a pas une longue histoire dans la musique occidentale. Il commence et s'arrête avec Prokofiev et son célèbre *Pierre et le loup*, car ce genre musical requiert un support littéraire, ou vice versa, ce conte un appui musical. Ce n'est pas une initiation aux

différents instruments de l'orchestre tels *Piccolo, Saxo et Co.* d'André Popp ou *The Young Person's Guide to the Orchestra* de Benjamin Britten; ce n'est pas non plus un poème symphonique, une fantaisie lyrique, un opéra, une cantate ou un oratorio... Le modèle unique de *Pierre et le loup* associe les différents personnages du conte russe à des instruments et des thèmes de l'orchestre — Pierre (les violons), le grand-père (le basson), les chasseurs (les timbales), etc — sans constituer pour autant une démarche didactique formelle car le conte est bien structuré laissant toute latitude à l'imaginaire et sa force d'évocation.

Le projet de Paule Delorme et d'André Prévost est plus ambitieux encore car il crée de véritables liens structurels entre le conte et la musique qui deviennent indissociables. Le conte se nourrit de la musique et inversement; le cheminement des deux auteurs s'est fait simultanément autour d'un même piano, émanant d'une même philosophie. *Le conte de l'oiseau* n'est pas une superposition de deux genres artistiques, l'un musical et l'autre littéraire, mais une fusion très étroite d'une pensée biciphale.

Long poème qui sera rendu par Dorothée Berryman et

Jean Besré le 4 novembre prochain, le conte se faufile à travers la musique de Prévost. Celle-ci utilise des matériaux qui appartiennent davantage à la musique atonale que tonale. En ceci, Prévost n'a rien changé à sa forme personnelle de composition. Il a toutefois cherché à élaborer des formes musicales simples et des séquences plus courtes pour relancer constamment l'intérêt du conte. Prévost explique qu'ici encore il utilise ses « motifs caméléons », c'est-à-dire des structures musicales qui changent de « couleur » selon l'environnement musical dans lequel elles sont situées. Les analystes-musicologues reconnaîtront sa façon habituelle de traiter la matière sonore. Prévost prétend n'avoir fait aucune concession stylistique dans cette oeuvre parce qu'elle s'adresse aux enfants. Il est convaincu, comme beaucoup d'artistes et de pédagogues d'ailleurs, que le public enfantin est tout à fait apte à comprendre et à apprécier toute démarche artistique authentique et expressive quels que soient les matériaux utilisés. Les musiques « atonale et sérielle », pour-t-on arguer également, sont vieilles comme le monde; l'Occident n'a fait que les redécouvrir avec Schoenberg dans les années 40...

Dans *Le Conte de l'oiseau* Paule Delorme a voulu, pour sa part, écrire un conte à la portée des ambitions de l'enfant. On ne lui propose pas ici de super-héros, de modèles inaccessibles mais de s'accomplir parfaitement comme être humain. L'oiseau en question n'est pas un « Jonathan » qui vole vers le soleil mais un pauvre petit oiseau peureux qui parvient à surmonter ses craintes des grands espaces et du vide maternel après avoir traversé une série d'épreuves qui le confirmeront dans sa quête d'émanci-



Paul Delorme et André Prévost profitent des derniers rayons chauds de l'automne pour ajouter une dernière touche au Conte de l'oiseau qu'ils signent conjointement et qui sera créé le 4 novembre prochain.

(Photo Jacques Grenier)

patation et de liberté. Paule Delorme a conçu un conte qui peut se lire à plusieurs niveaux donc qui peut intéresser petits et grands. Écrit dans une langue très poétique, ce conte est aussi très québécois en ce qu'il aborde des thèmes tout à fait représentatifs du vécu québécois: prairie, forêt, ville, faune, migrations, équilibre à rechercher avec la nature, humanisme. On a dit souvent que le Québécois typique est celui qui a le coeur à la campagne et les pieds en ville, et ce, malgré lui la plupart du

temps! Musicalement, l'oiseau tout petit du début est reflété par la voix du piccolo; lorsqu'il surmonte l'épreuve de la tempête et affirme sa maturité il devient flûte; enfin, lorsqu'il joint la grande migration d'automne dans un finale euphorique, ce sont tous les bois de l'orchestre qui parlent en son nom. Dans le conte, Paule Delorme a tenu à exploiter des éléments surréalistes et non pas uniquement naturalistes pour stimuler l'imagination des enfants. Ainsi son

approche des couleurs et des ballons, symboles des grands espaces (bleu), de la prairie sécurisante (vert) et du courage de chercher sa liberté (rouge), est très intéressante. De même, son traitement de la forêt séductrice et de la ville inhumaine que découvre l'oiseau, est riche d'images poétiques, en plus d'offrir matière à réflexion. Ce conte en deux dimensions — musicale et littéraire — sera complété d'une troisième — visuelle — le 4 novembre prochain à la Place

des arts grâce à l'apport d'artistes qui ont répondu à l'appel de Paule Delorme d'illustrer sur toiles et canevas les images que leur suggère *Le conte de l'oiseau*. Une exposition de quelque 25 toiles dans le foyer Lapalme de la salle Willfrid-Pelletier complètera donc cette création, qui espérances sera remontée et diffusée plus d'une fois au Québec. Radio-Canada a accepté de retransmettre en direct cette oeuvre sur ses ondes le 4 novembre puisqu'il s'agit d'une création à la faveur de l'Année internationale de l'Enfant. Mais une production de \$35,000 — \$31,000 du ministère des Affaires culturelles et \$4000 du secrétariat de l'Année internationale de l'enfant — devra certainement se justifier par plus d'une représentation sur scène.

Parmi les suites possibles à donner au *Conte de l'oiseau* il est question de produire un disque-album au printemps prochain et déjà plusieurs demandes sont inscrites de l'Orchestre du New Jersey, de l'Orchestre de Washington et de certains musiciens qui s'intéressent à la diffusion de ce conte symphonique. Il est question également que l'Orchestre des jeunes du Québec l'inscrive à son répertoire. *Le conte de l'oiseau* voit le jour grâce à l'acharnement de Paule Delorme qui y a investit toutes ses énergies depuis plus d'un an mais aussi à Charles Dutoit qui a cru tout de suite au projet et a encouragé Mme Delorme à continuer; à André Prévost qui s'est libéré de son travail universitaire grâce à la subvention spéciale consentie par le ministère des Affaires culturelles par les soins attentifs de Jacques Langevin, responsable du dossier de la musique; à Lyse Richer-Lortie, musicologue et Marielle Richer, pédagogue qui étaient consultantes sur ce projet; aux musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal et aux deux comédiens qui créent l'oeuvre dans huit jours. Heureux ceux qui se trouvent une place le 4 novembre prochain car elles sont presque toutes réservées déjà...

Exposition de Carl Andre

Le Musée d'art contemporain présente du 25 octobre au 2 décembre 1979 une exposition de Carl Andre réunissant des sculptures exécutées entre 1959 et 1979. Organisée par le Laguna Gloria Art Museum de Austin au Texas, elle est la première présentation d'importance de l'oeuvre de Carl Andre depuis la rétrospective que lui accordait le Solomon R. Guggenheim Museum à New York en 1970.

Les seize sculptures qui seront exposées posent les jalons de l'évolution de l'oeuvre d'Andre de 1959 à aujourd'hui. Parmi elles, « Lever », composée d'une rangée de 137 briques réfractaires, fut l'une des pièces les plus importantes de l'exposition « Primary Structures » qui, en 1966, a contribué à établir l'école minimaliste à New York. Elle englobe plusieurs des caractéristiques majeures de l'oeuvre d'Andre

et l'horizontalité, l'emploi de composants modulaires, l'utilisation de formes géométriques simples et de matériaux communs ainsi que l'articulation spatiale d'un environnement existant. Depuis le milieu des années soixante, l'oeuvre de Carl Andre a exercé une influence marquante sur les sculpteurs contemporains. En contribuant à élargir les traditions mêmes de la sculpture moderniste, elle a joué un rôle primordial dans le développement du courant minimaliste, à eu une portée décisive sur la création des « earthworks » et fut une source d'inspiration du mouvement conceptuel.

A l'occasion de cette présentation, Carl Andre concevra et exécutera une sculpture composée de 96 poutres de bois sur les lieux mêmes de l'exposition.

Livres reçus

LITTÉRATURE POUR ENFANTS

Le chat Père Noël, Judith Kerr, Deux coqs d'or.
Le secret du Père Noël, Ann et Dennis Mallet, Deux coqs d'or.
Le joyeux Noël des animaux, Richard Scarry et Kathryn Jackson, Deux coqs d'or.
Le super guide junior du plein air, Deux coqs d'or.

Le grand livre de la mer, Deux coqs d'or.
Les Vikings, John Gilbert et Edward Mortelmans, Deux coqs d'or.

THÉÂTRE, POÉSIE ET REVUES

Bertolt Brecht, L'Herne no 35/1.
Tombeau de Holderlin, Marc Cholodenko, Hachette.
Jalons, no 07.
Diogène no 106, Gallimard.
La nouvelle revue française, nri, Septembre 79.

EXPOSITION
Bijoux de **CLAUDE HUNOT**
Eaux fortes de **DIANE DENEAULT**
les 26, 27 et 28 octobre
galerie boutique
à l'ombre du clocher
près de Saint-Jean-sur-le-Richelieu
Renseignements: 1-347-7417

VERRIÈRES
Carol Lévesque Monique Jarry
Robert Stanton Marika Szabo
Du 2 octobre au 27 octobre
Galerie des Artisans
du meuble québécois
85 est, St-Paul, Vieux Montréal
866-1038

GALERIE L'AQUATINTE
Jean François L'homme
Vernissage le 30 octobre de 19h à 21h
Jusqu'au 24 novembre
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12h à 18h, le sam. de 10h à 17h et sur rendez-vous

Galerie d'Art les Deux B
MICHEL BOURGUIGNON
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

JEAN VALLIÈRES
SOUFFLEUR DE VERRE
du 18 oct. au 10 nov.
La Galerie de la Centrale
d'Artisanat du Québec
1450 St-Denis (849-9415)
lun., mar., mer.: 9 h 30 - 17 h 30
jeu., ven.: 9 h 30 - 21 h
sam.: 9 h 30 - 17 h

Peintures récentes de
Marcelle Ferron
Vernissage le 1er novembre à 20h 30
Jusqu'au 17 novembre
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h

Jean-Paul Lemieux
Atelier 68
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine
(station McGill Niveau Métro) 849-8243

EXPOSITION
Oeuvres récentes de
PAUL SOULIKIAS
Vernissage le 27 octobre à 16 h
présence de l'artiste
du 26 octobre au 3 novembre
Bienvenue à tous
la galerie d'art de ste. adèle
80 rue Morin Ste-Adèle P.Q. 1-229-4341
sam de 10 h à 22 h dim et lun de 10 h à 16 h

L'image
La Première Galerie Populaire
-EAUX-FORTES-
Petits Formats
— Nous avons le plus grand choix au Québec
809 rue Laurier est 271-2001

EXPOSITION
huiles et gouaches
RIOPELLE
sculptures
AL-SHAIKHLY
du mardi au vendredi de 9h à 17h 30
samedi de 9h à 17h, fermé dimanche et lundi
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

EXPOSITION DES OEUVRES DE
minigal GALERIE D'ART
A. BESSE
U. BRUNI
S. COSGROVE
M. A. FORTIN
G. GEROMETTA
M. MAURO
F. NEMETH
P. SURREY
et plusieurs autres
Vernissage mercredi le 31 octobre à 18 h 30
2130 rue Crescent, Montréal, Qué. H3G 2B8 —
Tél.: (514) 843-5419

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA NOUVELLE MAISON DE LA GRAVURE
Plus de 1500 gravures originales
avec service d'encadrement
OUVERTE AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE
Lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Samedi 10 h à 17 h — Dimanche 13 h à 17 h
9, rue Saint-Paul ouest, Vieux Montréal - 844-3438

galerie joliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
marcello bonevardi
dessins et tableaux récents
du 31 octobre au 17 novembre 1979
à venir
oeuvres sur papier du 21 nov. au 15 déc.
richard mill du 16 jan. au 9 fév.
paul lacroix du 13 fév. au 8 mars
acquisitions récentes
• dessins et tableaux de jean mcween (que nous représentons maintenant)
• sérigraphies et tableaux de jacques hurtubise
• dessins et tableaux de louise robert
du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous
nos artistes ailleurs
milly ristvedt
"dix ans de peinture"
au Agnès Etherington Art Centre de Kingston
du 28 octobre au 9 décembre 1979
(exposition itinérante au Canada)

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Molière: le rire est une arme redoutable

par Francine Laurendeau

QUI fut le père de la fille de Madeleine Béjart? Ce n'est en tout cas pas le film d'Ariane Mnouchkine qui nous le dira et il ne faut pas ici chercher les ragots de la petite histoire. *Molière*, c'est avant tout la peinture d'une époque, celle d'un dix-septième siècle encore bien proche du Moyen Âge, où le peuple est accablé par les famines, les guerres et les impôts. Une époque

cruelle, nous dit la réalisatrice, qui n'en est pas moins, dans cette France sauvage et raffinée, celle des fêtes et carnivals populaires, royaume des bateleurs et bonimenteurs qui fascinent le jeune Jean-Baptiste Poquelin, futur organisateur des fastueuses fêtes baroques de Versailles.

Molière, c'est également la recherche des sources d'ins-

piration de l'auteur du *Malade imaginaire*. Enfant, il observe les médecins, ces êtres ignorants et grossiers qui ne songent qu'à faire ripaille, se souciant peu du sort du malade. A dix ans, Jean-Baptiste verra mourir sa mère épuisée par les saignées. Il ne l'oubliera pas. Très jeune, il s'opposera à son père, refusant d'être comme lui tapissier. Il obtiendra la permission d'aller étudier le Droit à Orléans. Mais il ne veut pas non plus être avocat, il veut être acteur. Et on voit déjà se dessiner bien des personnages du futur *Molière*. Les médecins, le père colérique, prompt à déshériter. La servante au grand cœur et à la langue bien pendue qui prend le parti des enfants contre le père. Plus tard, on verra se profiler, à Orléans, la sombre silhouette des dévôts, qui interdissent les réjouissances populaires du Carnaval et organisent la répression contre la foule désobéissante. Ces mêmes dévôts qu'il retrouvera à la Cour et qui tenteront de faire interdire son *Tartuffe*.

Molière, c'est enfin une réflexion sur le théâtre, on pourrait même dire sur l'engagement social de l'artiste. Le théâtre qui fait partie de la vie quotidienne, des jeux des enfants et des fêtes foraines, le théâtre créé par le peuple qui se déguise pour le Carnaval. Le théâtre de l'écrivain qui décrit les travers de son époque, qui dénonce les hypocrites et les tyrans, qui s'oppose au Pouvoir, avec tous les dangers que cela comporte. *Molière* mettra du temps à déléguer la Tragédie pour la Comédie qu'il méprisait un peu pour son manque de noblesse. Mais qui, maniée par un critique social lucide et attentif, peut devenir un genre carré-



Une scène de Molière, le film d'Ariane Mnouchkine

ment subversif. C'est toujours au dépens d'une profession, d'une classe de la société qu'on rit dans les comédies de Molière. Le rire est une arme redoutable. Quel bonheur d'avoir enfin droit à la version intégrale. Et de ces quatre heures trente, seules les quinze minutes consacrées à l'entracte m'ont semblé superflues. Mais il faut bien faire vivre les marchands de pop corn. On sait qu'Ariane Mnouchkine est metteur en scène au théâtre depuis plus de quinze ans et qu'elle dirige, à Paris, une troupe qui s'adresse au grand public. Mais si elle a déjà porté à l'écran *1789*, création collective du Théâtre du Soleil, *Molière* est à proprement parler sa première oeuvre conçue pour le cinéma. Et c'est un

film passionnant. La première épopée filmée par une femme (« the first really epic film to be made by a woman », n'hésite pas à écrire le confrère du *Newsweek*. Me méfiant du mot « épopée », je dirais plutôt qu'il s'agit d'un film d'envergure et de mesure, un film superbement organisé, où souffle ici et là un vent de folie. Superbement organisée, cette grosse production fait preuve d'un remarquable souci du détail intelligent. Il y aurait long à dire sur l'éclairage, la lumière, les décors, les costumes. Deux mots seulement sur les costumes. Pour passer du Moyen Âge crasseux à la folie des costumes du Roi Soleil, le chef costumier Daniel Ogier dit s'être surtout inspiré de la peinture parce qu'il n'y a pas, en France, de

musée du costume. La séquence du mariage forcé, par exemple, est la reconstitution fidèle d'un tableau de Mignard. Je ne sais si cet œil du peintre est aussi réaliste que l'aurait été celui du photographe, mais il en résulte des images agencées comme des toiles de maîtres, dont aucun des éléments n'est laissé au hasard.

Et soudain, voilà que ce plan de fête foraine s'éloigne, qu'on s'élève au-dessus de la foule bigarrée, en vacillant. On croit même un instant à un mouvement raté de la caméra. Et on découvre qu'on a adopté le point de vue de cet incroyable homme-oiseau qui survole la scène. Sous l'effet du vent qui gonfle ses rideaux comme des voiles, un petit théâtre est emporté à travers champs. Dans la neige d'un col des Alpes, apparaissent lentement d'immenses gondoles dorées qui témoignent bien du délire de l'époque de Louis XIV: c'est un cadeau de Venise pour les fêtes du Roi, à Versailles...

Moments de folie, moments d'émotion aussi. Ces comédiens de théâtre sont d'excellents comédiens de cinéma et on n'a négligé aucun des rôles secondaires. J'ai particulière-

ment aimé l'interprétation de Joséphine Dernenne dans le personnage de Madeleine Béjart, la fidèle compagne que Molière délaissera pour épouser sa fille Armande. La fin du film, cette interminable et in-

descriptible montée de l'escalier où on porte Molière mourant, est selon moi un morceau remarquable, d'une intensité dramatique rarement atteinte. Un grand film. Au complexe Desjardins

LA RENCONTRE DES PLUS BRILLANTES COMÉDIENNES DANS UN FILM SOMPTUEUX ET EXALTANT OU S'AFFRONTENT LA PASSION, LA SAUVAGERIE ET LE ROMANTISME.

ISABELLE ADJANI · MARIE FRANCE PISIER · ISABELLE HUPPERT



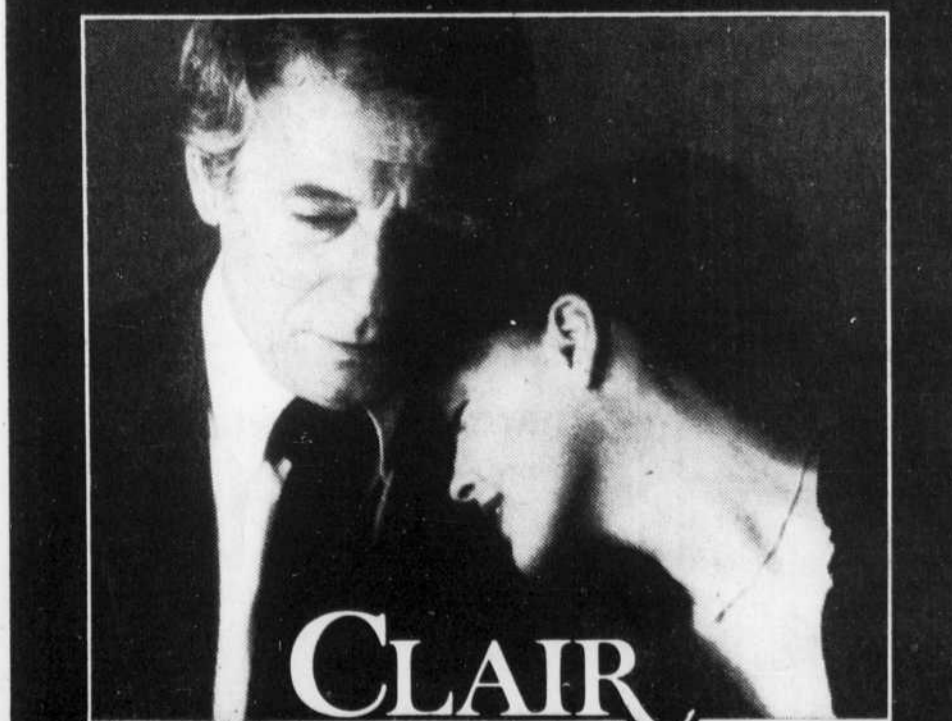
Les Soeurs Brontë
ISABELLE ADJANI · MARIE FRANCE PISIER · ISABELLE HUPPERT
un film de ANDRÉ TECHINE
PASCAL GREGGORY · PATRICK MAGEE · HELENE SURJERE · ROLAND BERTIN · JEAN SOREL
scénario: ANDRÉ TECHINE · PHILIPPE SARRE · PHILIPPE SARRE
une sélection des FILMS MUTUELS
CREMAZIE
Sem. 6.45 - 9.15. Dim. 1.45 - 4.15 - 6.45 - 9.15.
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

PIERRE DAVID PRÉSENTE UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

YVES MONTAND
ROMY SCHNEIDER

DANS UN FILM DE **COSTA-GAVRAS**

D'APRÈS LE ROMAN DE **ROMAIN GARY**



CLAIR DE FEMME
le triomphe de la Tendresse, de l'Amour et du Couple...
DÈS LE 2 NOVEMBRE
CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

jazz Pour l'amour d'une citrouille

par Gilles Archambault

Je n'aime pas la tarte à la citrouille; je trouverais presque à redire sur les visages hilares et grotesques qu'on nous propose ces jours-ci à même ce fruit insignifiant. (Non, mais dites-moi, où Archambault veut-il en venir?) À une étiquette peu connue de jazz, voyons! J'ai toujours été du côté du plus faible.

Les disques Pumpkin sont d'origine américaine. Produits à Miami, ils sont importés ici depuis peu par Trend Records de Toronto. Il s'agit toujours de microsillons structurés autour d'édits, qui pour la plupart proviennent de bandes enregistrées par des musiciens connus, il y a un certain nombre d'années. Les conditions techniques ne sont pas idéales, la prise de son peut être primitive, parfois un début de pièce est tronqué, etc. Je m'empresse de dire cependant que dans le cas des trois disques dont je rends compte cette semaine on est en présence d'un travail de reproduction fort convenable et qu'on est loin de ces enregistrements poussifs provenant d'émissions de radio par exemple. Bref point n'est besoin d'être un fan convaincu et incondicional pour prendre plaisir à l'écoute de ces microsillons. Quant à moi, je vous avoue tout net, sauf quelques exceptions rarissimes, je suis peu friand de ces sons pauvres et éraillés provenant même d'un musicien génial, dont nous possédons du reste la plupart du temps une interprétation très proche de la même pièce réalisée en de meilleures conditions...

Suitably Zoot (Pumpkin 108) nous offre de l'excellent Zoot Sims. Si j'avais l'âme grégaire, j'aurais depuis longtemps fondé l'amicale Zoot Sims. Peu de jazzmen jouent avec un égal bonheur, et ce depuis près de trente ans. Swing, sens du blues, improvisation, sens mélodique, Sims possède ces qualités d'emblée. En 1965, il n'était pas aussi détaché que maintenant de l'emprise de Lester Young, mais quel plaisir d'entendre dans ces quatre standards! Deux contextes: un sextet comprenant Al Cohn et Richie Kamuca; un quintet avec Bob

Brookmeyer. Moi si j'étais vous et si je n'avais pas donné tout mon argent aux bonnes oeuvres ou au boxon, je me paierais cette galette.

Coleman Hawkins vers 1965 avait depuis longtemps dépassé son zénith. *Riffide* (Pumpkin 105) contient cependant quelques très bons moments. La présence de Earl Hines au piano — lequel ne se livre pas à de blâmables exercices de virtuosité — rappelle au vieux musicien qu'il a été un superbe improvisateur. Ici le saxo ténor joue avec une intensité, un sens du tragique que trop de démonstrations bâclées nous avaient fait oublier. Hawkins à la fin de sa vie avait une sonorité de plus en plus âpre, son jeu avait une violence qui dérangeait. Vaut l'écoute.

Comin' Home Baby (Pumpkin 107) provient de la collaboration de Roy Eldridge et de Richie Kamuca. D'un côté le lyrisme, le dynamisme de celui qu'on connaît sous le nom de Little Jazz; de l'autre la subtilité d'un disciple de Lester Young. Roy Eldridge en 1965 n'était plus capable des prouesses techniques de ces débuts, mais quel musicien merveilleux! Il suffit d'écouter par exemple *Take the A Train* ou *In a Mellotone* pour apprendre comment il sait donner vie à des thèmes un peu fatigués (parce que trop joués). Eldridge et Kamuca se complétaient admirablement, il faut regretter qu'ils n'aient pas enregistré ensemble plus souvent.

LE CINÉMA PARALLÈLE
3652 84 Avenue, 543-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
19 h 30
ENTRE TU ET VOUS
de Gilles Groulx
21 h 30
24 HEURES OU PLUS
(G.G.)
Dim. 18 h 00:
OÙ ÊTES-VOUS DONC?
(G.G.)

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AOTE

SÉLECTION OFFICIELLE
CANNES 1979 MONTRÉAL 1979 TORONTO 1979 MOSCOU 1979
Sem. 6h:30, 8h:00, 9h:30. Sam. 5h:00, 6h:30, 8h:00, 9h:30
Dim. 12h:30, 2h:00, 3h:30, 5h:00, 6h:30, 8h:00, 9h:30

"TRÈS DRÔLE... Appelez cela allégorie ou satire, mais cette étude des différentes couches sociales aperçues lors d'une répétition d'orchestre est tout simplement du FELLINI PUR."
— Jack Kroll, Newsweek
"EXTRAORDINAIRE, BRILLANT... UNE MERVEILLE. Fellini a créé une oeuvre universelle..."
— William Wolf, Cue New-York
"GLORIEUSEMENT DRÔLE... si profond, si humain et spirituel... Répétition d'orchestre est un des meilleurs films de ce brillant metteur en scène."
— Vincent Canby, New-York Times
VOYEZ LE! Fellini vient de nous donner une autre expérience des plus excitantes.
— Gene Shalit, NBC-TV

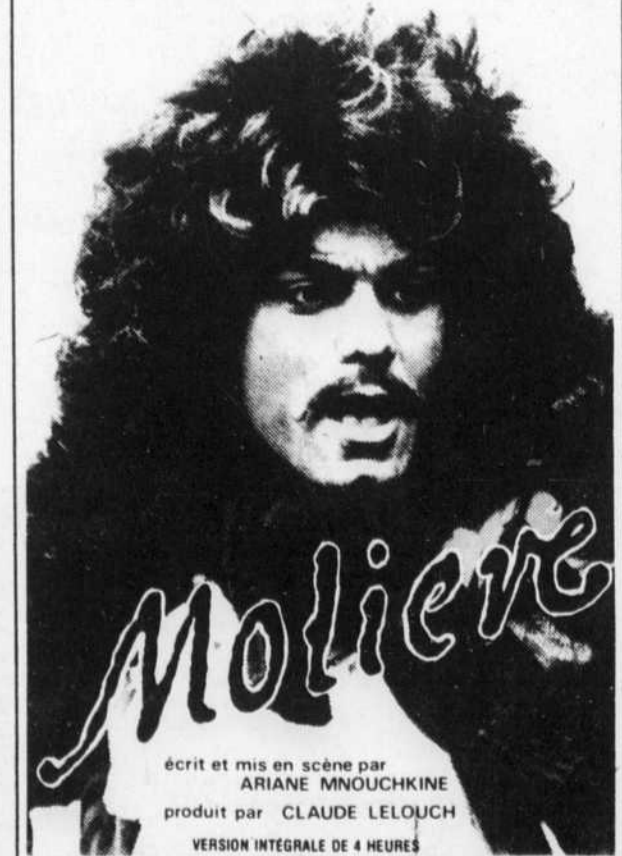


LE DECLIN DE L'OCCIDENT EN DO MAJEUR
VICTOR LOEWY PRÉSENTE
Federico Fellini
PROVA D'ORCHESTRA
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE
produit par RAI une distribution de GAUMONT/SACIS/VIVAFILM
VO ST-FRANCOIS

Sem. 7h:30, 9h:30, Sam. 5h:30, 7h:30, 9h:30. Dim. 1h:30, 3h:30, 5h:30, 7h:30, 9h:30

"Un 'opéra des yeux' servi par une rare galerie de personnages superbes."
"Un spectacle, une fresque, qui participe d'un débat politique important."
La Chanson de ROLAND
Un film de FRANK CABBERTI
MONIQUE MERCURE / KLAUS KINSE / DOMINIQUE SANDA / ALAIN CURY

L'ÉVÈNEMENT DU FESTIVAL DE NEW-YORK!



écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
LUNDI À VENDREDI EN MATINÉE ADULTES... \$3.00
Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

"MOLIÈRE ÉCLATE DE VIE!"

— Maudie Peterson THE GAZETTE
"Molière d'Ariane Mnouchkine est un pur chef-d'oeuvre que l'on savoure minute après minute... la forme est une admirable leçon de cinématographie, de mise en scène, un régal pour l'oeil et l'ouïe."
— Angèle Dagonais LE DEVOIR
"Molière, c'est un de ces rares films qui jalonnent l'histoire du cinéma et qui se trouvent en bonne compagnie auprès d'oeuvres comme *Autant en emporte le vent*... Molière, une vie passionnante... une expérience fascinante pour le spectateur... un souffle quasi démentiel."
— Claude Dagnault LE SOLEIL

Molière

"Molière est certes un film splendide. La photographie est une splendeur. Il y a des scènes à couper le souffle. Chose certaine, c'est un film qu'il faut voir."
— Pascale Perrault JOURNAL DE MONTRÉAL
"Molière nous offre des images d'une force incroyable, des scènes d'émotion tendres et touchantes, ce n'est pas un film qu'on oublie de si tôt... Ariane Mnouchkine a réussi à combiner la virtuosité cinématographique de Fellini et l'intensité émotionnelle de Bergman."
— Jacob Szikand THE GAZETTE
"Molière, c'est le film le plus coûteux (six millions de dollars) que la France ait jamais produit... Philippe Caubère qui interprète le rôle de Molière est éblouissant."
— Jay Scott GLOBE AND MAIL
TOUS LES JOURS À 1.15 & 7.15

CULTURE ET SOCIÉTÉ

variétés / Des disques préréférendaires...

par Nathalie Petrowski

ON les attendait depuis tellement longtemps qu'on avait commencé à sérieusement désespérer et à croire que Corbeau était un groupe fantôme qui n'acquiescerait jamais. Mais voilà qu'ils nous arrivent enfin sous l'aile des disques London en même temps qu'une dizaine d'autres parutions québécoises dans les récoltes de l'automne préréférendaire. Corbeau c'est cinq gars, une fille, une allure virile et provocante, un son lourd et envahissant qui laisse peu de place à l'imagination. La ligne de pensée n'est pas nouvelle. Pierre Harel, le maître à penser du groupe, tente de la mettre en application depuis des siècles, empruntant à la culture américaine, un macho-rock direct

et sans détour qui exprime le trop-plein de violence et de passion contenu dans la société urbaine contemporaine. Mais Corbeau se cherche encore. Malgré l'expertise musicale d'une équipe au-dessus de tout soupçon (Jean Milaire à la guitare et le duo Willie-Wezo anciennement d'Offenbach, à la basse et batterie), malgré une solidité rythmique sans faille et une vitesse de croisière souvent dangereuse, le son de Corbeau manque de personnalité et éprouve une certaine difficulté à s'élever au-dessus de la masse des décadents. Les voix gagneraient à être davantage travaillées. Celle de Pierre Harel passe pour un poids plume, tandis que celle de la belle Marjolaine se confond en éclats rigi-

des qui manquent d'âme et de pesanteur. Les textes sont inégaux; simples et urgents dans une chanson comme *Cash-moé*, ils brillent d'une collégiale insignifiance dans *Agriculture* (fait que ça dure). Reste malgré tout que les bons moments sur le disque de Corbeau sont plus nombreux que les moins bons, ce qui en soi, est un signe positif pour l'avenir.

Michel Pilon, le photographe à la caméra chromée, a su pour une fois rendre justice. *Entre nous*, le deuxième disque dans la courte carrière de Diane Tell, est un titre approprié pour ce disque sans approche, qui n'a pas d'autre prétention que celle de nous bercer les oreilles et de nous réchauffer le sang. Le rythme cette fois-ci est décidément brésilien, la voix est claire et limpide tandis que la production (l'oeuvre d'un américain du nom de Dixon Vanwinckle) ajoute un coussin de haute fidélité à un disque qui brille par son professionnalisme et son souci d'esthétisme. Les musiques sont légères et à fleur de peau, adroitement exécutées par d'excellents musiciens comme Michel Do-

nato à la basse, Jimmy Tanaka aux percussions et Michael Holmes aux claviers. On retrouve dans les textes de Tell certains problèmes d'écriture ainsi que la confusion idéologique de quelque chose à dire. Les mots liberté, amour, vie et mort, reviennent avec une insistance suspecte comme s'ils servaient à meubler les espaces vides et à masquer un certain manque de profondeur. La femme-fille est moins asujettie que la dernière fois aux caprices de l'homme mais elle continue à ne parler que de ça, rêvant tout haut à l'homme miraculeux qu'elle s'en va rejoindre sur la plage idéale. *Entre nous* marque toutefois une nette évolution dans la démarche de

Diane Tell, qui semble plus mûre qu'avant et un peu plus en contrôle de la situation. Il faut prendre son disque sans se poser de questions, comme un last-call avant l'hiver, une vision romantique de l'amour et de l'été, à goûter tout de suite avant qu'il ne soit trop tard.

comme si Pélouquin s'entêtait à nous convaincre que tout n'est pas perdu et que le bonheur n'est plus qu'à quelques coins de rue. « L'humanité s'aime assez pour se garder debout, écrit-il. Que vienne le temps magnifique, que le bonheur éclate partout, que plus personne ne meure de vivre. La ride a perdu la face, bonheur n'est plus insupportable, nous n'avons plus besoin de rien. Que l'on est bien les accomplis ». Pour ceux qui pourraient crier à l'imposture, à la cécité et à l'injustice, ceux qui pourraient reprocher à Pélouquin un idéalisme mal venu à une époque où les choses vont plus mal que jamais, le poète offre un brin de philosophie, de quoi contenter les pauvres et les miséreux: « Toi qui cherches des pépites pour en avoir encore plus, toujours plus, mais c'est ton assiette qui est en or ». On aura beau critiquer, Pélouquin est un grand poète dont le souffle passionné, le verbe béat et bienheureux témoigne d'une belle compassion pour ses frères humains de la planète terre. La force de ce troisième disque aux orchestrations électrogothiques tient justement à ses préoccupations humanistes qui rendent la poésie de Pélouquin à la fois québécoise et profondément universelle, à l'abri d'un folklore désuet ou d'un parti pris complaisant. *L'Ouverture du paradis* enregistré en France sur la musique d'un inconnu du nom de Jean-Pierre Goussaud, est sans contredit le disque le plus cohérent et peut-être le plus provocateur de Pélouquin. Défiant les préjugés sociaux, les grilles marxistes ou nationalistes, les astrologues ou les historiens,

Pélouquin lance un appel à la vie, un cri du coeur à l'homme qui sommeille au fond de nous. S'il risque dans le dépaysement de se heurter à notre cynisme ou à notre désabusement, il risque aussi d'ébranler un muscle depuis longtemps endolori.

Yvan Ouellet
En dix ans de musique active en tant que compositeur, pianiste et accompagnateur, Yvan Ouellet n'a jamais songé à publier l'ombre d'une feuille de musique ou d'un disque. Il a fallu l'année 1979 et la promesse d'un référendum pour que le loup sorte de sa tanière. *Le chant des choses*, le bilan de la composition d'Yvan Ouellet, est un disque qui fixe enfin et identifie clairement le talent méconnu d'un des grands compositeurs québécois. À travers des pièces de piano récentes et d'autres qui ont été composées il y a déjà longtemps, sur des mots de Vigneault, Raoul Duguay et Charles D'Orléans, sur des voix de Christiane Robichaud et de Marie-Claire Séguin, Ouellet affirme sa finesse mélodique et son lyrisme musical au travers de sons doux et caressants. Dédié à tous les Québécois de la Nouvelle Amérique, avec à l'endos de la pochette la gamme tempérée des voyelles-sons, une gamme dont Ouellet est l'inventeur. *Le chant des choses* épelle à travers sa délicatesse et sa sensibilité, un oui à la beauté de la vie et des choses dans un esthétisme qui n'a rien de froid ou de symétrique, produisant un liquide amiotique musical auprès duquel il fait bon se réfugier.

Hubert Aquin

Entre le réel et l'imaginaire

par Richard Gay

UN film de Jacques Godbout sur Hubert Aquin, voilà de quoi susciter l'intérêt de plusieurs: les littéraires, les cinéphiles, bien d'autres aussi. Aquin fascinait de son vivant; depuis sa mort, il fascine encore plus. Son suicide a en effet amplifié le mystère que le personnage avait toujours plus ou moins consciemment entretenu autour de lui.

Dans son moyen métrage d'une durée de 57 minutes, Godbout plonge au fond de ce mystère et, dans une démarche qui démythifie pour mieux mythifier encore, tente d'éclaircir certains aspects du mystère Aquin. Godbout n'a pas voulu réaliser le document définitif sur l'auteur de *Trou de mémoire*. Le titre même de son film souligne les limites que le cinéaste a fixées à sa démarche. Ce titre: *Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin*.

Dans le premier épisode, Jacques Godbout et son collaborateur François Ricard rappellent comment en 1964 Hubert Aquin vivait clandestinement et était devenu un être en fuite perpétuelle, un homme en état de rupture avec la société. Militant passionné du Rassemblement pour l'indépendance nationale, Aquin écrivait dans un communiqué qu'il envoyait aux journaux et que LE DEVOIR avait publié à l'époque: « ma relation harmonieuse avec une société qui triche est rompue définitivement ». Pour échapper à tout et à tous, Aquin le clandestin volait même une voiture. En juillet 1964, on l'arrêtait et il était interné à l'Institut Albert-Prévost où il passait de l'action politique à l'action littéraire en produisant son premier roman, *Prochain épisode*.

Dans le document de Godbout, le prochain épisode est le dernier, le dernier dans le film mais surtout le dernier dans l'existence d'Aquin. Plusieurs témoignages, en parti-

culier celui de son épouse Andrée Yanacopulo, rappellent comment Aquin en quête d'Absolu mais toujours lamentablement déçu a cessé de jouer avec la mort et décidé délibérément le 5 mars 1977 d'aller à sa rencontre. « C'est un choix, écrivait-il, je me sens paisible, mon acte est positif, c'est l'acte d'un vivant ». Plus tard Gaston Miron ajoutera: « le suicide d'Aquin c'est sa dernière oeuvre ». Et en exergue à un roman qui devait s'intituler *Obombré* et qu'il n'a jamais pu commencer, Aquin écrivait cette phrase de Shelley: « le commencement n'est le commencement qu'à la fin ».

L'intérêt des deux épisodes est dû dans chacun des deux cas à un élément particuliers. Le premier épisode prend forme non seulement grâce aux différents témoignages recueillis auprès du réalisateur Louis Georges Carrier, du psychiatre Pierre Lefebvre, d'Andrée Yanacopulo et de d'autres aussi, mais grâce au va-et-vient constant que Godbout établit entre ces témoignages et des extraits de *Faux bond*, un long métrage écrit par Aquin et où celui-ci interprétait lui-même le personnage principal. Ce montage parallèle habile et intelligent qui mêle reportage et fiction nous convie à la découverte d'un être qui dans sa vie comme dans ses livres se faisait agent double entre le réel et l'imaginaire.

Quant à l'impact du deuxième et dernier épisode, il est principalement dû au témoignage bouleversant d'Andrée Yanacopulo, l'épouse et la complice d'Hubert Aquin. Il faut en effet parler d'une complice puisque cette femme a assumé tous les actes de son mari, même sa mort. Dans les derniers instants du film, elle raconte avec précision, une précision qu'on pourrait qualifier de clinique, comment Hubert Aquin ne lui avait rien caché et comment il avait minutieusement préparé

son suicide. Son récit étonne, surprend tout d'abord, puis l'émotion nous gagne. Cette émotion est nullement l'effet d'un discours mélodramatique mais bien au contraire le résultat d'une prise de conscience à la fois belle et troublante: Aquin a vécu son destin intensément et cela jusque dans l'inexorabilité de sa mort.

Cette mort est encore toute récente. Il n'était donc pas aisé pour Godbout de s'aventurer dans la réalisation d'un tel document. Il reste que grâce aux limites qu'il s'est

lui-même fixés, grâce à l'élaboration de son montage parallèle et à la nature particulière du témoignage final, Godbout a su éviter les principaux pièges d'une telle entreprise. Son évocation est plus intelligente que sensible, plus habile que profonde, mais elle intéresse du début à la fin sans jamais récupérer ni l'homme ni l'oeuvre.

Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin sera présenté en avant-première jeudi soir prochain à 20 heures à la Cinémathèque québécoise.

La Bolivie Tihuanaco

La Bolivie, qui compte près de 60% d'Indiens, est le seul pays d'Amérique du Sud qui a pu conserver une âme indienne. Malgré l'ethnocide perpétré pendant des siècles par les Espagnols, les Indiens des hauts plateaux ont préservé leurs traditions.

Mais le plus grand ennemi des cultures ancestrales, la civilisation moderne, risque de détruire la seule richesse et la seule force qui reste aux Aymaras, les descendants de la civilisation de Tihuanaco: leur culture.

Ce film « La Bolivie Tihuanaco » est le résultat des recherches et des pérégrinations d'une équipe de cinéastes qui a vécu plusieurs mois parmi les habitants de l'Altiplano bolivien. Petit à petit,

des liens se sont tissés entre les Aymaras et ces quatre Blancs. Ils leur ont livré une partie de leur savoir et de leurs rites et c'est ainsi que certaines séquences inédites ont pu être tournées: le monde des guérisseurs et des sorciers; les sacrifices à l'Il-lampu, dieu du tonnerre et des éclairs; le Tinku, réminiscence des guerres tribales.

La vie d'hommes et de femmes qui tentent de survivre malgré les coups de boutoir de la sacro-sainte expansion économique; leur vie dans le cadre grandiose de la Cordillère des Andes, voici ce que propose le cinéaste-explorateur Michel Drachoussof, avec un film qui remet en question certains « bienfaits » de notre civilisation moderne.



Une anthologie de la musique traditionnelle

QUÉBEC — En publiant ses deux coffrets « Musique traditionnelle du Québec », Le Tamoanoir entend jeter les premiers jalons d'une véritable anthologie de notre tradition musicale. Lancée à Québec sous la présidence d'honneur du ministre des Affaires culturelles M. Denis Vaugeois, la collection comprend quatorze disques et se veut surtout un portrait de la réalité musicale de notre tradition tout une génération s'inspire actuellement.

Sur étiquette TAMX-32499 et TAMX-32500, on retrouve un éventail du répertoire musical traditionnel québécois regroupant huit régions culturelles différentes (Saguenay-Lac Saint-Jean, Baie St-Paul,

Richelieu, Ile d'Orléans, Côte de Beauré, Kamouraska, La Mauricie, Charlevoix) et vingt-cinq musiciens.

Parmi tous ces maîtres-d'oeuvre de la tradition (violonneux, accordéons, « calleurs », ensemble folklorique), il faut mentionner les noms des violonneux Louis « Pitou » Boudreault du Saguenay et celui de Jos Bouchard, né et décédé cet été à Pointe au Pic. La musique de ces deux interprètes a grandement influencé leur époque et leurs pairs. Qu'on se rende dans n'importe quelle région du Québec, on est assuré d'entendre « Le reel de la Pointe au Pic » ou « La Galopie de la Malbaie » ou une « Partie de Quadrille »

attribué à Jos Bouchard. Pour cette raison, Le Tamoanoir a jugé important de mettre également sur le marché deux pochettes consacrées à l'un et à l'autre de ces musiciens et contenant chacune deux disques. L'amateur trouvera plaisir à écouter ou à lire les commentaires que fait « Pitou » Boudreault au sujet des pièces qu'il interprète ainsi qu'à étudier les chorégraphies du « Reel à neuf » et du « Brandy » deux danses populaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Ce qui caractérise Le Tamoanoir comme maison de disque et la rend sympathique au

ministère, c'est qu'elle a su retourner vers les valeurs sûres du Québec », a déclaré M. Vaugeois en félicitant Le Tamoanoir de pouvoir ainsi reprendre ses oeuvres et constituer un fond qui va durer.

Fondé en juin 1974, Le Tamoanoir s'est donné un rôle de producteur et de diffuseur de la culture québécoise et comme buts, dans le secteur du disque, de mettre sur pied une nouvelle structure d'accueil pour les artistes et d'établir de nouvelles normes de production plus adaptées aux modèles de la réalité québécoise.

TOUS LES JOURS 4 REPRÉSENTATIONS
À 1.00 P.M., 3.45 P.M., 6.30 P.M., 9.30 P.M.
BILLET EN VENTE AU GUICHET

14 ANS

FRANCIS FORD COPPOLA PRESENTS

Apocalypse Now

MARLON BRANDO, ROBERT DUVALL, MARTIN SHEEN, APOCALYPSE NOW, FREDERIC FORREST, ALBERT HALL, SAM BOTTOMS, LARRY FISHBURNE, DENNIS HOPPER

BILLET EN VENTE AU GUICHET DÈS MAINTENANT POUR TOUTES LES REPRÉSENTATIONS (le guichet ouvre à midi)
BILLET: \$5.00
* Fauteuils retenus mais non réservés. AUCUN REMBOURSEMENT NI ÉCHANGE

LES LAISSEZ-PASSER NE SONT PAS ACCEPTÉS

YORK
1487 STE CATHERINE O. 937-8978

André Laplante à l'OSQ

QUÉBEC — Les mardi 30 et mercredi 31 octobre, à 20 h 30, en la salle Louis-Frédette du Grand Théâtre, James De Preist dirigera l'Orchestre symphonique de Québec dans un concert « Invitation ». Le pianiste québécois André Laplante sera le soliste invité. Ce dernier interprétera le « Concerto no 2 » de Rachmaninov. Également au programme, des extraits de « Roméo et Juliette » de Pro-

kofiev.

Originaire de Rimouski, André Laplante a obtenu une maîtrise en musique à l'École Vincent d'Indy de Montréal. En 1968, il décroche le premier prix du Festival de musique de Québec, et en 1970, va étudier à Paris avec Yvonne Lefebvre. En 1973, André Laplante remporte le troisième prix au Concours international Marguerite Long à Paris.

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

L'AMOUR EN FUGITE

JEAN-PIERRE LÉAUD, MARIE-FRANCE PISIER, CLAUDE JADE, DANI, DOROTHÉE

le DAUPHIN 2
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

JEAN COLBERT présente UNE SÉLECTION DE FILMS MUTUELS

L'HISTOIRE D'UN VIOL
DE L'AGRESSION ULTIME DE L'HOMME SUR LA FEMME OU LA BRUTALITÉ EMPRUNTE LES GESTES DE L'AMOUR

14 ANS

MOURIR A TUE-TÊTE

avec JULIE VINCENT • GERMAIN HOUDE
PAUL SAVOIE — MICHELINE LANCOT — MONIQUE MILLER

réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER

produit par JACQUES GAGNÉ et ANNE-CLAIRE POIRIER

scénario: ANNE-CLAIRE POIRIER et MARIE BLACKBURN • musique: MAURICE BLACKBURN

images de MICHEL BRAULT

UNE PRODUCTION DE OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

le DAUPHIN 1
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

14 ANS

DEVOILE PAR SCOTLAND YARD

LE SECRET DE SHERLOCK HOLMES

MEURTRE PAR DECRET

CHRISTOPHER PLUMMER JAMES MASON
GENEVIEVE BUJOLD JOHN GIELGUD

DONALD SUTHERLAND

V. Française de *Murder by Decree*

Aussi

Elle est douée d'une FORCE DIABOLIQUE.

HORRIBLE CARNAGE

avec LISA PELIKAN - BERT CONWY "JENNIFER"

DISTRIBUE PAR LES FILMS AMBASSADEURS LTÉE

PARISIEN: 12.10, 3.55, 7.40, 9.40. CHÂTEAU: 12.30, 4.05, 7.40, 9.40. GREENFIELD: 8.40, 12.40, 4.15, 7.50, 9.50. SEM. 5.50, 7.50. VERSAILLES: 8.40, 12.15, 3.50, 7.25, 9.50. SEM. 6.25.

AUX: **le PARISIEN 1** CHATEAU 2
486 STE CATHERINE O. 866-3956 51 DENIS ST BELANGER 231-1107

CINESI: **GREENFIELD PARK 3** VERSAILLES 2
GREENFIELD PARK PL. 871-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880

Jeanne-Mance Delisle

«Un drôle de bonheur dans l'écriture»

par Ginette-Julie Stanton

COMME un chevreuil éfarouché ou comme une perdrix que l'on traque et qui se sait menacée, Jeanne-Mance Delisle, femme de l'Abitibi et auteur dramatique, est toujours tentée de fuir les journalistes, ceux qui veulent l'interviewer et lui faire dévoiler son âme. On connaît ses personnages, qui disent l'Abitibi, ce pays du bout du pays, qui disent surtout la femme de là-bas et de partout. Mais on connaît moins Jeanne-Mance Delisle, auteur dramatique. Car cette fille ardente au langage du terroir, aux mots d'amour et de violence, est la méfiance même. Lorsqu'elle vous parle,

elle hésite, elle laisse passer des silences. Pendant que vous meublez ces silences, Jeanne-Mance vous respire, se réserve des espaces dans la communication et vous donne de la corde pour vous pendre... si vous jouez faux le moindre mot. Mais si vous passez le test, si elle se sent en pays ami, si la complicité s'établit, elle dira tout. Ou presque.

Tout, c'est d'abord l'écriture. Une pièce de théâtre, sur l'inceste. *Un réel ben beau ben triste*, qui a remporté un grand succès de public cet été au Théâtre du Bois-de-Coulonge... Puis, deux monologues, *Florence* et *Gene-*

vière, qui seront entendus vendredi le 2 novembre à l'émission Première de la radio FM de Radio-Canada.

Puis, *L'Hiver Bleu* le nouveau long-métrage d'André Blanchard, qui sera présenté à Québec le 27 novembre prochain et dont certains dialogues sont dus à la plume de Jeanne-Mance. Enfin, un scénario en préparation et qui porte le titre provisoire de *Recherche sur les contradictions d'une femme à trois titres*.

« Oui, ce que j'écris et qui vient du plus profond de moi, dit Jeanne-Mance Delisle, c'est évidemment l'Abitibi puisque mes racines sont là. Mais je ne prétends pas en être l'étendard ni le porte-parole. J'évoque tout simplement. Elles me font marcher des mal-pris, les désérités qui sont mal organisés à cause des circonstances qui ont joué contre eux.

« Ce que je veux surtout exprimer, c'est l'univers des femmes parce qu'il me fascine et que je connais les femmes bien plus que les hommes. Ces derniers sont à l'extérieur de moi et je ne m'engage jamais sur un terrain que je ne connais pas parfaitement. Les femmes m'attirent sensuellement. Elles me font marcher l'imagination bien plus que les hommes et c'est avec elles que je voyage dans ma tête. Je suis bien dans le monde des femmes car, même si j'aime énormément les hommes, avant que je sois totalement en confiance avec l'un d'entre eux... il est déjà parti.

« Le goût d'écrire, ça fait longtemps que je l'ai mais je n'écrivais pas parce que je pensais que je ne pouvais pas bien le faire. J'ai longtemps écrit des lettres d'amour puis des lettres à mes sœurs et à ma famille. Je raffolais de ce genre d'écriture. Je savais que les gens aimaient mes lettres, qu'ils riaient et qu'ils étaient contents quand ils les lisaient. Et, si j'avais pu leur arracher quelques larmes, j'étais bien contente moi aussi! Maintenant, je correspond peu. J'écris autre chose qui est en moi et dont il faut que je me libère. Chaque fois que je réussis à pondre quelque chose, je me sens libérée en même temps que ça m'empêche de bien dormir. J'ai de la misère à expliquer ça. Je suis bien plus que suis mal en même temps. J'éprouve un drôle de bonheur dans l'écriture.

« Le premier texte que j'ai écrit en 72 et qui a connu un gros succès en Abitibi, c'est *Martha*, ou un matin dans la vie d'une femme de vie. C'était sans doute ma révolte de femme et celle de beaucoup d'autres femmes que j'exprimais là. Une espèce de prise de conscience que j'ai fait passer dans la peau d'une prostituée qui recherche l'homme vrai, celui qui pourrait affronter la vie avec elle, s'approcher d'elle et non pas seulement l'exploiter. Martha a beaucoup de tendresse pour l'homme et les bras ouverts. Elle est prête à aimer mais ne découvre que l'hypocrisie et le masque de la femme.

« *Florence*, elle, c'est tout le contraire. C'est une fille qui ne sort jamais de chez elle et qui fait de la correspon-



Photo Jean-Pierre Scant

dance internationale avec les hommes. En répondant à une lettre d'amour particulièrement prenante. Elle revit son enfance et s'englobe de chimères. Elle n'a pas le courage d'affronter le monde: « *A tous les soirs, je me parfume, je m'enveloppe de chimères, j'attends le baiser d'un prince pis je me casse la gueule sur l'bord de mon litte...* »

« *Geneviève*, enfin, c'est l'histoire d'une secrétaire qui est l'ombre de son amant. Elle raconte leurs relations intimes et les fantasmes qu'elle a quand ils font l'amour. Heureusement qu'elle se fabrique ses images parce que ça fait cinq ans qu'elle joue de l'instrument sec! Si elle ne s'en va pas, elle va sécher complètement: « *Les filles sont encore dans le fond des petits lièvres effarouchés qui courent dans tous les sens pour ne pas manquer la vie. Moi, je suis un petit lièvre accoutumé. Je me suis creusé une niche dans un arbre pas de feuille. J'ai juste la tête de sortie. Si je ne m'en va pas, Raymond va boucher le trou et je va mourir icitte. J'ai frette au coeur.* »

« Moi, quand j'écris, il faut que je tombe en amour avec mon sujet. Pas nécessairement avec la personne mais avec ce qui se dégage d'elle, tout ce qu'elle projette. Avec son aura. Comme la Pierrette d'un *Reel ben beau ben triste*, qui me fascinait beaucoup du temps qu'elle vivait et je jonglais souvent. Je l'observais dans tous ses comportements. Je suis une voyeuse, tu sais! Sa mère aussi, je l'étudiais sans cesse. Bien plus, je l'aimais tendre-

ment, tout comme Pierrette. Elle était la solitude même. Elle ne sortait jamais de sa maison. Une petite maison, sans confort ni téléphone mais avec une potée d'enfants, sur une petite butte dans un paysage de désolation où ne poussaient que des aulnes. Je ne connais pas la solitude des femmes de ville. Tu as sûrement des voisines mais elles sont peut-être des fantômes qui ne répondraient pas si tu criais au secours. En tout cas, elles sont certainement moins épeurantes que les épinettes en arrière de la maison de la mère et les cinq milles qui la séparaient de son voisin!

« *Un réel ben beau ben triste*, Jeanne-Mance l'a écrite à partir d'une histoire vécue, une histoire de misère, de solitude de femmes, de folie et d'inceste. Une histoire de vie et de mort. Cette pièce parle d'une famille qu'elle a connue du temps de ses vingt ans et qui a fortement marqué cette période et tout ce que Jeanne-Mance est aujourd'hui. Elle parle de Pierrette, une fille qui vit avec le trouble de sa sexualité en éveil, l'attirance et la répulsion qu'elle éprouve en même temps pour son père: « *Pierrette n'est pas une petite garce mais un personnage complexe et subtil. La vraie Pierrette aimait tant danser! Alors, j'ai voulu la faire danser sur toutes les scènes du monde et j'ai voulu lui dire, même si elle est morte maintenant: libère-toi, ma pauvre fille! Casse-les les barreaux pis sors!* »

« Comme dans *Un réel ben beau ben triste*, les monologues de Jeanne-Mance Delisle ne parlent pas souvent de bonheur. En plus de décrire la souffrance et le tréfonds de

personnages marqués par la vie, l'écriture de l'auteur n'est-elle pas aussi un reflet de sa propre angoisse? Devant cette question qui va chercher quelque chose de très loin chez Jeanne-Mance, celle-là

restera longtemps silencieuse, puis elle me dira doucement: « Oui, je suis une tourmentée. Je suis continuellement hantée par la mort. C'est une de mes terreurs depuis que j'ai perdu mon père et ma mère.

C'est un choc dont tu ne te relèves jamais. On dirait que tu restes éternellement un enfant démunie et fragile après avoir perdu tes parents. Mes

Suite à la page 32

RÉCITAL FOLKLORIQUE CHILIEN

Le jeudi 1er novembre 1979 à 20 h.

Auditorium AUDITORIUM «LE PLATEAU» 3700, Calixa-Lavallée, Montréal

Les billets sont en vente à \$5.00

Téléphonez au 843-6309 ou 845-1626

CHARO COFRE ACCOMPAGNÉE D'HUGO ABÉVALO EN CONCERT

DEFENSE DE LA CULTURE DU PEUPLE CHILIEN. Avec la participation du groupe PINTUE

Orchestre de chambre McGill

Chef d'orchestre: Alexander Brott

UN SEUL CONCERT

sous le patronage de la Ville de Montréal

MSTISLAV ROSTROPOVICH Violoncelle

GALINA VISHNEVSKAYA Soprano accompagnée au piano par Rostropovich

HAYDN - TCHAIKOWSKY - MOZART

Lundi soir, 5 novembre, 20 h 30

Billets en vente maintenant \$16 - \$12 - \$10 - \$8

SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9. Renseignements: 842-2112

Un succès d'humour et de Rire 20,000 spectateurs jusqu'à maintenant

la Compagnie Albert Millaire

Trois Actrices, un Coq

Un show écrit par Clémence Desrochers avec CATHERINE RÉGIN, Luckie SÉ-CYR, Maryse PELLETIER et ALBERT MILLAIRE

Prolongation ce soir, demain et jusqu'au 10 novembre 1979.

Représentation 20h.30 relâche lundi

LE THÉÂTRE ARLEQUIN Réservations acceptées dès maintenant. Tél.: 288-2943

UNIVERSITÉ DE TORONTO FACULTÉ DE MUSIQUE

tiendra ses auditions, à Montréal pour les admissions de septembre 1980, en composition - direction musicale - histoire et littérature - formation musicale - exécution - théorie. Artistes diplômés en opéra, exécution. Programmes menant au diplôme pour musicologie, composition, formation musicale, exécution.

Pour renseignements, appelez: DIRECTEUR DES ADMISSIONS Faculté de musique Université de Toronto Toronto, Ontario M5S 1A1 Tél: 416-978-3741

Katak

Iannis XENAKIS: ERYALI / PSAPPA / EPEI ANAKTORIA / PALIMPEST

Louie-Philippe Pelletier, piano solo

Robert M. Leroux, percussion solo

L'ENSEMBLE DE LA SMCQ

Direction: Serge Garant

Jeudi 1er novembre 1979

Salle Pollack, 20h15

billets \$6. / étudiants \$3.

RESERVATIONS: 739-5329

société de musique contemporaine du québec

Le Centre Socio-Culturel de l'UOAM présente à la Salle Alfred Laiberté

LE GROUPE TEATRAM

dans un spectacle de KATHAKALI (Théâtre et danse classique indienne)

Vendredi le 26 et Samedi le 27 octobre à 20h30

Billets \$3.50 en vente au guichet 2 heures avant chaque représentation.

Entrée Clocher, 1455 St-Denis, ou métro.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

LE MARDI 30 OCTOBRE À 13H

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

en collaboration avec la Faculté de Musique de l'Université de Montréal

VOUS INVITENT À UN MUSIALOGUE

Un des plus grands compositeurs contemporains

IANNIS XENAKIS

rencontrera le public. Ce Musialogue sera animé par le professeur Maryvonne Kendergi et par monsieur Charles Dutoit.

ENTRÉE LIBRE

Dans le cadre de la semaine XENAKIS, deux autres manifestations souligneront cet événement organisé par la SMCQ et l'OSM.

Concert Xenakis-OSM mardi, mercredi 20h30 30, 31 octobre Salle Wilfrid-Pelletier

Concert Xenakis-SMCQ jeudi 20h15 1 novembre Salle Pollack

Les grands Ballets Canadiens

Roméo et Juliette

Chorégraphie Brian Macdonald

Musique Harry Freedman

Interprétée sur scène par The Huggett Family

Divertimento #15

Chorégraphie George Balanchine

Musique Wolfgang Amadeus Mozart

Soirées commanditées par: IBM Canada Ltée (2 novembre), Bell Canada (3 novembre), La Brasserie Laball Limitée (4 novembre)

Billets: \$11.00, \$9.00, \$7.00, \$5.00

Étudiants et Troisième âge: \$5.50

Les détenteurs de billets d'étudiants et du Troisième Âge devront s'identifier lors des spectacles.

À Québec: les 2, 3, 4 novembre 1979, 20 h 30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TÉL. 643-8131

Soirées commanditées par: BP Canada (15 novembre), IBM Canada Ltée (16 novembre), La Compagnie Pétrolière Impériale Ltée (17 novembre)

Billets: \$12.50, \$10.00, \$8.00, \$6.00

Étudiants et Troisième âge (65 ans et plus) Parterre T-Z, Corbielle E-J, \$7.50

Les détenteurs de billets d'étudiants et du Troisième âge devront s'identifier lors des spectacles

Charge-Visa, Master Charge 487-2200 (lundi au vendredi)

À Montréal: les 15, 16, 17 novembre 1979 à 20 h 30

SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Jean Gascon et Guy L'Ecuyer

Comme larrons en foire

par Jacques Larue-Langlois

NOUS sommes en 1956, au Théâtre du Nouveau Monde, où le directeur de cette toute nouvelle compagnie, Jean Gascon, a réuni autour de lui, après un premier tri, 23 élèves en théâtre avec lesquels il entend travailler: des débutants qui s'essayaient. Gascon a 35 ans. Ses élèves sont dans la vingtaine. Parmi eux, le jeune Guy L'Ecuyer, 25 ans, à qui le maître déclare, après quelques semaines d'observation: « Tu ne

sais pas parler, tu ne sais pas te tenir en scène, tu n'as pas de physique, mais je pense que t'es un comédien ».

Vingt-trois ans plus tard, les deux hommes, qui ont travaillé plusieurs fois aux mêmes productions, Gascon dirigeant L'Ecuyer à maintes occasions, jouent ensemble pour la première fois dans *Les Émigrés*, de Slawomir Mrozek.

« Je l'aime pis chu content de jouer avec lui », lance, enthousiaste Guy L'Ecuyer en parlant de son vieux ami Jean Gascon. Je ne pourrai jamais oublier, rappelle-t-il presque nostalgiquement, mon premier rôle au TNM. C'était dans *Maître après Dieu* de Jean de Hertog. Je remplaçais Jean-Louis Paris, indisposé au dernier moment, et il a fallu faire des pincés à son costume, avec des épingle, parce qu'il était beaucoup trop ample pour moi: j'étais gros comme une échalote. A l'entracte, Jean m'avait attrapé par la cravate et m'a tiré sans arrêt, pendant vingt minutes, dans les coulisses, pour m'apprendre à marcher correctement en fonction du rôle. Faut croire que ça a bien fonctionné parce que la critique, qui n'avait pas été informée du changement de dernière minute, écrivait le lendemain: « Jean-Louis Paris s'est surpassé. »

Nous sommes lundi, 18 heures: les deux hommes viennent de rentrer à Montréal et se retrouvent au Café de la Place où doit avoir lieu, deux jours plus tard, la première montréalaise des *Émigrés* dont ils ont déjà donné 25 représentations au Centre national des Arts, à Ottawa. L'accueil de la critique comme du public a été très chaleureux. « Certains soirs, les gens riaient sans arrêt, raconte Gascon. C'est qu'ils avaient de la difficulté à accepter le fond du drame sans en rire. D'autres soirs, ils nous écoutaient dans le plus parfait silence mais manifestaient leur enthousiasme à la fin de la représentation. Il faut dire que la pièce est absolument extraordinaire. »

Slawomir Mrozek, un des auteurs dramatiques marquants de notre époque, est né en 1930. En 1968, il quittait le régime socialiste de sa Pologne natale pour s'installer à Paris où il a été joué à maintes reprises, notamment sous la direction de Laurent Terzieff. En 66, ce dernier montait le célèbre *Tango*, également joué à Montréal, vers la même époque, plus précisément au 4 Sous sous la direction de Claude Préfontaine.

« *Les Émigrés* c'est avant tout une pièce sur la condition humaine, dira Gascon. Mrozek est un intellectuel marxiste déçu qui se moque, dans son théâtre en général et dans cette pièce en particulier, de l'intellectuel comme de l'ouvrier, du régime comme de toute la démocratie. La mise en scène de deux personnages, l'un intellectuel et politique, l'autre ouvrier et arriviste, tous deux émigrés vivant dans des conditions de fortune, permet le jeu des miroirs ou du mur où faire rebondir nos idées. Chacun des deux est un peu l'alter ego de l'autre. Il y est question de liberté individuelle et de contingences sociales mais toujours avec humour. Et puis c'est une pièce qui fait travailler le public, qui force la réflexion. Je dois dire que je m'amuse follement à faire ça; c'est vraiment un défi intellectuel et technique, un défi d'acteur. »

« Mrozek est un auteur qui aime les acteurs, s'empresse d'ajouter L'Ecuyer, et qui leur donne beaucoup à faire. Tout est décrit en détail dans le texte: l'attitude, la mimique, le nombre de cubes de sucre dans la tasse de thé. »

Pour l'un comme pour l'autre, il semble bien que le fait de jouer cette production ensemble constitue une espèce de privilège qu'ils recherchaient tous les deux depuis des années et qu'une série de coïncidences leur a soudainement permis de réaliser. Ils sirotent un verre de rouge en prenant connais-



Jean Gascon et Guy L'Ecuyer se retrouvent sur la scène du Théâtre de la Place dans *Les Émigrés* de Mrozek. (Photo Jacques Grenier)

sance de leur horaire pour les prochains jours: répétitions, générale, première, interview à la radio, à la télévision et le reste. Mais avant tout, ils auront, au cours des prochaines heures, à surmonter les difficultés de mise en scène qu'entraîne le changement de décor. La scène de Montréal est légèrement plus petite que celle d'Ottawa; le décor y est planté différemment; les fausses ou vraies entrées et sorties devront se faire dans des directions opposées; enfin, il faudra tout reprendre et tout repenser. Il reste 48 heures avant la première. L'Ecuyer monte sur la table qui occupe le centre du plateau, tend la main vers le haut et décrète que l'ampoule qui pend du plafond n'est pas à la bonne place. C'est Gascon qui suggère le moyen de la déplacer.

La veille, ce grand homme de théâtre canadien, qui a fondé le TNM, dirigé les destinées du théâtre shakespearien de Stratford, Ontario et occupe présentement des fonctions d'autorité à la compagnie de théâtre du Centre national des arts, dans la capitale canadienne, recevait un nouveau doctorat honoris causa, son huitième en fait. « Je m'achemine lentement, ironise-t-il, vers un personnage de Molière, dix fois docteur, dans *La jalousie du barbouillé*. Il a formé des générations d'acteurs québécois. « J'en suis même rendu à jouer quelquefois avec des élèves de mes élèves. »

À l'époque des débuts du TNM, il se plaisait d'ailleurs à répéter à ses 23 élèves choisis que si, de leur travail ensemble, il devait résulter que deux d'entre eux soient encore des comédiens professionnels dans dix ans, il considérerait que son travail était une réussite. La vérité éclatante, c'est que, du nombre, 17 jouent encore de façon professionnelle dont, sans vouloir exclure quiconque, Marcel Sabourin, Victor Désy, Marc Favreau,

Marthe Mercure, Monique Miller, etc.

Ses succès comme maître ne l'empêchent pas de prendre un plaisir fou à jouer lui-même, ce que ses nombreuses occupations ne lui permettent pas régulièrement depuis quelques années. « Cette pièce sans entracte faisait deux heures 40 minutes au début. On l'a coupée d'une bonne partie et on a ramené notre production à un peu moins de deux heures au cours desquelles nous restons continuellement en scène tous les deux. Le dernier soir cependant, on a mis deux heures et un certain nombre de minutes. On se faisait plaisir. » On finissait, enchaîne L'Ecuyer.

Pour ce dernier, la carrière n'a pas toujours été facile. Elle a eu des hauts et des bas. Elle a d'ailleurs commencé durement. « Je me souviens, raconte Guy L'Ecuyer, toujours aussi en verve et en grande forme, je bégayais tout le temps, sauf en scène. Je suis allé voir Marcel Henry, réalisateur de théâtre à la radio de Radio-Canada pour lui demander du travail. Il réalisait également des émissions musicales et, à m'entendre me présenter: « Je che... che... cherche d... d... du tr... travail », il m'avait répondu: « Vous chantez? » C'est tout juste si j'ai pu sortir d'un seul trait le mot « comédien ».

plein gré et que j'aime toujours autant. J'avoue cependant que je ne vois pas très bien où je pourrais aller pour pratiquer ce métier dans mon pays. »

En attendant, les deux acteurs ont équipé dans cette production de Mrozek et y concentrent toutes leurs énergies. « C'est vraiment un travail d'équipe avant tout », lance Gascon, interrompu par L'Ecuyer: « Mais avant même de commencer à répéter, on savait que ça irait. Il faut dire qu'on s'est parlé beaucoup. On a passé trois semaines, assis à la table, avec Jean Salvy, le metteur en scène, avant de pouvoir vraiment jouer le texte. » Malgré toute son expérience et tout le succès passé, Gascon admet: « On a, chaque soir, un bon trac normal, juste de quoi nous permettre de retrouver notre concentration et notre rythme. »

Les Émigrés, de Slawomir Mrozek, mis en scène par Jean Salvy et interprété par Jean Gascon et Guy L'Ecuyer, tiendra l'affiche du Café de la Place des Arts jusqu'au premier décembre. Les représentations ont lieu à 20 heures trente du lundi au vendredi et à 17 heures trente et 21 heures trente le samedi. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'un des grands moments de la saison théâtrale montréalaise cette année.

La Régie de la Place des Arts présente

Les concerts Grand Marnier

Récital **Jean-Philippe Collard** pianiste

Programme

- Estampes C. Debussy
- Kreisleriana, opus 16 R. Schumann
- Variations sur un thème de Corelli S. Rachmaninov
- Nocturne, en mi bémol majeur, opus 9, no 2
- Nocturne, en fa majeur, opus 15, no 2 F. Chopin
- Troisième scherzo en do dièse mineur F. Chopin

Le lundi 29 octobre 1979 20h30

Billets: \$5, \$7, \$8, \$9

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Général: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

L'OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145, 277-2001 C.K.O.I. FM présente

Marie-Claire Seguin

Ven. et sam., 26, 27 oct., 20 h 30

Billets: \$6.50 - \$7.50

C.K.O.I. Accueille

J.J. CALE

Ven. et sam. 2 et 3 nov. à 21h00

Sièges réservés: \$7.50 et \$8.50

En vente: Alternatif, A & A (Ste-Cath.) Discomanie Indicatif (Laval), La Penderie (1173 Bernard O.), Va et Vient et au cinéma.

Produit par Fogel-Sabourin en coll. avec SMC

LE CAFÉ DE LA PLACE

24 octobre au 1er décembre

Les Émigrés

En vedette: **Jean Gascon et Guy L'Ecuyer**

Pièce de **Slawomir Mrozek**

Mise en scène de **Jean Salvy**

Décor et costumes de **Robert Prévost**

Musique de **Jean Sauvageau**

Une coproduction de la Régie de la Place des Arts et de la Compagnie de théâtre du Centre national des Arts

Lundi au vendredi, 20h30

Samedi, 17h30 et 21h30

Rolliche le dimanche

Billets: \$4 lundi, mardi, mercredi et jeudi \$5.50 vendredi et samedi

Restaurant et bar

Un bon conseil.

Évitez l'embonpoint.

La Fondation du Québec des malades du cœur

"LA SAGESSE, UNE DIMENSION DE NOTRE ÊTRE"

Le service de l'Éducation des Adultes du Collège Edouard-Montpetit invite la population à assister à la quatrième de ses conférences pour l'automne 1979.

Mme Gisèle Laberge professeur de philosophie

vous entretiendra de "La sagesse, une dimension de notre être".

La conférence aura lieu: **Le mercredi 7 novembre à 19h30**

Local B-105

Collège Edouard-Montpetit à Longueuil

L'entrée est gratuite.

Vient de paraître

La mission secrète de Maya l'Abelle, Deux coqs d'or. Les grands récits de la Bible, Père de Bull, o.p. Deux coqs d'or.

Denis au pays des forêts, Deux coqs d'or.

Li-ping au pays du fleuve bleu, Deux coqs d'or.

ROUÉ DOUDDU BOICEL PRODUCTIONS INC. PRÉSENTE

LA POUCE LA PLUS EXPLOSIVE EN JAZZ I

COUNT BASIE ET SON QUINTETT

29 Nov.

BILLETTS \$12.50, 10.50, 8.50, 6.50

Billets en vente lundi le 29 octobre. Achetez maintenant pour avoir les meilleures places.

Début: de midi au samedi inclusivement. De midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.

Renseignements: 842-2112

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Ce soir 17h00 et 21h00

tnm

MOLIÈRE

DOM JUAN

mise en scène **Jean-Louis Roux** avec **Léo Lial Luc Durand**

«... Sur le plan spectacle (car le théâtre, c'est un spectacle) ce «Dom Juan»... est une réussite...» Journal de Montréal

«... En Dom Juan, Léo Lial est parfaitement idoine: beau, noble de port et d'allure, suffisant et tellement sûr de lui...» Le Devoir

«... Sganarelle is magnificently played by Luc Durand... Léo Lial is an admirable Dom Juan...» The Gazette

décor, costumes, éclairages **Robert Prévost**

tarifs spéciaux: groupes / 25 ans et moins / 60 ans et plus

861-0563 84 ouest, rue Ste-Catherine

théâtre 4664, rue St-Denis

du rideau vert

Mardi à samedi: 20 h. Dimanche: 19 h.

Émile et une nuit

Une création de Jean Barbeau

mise en scène **JEAN-JOSEPH TREMBLAY**

Jean Marchand Aude Nantais **Jean-Joseph Tremblay Larry-Michel Demers**

Réservations de 12h à 19h. Tél. 844-1793 Métro Laurier, sortie Gifford

KENAKIS / DUTOIT / KENDERGI

mardi 31 octobre 1979

théâtre maisonneuve 13h00

entrée libre

musialogues

mardi et mercredi à l'OSM

COMPLET

30, 31 octobre **KENAKIS** Grands Concerts Charles Dutoit, chef d'orchestre Kyung-Wha Chung, violoniste Bach-Webern, Ricercare a 6, de l'Offrande musicale Xenakis, Metastasis (1953) Kenakis, Empreintes (1975) Mendelssohn, Concerto pour violon en mi mineur Debussy, La Mer \$3.25 à \$10.75

6, 7 novembre **SOIRÉE POP** Concerts du Maurier Harry Ellis Dickson, chef d'orchestre Nicole Lorange, soprano Des airs de Aida, Tosca, La Forza del destino, et plusieurs autres œuvres choisies parmi le répertoire des Boston Pops \$4.00 à \$10.75

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141 Si disponibles à 19:00 heures 100 billets de dernière heure à \$2.50

Procurez-vous "Variations", le magazine programme de l'OSM par abonnement ou aux concerts.

Orchestre symphonique de Montréal

Le Centre Socio-culturel de L'UOAM présente dans le cadre des spectacles pour enfants au Studio Théâtre Alfred Laliberté:

LE THÉÂTRE DE L'ARRIÈRE-SCÈNE DANS "MON AMI S'APPELLE TRAGUILLE"

Samedi le 27 octobre à 14:00 heures

Billets à \$1.00 par personne

En vente au guichet, 2 heures avant chaque représentation

Prochain spectacle: "Labarouette et Balthazar"

Entrée Clocher, 1455, rue Saint-Denis ou par le métro

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Endroit:
Clinique de Réadaptation de Trois-Rivières

Fonctions:
Évaluation et traitement d'enfants présentant différents types d'insuffisances ou de déficiences motrices.
Travail en équipe multidisciplinaire.

Exigences:
Diplôme universitaire en physiothérapie.
Membre de la Corporation des Physiothérapeutes.

Entrée en fonction:
Le plus tôt possible.

Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

S'adresser à:

Directeur des Services Professionnels
Clinique de Réadaptation
4100 Labadie
Trois-Rivières
Téléphone: 819-378-4083

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DIAMANT

recherche REPRÉSENTANT(E)S aimant contacts humains

— Produit à vendre: DIAMANT PLACEMENT
— Rémunération très intéressante
— Temps plein ou temps partiel
— Sérieuses références exigées
Tél. pour R.V.

LE DIAMANT PONDIA INVESTISSEMENT INC.
363 St-François-Xavier, suite 410
Vieux-Montréal
Tél.: (514) 844-1031

CENTRE LA TRAVERSE

Maison de transition pour ex-détenus est à la recherche de deux

(2) agents-conseillers

FONCTIONS:
— Favoriser la réinsertion sociale d'ex-détenus.
— Appliquer le programme clinique du Centre auprès des résidents.
— Développer et entretenir des liens entre les diverses ressources existantes dans le milieu sherbrookois.

QUALIFICATIONS:
— Formation universitaire en sciences humaines.
— Connaissance de la thérapie de la réalité.
— Connaissance pertinente du milieu serait souhaitable.

TRAITEMENT: \$13.000.
Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

CENTRE LA TRAVERSE
a/s Directeur
219, rue Montréal
Sherbrooke, Qué.
J1H 1E4

Date limite: 3 novembre 1979.

UN ORGANISME INTERNATIONAL DONT LE SIÈGE EST À OTTAWA RECHERCHE

UN DIRECTEUR DE SON PROGRAMME D'AFFAIRES PUBLIQUES

FONCTIONS:
Diriger une équipe de rédacteurs, d'éditeurs, de cinéastes et d'agents d'information dans la mise en oeuvre d'un programme destiné à sensibiliser un public divers au rôle de cet organisme dans l'aide aux chercheurs des pays en développement.

LE CANDIDAT:
Doit être méthodique, avoir le sens des limites budgétaires, une excellente connaissance des médias (presse et audiovisuel) et être pénétré de l'importance de la recherche scientifique dans le processus de développement. Il est également souhaitable qu'il soit conscient de l'importance de la diffusion des résultats de recherche. Cette expérience indispensable, jointe à un diplôme universitaire, aura été acquise normalement dans un organisme de recherche ou dans une université aux mêmes orientations pendant plusieurs années. Ce poste intéresse les candidats bilingues dont le traitement se situe actuellement dans les \$30.000. Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 16 novembre, 1979, à:

Bureau du Personnel
C.P. 8500,
Ottawa, Ontario K1G 3H9

CONSEILLER ANALYSES DE SUCCESSION

Fonction
Étudier la situation du client et lui faire des recommandations pratiques concernant son patrimoine.

Exigences
— Diplôme d'études secondaires;
— Détenir le titre d'A.V.A. ou être sur le point de l'obtenir;
— Expérience minimum de deux (2) ans dans la vente de l'assurance-vie;
— Facilité de s'exprimer par écrit.

Traitement
— Salaire selon expérience et compétence;
— Gamme complète d'avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur Jacques Bédard, FLMI
Chef du personnel
**LES ARTISANS
COOPVIE**
333 EST, RUE SAINT-ANTOINE, MONTREAL, QUÉBEC
H2X 1R9 861-5781



MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT INGÉNIEUR

FONCTIONS:
1) Le travail consiste à résoudre les problèmes de génie civil et d'opération, diriger la mise en plan et l'exécution des projets.
2) Voir à la coordination, la direction et la surveillance de la main d'oeuvre technique et manuelle.
3) Voir à l'émission des permis de construction et d'hygiène et en assumer la surveillance.
4) Vérifier les projets de développements et recommander, s'il y a lieu, leur approbation.

QUALIFICATIONS:
Être membre de l'ordre des ingénieurs du Québec et posséder au moins deux ans d'expérience en génie municipal.

SALAIRE:
À discuter.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard, le 9 novembre 1979 à:

Gilbert Aubin, secrétaire-trésorier
Municipalité de Piedmont
670, rue Principale, C.P. 120
Piedmont, Qué., J0R 1K0

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 34, 35 et 36

Appel préliminaire d'offres de services

Étude du trafic des copeaux de bois

Le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec recherche des personnes ou sociétés intéressées à présenter des offres de services pour la réalisation d'une étude sur le trafic des copeaux de bois.

Cette étude a pour but la préparation d'un ensemble idéal d'itinéraires en vue de minimiser le coût total du transport des copeaux produits par les scieries et utilisés par les pulperies du Québec.

Le mandat consistera à recueillir les informations relatives à la fabrication, à la manutention, au transport des copeaux et aux procédés de mise en pâte, à colliger les renseignements nouvellement obtenus avec ceux déjà en main au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, et proposer des améliorations au présent système de distribution des copeaux à pâte, incluant les améliorations aux méthodes et au matériel actuels de chargement, de transport et de déchargement de cette marchandise.

Les intéressés devront faire parvenir leur nom à:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
a/s M. Émile Ouellet, directeur
Direction de l'Utilisation des bois
200-B, chemin Ste-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1R 4X7
Tel: (418) 654-7048, 843-8151

Ils devront y joindre:

- la description des possibilités d'exécution
- le curriculum vitae des professionnels qui seraient appelés à préparer cette étude, leur scolarité et expérience ainsi que leur compétence spécifique directement reliée au projet;
- les projets similaires réalisés;
- les autres projets d'envergure réalisés

Les inscriptions devront être expédiées au plus tard le 9 novembre 1979 à 17h, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

L'étude sera subventionnée par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie
et des Ressources

CITÉ DE SILLERY

GREFFIER

La Cité de Sillery requiert les services d'une personne pour occuper le poste de GREFFIER.

FONCTIONS:

D'une façon générale, le travail consiste à remplir les tâches dévolues au greffier par la loi des cités et villes ce qui de façon non limitative comprend:

- la préparation des avis de convocation, des ordres du jour, des résolutions des procès-verbaux des assemblées diverses que tient le conseil municipal et la commission d'urbanisme.
- la préparation des règlements municipaux et des consultations publiques qui peuvent en découler.
- la préparation et la tenue des élections municipales comprenant la préparation et la mise à jour des documents pertinents tels les listes électorales.
- la préparation et la diffusion des documents publics.

Outre les opérations usuelles relatives à l'opération efficace du service du greffe, le titulaire devra assumer certaines tâches administratives connexes telles:

- donner des avis juridiques relatifs à l'interprétation des lois et règlements au conseil et à l'administration municipale.
- rédiger les documents légaux tels: contrats, baux, actes de vente, servitudes, etc...
- contrôler les assurances municipales.
- diffuser la publicité et l'information destinée au public.

QUALIFICATIONS:

La personne qui sera choisie pour remplir cette fonction aura les qualifications suivantes:

- membre en règle du Barreau de la Province de Québec.
- pratiquer le droit depuis au moins trois (3) années.

TRAITEMENT:

Le traitement applicable à ce poste (\$20.500. — \$26.090.) de même que les bénéfices marginaux afférents relèvent de la politique salariale de la municipalité.

CANDIDATURE:

Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 21 novembre 1979, au:

GÉRANT MUNICIPAL
Hôtel de Ville
1445 avenue Maguire
Sillery
G1T 1Z2

Toute la correspondance relative à ce poste sera traitée confidentiellement.

SILLERY, LE 23 COTOBRE 1979.

AGENT SYNDICAL

Fonctions:
Sous l'autorité du comité exécutif, l'agent syndical du SNC est un représentant du syndicat et se voit confier les attributions suivantes:
— Veiller à l'application intégrale de la convention collective en collaboration avec les délégués syndicaux et le secrétariat du syndicat;
— Visiter les productions en chantier et régler les problèmes pouvant y survenir;
— Assurer aux techniciens-pigistes de la pré-production et de la post-production un soutien particulier;
— Répérer les nouvelles productions et informer les producteurs de l'existence du syndicat et de sa convention collective de travail;
— Recruter de nouveaux membres.

Qualifications:
Le candidat ou la candidate doit posséder une expérience syndicale, maîtriser bien la langue anglaise et surtout avoir une bonne connaissance de l'industrie québécoise du cinéma.

Salaire:
Sur une base contractuelle, dépenses payées, bénéfices sociaux. Entre \$17.042. et \$20.822.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 novembre au:

SNC SYNDICAT NATIONAL DU CINÉMA

TECHNICIEN EN ADMINISTRATION (gestion du personnel)

Nature du travail:
• Effectue divers travaux reliés à la gestion du personnel notamment en ce qui a trait à l'évaluation des dossiers des enseignants (scolarité & expérience), au contrôle des remboursements des frais de scolarité ainsi que de voir à l'application des divers politiques et procédures en gestion du personnel.

Qualifications requises:
• DEC en technique administrative option gestion du personnel ou une attestation d'études dans un domaine connexe mais avec un minimum de 14 ans de scolarité;
• Bilinguisme est essentiel.
• Sens d'initiative et d'autonomie.

Salaire et avantages sociaux:
• Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention du soussigné avant le 2 novembre 1979:

B Gilles Perron
Directeur des services du personnel
Commission Scolaire
Baldwin-Cartier
10 boul. Des Sources
Pointe-Claire, H9S 2H9

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 60¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez
ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
— Tél. 844-3361

Compétence:
Micheline Turgeon

Université de Montréal

École de relations industrielles

Poste de Professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement au 1er, 2e et 3e cycles, en particulier dans le domaine du syndicalisme et des relations du travail. Participation aux projets de recherche de l'École.

Qualifications
Doctorat ou l'équivalent. Aptitudes reconnues pour la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
1er juin 1980
Date de clôture des candidatures
30 novembre 1979.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Viateur Larouche
Directeur
École de relations industrielles
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Langlois & Gagné Consultants Inc.
Ingénieurs-conseils
255, avenue Québec, Rouyn, P.Q. J9X 5A1
Tél.: (819) 764-5181

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ

Nous recherchons un ingénieur détenant un diplôme en génie électrique et possédant un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine. Le candidat choisi sera responsable de projets en électricité dans le bâtiment.

Lieu de travail: Rouyn, Noranda

Salaire: à discuter.

Pour obtenir une entrevue, veuillez adresser un curriculum vitae faisant état en détail de l'expérience acquise à l'adresse ci-dessus, a/s de Jean-Paul Langlois, ingénieur.



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent de développement de l'industrie de l'aéronautique

Concours spécifique L1020AQ/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — 1 emploi à Montréal (transfert éventuel à Québec)

Attributions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement du secteur de l'aéronautique. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de ce secteur, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées, en administration, en économie ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1R 7X2.

Agent de développement industriel, classe II

Traitement — De \$21 854 à \$29 820. (en voie de révision).
Période d'inscription: du 27 octobre au 9 novembre 1979.

Chef de l'enregistrement des débats judiciaires

Concours spécifique L1116BA/JD — CE concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de la Justice — 1 emploi à Montréal.

Attributions — À la Direction des greffes, administrer un système d'enregistrement et de transcription des débats judiciaires entendus dans les salles d'audience du palais de justice de Montréal; planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités des départements suivants: secrétariat judiciaire, salle d'enregistrement, greffiers-audencières et sténographes officiels; assurer le développement du système d'enregistrement mécanique et proposer des modifications susceptibles d'améliorer l'efficacité du service.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives, en sciences sociales ou dans une autre discipline appropriée; 8 années d'expérience dans le domaine de l'administration dont 2 dans des fonctions de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'administration et de la direction peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Complexe Desjardins, Tour sud, 22e étage, Case postale 781, Montréal H5B 1B9.
Attaché d'administration, classe I

Traitement — De \$27 294 à \$33 723. (en voie de révision).
Période d'inscription: du 27 octobre au 9 novembre 1979.

Coordonnateur du service de la promotion des arts plastiques

Concours spécifique L1073AD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires Culturelles — 1 emploi à Québec.

Attributions — Agir à titre de conseiller technique dans le domaine des arts plastiques; définir et assurer la mise en application d'une politique cohérente et intégrée en rapport avec les activités de création, de diffusion et de mise en valeur des arts plastiques au Québec; développer et administrer des programmes et mesures d'assistance technique, matérielle et financière; assurer l'application de la politique d'intégration des arts à l'environnement visuel; maintenir des liaisons permanentes avec les institutions et organismes concernés.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en arts ou dans une autre discipline appropriée; 8 années d'expérience dans le domaine des arts plastiques dont au moins 2 années dans la conception et l'administration de politiques dans le domaine culturel. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des arts plastiques peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1K 7X2.

Agent culturel, classe I

Traitement — De \$25 931 à \$31 399. (en voie de révision).
Période d'inscription: du 27 octobre au 9 novembre 1979.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'œuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.



VILLE DE ST-EUSTACHE OFFRE D'EMPLOI

AGENT D'INFORMATION

Sous la surveillance du Directeur Général de la Ville, le (la) candidat (e) devra fournir aux citoyens de la Ville, de l'information pertinente quant aux programmes d'activités offerts, quant aux politiques internes, quant aux objectifs des règlements de la Ville etc...

EXEMPLES DE TÂCHES:

Voir à la préparation et à la rédaction de communications d'information.
Répondre aux demandes de renseignements qui peuvent lui être transmises.
Exécuter la rédaction de différents textes d'information à publier.

QUALIFICATIONS:

Posséder au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine de l'information et des Relations Publiques.

Posséder un diplôme en communications, en relations publiques ou dans une spécialisation connexe correspondant à soixante (60) crédits universitaires.

AUTRES CONDITIONS:

La rémunération et les bénéfices marginaux sont ceux établis pour les cadres de la Ville.
Prière de faire parvenir Curriculum Vitae avant le 12 novembre 1979 à:

Ville de St-Eustache
Bureau du Directeur Général
235 rue St-Eustache
St-Eustache J7R 2L8



OUVERTURE DE POSTE C.L.S.C. PONTIAC

ORGANISAT(RICE) EUR COMMUNAUTAIRE

Fonctions:

- Travailler sur tout dossier qui favorise la prise en charge et le développement de la communauté par elle-même.
- Travail prioritaire sur les dossiers économiques: création d'emploi, coopératives, etc.
- Promouvoir la mise sur pied de ressources communautaires variées, spécialement dans le domaine des loisirs pour jeunes.
- Exécuter des travaux de recherche sur des sujets particuliers.

Exigences:

- Diplôme terminal universitaire dans une des sciences humaines spécialement en relation avec les tâches concernées.
- Aptitudes à créer de nouveaux contacts avec des groupes du milieu et à y détecter les leaders.
- Facilité de fonctionner avec des groupes et assurer un leadership positif.
- Travail le soir et les fins de semaine.
- Bilinguisme pratique.
- Doit posséder automobile.

Salaire: Selon l'échelle en vigueur dans la convention collective.

Toute personne intéressée doit compléter une formule d'offre de service et envoyer son curriculum vitae avant le 27 novembre 1979 à:

C.L.S.C. Pontiac,
a/s Directeur général,
C.P. 430,
Fort-Coulonge,
Québec, J0X 1V0



Le Centre de services sociaux de la Gaspésie et des îles de la Madeleine

recherche UN DIRECTEUR GÉNÉRAL (3e concours)

Fonctions:

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le titulaire du poste est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires Sociales, conformément à l'article 70 de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (1971, chapitre 48).

Territoire:

Partie de la région économique 01, soit de Capucins à Pointe à la Croix, incluant les îles de la Madeleine — environ 140 employés.

Qualifications:

Détenir un diplôme d'études universitaires de quatre (4) ans en sciences de l'administration ou l'équivalent;

Posséder une expérience de travail de six (6) années dans le domaine social et/ou administratif; quelques-unes de ces années devront avoir été occupées dans un poste de gestion.

Lieu de travail: Gaspé.

Rémunération:

Conformément à la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante:

Jury de sélection,
Poste de directeur général,
C.S.S.G.I.M.,
C.P. 39, Gaspé, P.Q. G0C 1R0

Les candidatures seront reçues jusqu'à 16:30 heures, vendredi, le 23 novembre 1979.

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.



Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences

Département d'histoire PROFESSEUR

Le département d'histoire recherche un professeur à plein temps.

Domaine

Enseignement de l'histoire du Canada.

Exigences

Ph.D. ou l'équivalent. Les publications et l'expérience du candidat en enseignement seront prises en considération. Très bonne connaissance du français.

Traitement

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
1er juin 1980

Date de clôture des candidatures
15 janvier 1980

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur
Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7



OFFRE D'EMPLOI

CRIMINOLOGUE

La Commission des services juridiques est à la recherche des services d'un criminologue d'expérience possédant en outre une formation ou une expérience dans le domaine juridique.

LA FONCTION:

Au sein d'un Service de recherche comptant quatre (4) avocats:

- répondre aux demandes de recherche et d'expertise des avocats permanents du réseau d'aide juridique dans le domaine de la criminologie, notamment en matière de représentations avant sentence et de droit pénal;
- prendre connaissance des récents développements dans le domaine de la criminologie et communiquer aux avocats du réseau les informations susceptibles de les intéresser;
- rédiger des opinions et mémoires;
- participer à la préparation des congrès et journées d'étude organisés pour les avocats permanents;
- occasionnellement, assister des avocats devant le tribunal dans les domaines relevant de sa compétence et, s'il y a lieu, agir comme témoin expert;
- remplir toute autre fonction connexe aux fonctions énumérées ci-dessus.

RÉMUNÉRATION: Selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae avant le 26 novembre 1979, à:

Me Pierre Langevin
Vice-président
Commission des services juridiques
C.P. 123 - Succursale Desjardins
Montréal, P.Q. H5B 1B3



INGÉNIEUR EN CONCEPTION

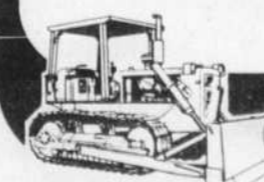
Hewitt Equipement Limitée, une compagnie québécoise en pleine croissance est à la recherche d'un ingénieur en conception pour son service d'ingénierie. À ce poste, vous travaillerez à la conception de l'équipement mobile et de ses accessoires y compris la structure, les raccords hydrauliques et les groupes motopropulseurs. Vous participerez aux diverses phases du projet soit la conception, la construction du prototype et les effets.

Vous êtes ingénieur mécanique, membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et avez acquis quelques années d'expérience dans le domaine. Vous pouvez facilement communiquer en français et en anglais.

En retour, nous offrons d'excellentes conditions de travail, un salaire attrayant, une gamme complète d'avantages sociaux et l'occasion d'une carrière enrichissante.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, à:

Donald Craig,
Service des ressources humaines
HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE
C.P. 1200
Pointe-Claire, Québec
H9R 4R6



CONCESSIONNAIRE GATSBY MILLAR DEALER

Voir autres Carrières et Professions, en pages 33, 35 et 36

CHEF COMPTABLE HÔPITAL DE LAMÈQUE NOUVEAU-BRUNSWICK

FONCTIONS:

- Planifier, organiser et diriger toutes les activités financières de l'hôpital.
- Assumer des fonctions de gestion générale pour divers secteurs de l'établissement.

QUALIFICATIONS:

- Détenir un diplôme universitaire ou collégial en Administration incluant des cours en comptabilité ou
- Être membre d'une association comptable reconnue tel que CGA ou
- Posséder une expérience considérable en gestion et/ou en comptabilité.
- La préférence sera accordée au candidat ayant une maîtrise adéquate de l'anglais écrit et parlé.

SALAIRE:

Selon le barème provincial.

LIEU DE TRAVAIL:

— Établissement hospitalier pour soins généraux de 43 lits situé sur la côte nord est du Nouveau-Brunswick.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

A. G. Caron
Directeur Général
Hôpital de Lamèque
Lamèque, N.-B.
E0B 1V0

TAILLEUR EN COUPE ET CONFECTION (Débutant)

Niveau secondaire aux adultes

Description de l'emploi:

- Exécuter à la main ou à la machine des travaux de coupe de vêtements faits sur mesure ou prêts à porter, tels: paletots, costumes, jupes, par-dessus, etc.
- Étudier les croquis, les modèles et les mesures de vêtements désirés.
- Couper des tissus selon le patron et coudre l'une à l'autre les dites pièces: boutons, manches, poignets, épaules etc.
- Dessiner sur du papier la forme des différentes parties du vêtement.
- Presser les vêtements terminés.

Lieu du cours:

Longue-Pointe de Mingan.

Durée:

33 semaines, à raison de 30 heures/semaine.

Début:

3 décembre 1979.

Rémunération:

Selon les politiques du Ministère de l'Éducation. (Éducation aux adultes).

Communiquer avec:

La Commission Régionale du Golfe,
30, rue Comeau,
Sept-Îles, Québec.
Tél.: (418) 968-9901
Local 152



Un(e) coordonnateur (trice) du secteur psychosocial et action communautaire.

FONCTIONS: Il assume la responsabilité de la gestion du personnel affecté à ce secteur et de la coordination des services et programmes psychosociaux et communautaires. Sous l'autorité du directeur général, il est membre, avec les autres coordonnateurs, du comité interne de gestion du CLSC; à ce titre, il contribue à l'élaboration des politiques et procédures pour l'ensemble de l'établissement, ainsi qu'à la réalisation de son mandat global. Il se préoccupe de la multidisciplinarité et de la complémentarité entre les différents intervenants du CLSC pour mieux promouvoir les objectifs de l'organisme.

EXIGENCES: diplôme universitaire en sciences humaines. Connaissance adéquate du réseau des Affaires sociales. Solide expérience de travail clinique dans un contexte multidisciplinaire. Intérêt pour la prévention et le travail communautaire, de préférence appuyé sur des réalisations concrètes. Expérience de gestion d'au moins un an dans un domaine connexe.

SALAIRE: selon les normes de rémunération des cadres du Ministère des Affaires sociales (classe 14).

DATE LIMITE: faire parvenir votre demande écrite accompagnée de votre curriculum vitae AVANT LE 2 NOVEMBRE 1979, à 17h, à l'adresse suivante:

C.L.S.C. LONGUEUIL OUEST,
a/s Directeur général,
201 Curé-Poirier, ouest
Longueuil, Qué. J4J 2G4

PICA-MIRABEL

La Société du parc industriel
et commercial
aéroportuaire de Mirabel

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

FONCTIONS: Secrétariat de la direction générale et du Conseil d'administration. Assumer la liaison avec les médias d'information.

EXIGENCES: Au moins cinq ans d'expérience dans des tâches similaires. Excellente connaissance du français et de l'anglais (parlé et écrit). Maîtrise de la sténographie et de la dactylographie. Habileté à la rédaction (correspondance et textes généraux). Maturité, entregent, initiative, sens de l'organisation et efficacité.

CONDITIONS: Salaire concurrentiel, avantages sociaux et assurance-groupe, trois semaines de vacances, etc.

S.V.P. faire parvenir «curriculum vitae» à:

Huguette Morin
Assistante à la direction
Administration
1200, ave McGill Collège, Suite 2120
Montréal, Qué.
H3B 4G7
Tél.: 878-1110



Travail avec les Inuit (poste occasionnel)

Radio-Québec est à la recherche, dans le cadre d'un projet de formation d'une équipe de production de 15 Inuit du Québec Arctique, d'un (1) conseiller technique et ce, à compter de décembre 1979, pour une durée d'un (1) an.

Cette personne doit avoir une bonne connaissance et une bonne expérience dans le domaine technique de la production vidéo et super 8.

Elle collabore à la formation des stagiaires Inuit:

- préparation et prestation de cours.
- entraînement pratique et évaluation des stagiaires.

Elle peut assurer l'entretien préventif de l'équipement utilisé.

Cette personne est sensible à tous les aspects de la réalisation de la télévision et aux différentes sortes d'émissions.

Elle est sous la supervision d'un animateur de stages en audio-visuel.

Elle doit parler anglais; pouvoir séjourner pendant un an au Québec Arctique; avoir d'excellentes aptitudes au travail d'animation de groupes et posséder une grande facilité d'adaptation.

Exigences:

- D.E.C. en électronique ou l'équivalent.
- quatre (4) ans d'expérience pertinente dans le milieu technique de la production de télévision.

Le traitement sera établi selon les conventions collectives en vigueur.

Adressez vos offres de service et curriculum vitae à:

Francine Jolicoeur
Agent de personnel
Ressources humaines
800, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3L7



Service de la Gestion du Personnel
1000 rue Fullum
Montréal, Qué. H2K 3L7

CHEF DE SERVICE Gestion des régimes

Dans le cadre de sa restructuration administrative, le service des Avantages sociaux de la division Planification et Programmes est actuellement à la recherche d'un candidat chevronné dans le domaine de la gestion d'avantages sociaux. Sous l'autorité du directeur des Avantages sociaux, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de son service et plus particulièrement:

- administre les régimes complémentaires d'avantages sociaux (assurance et retraite) dans l'industrie de la construction;
- définit, en fonction des objectifs de la direction, les objectifs spécifiques et les programmes d'action de son service;
- participe à la préparation des prévisions budgétaires de son unité administrative et en contrôle la réalisation.

Le candidat recherché est détenteur d'un diplôme de premier cycle en administration et possède un minimum de 5 années d'expérience pertinente. En plus de démontrer un sens marqué d'initiative, il doit faire preuve de maturité et de jugement.

La rémunération est établie en fonction de la politique salariale du personnel-cadre et est accompagnée d'excellents avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:



Direction des ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec. H3R 2G3

DÉPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES

Le département des sciences appliquées de l'Université du Québec à Chicoutimi sollicite des candidatures pour combler trois postes de professeurs. Ils auront à enseigner dans le cadre du programme de baccalauréat en génie unifié, du programme de maîtrise en ressources et systèmes et à effectuer de la recherche.

Les candidats doivent être détenteurs d'un doctorat ou d'une maîtrise et posséder une expérience pertinente.

Les principaux domaines d'intérêt sont les suivants: ingénierie des systèmes, électrotechnique; hydraulique-hydrologie-hydraulique urbaine; mécanique appliquée et mécanique des solides; ingénierie dans le domaine des ressources minérales.

Traitement

Selon les qualifications et le contrat de travail du personnel enseignant (en voie de révision).

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à: Monsieur Guy Archambault, directeur, Département des sciences appliquées, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

administrateurs délégués

Notre groupement est à la recherche de gestionnaires conseils auprès de nos membres RO-NA Sports, Quincailliers RO-NA et Rénovateurs RO-NA.

Le candidat aura obligatoirement le sens de l'organisation et la capacité de persuasion.

Il devra être en mesure de tirer à profit l'expérience des uns pour aider les autres.

Une formation universitaire ou une bonne expérience administrative fait partie de ses antécédents.

Une connaissance du milieu et des produits est utile mais non indispensable.

Un salaire très enviable est rattaché à cette fonction et est accompagné d'avantages sociaux au-dessus de la moyenne ainsi qu'un avenir des plus prometteurs.

Faites parvenir votre Curriculum Vitae:



NICOLAS DESPASTIS,
Marchands RO-NA Inc.
1250 Nobel,
Boucherville, Qué.
J4B 5K1

Fédération de la Construction du Québec DIRECTEUR GÉNÉRAL CONSTRUCTION

Notre organisme — un des plus importants parmi le monde patronal de la construction — regroupe seize associations et deux corporations qui sont situées à la grandeur du Québec. Ces associations ont un membership de plus de 4,000 entrepreneurs généraux et spécialisés de la construction ainsi que des fournisseurs de matériaux.

Le titulaire du poste sera responsable des activités de la Fédération et de son personnel selon les directives du Conseil d'administration et du Comité exécutif. Outre l'administration des services offerts aux associations membres, les responsabilités comprendront également des représentations auprès des gouvernements et des autres organismes de la construction.

Le candidat doit détenir un diplôme universitaire approprié à la fonction et il doit connaître les lois qui régissent l'industrie de la construction. Chargé de diriger des assemblées et des comités de travail, il doit posséder un jugement sûr et le sens du leadership. Et surtout, il doit être un excellent communicateur et démontrer beaucoup d'initiative auprès des associations pour répondre à leurs besoins en réévaluant et en améliorant les services qui leur sont offerts.

Lieu de travail: Québec Salaire: aux environs de \$30,000.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 9 novembre 1979, à:

Concours "directeur général"
Fédération de la construction du Québec
1045, chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1S 2L8

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 33, 34 et 36

2e concours

DOYEN DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE

Décanat des études avancées et de la recherche

FONCTIONS: Sous la responsabilité immédiate du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le titulaire de ce poste est responsable du développement et du fonctionnement des programmes d'études avancées (2e et 3e cycles) et du développement et de l'encadrement de l'activité de recherche à l'Université.

EXIGENCES: Les candidats doivent détenir un diplôme de 3e cycle, une formation et une expérience pertinentes dans les milieux de la recherche, ainsi qu'une connaissance approfondie des programmes de 2e et 3e cycles et des organismes de recherche. Une expérience minimale de trois (3) ans dans des fonctions administratives étroitement liées aux études de 2e et 3e cycles et aux activités de recherche est également nécessaire. Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie des structures de l'Université du Québec, démontrer du dynamisme, avoir le sens des responsabilités et manifester du leadership.

Traitement: Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir avant 17 heures, le 9 novembre 1979, à:

M. André Brousseau, vice-recteur et secrétaire général
Université du Québec à Trois-Rivières
3351 Boul. des Forges
Case postale 500
Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7



Université du Québec à Trois-Rivières

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de
la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef du service Consult-Action

Concours spécifique L6210BF/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Conseil du Statut de la Femme — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité de la secrétaire du Conseil, diriger, planifier et contrôler les activités du service Consult-Action, à l'intérieur de la région de Montréal et aussi celles d'agents de recherche rattachés à ce service, mais œuvrant dans diverses régions du Québec. À cette fin, évaluer les politiques, programmes, critères et objectifs du service en fonction des besoins de la clientèle desservie; conseiller, assister et instruire les groupes-clients; développer des mécanismes de coordination et de concertation auprès des organismes féminins et communautaires ainsi que des structures de services; présenter les recommandations appropriées aux autorités du Conseil; gérer les ressources humaines, matérielles et financières sous sa direction.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en économique ou dans une autre discipline tion, organisation communautaire ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec, G1K 7N8.

Adjoint aux cadres supérieurs

Traitement — pouvant atteindre \$37,188.

Période d'inscription:
du 27 octobre au 9 novembre 1979

Directeur de l'analyse et de la prévision économique

Concours spécifique L6210BG/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Finances — 1 emploi à Québec.

Attributions — Effectuer les analyses et études concernant l'évolution de la situation économique québécoise, canadienne et internationale; conseiller ses supérieurs en ces matières; analyser l'impact des politiques économiques sur la situation économique; développer et maintenir les modèles économétriques et autres techniques d'analyse nécessaires.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en économique ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment en recherche économique et de préférence, dans l'analyse de la situation et des perspectives économiques de même que dans la direction d'équipe de travail de recherche et d'étude. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec, G1K 7N8.

Adjoint aux cadres supérieurs

Traitement — pouvant atteindre \$37,188.

Période d'inscription:
du 27 octobre au 9 novembre 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Défi et aventure ...

Devenez officier de la Garde côtière canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage, et une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne du Ministère des Transports offre une excellente formation et une carrière intéressante aux jeunes gens, hommes et femmes, attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leur pays. Les candidats choisis seront formés en mécanique de marine ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant entre autres les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer un coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1980.

Agent en dotation
Cadets, Garde côtière
Transports Canada
Tour A, pièce 1217
Ottawa, Ontario K1A 0N7

TROUSSE
D'INFORMATION
GRATUITE

Veillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le collége de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom _____
Adresse _____ Rue _____ App. _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
École _____ Niveau actuel _____

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

La Société créée en août 1977 par la Loi 44 a pour objet d'apporter aux entreprises coopératives une aide financière et les services susceptibles de stimuler leur création et leur développement. Devant l'importance des demandes, la Société augmente les effectifs de ses services.

LE POSTE:
AVOCAT(E)
À la direction du contentieux
LES TÂCHES:

Sous l'autorité du Directeur du contentieux, l'avocat(e) a pour fonction d'assister le directeur au niveau des affaires juridiques de la Société. Plus particulièrement, l'avocat(e) sera appelé(e) à donner des avis juridiques sur l'application de la Loi constituant la Société et des lois coopératives québécoises; à participer sur le plan juridique à l'analyse des demandes d'aide, au suivi des financements et à faire ses recommandations; à rédiger les lettres d'offre et les contrats devant être passés avec les entreprises coopératives; à participer à la formation juridique des chargés de projet; à assurer la mise à jour des formules juridiques et des contrats; à représenter, sur demande, la Société devant les Tribunaux.

EXIGENCES:

Être membre du Barreau du Québec et posséder au moins trois (3) ans d'expérience en droit commercial, corporatif et civil. Une expérience en droit coopératif serait un atout. La personne choisie devra faire preuve d'esprit d'initiative, aimer travailler en équipe et être disposée à voyager.

SALAIRE:

Selon les politiques salariales de la Société. Programme d'avantages sociaux intéressant.

LIEU DE TRAVAIL: QUÉBEC

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae précisant leurs qualifications et expériences avant le 12 novembre 1979, à l'attention du Directeur du contentieux, Société de développement coopératif, 430 Chemin Ste-Foy, Québec. G1S 2J5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 33, 34 et 35

GESTIONNAIRE des transactions financières Jusqu'à \$33,700 (en révision)

Le poste:

- Effectuer les transactions financières du Conseil dont le budget annuel est d'environ \$750 millions: placements à court terme, emprunts à court terme, transferts de fonds, gestion des comptes de banques, achats d'obligations pour le fonds d'amortissement et achats de devises pour le service de la dette.
- Effectuer des analyses et des études statistiques concernant le financement du Conseil.

Exigences:

- Diplôme universitaire en administration avec spécialisation en finance ou comptabilité. Un MBA en finance serait un atout;
- Quelques années d'expérience des transactions financières auprès d'une banque, d'une institution financière, d'une maison de courtage en valeurs mobilières ou des services financiers d'une grande entreprise publique ou privée;
- Facilité de communication verbale et écrite en français et en anglais.

Traitement:

- Selon la politique salariale du ministère de l'Éducation.
- Excellents avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 16 novembre 1979 à:

Mme Micheline Croteau

Conseil scolaire de l'île de Montréal
1415 est, rue Jarry, Montréal, Québec, H2E 2Z7



DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS (cadre)

FONCTIONS:

Sous la supervision du Directeur général de la Télé-université, le Directeur des services administratifs est responsable du développement et de la direction des services requis en matière de ressources humaines, financières et matérielles.

À ces fins, le Directeur des services administratifs doit maintenir la coordination des activités du Service du personnel, du Service des finances et des Services internes. Il entretient, en outre, des relations efficaces avec les autres Directions.

Le défi essentiel du poste est d'assurer constamment l'adéquation des ressources disponibles aux besoins des divers secteurs de la Télé-université.

EXIGENCES:

Formation universitaire en rapport avec la fonction. Expérience et succès dans la gestion des ressources, en milieu universitaire de préférence.

TRAITEMENT:

À déterminer conformément au programme de rémunération des cadres.

LIEU DE TRAVAIL:

Québec.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 novembre 1979 à:

Monsieur le Secrétaire général
Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec
G1N 4M6



Université du Québec
Télé-université

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

INFORMATIQUE

(ANALYSTE EN PERFECTIONNEMENT)

NUMÉRO DU CONCOURS: 79-108-02-D1

DATE LIMITE: Le 5 novembre 1979.

La Société des Loteries et Courses du Québec recherche un analyste en perfectionnement pour sa direction de l'informatique.

FONCTIONS:

- Établir et mettre en œuvre un plan de perfectionnement pour chaque employé de la direction de l'informatique.
- Sélectionner et coordonner des cours et séminaires externes avec des entreprises canadiennes et américaines.
- Collaborer à la préparation des prévisions budgétaires relativement aux dépenses de perfectionnement pour la direction de l'informatique.
- Participer à l'élaboration de cours en informatique.
- Participer à l'élaboration de normes et autres travaux de la direction.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience en informatique.
- Posséder l'anglais est un atout.

(ANALYSE FONCTIONNELLE)

NUMÉRO DU CONCOURS: 79-108-02-D2

DATE LIMITE: Le 5 novembre 1979.

La Société des Loteries et Courses du Québec recherche un concepteur afin de combler un poste dans l'équipe chargée de faire l'analyse fonctionnelle des développements informatiques. De nombreux projets tant du côté gestion financière, analyse de marché (marketing) que du côté conception informatique de produit (nouveaux jeux) constituent l'environnement général de travail.

FONCTIONS:

- Rencontrer les usagers et analyser leurs besoins.
- Faire l'étude préliminaire et l'analyse fonctionnelle.
- Planifier un échéancier du projet.
- Suivre l'évolution du projet et participer activement à l'implantation du système chez l'utilisateur.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire et quelques années d'expérience en analyse dont quelques-unes en analyse fonctionnelle.

SALAIRE:

À déterminer selon l'expérience. Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:



SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC
a/s Service du personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

VÉRIFICATEURS INTERNES SENIORS

La Société d'Énergie de la Baie James recherche des vérificateurs internes au siège social.

Les candidats choisis devront être aptes à travailler avec un minimum de supervision et auront à effectuer des analyses et des évaluations indépendantes des systèmes opérationnels et financiers ainsi que des études spéciales couvrant toutes les activités de la compagnie en vue d'en informer la haute direction.

Une formation universitaire ou l'équivalent et un minimum de 3 années d'expérience, de préférence en vérification.

Le lieu de travail sera Montréal.



Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage, 14e étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec
H2L 4M8

VÉRIFICATEURS INTERNES SENIORS

La Société d'Énergie de la Baie James recherche des vérificateurs internes au chantier.

Les candidats choisis devront être aptes à travailler avec un minimum de supervision et auront à effectuer des analyses et des évaluations indépendantes des systèmes opérationnels et financiers ainsi que des études spéciales couvrant toutes les activités de la compagnie en vue d'en informer la haute direction.

Une formation universitaire ou l'équivalent et un minimum de 3 années d'expérience, de préférence en vérification.

Le lieu de travail sera au chantier.



Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage, 14e étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec
H2L 4M8



Travail avec les Inuit (poste occasionnel) 2e concours

Radio-Québec est à la recherche, dans le cadre d'un projet de formation d'une équipe de production de 15 Inuit du Québec Arctique, d'un (1) animateur de stages en audio-visuel et ce, à compter de décembre 1979, pour une durée d'un (1) an.

Cette personne doit avoir une très bonne connaissance de la fabrication d'émissions de télévision sous tous ses aspects, être en mesure d'élaborer un programme de formation pour le transmettre à d'autres et évaluer des émissions de télévision produites.

Elle doit parler anglais; pouvoir séjourner pendant un (1) an au Québec Arctique; avoir d'excellentes aptitudes au travail d'animation de groupes et posséder une grande facilité d'adaptation.

Elle est secondée dans son travail par un conseiller technique.

Exigences:

- Baccalauréat en communication ou l'équivalent.
- Trois ans d'expérience, dont deux ans en production d'émissions de télévision et un an dans le domaine de la formation.

Le traitement sera établi selon les conventions collectives en vigueur.

Adressez vos offres de service et curriculum vitae à:

Francine Jolicoeur
Agent de personnel
Ressources humaines



Radio Québec
Service de la Gestion du Personnel
1000 rue Fullum
Montréal, Qué. H2K 3L7

Gaz Métropolitain Inc., une entreprise d'envergure établie au Québec depuis plus de vingt ans et jouissant d'un potentiel de croissance des plus intéressants dans le secteur de l'énergie, est à la recherche d'un:

INGÉNIEUR Mesurage et régulation

Relevant du gérant design du réseau, il sera responsable de la conception et de la sélection de nouveaux équipements de mesurage et de régulation afin de répondre aux besoins grandissants du réseau. Il devra aussi coordonner et diriger l'implantation de ces équipements suivant l'acceptation de ses recommandations. Membre de l'O.I.Q., et possédant au moins une année d'expérience, les candidats ont une facilité d'expression orale et écrite, de l'entrepreneur et ont su faire preuve d'une grande autonomie.

Nous offrons un salaire des plus compétitifs à la mesure des qualifications du candidat, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez communiquer ou faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

RICHARD MARTIN
SERVICE DU PERSONNEL

Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.



Gaz Métropolitain, inc.
1717 du Havre, Montréal (514) 527-8455